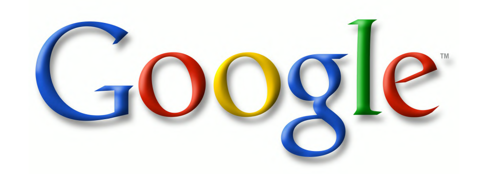


JEAN GERSON

ET LE

GRAND SCHISME D'OCCIDENT,

PAR

R. THOMASSY,

Ancien Élève de l'École nationale des Chartes, Membre du Comité central de la Société de Géographie de Paris, etc.

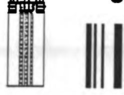
Seconde Édition.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES

PARIS
NOUVELLE MAISON
RUE SAINT-SULPICE, 38,
ANGLE DE LA PLACE.

LYON
ANCIENNE MAISON
GRANDE RUE MERCIÈRE, 33,
ET RUE CENTRALE, 68.







JEAN GERSON.

JEAN GERSON.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
Place Sorbonne, 2.

JEAN GERSON

ET LE

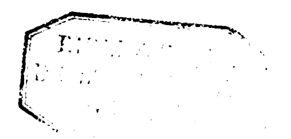
GRAND SCHISME D'OCCIDENT,

PAR

R. THOMASSY,

Ancien Élève de l'École nationale des Chartes, Membre du Comité central
de la Société de Géographie de Paris, etc.

Seconde Édition.



LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES,

PARIS	LYON
NOUVELLE MAISON	ANCIENNE MAISON
RUE SAINT-SULPICE, 38,	GRANDE RUE MERCIÈRE, 33,
ANGLE DE LA PLACE.	ET RUE CENTRALE, 68.

1852.

Imp. de W. Remquet et Cie, r. Garancière, 5.

INTRODUCTION.

L'histoire du catholicisme, quand elle parle aux enfants, doit ménager leurs plus tendres illusions. A la jeunesse studieuse, aux hommes faits, elle ne doit, au contraire, que la vérité, et sans inconvénients elle peut montrer tout ce qu'elle est. Cette mâle sincérité lui convient surtout dans les épreuves de la douleur, sur les champs de bataille du schisme ou de l'hérésie. Là, sont les grandes stations de sa carrière militante; et mieux qu'ailleurs elle nous y dévoile sa destinée terrestre, perpétuel combat de joie et de souffrance, alternative d'agonie et d'enfantement, de mort et de résurrection. Le grand schisme d'Occident nous offre un exemple de ces vicissitudes. Précurseur du Protestantisme, il partagea et morcella l'Europe chrétienne entre trois souverains pontifes, s'anathématisant et s'excommuniant les uns les autres, se proclamant à l'envi, successeurs de saint Pierre, et détruisant de leurs propres mains l'unité catholique dont chacun d'eux se prétendait le seul

représentant légitime ! Un cri s'élevait alors de toutes parts : « L'Église se meurt, l'Église est morte ! » Eh bien! malgré tant d'apparences de décomposition religieuse, malgré l'odeur infecte qui s'exhalait de la société comme d'un cadavre, l'Église, nouveau Lazare, ressuscite au Concile de Constance et marche vers le plus brillant avenir. D'une main douce et vigoureuse elle reconduit à Rome la papauté; elle y ramène du même coup la foi, les sciences et les arts, et fait, de cette ville sainte profanée, le sanctuaire de la civilisation moderne. Quel plus beau triomphe, et après quelle chûte! chûte qu'on eût dit sans espoir, où s'étaient affaissées toutes les grandeurs de l'Occident, la Religion et la patrie, la France et la Papauté!!

Une étude historique sur cette époque à jamais funeste semble avoir quelque à propos: faite sincèrement comme un examen de conscience, elle nous apprendra à nous bien connaître nous-même dans les fautes et dans les malheurs de nos devanciers. Pour comprendre en tous cas les épreuves dont l'Église eut alors à triompher, et auprès desquelles

ses luttes d'aujourd'hui ne semblent que jeux d'enfants, voyons d'abord les forces dont elle est dotée par sa propre constitution.

Société de tous les fidèles, l'Église a dès son principe reçu la terre entière pour domaine, le Christ lui ayant donné toute créature à évangéliser, et l'autorité religieuse de ses pontifes n'ayant d'autres limites que celles du monde connu. Il en résulte que partout où aborde un missionnaire catholique, le vicaire de Jésus-Christ a lui-même son propre vicaire. D'abord, il l'investit d'une juridiction locale et purement temporaire comme l'œuvre même de la conquête spirituelle, et il le nomme son délégat, son préfet apostolique. Plus tard, il l'institue évêque, et il fait alors de ce pauvre missionnaire un successeur direct des apôtres; il l'appelle son frère, et lui attribue une autorité propre, collatérale à la sienne, et pourtant subordonnée au souverain pontificat. Évêque particulier de Rome, comme saint Pierre, le Pape y est encore l'évêque des évêques, c'est-à-dire métropolitain du monde; et c'est à ce titre, hérité du prince des apôtres, que les pontifes, pour mieux remplir leur mis-

sion universelle, ont fait peindre la carte entière du globe dans leur palais du Vatican.

L'Église romaine a donc un empire spirituel, qui s'étend à tous les continents, qui pénètre toutes les nations. Chaque nation à son tour envoie ses représentants à Rome. Le Grec, l'Arménien, l'Indien, le Chinois comme le Slave et le Hongrois, comme le Franc et le Germain, y possèdent des temples ou des séminaires. Par la diversité de ces maisons de prière, Rome chrétienne appelle toutes les races humaines au sein de son unité, et correspondant aux diverses nationalités du globe, montre une fois de plus son caractère universel. Tel est cet empire des âmes qui, avec un personnel proportionné à son étendue repose sur une constitution inébranlable et hiérarchique. Au sommet est le Pape élu par un collége de cardinaux de divers ordres : diacres, prêtres et évêques, rappelant par leurs diverses fonctions et par leur nombre l'Église de Jérusalem, constituée par les premiers disciples de Jésus-Christ. Douze patriarches figurent ensuite l'ancienne chrétienté orientale détachée de l'Occident par le schisme et l'hérésie,

mais dont les liens avec Rome et la civilisation latine sont toujours prêts à se renouer. Les Églises du nouveau monde sont aussi représentées dans ce degré supérieur par le patriarche des Indes-Occidentales. Puis viennent 819 archevêques et évêques, parmi lesquels les 39 derniers ont été créés par Grégoire XVI. — L'évêché d'Alger fut une de ces créations, qui toutes témoignent des progrès de l'Eglise catholique romaine, dans les diverses contrées du monde. Enfin, 104 vicaires, légats et préfets apostoliques, la plupart sortis des ordres religieux ou des évêques *in partibus infidelium*, complètent cette milice ecclésiastique. Ceux-ci constituent un personnel distinct, toujours sur le pied de guerre; et beaucoup plus destinés à conquérir qu'à conserver, pionniers de la colonisation chrétienne, ils sont dirigés par la célèbre Congrégation de la *Propagande*, dans l'œuvre gigantesque des missions.

Ainsi, la grande armée catholique se compose de deux milices, le clergé séculier et le clergé régulier, dont l'organisation diverse tend si bien au même but. Le premier de ces clergés est d'institution divine et repré-

sente la succession de saint Pierre et des apôtres; c'est l'élément primitif, essentiel du ministère chrétien.: il repose sur la pierre même où Jésus-Christ a bâti son Église. Le second clergé est d'institution ecclésiastique, et auxiliaire du premier, il le complète, il le développe sous l'autorité centrale du gouvernement pontifical. Le pouvoir y est d'ailleurs également électif; mais l'élection s'y fait en sens inverse. Dans le clergé séculier, le choix descend d'en haut: c'est l'autorité établie par Dieu même, qui élève ceux qu'elle croit dignes du commandement. Dans les Ordres religieux, au contraire, l'élection se fait en bas et par le plus grand nombre, qui délègue à quelques-uns la souveraineté de tous; car le plus grand nombre a aussi reçu de Dieu sa part de puissance; et c'est pourquoi le Catholicisme en a toujours fait un des grands ressorts de son gouvernement.

Dépositaire de la foi, le clergé séculier est base et clef de voûte de l'Église, ou plutôt il en est l'édifice tout entier. En lui résident la juridiction et la discipline ecclésiastique, lesquelles descendent

du Saint-Siége aux patriarches et aux primats, aux archevêques et aux évêques; de même que des évêques elles atteignent aux officialités, aux chapitres, aux vicaires-généraux, aux curés et aux simples vicaires. Ainsi, sous le rapport législatif et administratif, tout s'échelonne dans la transmission des pouvoirs officiels de l'Église, tout s'enchaîne, depuis le prêtre à charge d'âmes, desservant un pauvre hameau, jusqu'au souverain pontife qui donne sa bénédiction à la société universelle, *urbi et orbi*.

C'est par cette forte organisation religieuse, à laquelle le monde politique n'a rien à opposer, que le clergé catholique, depuis son divin fondateur, a représenté et maintenu l'assemblée générale des fidèles, agrandie de siècle en siècle par les apôtres et leurs successeurs. A mesure que ceux-ci fondaient une église particulière, ils avaient soin de l'organiser sur le modèle de l'Église primitive, dont le Christ leur avait lui-même révélé la loi, et dont saint Pierre avait porté et développé le germe dans la capitale de l'empire romain. Ainsi se

multiplièrent, rejetons toujours semblables au tronc primitif, ces colonies religieuses qui, à l'exemple des colonies politiques, reproduisaient en elles toutes les institutions de la mère-patrie.

C'est l'ensemble de ces églises, c'est leur union à celle de Rome, qui constitua la grande civilisation du monde catholique; société où brille de toutes parts le caractère de l'universalité, et dont l'historien ne saurait embrasser les proportions gigantesques et dépeindre les magnifiques splendeurs, qu'en joignant à l'immensité de l'érudition et à la fécondité du génie, l'éloquence d'une âme ardente et passionnée pour le vrai!

On conçoit dès lors que la contemplation de ce monde merveilleux ait fait dire à Leibnitz que le gouvernement de l'Église était le seul qui permît de rêver la paix perpétuelle. Et certes, ce témoignage mérite quelque attention, si l'on songe que son auteur est le premier des historiens modernes qui a compris les grands ressorts de la république chrétienne au moyen âge, et en a fondé la philosophie historique sur sa véritable base, la publi-

cation des pièces diplomatiques originales et l'étude directe des documens contemporains.

Pourtant, si la hiérarchie séculière nous donne déjà une si haute idée de l'Église, n'oublions pas que cette hiérarchie n'est guère qu'une moitié de son établissement général ; l'autre moitié, qu'il faut aussi connaître, comprend le rôle et les fonctions plus libres et plus variables du clergé régulier ou monastique.

Dans les siècles et dans les pays où la force brutale exerçait tout son empire, le gouvernement catholique eût été bien imparfait, quant à ses moyens d'influence et d'autorité, si son principe d'unité et son action centrale, si Rome, en un mot, n'avait pu se rattacher directement et sans intermédiaire à chacun des points de ses provinces religieuses. Il lui fallait donc, à cet effet, des agens particuliers, pour approprier aux temps et aux lieux l'élément traditionnel et conservateur du clergé séculier. De là les rapports intimes qui relièrent peu à peu tous les couvens

à l'autorité du Saint-Siége et les placèrent sous la protection immédiate et souvent unique du souverain pontife. En les affranchissant de toute autre juridiction que la sienne, le Saint-Siége leur ouvrait une voie distincte pour venir directement jusqu'à lui. Dès lors, la vérité et le mérite, les améliorations et les réformes salutaires purent, par deux routes à la fois, monter rapidement de la base au sommet de l'Église, et en descendre avec la même rapidité.

C'est ainsi, qu'après deux siècles d'affreuse barbarie, un moine de Cluny, Hildebrand, devenu Grégoire VII, préluda à la grande régénération du monde catholique, consommée bientôt après par ses successeurs. La hiérarchie régulière tombant alors en défaillance ou en corruption sous l'influence des pouvoirs féodaux, ce grand pontife fit appel au clergé régulier, et il sut trouver des moines prêts à se sacrifier comme lui-même pour faire partout prévaloir les décrets réformateurs de l'Église. Tel fut, par exemple, saint Gautier, abbé de Saint-Martin

de Pontoise, dont le zèle trop peu connu pour la discipline et la liberté religieuse, contribua à faire triompher le célibat du sacerdoce et la liberté des élections ecclésiastiques. C'était vers 1075 : le concile de Latran venait de prononcer anathème contre la simonie et le concubinage des clercs. Un simple concile provincial tenu à Paris sous l'influence de la cour de Philippe Ier, et composé des créatures de ce prince, repoussa avec scandale et violence les décrets de l'Église romaine. Mais un moine bénédictin se rencontra, qui, bravant au péril de sa vie la fureur des prélats courtisans réunis en concile, renouvela contre eux la condamnation portée contre les prêtres simoniaques ou concubinaires. Ce fut saint Gautier, qui avait connu Grégoire VII, et que la liberté religieuse retrouva toujours dévoué à ses intérêts.

Philippe Ier lui ayant en effet donné l'investiture de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, le nouvel abbé, en recevant la crosse du monarque féodal, la prit au-dessus et non au-dessous de sa main royale, « car,

lui dit-il, je la tiens de Dieu et non de vous, *non à te, Rex, sed à Deo.* » Tels étaient le langage et la conduite que les progrès de la liberté chrétienne, accélérés par le grand mouvement des croisades, allaient rendre bientôt unanimes dans notre ancienne Église de France.

Ainsi les deux clergés fonctionnaient ensemble ou alternativement pour entretenir le mouvement et la vie dans l'organisation du monde catholique; et c'est grâce à ces deux forces toujours prêtes à se suppléer ou à s'ajouter l'une à l'autre pour atteindre au même but, que le Christianisme, tantôt avec lenteur et prudence, tantôt avec audace et au pas de course, selon les époques de grandeur et de décadence, selon la valeur des hommes et des choses dont il pouvait disposer, a traversé dix-huit siècles de révolutions, et se présente encore aujourd'hui devant une ère nouvelle de développement.

Un troisième élément vint enfin s'ajouter aux deux autres pour combler la lacune qui semblait exister entre eux, ou plutôt il s'en détacha pour avoir une existence propre e

faire une part plus spéciale à la science : ce furent les universités qui, dans les progrès si rapides et si divers de la pensée chrétienne, se distinguèrent bientôt de la libre propagande des ordres religieux, et des soins de l'administration épiscopale dépositaire des traditions et de la foi.

Fondées la plupart, comme les monastères, sous la tutelle du Saint-Siége, les universités furent ainsi nommées de la réunion des diverses facultés de leur enseignement, qui devait embrasser l'universalité des lettres divines et humaines. Composées des facultés de droit et de médecine, de philosophie et de théologie, et satisfaisant à tous les ordres d'idées et de connaissance, elles étaient plus particulièrement destinées à donner des docteurs à la civilisation chrétienne ; tandis que les missionnaires lui étaient déjà fournis par les couvens, et les prêtres par les écoles du clergé officiel. En dehors de la hiérarchie ecclésiastique et des communautés religieuses, se trouvait donc une troisième carrière ouverte aux amis des lettres et de l'étude ; c'était la cléricature, la profession de clerc,

c'est-à-dire de lettré ou de savant ; car *clergie* et science représentaient la même idée.

La science, comme la charité, devenait alors la passion des plus beaux génies du Christianisme. Elle était aussi la voie par où le peuple et la petite bourgeoisie pouvait s'élever au niveau des classes supérieures. C'est elle donc qui appelait à l'émancipation et à la conquête des hautes positions sociales ceux que le hasard de la naissance et de la fortune en avaient injustement déshérités. Quiconque se sentait blessé par ce hasard, n'avait qu'à demander une place dans la démocratie chrétienne, et sur la foi de sa vocation, il avait droit de tout espérer dans la hiérarchie ecclésiastique ; immense hiérarchie, dont les ramifications, couvrant et pénétrant déjà toute l'Europe, s'accroissaient encore de jour en jour et offraient leur abri à toutes les races connues de l'Occident.

Tel était l'ensemble du gouvernement de l'Église, où tous les instincts de liberté, de réforme et de conservation, pouvaient également se satisfaire. Sous l'empire de la loi chrétienne, il y avait une issue pour toutes

les pensées d'affranchissement, un domaine ouvert à toutes les ambitions légitimes. Les questions les plus délicates ou les plus formidables pour nous s'y trouvaient naturellement résolues. Celle du paupérisme, par exemple, avait sa complète solution dans l'organisation des ordres mendians (1).

En un mot, pour régner sur les contemporains, la foi, la charité ou la science n'avaient qu'à s'incarner dans un homme et à passer avec lui, soit dans les rangs du clergé séculier, soit dans une des innombrables maisons religieuses dont il avait le choix, soit enfin dans les universités où les principaux ordres monastiques avaient leurs représentans. Fourmilière effrayante à voir quand on n'en connaît pas la discipline, immense et incessant laboratoire dont il faut pénétrer le sens, et dont le beau côté restera

(1) L'abus du bien s'étant bientôt fait sentir, l'Eglise y porta remède. Ce fut dans le second concile de Lyon, dès l'an 1274, où cinq cents évêques, soixante-dix abbés et plus de mille docteurs ou prélats inférieurs étaient réunis. Voulant arrêter l'accroissement sans terme des ordres religieux, le concile décréta dans sa dernière session l'abolition des ordres mendians qui n'étaient pas dominicains, franciscains, augustins ou carmes. L'ordre des *servites* ou serviteurs de la Vierge fut toutefois conservé, par une faveur spéciale du pape.

toujours l'idéal de la perfection, puisqu'avec leur seul travail, le mérite et la vertu pouvaient atteindre au faîte de toutes les grandeurs.

« C'est sur l'enclume et à coups de marteau que le Seigneur m'a agrandi, » disait un élève de l'université de Paris, Nicolas de Brekspeare, né sans fortune et parvenu au souverain pontificat, sous le nom d'Adrien IV.

Eh bien! c'est ce qu'aurait pu dire aussi d'elle-même cette université tout entière, dont l'association particulière d'étudians et de professeurs, nous apparaîtra bientôt comme une image anticipée de la France moderne, où toutes les lumières sont également mises au concours, où toutes les classes s'élèvent et se maintiennent par un ardent labeur.

Voilà ce qu'on a trop oublié dans l'histoire générale du Catholicisme, ce qu'il faut maintenant comprendre à travers toutes les incohérences du moyen âge, sous peine de n'y voir qu'une Babel, dont les spirales montent toujours, et dont le faîte inachevé

menace d'écraser la terre sous le poids d'une tiare.

Mais non, ce n'était pas une Babel, cette Église catholique en travail de la société moderne dont elle pétrissait les élémens, comme une rude et tendre mère prépare la couche de son nouveau-né. Près de ce berceau merveilleux où vinrent s'abriter avec amour tous les peuples du Nord et du Midi, nous la retrouvons encore, après cinq siècles de luttes incessantes, brillante des mêmes pensées qui jadis l'avaient rendue conquérante, et la rendent aujourd'hui conservatrice, toujours simple et universelle comme la nature humaine qu'elle embrasse, éternelle comme la parole du Christ qui lui a confié le secret de nos destinées.

Pour bien comprendre l'état de l'Église au quatorzième siècle, dans la période de décadence où notre sujet nous oblige particulièrement de l'étudier, il faut d'abord rappeler ce qu'elle fut au treizième siècle, cette grande époque du Catholicisme et de l'ancienne France.

Grâce à la réforme de Grégoire VII, et au

triomphe de la liberté religieuse dans la querelle des investitures, l'épiscopat, purifié de la simonie féodale, conservait la succession des apôtres intacte et libre de tout ascendant temporel. Le Saint-Siége s'était en même temps fortifié de toutes les libertés acquises par les églises particulières, et son autorité était reconnue comme la clef de voûte du système européen, admise comme une Cour de cassation dans le droit des gens de la chrétienté. Qu'était devenue la France à cette même époque? Elle avait atteint son apogée de grandeur morale, et précisément par les mêmes causes qui avaient élevé le Saint-Siége en affranchissant la chrétienté (1).

Fille aînée de l'Église, la nation des Francs avait retrouvé dans saint Louis le représentant de sa première politique; car, nouveau Charlemagne, ce grand et pieux monarque, intimement uni aux pontifes de Rome, avait soutenu leur indépendance, et avec elle il

(1) Les lecteurs se rappellent ici naturellement tout ce que l'histoire de cette époque doit aux travaux de M. le comte de Montalembert. Son admirable Introduction de la *Vie de sainte Elisabeth* restera long-temps le tableau le plus parfait de notre vieille France catholique.

avait fait triompher la distinction des pouvoirs politique et religieux, menacée par les prétentions antichrétiennes des empereurs d'Allemagne. Proclamée dès lors par l'opinion comme la source de toute chevalerie, la France avait arraché à l'empire dégénéré le glaive temporel, qui ne protégeait plus dans ses mains la liberté des successeurs de saint Pierre, et trahissait à la fois la cause de l'Église à l'intérieur de l'Europe et en Orient. Elle, au contraire, fidèle au génie des croisades et vigilante au dedans comme au dehors, employait les armes de ses fils partout où le demandaient les intérêts de la chrétienté. De là un épanouissement merveilleux de la gloire nationale, et cette extension trop oubliée de l'ancienne langue française qui préparait l'universalité moderne de notre idiome.

Le nom des Francs retentissait, en effet, partout; et leur langue, aussi répandue que de nos jours, était comprise dans tout l'Occident. Transportée par la conquête au-delà des monts et des mers, elle était parlée dans la société chevaleresque depuis la Palestine

jusqu'à l'Irlande, depuis le Portugal jusqu'à la Norwège. C'est dire aussi que notre influence morale franchissait toutes les frontières, comme nos missionnaires et nos guerriers affrontaient toutes les entreprises et bravaient tous les périls.

A quoi tenait donc ce prestige et cet immense ascendant? A une seule chose, résultant de la distinction des deux pouvoirs dans la civilisation chrétienne, à la confiance qu'inspirait le dévouement toujours désintéressé de la France pour les intérêts catholiques; c'est pourquoi tous les cœurs se tournaient vers elle, et, admirant ses miracles de piété et de bravoure, lui laissaient accroître tous ses moyens d'influence temporelle qu'ils savaient réservés à l'utilité commune. Ainsi, dans les guerres saintes et dans son alliance avec l'Église, la France cherchant d'abord le royaume de Dieu, tout le reste lui fut donné par surcroît. Par le même motif, saint Louis, qui venait toujours en aide aux causes religieuses, ne voulut jamais les dominer. « C'est bien assez, disait-il, que je réponde à Dieu du temporel qu'il m'a confié,

sans rendre aussi compte du spirituel (1). »
Et c'est par cette distinction de l'Église et de l'Etat qu'il devint grand aux yeux de la politique autant qu'à ceux de la religion.

Quant aux rapports également nécessaires qui existent entre le spirituel et le temporel, ils ont toujours été si délicats qu'il n'importe pas moins de voir comment saint Louis les comprenait. Inutile d'abord de réfuter ici la prétendue pragmatique sanction attribuée à ce prince. Il suffit de rappeler qu'affilié au tiers-ordre de saint François, il devint, en même temps que Franciscain, le monarque populaire le plus dévoué à la papauté. Son intime union avec le chef de l'Église brille comme la clarté du soleil dans les actes authentiques de son règne; elle mérite néanmoins une attention particulière dans les querelles de l'université de Paris avec les ordres mendians. Ces débats, préludes de ceux que nous aurons à raconter plus tard, montrèrent simultanément, dans tout leur jour, les rapports de saint Louis avec le

(1) « Sufficit mihi coram Deo de temporalibus mihi creditis, non etiam de spiritualibus rationem reddere. »

Saint-Siége, ceux du clergé séculier avec les ordres religieux, et en même temps toute l'importance qu'avait déjà au sein de l'Église l'université de Paris.

Un mot d'abord sur l'histoire de cette dernière institution.

L'université de Paris, que l'imagination légendaire et chevaleresque du règne de Philippe-Auguste avait présentée à la France et à toute l'Europe comme une fondation de Charlemagne, était sortie, au douzième siècle, de deux sources différentes, de l'école épiscopale de Notre-Dame et des écoles monastiques de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor : on eût dit deux fleuves dont les eaux salutaires, tour à tour distinctes ou mêlées, devaient toujours couler dans le même lit. Grâce donc à cette double origine, où se combinaient les élémens du clergé séculier avec ceux du clergé régulier, c'est-à-dire toutes les conditions de stabilité et de progrès, la réunion des divers professeurs de Paris en dehors des cloîtres où ils avaient d'abord enseigné séparément, constitua la célèbre corporation dont le nom indiqua le

but. *Universa universis;* enseigner tout à tous, telle devait être la mission de la nouvelle université. C'est pourquoi elle embrassait l'enseignement de toutes les connaissances divines et humaines; et dans cette propagation de toutes les doctrines, dans cette diffusion de toutes les lumières, elle admettait sans distinction tous ceux qui voulaient y prendre part. Son enseignement était en outre gratuit; car, à ses yeux, la vérité de la science était, comme la vérité religieuse, un bien spirituel, c'est-à-dire un don du Saint-Esprit, et à ce titre ne pouvait ni se vendre ni s'acheter sans qu'il y eût crime de simonie.

Tels étaient, dans l'université de Paris, les principes constitutifs dont la générosité vraiment catholique s'explique par la source première d'où ils émanaient. Le haut enseignement y ressortissait à l'autorité pontificale; sous cette juridiction il avait pris le caractère d'universalité que les papes, du haut de leur siége central, communiquaient à toutes les institutions chrétiennes; et c'est encore là ce qui explique comment la grande

importance des écoles de Paris date de l'époque même où elles furent instituées en université par le légat Robert de Courçon, au nom d'Innocent III. Philippe-Auguste, de son côté, avait concédé aux écoliers de n'être justiciables que de l'Église épiscopale. Affranchie dès lors de toute atteinte féodale, et forte au dehors de l'esprit chrétien qui l'animait au dedans, l'université de Paris put suffire à sa mission : elle devint, pour l'Europe entière, le sanctuaire privilégié de toute doctrine.

Le personnel des élèves et des professeurs y était divisé en quatre nations ou provinces, dans lesquelles les divers membres se groupaient, selon leur lieu de naissance, soit pour discuter en dernier ressort leurs intérêts particuliers, soit pour concourir aux décisions supérieures de la communauté.

Les études y étaient également distribuées en quatre facultés, comprenant, la théologie, le droit civil, le droit canon et les arts. Chacune d'elles avait ses classes, son conseil et son doyen à part, sous l'autorité générale et visible du recteur. Quant à la licence ou droit d'enseigner, elle était conférée par le

chancelier de l'Église de Notre-Dame, qui représentait le pape auprès de l'évêque et de l'université de Paris.

C'est à l'ombre de la maison épiscopale, dans le cloître de Notre-Dame, que fleurissait l'enseignement principal de la théologie. Après ce grand séminaire de la cathédrale, les plus importantes des écoles avaient été primitivement celles de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, deux émules de science et de renommée; mais, à l'époque où nous sommes arrivés, la gloire naissante de saint Dominique et de saint François leur avait donné de redoutables concurrens. Les ordres mendians croissaient de toutes parts en nombre et en popularité; et parmi eux brillaient au premier rang les Dominicains ou frères Prêcheurs. Ces derniers enseignaient la théologie à l'église de Saint-Jacques, qui leur avait été donnée par l'université, et d'où ils avaient pris le nom de Jacobins; mais bientôt, pour satisfaire à la foule envahissante des auditeurs, ils élevèrent une autre chaire de théologie : de là une profonde jalousie dans plusieurs séminaires de l'univer-

sité et la querelle suscitée contre les nouveaux religieux.

C'était vers 1253. Saint Louis était absent et tout entier à la croisade, où l'Égypte et la Palestine, les musulmans et les chrétiens l'admiraient à l'envi pour sa bravoure et sa religion. C'est alors que quelques écoliers turbulens ayant été pendus à Paris par les officiers du roi, au mépris de la juridiction ecclésiastique qui seule régissait l'université, celle-ci retrancha les Dominicains de son corps, sous prétexte qu'ils n'avaient point fait cause commune avec elle dans les réclamations adressées au régent du royaume.

Une cause plus réelle de cette exclusion, c'est que, des douze chaires de théologie qu'avait l'université, six étant occupées déjà par les réguliers et trois par les chanoines de Notre-Dame, deux ou trois seulement restaient aux membres du clergé séculier. Ces derniers crièrent donc contre ce qui leur semblait un empiétement sur leur domaine, et Guillaume de Saint-Amour, organe passionné de leurs plaintes, en fit sortir les plus graves questions touchant les rapports des

deux clergés entre eux et avec le Saint-Siége.

Nous avons déjà dit que le clergé régulier n'avait utilement servi de complément à l'ordinaire qu'en devenant l'instrument direct de la papauté. Ainsi quand des prélats, immobilisés dans leurs bénéfices par l'investiture temporelle, laissaient dépérir les rapports de leurs églises avec le Saint-Siége, et déchirer à leur insu la tunique sans couture du Christ, c'étaient les ordres religieux qui, venant au secours de l'unité catholique, rétablissaient la patrie commune au milieu de l'Europe divisée et morcelée à l'infini par le régime féodal.

On comprend qu'en de telles circonstances, la question des chaires de théologie prit soudain un caractère général. Elle devint pour les esprits inquiets la querelle même du clergé séculier et des ordres religieux; car il s'agissait aussi dans ce débat de l'autorisation donnée aux frères Mendians de prêcher et de confesser dans tous les diocèses. Ces frères dès lors, pouvant échapper à la juridiction des ordinaires, prélats ou simples

curés, devenaient leurs émules en autorité et parfois même leurs rivaux. Saint Thomas, par exemple, disait hardiment que « l'ignorance scandaleuse des curés exigeait qu'on les remplaçât par des ouvriers plus habiles. » La question de principe n'était, du reste, douteuse pour personne; car il était évident que le successeur de saint Pierre, pour subvenir aux besoins des fidèles, avait droit d'augmenter le nombre des ouvriers évangéliques; toute la difficulté résidait dans l'application, et c'est là que les religieux avaient à s'entendre avec les ordinaires pour que l'autorité des uns et des autres concourût au bien de l'Église, leur but commun.

C'est alors qu'exaltés par la faveur populaire, et fiers de la science de leurs docteurs, les frères Mendians purent abuser quelquefois de la confiance du Saint-Siége; mais plus souvent encore une injuste jalousie fit mettre en question leurs priviléges, ainsi qu'il était arrivé aux Dominicains.

Ces religieux en appelèrent donc au pape Innocent IV, et obtinrent de lui des mesures préliminaires pour les réconcilier avec leurs

adversaires : ces mesures furent inutiles; et l'animosité des deux partis était à son comble, quand saint Louis arriva à Paris vers la fin de 1254. En 1256, un concile provincial, tenu dans cette capitale, intervint dans le débat pour y faire la part des séculiers et des ordres mendians. Il approuva les priviléges pontificaux de ces derniers; mais il crut devoir, pour le bien de la paix, et nullement par le motif qu'ils eussent mérité aucun blâme, maintenir l'exclusion des Dominicains. Le nouveau pape, Alexandre IV, cassa cette demi-mesure, résultat d'une sentence arbitrale. Il ordonna à l'évêque de Paris de forcer, par la menace des censures les plus sévères, l'université à reconnaître tous les droits des ordres mendians, et avec la même énergie blâma ces derniers de les avoir si facilement abdiqués. Il ordonna en même temps à tous les religieux venus à Paris pour étudier, d'y fréquenter indifféremment toutes les écoles, tant régulières que séculières, et de se faire admettre dans l'université. Le même jour, écrivant au roi de France, il lui enjoignit

de prêter à l'évêque de Paris le secours de son bras triomphant pour l'exécution des mandemens apostoliques.

Eh bien! que fit alors saint Louis? Après avoir laissé toutes ces questions religieuses se débattre dans leur sphère propre, et se résoudre à Rome en dernier ressort, il se contenta d'en appliquer la solution dans le domaine des faits temporels. Il exécuta donc la commission du pape, et de plus il renvoya de lui-même au Saint-Siége le jugement des livres qui entretenaient la fermentation des esprits : c'étaient l'*Évangile éternel* et *les Périls des derniers temps*, celui-ci de Guillaume de Saint-Amour, l'autre attribué à Jean de Parme, et propagé surtout chez les Franciscains. La condamnation de ces deux ouvrages, les ménagemens et les égards que le pape témoigna à leurs auteurs, mais surtout le bon accord du roi de France avec le Saint-Siége, terminèrent cette querelle, l'une des plus graves qui eût pu agiter l'Église.

Ces détails montrent enfin combien était profondément religieuse, au treizième siècle, la source d'où émanait le haut enseignement.

Alors furent vaincues les tendances égoïstes qui menaçaient de prévaloir dans l'université de Paris, et cette noble institution revint à l'esprit libéral et chrétien de son origine. Les différentes corporations y vécurent, comme par le passé, dans la meilleure intelligence, entretenant partout la liberté, l'émulation et le progrès, résultats naturels de leurs caractères distincts et de leurs moyens divers dirigés vers un même but. L'université, sans rien ôter à l'harmonie de son ensemble, ni rien perdre de son unité, put dès lors grandir par l'adjonction d'élémens nouveaux, et déverser sur toute la chrétienté les merveilleux produits de son accroissement continu.

Rien ne révèle mieux d'ailleurs les services rendus par l'université de Paris à la société chrétienne, que les priviléges sans nombre accordés à ses maîtres et à ses écoliers par les papes et les rois de France. Fille du pontificat et de la royauté, elle fut intimement liée aux destinées de l'Église et de l'État; elle donna une âme et un corps à leur alliance et la fit puissamment concourir aux



progrès de la civilisation. Son histoire, qui touche à tout, s'étend à la fois sur la France et sur l'Europe : c'est l'histoire même de la théologie, de la science et des lettres, prenant possession du royaume très-chrétien, et agissant par lui sur tous les élémens du monde catholique. C'est ce qui nous explique de nouveau pourquoi saint Louis se glorifiait de protéger l'université et respectait si fidèlement les priviléges qui la rendaient justiciable de l'autorité religieuse.

Maintenant il s'agit de comprendre comment cette célèbre corporation fut également favorisée par les princes qui oublièrent le plus la haute politique chrétienne du treizième siècle. Jusqu'à la fin de cette période, l'histoire de l'université témoigne à la fois de la distinction et de la libre alliance des pouvoirs spirituel et temporel. Mais au quatorzième siècle, éclate une rupture entre ces deux pouvoirs; et c'est alors que l'université de Paris sut dignement proclamer et maintenir la distinction de leur nature et de leur juridiction (1). En sauvant

(1) Philippe-le-Bel abusa en tyran qu'il était, de la déclaration où

ce principe de la société chrétienne des atteintes d'un pape imprudent, et surtout des violences d'un mauvais roi, elle contribua à conserver entre les deux puissances une sorte d'équilibre où les forces, désormais contraires de l'Église et de l'État, purent, sinon s'allier, du moins se neutraliser, et quelque temps encore donner au monde le simulacre de la paix.

Ce nouvel état, gros de divisions et de ruines, n'était qu'un vain palliatif d'une guerre toujours prête à se rallumer. Les papes avaient abandonné la ville éternelle pour Avignon; et la substitution d'une nouvelle capitale ecclésiastique annonçait aux yeux les moins clairvoyans une révolution imminente dans la constitution du moyen âge. C'est alors que tout s'affaissant dans ce majestueux édifice, l'université de Paris pa-

l'Université opposait à la conduite de Boniface VIII les décrétales des pontifes ses prédécesseurs, et entre autres d'Alexandre III, d'Innocent III, etc. Mais cet abus n'ôte rien au mérite d'une déclaration où le principe essentiel de la civilisation chrétienne, la distinction des deux pouvoirs, base de tous les rapports de l'Eglise et de l'Etat, fut établi en des circonstances si brûlantes, d'après les plus grands hommes du catholicisme. (Voir du Boulay, *Hist. Univers. Par.*, t. IV, p. 935.)

rut s'élever à la hauteur du monument, et brilla comme un troisième pouvoir entre le Saint-Siége et la royauté. Grâce aux immenses priviléges qui lui permettaient de sauvegarder le dépôt de la science chrétienne, elle acquit en autorité intellectuelle et morale tout ce que peuvent ambitionner le talent et la vertu; ascendant inespéré, dictature sans modèle ni copie, où une corporation enseignante était appelée aux conseils des rois, l'emportait souvent par l'autorité sur les parlemens, et même sur l'Église de Paris, puisque le recteur avait la préséance sur l'évêque en des circonstances nullement universitaires. Du reste, cette noble influence ne resta pas toujours pure d'ambition, surtout après que Philippe-le-Bel eut fait connaître, dans sa querelle avec Boniface VIII, le besoin qu'il avait de l'université. Cette république de clercs devint bientôt si inquiète et si jalouse de ses franchises, qu'elle en appela tour à tour à la royauté contre le Saint-Siége, et au Saint-Siége contre la royauté, selon qu'elle

voulut se fortifier contre l'un ou l'autre pouvoir.

Ainsi lorsque Clément V voulut ériger les écoles d'Orléans en université, celle de Paris, y voyant une rivale, fit déclarer par le roi qu'il n'y aurait point de professeurs de théologie; et si par hasard le prévôt royal venait à faire justice de quelque mauvais clerc étudiant, sans tenir compte de la juridiction universitaire, aussitôt un interdit, scientifique et religieux, était jeté sur la capitale; toute lecture cessait dans les facultés, tous sermons dans les églises; et recteur, maîtres, écoliers n'avaient trêve ni repos que l'offense n'eût été réparée. C'est pourquoi le prévôt de Paris, ayant osé une fois faire pendre un écolier coupable de meurtre, fut condamné à le dépendre et à le baiser; « puis convint qu'il allast en Avignon, vers le pape, pour soy faire absoudre (1). »

La force que les pouvoirs politiques retiraient de leur alliance avec des corporations aussi actives et aussi influentes sur l'opinion

(1) Du Boulay, t. III, p. 511, 516, 595.

publique, les avait déjà déterminés à s'y créer des points d'appui par la fondation de colléges nouveaux; et c'est là un des traits distinctifs du quatorzième siècle. Au treizième, c'était la sollicitude des papes qui veillait presque seule à la conservation et au développement des études. Grâce à eux, la science, croissant en autorité dans l'opinion, devint bientôt une puissance avec laquelle il fallut compter. C'est alors que les princes temporels commencèrent à la rechercher, l'achetèrent souvent à tout prix, et plusieurs fois s'en firent une arme contre l'Église. Ainsi Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, fonda en 1304 le collége de Navarre, d'où sortirent les lettrés les plus éminens de cette époque. Ainsi fut encore fondé le collége de Montaigu, où l'esprit et les dents, selon le proverbe, étaient également aigus, et où, sous l'inspiration de la famine, s'élevaient des maîtres pauvres, tous élus entre les pauvres écoliers. L'élection, du reste, était générale dans l'université, particulièrement au sein des corporations religieuses, qui l'emportèrent toujours à cet égard sur

les séculiers. Aussi les encouragemens du peuple y arrivaient de préférence; et de simples particuliers se faisaient gloire d'y établir de nouvelles bourses pour les pauvres étudians, dans les quatre facultés de philosophie et de théologie, de droit et de médecine. Les plus nobles motifs présidaient aux fondations universitaires. En 1380, Aimery, évêque de la capitale, y fondait le collége de Daimville, « parce que le Christ, « disait-il, veut que la science, répandue sur « tous les climats de l'univers, soit surtout « honorée sur terre par les chrétiens, comme « elle est par lui couronnée et glorifiée dans « le ciel (1). » Enfin, les hauts personnages de la noblesse voyaient à leur tour dans la propagation des lettres, ou l'accomplissement d'un devoir, ou un moyen de popularité et d'ambition; de sorte qu'attiré par l'esprit du siècle, ému par un souffle de la science, le flot de la démocratie allait et venait partout, montant peu à peu jusqu'au niveau des classes supérieures; tandis que, par les

(1) Hist. de Paris, par Filibien, t. III, col. 506; aux preuves.

ordres mendians, il débordait sur toute l'Europe, également craint et respecté du clergé séculier, des nobles et des rois.

Tels étaient l'importance de l'élément démocratique et son accroissement par la science et les lettres, qui n'est pas une des moindres ressemblances du quatorzième siècle avec notre époque. Pour vérifier cette similitude, il n'y a, du reste, qu'à l'étudier dans les priviléges particuliers de l'université : c'est là qu'on croit retrouver l'ébauche même de ce que la nation devint cinq siècles plus tard. Ouverte à tous et ambitionnée surtout des plébéiens depuis la grande émancipation des bourgeoisies rurales et urbaines, cette corporation offrait une sorte de fusion générale, où toutes les classes de la société apportaient leur physionomie, leurs intérêts, leurs passions, et prenaient en influence une part proportionnée à leur mérite ou à leur activité.

Jamais donc, si ce n'est de nos jours, le travail de l'intelligence ne se fit une aussi large place dans la société, et n'y introduisit

plus facilement ceux qu'il avait rachetés de la servitude de la glèbe ou relevés d'une condition inférieure. Déjà, sans doute, dans les siècles précédens, on avait appris la valeur qu'il pouvait donner à l'homme, et tout le monde chrétien savait que le fils d'un charpentier avait pris le nom de Grégoire VIII; mais ce qu'il ignorait encore, c'était jusqu'à quel point ce travail intellectuel serait mis à la portée des classes inférieures, et rendu accessible aux enfans du peuple. *Allez et enseignez toutes les nations*, avait dit le Christ; et toutes les corporations ecclésiastiques avaient nécessairement compris et pratiqué cette pensée d'enseignement général. Mais les corporations formant l'université de Paris, sous le patronage du Saint-Siége, avaient devancé toutes les autres dans cet accroissement et cette diffusion des lumières chrétiennes. Là fut la force de cette institution, comme sa gloire dans le rôle médiateur qu'elle remplit un jour entre le pouvoir politique et le u voir religieux.

Comme cette médiation doit occuper une place étendue dans notre travail, il convient,

pour en faire sentir la portée, de montrer ici la profondeur du mal dont elle sera le remède. Il s'agit de rappeler à cet effet comment la papauté, vaincue et façonnée par Philippe-le-Bel, livra à une féodalité recrudescente la disposition la plus arbitraire des bénéfices ecclésiastiques, et, accélérant l'anarchie politique par la désorganisation religieuse, tour à tour esclave et tyran dans l'Église, enfanta le schisme et devint la source de nos plus grandes calamités. On sait d'abord que la papauté d'Avignon sortit du plus grand scandale qui eût encore été donné à la chrétienté. Brisant l'antique alliance du Saint-Siége et du royaume très-chrétien, monarque et pontife avaient ébranlé, comme à l'envi, la grande unité catholique du moyen âge, compromis tout-à-coup le travail de la pensée chrétienne, et fait craindre un instant la ruine universelle de la maison de Dieu.

L'évêque suprême, en habits pontificaux, y avait été outragé sur la face. Le Christ, comme parle Dante, y avait été souffleté dans son vicaire par un homme fleur-

delisé ; et soudain toute la société des fidèles avait tressailli d'indignation ou de frayeur. Alors commença pour les pieux travailleurs et pour leur nouveau chef, l'élu de toute la chrétienté, cette seconde captivité de Babylone qui, transférant la papauté dans Avignon, tendait à la faire déchoir du rang de pontificat européen, au simple rôle de patriarcat français. La France, fille aînée de l'Église, et jusqu'alors son bras droit, voulut devenir sa protectrice unique et obligée. Première province de la chrétienté, elle voulut en être aussi le centre religieux, et elle-même, qui devait lui offrir un jour le modèle de la centralisation politique, commençait alors à saper le principe de la centralisation de la foi, sans se douter qu'elle préparait le fédéralisme religieux dont elle serait bientôt la première victime.

La papauté, mise en tutelle dans Avignon, fut, en effet, bien loin de rapporter les avantages qui avaient paru séduire les hommes d'État. Au lieu de simplifier les rapports de la France avec le Saint-Siége, elle les compliqua avec une effrayante rapidité. La simo-

nie et la corruption des mœurs pénétrèrent partout comme avant la réforme de Grégoire VII, et l'Église gallicane se précipita de nouveau vers les abîmes d'où ce grand pontife l'avait retirée. Quand l'Église eut enfin touché au fond du précipice, on sentit toute la funeste influence du séjour des papes à Avignon, et au début du concile de Constance, qui devait mettre fin à cette calamité, Pierre d'Ailly signala parmi ces pontifes Jean XXII et Clément VI comme les auteurs de l'abus des réserves et de toutes les charges accablantes pour l'Église, qu'avaient ignorés les papes antérieurs (1).

C'est alors qu'oubliant partout sa mission chrétienne, le royaume perdait de vue l'Orient, et avec lui ses véritables intérêts maritimes et commerciaux. Supplanté dans la carrière des croisades, il voyait passer à d'autres nations la plus belle part de ses richesses et de sa vieille renommée, et pour comble de revers, il se sentait frappé coup

(1) Qui quidem præcedentes summi pontifices talia non præsumpserunt facere aut excogitare. *Opera Gersonii*, t. II, col. 892.

sur coup à l'intérieur par les désastres de Crécy et de Poitiers, et par les révolutions de Paris durant la captivité du roi Jean.

Cependant la France, réorganisée par Charles V, constitua bientôt un gouvernement suffisamment fort et national. L'influence de la bourgeoisie, qui avait sauvé Paris des mains de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, y contre-balança le pouvoir de la noblesse; et la trêve de 1375, ménagée par le pape Grégoire XI, entre l'Angleterre et la France, vengea au dehors cette dernière des humiliations des règnes précédens. Mais cette harmonie fut de courte durée, brisée par Charles V lui-même dans un de ces momens où les hommes qui ont long-temps réussi dans leurs desseins ne croient plus qu'à l'habileté ou à la force.

Grégoire XI, voulant en finir avec les abus qu'engendrait la résidence ou plutôt la captivité des papes en France, avait courageusement transporté le Saint-Siége à Rome. Une condition essentielle, le temps, pouvait seule compléter cette restauration. Mais ce vertueux pontife y mourut quelques mois

après, en 1377, au milieu de craintes trop fondées sur la prochaine désolation de l'Église. Le mauvais génie de Philippe-le-Bel veillait, en effet, à la cour du roi très-chrétien, et aussitôt après l'élection d'Urbain VI, faite à Rome en 1378, il opposa au nouveau pape l'élu des cardinaux mécontens; ce fut le cardinal de Genève qui vint résider dans Avignon, sous le nom de Clément VII. Des motifs politiques avaient si bien déterminé le choix de ce dernier, que la papauté avait d'abord été offerte à Charles V lui-même, qui était veuf, mais qui la refusa ; tout ce que désirait, en effet, ce prince, c'était d'avoir, par un pape à sa discrétion, la disposition des bénéfices de l'Église gallicane. De cette complication de causes temporelles et religieuses naquit alors le grand schisme d'Occident avec ses innombrables et désolantes calamités : toutes les plaies de la papauté mises à nu et envenimées par les querelles des antipapes; le principe de l'unité chrétienne devenu la source de toutes les divisions de l'Église ; ses destinées immortelles, quarante années durant sous une menace de

mort, et, dans l'attente chaque jour plus vaine du salut commun, le doute gagnant tous les esprits, l'indifférence les cœurs les plus généreux, le désespoir les âmes les plus fortes et les plus saintes. Ici, les vérités de l'Évangile, le monde futur, les peines de l'enfer traitées de fables puériles par une incrédulité grossière; là, tous les signes avant-coureurs de la fin du monde, la venue de l'Antechrist, l'approche du jugement dernier prêché avec une aveugle conviction par un mysticisme en délire; et partout la licence redoublant sa joie de la frayeur universelle, le crime augmentant ses jouissances de toutes les douleurs publiques. Mêlée confuse, où l'on croit entendre à la fois les lamentations des Pères de la Thébaïde et la bruyante orgie des réprouvés; et où, pour dernière calamité, d'indignes successeurs de saint Pierre, obstinés vieillards, se chargent de mutuels anathèmes, et fatiguent le monde de l'orgueil de leurs prétentions rivales ou du scandale de leur vie!

Comment une telle désorganisation religieuse et sociale n'aurait-elle pas réagi sur

le sort politique de la France, elle qui était le principal auteur de tant de maux? Aussi les Anglais, la traitant de schismatique, purent-ils l'envahir, la saccager impunément, isolée qu'elle était de l'Europe entière. C'est ainsi qu'à l'instigation de ses frères, Charles V, ayant divisé la chrétienté dont il aurait dû se montrer le premier défenseur, voulut remettre en tutelle, dans Avignon, le chef de l'Église universelle, et perdit tout pour avoir voulu tout gagner. Ce roi, si bien surnommé le Sage à tous autres égards, était loin sans doute d'avoir prévu le désastreux enchaînement de ces calamités, et c'est ce qui excuse en partie sa conduite. De leur côté, les contemporains ne purent guère mieux se rendre compte de tant de malheurs publics; mais, sans en voir l'origine aussi bien que nous, ils y sentirent pourtant la peine du schisme, et cela nous suffit pour avoir la clef de cet affreux mystère (1).

(1) L'influence du schisme est par momens assez bien appréciée dans l'*Histoire de France* de M. Michelet; mais cet auteur n'en parle jamais qu'en courant, au lieu d'y insister comme sur une influence continue, source inépuisable de calamités.

« On croyait généralement que la maison de France était frappée

C'est maintenant le côté politique de ce tableau qu'il faut mettre sous les yeux du lecteur, pour lui donner un ensemble complet de l'époque qui nous occupe, et n'y point revenir nous-mêmes avec trop de détail dans le développement d'un sujet essentiellement moral et religieux.

Aussitôt le schisme déclaré, ainsi que nous l'avons vu, tous les pouvoirs temporels de l'Europe, d'après leurs intérêts, leurs sympathies ou leur conviction, s'étaient groupés autour de l'un ou l'autre pontife. La Navarre, la Castille et l'Écosse, qui suivaient l'impul-

pour avoir mis la guerre et le schisme dans le monde chrétien. Donc la paix était le remède; paix de l'Eglise entre Rome et Avignon, par la cession des deux papes; paix de la chrétienté entre la France et l'Angleterre par un bon traité entre les deux rois, par une belle croisade contre le Turc; c'était le vœu de tout le monde. C'était ce que disaient tout haut les sermons des prédicateurs, les harangues de l'Université; tout bas les pleurs et les prières de tant de misérables. » (T. IV, p. 70.)

M. Michelet ajoute plus bas :

« L'Angleterre avait reproché à la France pendant un siècle, d'exploiter l'Eglise, de détourner les biens ecclésiastiques à des usages profanes; elle s'était chargée de mettre fin à un tel scandale, l'Eglise et la royauté anglaise s'étaient unies pour cette œuvre, et elles avaient en effet écrasé la France. » (T. IV, p. 399.)

Il nous montre enfin le sang des *français schismatiques* scellant les fondemens de la puissance anglaise, etc. Mais toutes ces réflexions sur le schisme ne le présentent jamais que sous forme de détails, alors qu'il eût été nécessaire de le montrer comme fait dominateur de l'histoire contemporaine.

sion de la France, reconnurent à son exemple le pape d'Avignon; mais, en haine de ce dernier, l'Arragon, le Portugal, la Flandre et l'Angleterre se réunirent à l'Allemagne, à la Hongrie et à l'Italie, dans le parti d'Urbain VI. Dès lors, celui-ci devint un centre d'hostilité et d'opposition à tous les projets de Charles V; et quant à ce prince, isolé des puissances qu'il lui importait le plus d'avoir pour amies, signalé à l'Europe comme fauteur du schisme, il songeait sans doute à se fortifier chez lui de tout ce qu'il enlevait d'autorité au pouvoir central de l'Église. Au lieu de chercher sa force dans les intérêts généraux de la chrétienté, qu'avait dirigée la civilisation française, et à la tête de laquelle il aurait été facile de rétablir son influence politique, il croyait pouvoir se suffire à lui-même et sacrifier impunément la chose vraiment publique et chrétienne à un intérêt national et privé. Mais ses calculs peu généreux furent loin de lui profiter, même dans son propre royaume. Les provinces du Nord, que tant de liens de commerce unissaient déjà à l'Angleterre, désap-

prouvèrent sa conduite religieuse au sujet du schisme, et protestèrent contre l'obédience de Clément VII. D'un autre côté, la Bretagne, après tant de sacrifices et d'héroïsme pour chasser les Anglais, abandonna soudain la cause de la France, et se livra d'elle-même à l'armée conduite par le frère de Richard II.

Tels furent les résultats immédiats d'une politique imprévoyante par son égoïsme, et qui, loin de chercher sa force dans les intérêts généraux de la chrétienté, crut pouvoir les sacrifier impunément à un simple intérêt d'unité monarchique. Charles V, du reste, avant de mourir, avait espéré tout regagner avec de l'or, mais il se trompait encore; car les dix-sept millions qu'il avait amassés, malgré les misères publiques, et tenait cachés dans les murs de Vincennes, ne devaient point profiter à son successeur.

Le règne de Charles VI, inauguré par le pillage général du trésor public et des économies de Charles-le-Sage, nous introduit enfin sur le théâtre des événemens propres à notre sujet. Cette scandaleuse curée avait eu pour acteurs les ducs d'Anjou, de Berri et de

Bourgogne, frères du défunt roi et oncles du nouveau. L'aîné de ces princes, Louis d'Anjou, avait en outre besoin d'une armée pour soutenir son droit au trône de Naples, auquel l'avait appelé l'adoption de la reine Jeanne. C'est alors que, pour avoir de l'argent, il s'adressa à son protégé, le pape d'Avignon; et Clément VII de lui en fournir aussitôt par des décimes qu'il lui accordait sur le clergé de France. Ainsi les biens ecclésiastiques, cette immense richesse territoriale, dont les fruits revenaient auparavant aux classes laborieuses et commerçantes, devinrent la proie des hommes d'armes.

Cependant le jeune monarque rêvait alors des exploits plus chevaleresques; il avait nommé Olivier Clisson connétable de France, conformément aux dernières volontés de son père; et, bientôt après, l'expulsion de son allié, le comte de Flandre, chassé par les Gantois, lui fournit l'occasion qu'il cherchait de se signaler. Malheureusement la victoire de Roosebeke (1382), dont la flatterie lui attribua le principal mérite, le livra aux joies immodérées d'une vanité précoce, et ce ne

fut pas une des moindres causes qui développèrent la faiblesse naturelle de son esprit. La révolte des *Maillotins*, qui s'était trop hâtée par l'espoir du triomphe des Flamands, fut écrasée au retour par la chevauchée des nobles seigneurs; la fière commune de Paris fut désarmée, son échevinage aboli, ses portes de ville abattues, et la charge du prévôt des marchands, cette puissante et libre personnification de la bourgeoisie au moyen âge, fut réunie aux fonctions du prévôt royal.

Cependant les Flamands avaient bien vite oublié leur défaite devant les intérêts permanens de leur commerce, qui les rattachaient aux Anglais. Ils avaient donc appelé ces auxiliaires, ce qui nécessita une nouvelle expédition française pour les chasser des places dont ils s'étaient emparés. En 1386, le duc de Bourgogne essaya quelque chose de mieux : on réunit une flotte de douze cents quatre-vingt-sept vaisseaux, dont on aurait pu faire, dit Froissard, *un pont de Calais à Douvres*. Il n'y avait qu'à passer; mais les retards affectés du duc de Berri obligèrent d'attendre jusqu'à l'hiver, et avec la mau-

vaise saison vinrent les Anglais qui brûlèrent ou prirent tout. Pendant ce temps-là, le duc de Berri faisait peut-être pire à l'intérieur que l'ennemi au dehors. Gouverneur du Languedoc, il souleva contre lui un cri de réprobation. Charles VI fut obligé de faire droit à une plainte universelle; et Jean de Bétizac, l'instrument criminel des plus affreuses concussions, accusé de magie, fut brûlé vif sous ses yeux. Cet exemple, du reste, n'empêcha pas le faible monarque de vendre, trois ans après, à son oncle, le gouvernement de la même province.

Une affaire plus grave, l'assassinat commis sur le brave Clisson, à l'instigation du duc de Bretagne, fut le signal d'une expédition contre ce dernier. Il s'agissait de venger un outrage direct fait à la royauté, dans la personne de son connétable. D'ailleurs, le duc de Bretagne avec ses vassaux était devenu, comme la bourgeoisie flamande, l'allié naturel de l'Angleterre. A l'aide de ces deux auxiliaires, cette puissance, maîtresse de Calais, nous tenait en échec d'un bout à l'autre de nos côtes septentrionales.

Mais qu'importait l'honneur et la sûreté de la couronne aux oncles de Charles VI, et même à son frère, le duc d'Orléans? Un vassal rebelle n'avait pas lieu de les étonner, et ils se montrèrent presque ses complices, suivant avec toutes les marques de l'indifférence et du dédain, le roi qui marchait presque seul à la tête de l'armée : c'est alors qu'une étrange apparition, au milieu d'une forêt et par un soleil brûlant, jointe à la crainte d'être trahi par les siens, fit tout-à-coup tomber ce prince dans un accès de fureur et de délire. On sait comment, revenu en santé, et prenant part à une ignoble mascarade sous le déguisement d'un satyre, il fut sur le point d'être enveloppé par les flammes. Cet accident le fit retomber dans une démence, qui ne le quitta plus qu'à de rares intervalles : triste et fidèle image de la monarchie où l'esprit chrétien s'était éclipsé.

Au dehors pourtant, une chance inespérée se présenta. Richard II, en Angleterre, avait besoin d'appui contre les mécontens de son royaume ; il convint avec la France d'une trêve qui devait durer jusqu'en 1426, et il

épousa Isabelle, fille de Charles. La noblesse profitant aussitôt de la paix, s'élança vers de lointaines aventures. Mais la licence et le luxe le plus insensé l'accompagnèrent dans sa croisade contre Bajazet, et la défaite ou plutôt le massacre général de Nicopolis, fut la récompense de toutes ses folies.

Pour comble de revers, une révolution éclata en Angleterre, dont le contre-coup devait consommer tous les malheurs de la France. Richard II fut détrôné, et avec la maison de Lancastre se réveilla le cruel génie, qui devait alimenter toutes nos discordes civiles. On eût dit cette fois l'exécuteur des hautes œuvres de la Providence. Cette mission vengeresse devenait d'ailleurs d'autant plus facile que les ducs d'Orléans et de Bourgogne, s'arrachant déjà tour à tour la direction des affaires publiques donnaient à toutes les autres familles princières et féodales le signal de les imiter. Alors se combla la mesure des fautes et des crimes politiques qui devaient se déverser en déluge de sang sur la France. L'animosité des partis était près d'éclater, lorsque la haine personnelle

des chefs donna à la rupture décisive un caractère digne de cette époque. En 1407, le duc d'Orléans fut assassiné dans l'ombre, sous les yeux du duc de Bourgogne. Le meurtrier, après avoir assisté aux funérailles de sa victime, avoua son crime avec insolence, et le fit même glorifier comme une œuvre méritoire. Ce scandale achevant de troubler la conscience publique, des pensées de mort et de vengeance parcoururent aussitôt tout le royaume. Rien ne pouvait mieux s'accorder avec les projets du roi d'Angleterre. Henri V débarque en Normandie, et la guerre étrangère, dirigée avec une habileté infernale, devient le fléau de Dieu sur notre malheureuse patrie.

Eh bien! c'est encore alors que les contemporains appellent notre attention sur la source véritable de tant de maux. Ainsi, Pierre Salmon, secrétaire et familier de Charles VI, dès le début de l'ouvrage qu'il composa (1) pour ce prince, et lui présenta

(1) Voir *les demandes faites par le roi Charles VI touchant son état et le gouvernement de sa personne avec les réponses de Pierre Salmon, son secrétaire et familier*, publiées par feu M. Crapelet, imprimeur. Paris, 1833, p. 16.

en 1409, nous signale le schisme comme la cause de toutes les calamités accumulées sur la France, et il a la franchise de mettre dans la bouche de Charles VI l'aveu que le roi de France a manqué lui-même à sa mission dans cette crise douloureuse, où il n'a point imité plusieurs de ses prédécesseurs, « et par espécial les bons roys saint Loys et saint Charlemaigne. »

« A parler proprement, lui fait-il dire, nous n'avons pas bien entendu ne démonstré par notre gouvernement,... par quelle vertu et grâce nous sommes en telle haultesse et en telle puissance, en si grant gloire et telle majesté comme d'estre nommé par toute chrétienté roi de France, et renommé le roi chrétien : par quoy il s'ensuit que l'Église et la foy chrétienne nous devons garder et deffendre. Mais en ce cas, nous n'avons pas deument exercé nostre office ne exposé notre personne ; veu les grandes divisions et le très douloureux scisme, qui, tout le temps de nostre règne a esté en l'Église de Dieu, par quoy toute chrétienté a esté et encore est à présent en grande perplécité, dont

plusieurs grands inconvéniens s'en sont ensuivy entre les chrétiens, et par espécial en nostre personne et en nostre royaume; tant par les grandes tribulations, divisions, guerres, mortalités, et mauvaises fortunes qui y sont survenues et habondées de jour en jour, comme aussy par les victoires que ont eu, le temps durant, les infidèles sur les gens de nostre dit royaume. »

Le massacre de nos chevaliers à la bataille de Nicopolis, mais surtout les résultats du schisme, telles étaient donc les causes qui, dans l'opinion des contemporains, entraînaient la décadence du royaume. Dès lors, penchée vers sa ruine, la France laisse partout choir avec sa fortune les garanties de son avenir; perdue de plus en plus dans les périls d'une lutte acharnée, elle est mise au pillage par sa vaillante noblesse, trahie de tous côtés, vendue par ses propres enfans. Mais pour justement apprécier cette époque, il faut aussi tenir compte du funeste héritage des règnes précédens. Le règne de Charles VI fut la recrudescence de toutes les calamités antérieures, et il importe de le rattacher à

son point de départ pour comprendre quel esprit de division et de mort plane sur cet affreux chaos.

Ici donc les familles puissantes de Foix et d'Armagnac, avec leurs nombreux alliés, et tous les clans pyrénéens, arborent au gré de leur rapacité, la bannière nationale ou celle de l'Angleterre. Ne se livrant jamais qu'au plus offrant, elles s'appuient tour à tour sur la Guienne et sur le Languedoc, et décident de la guerre dans les provinces du Midi. Dans le Nord, et au centre de la monarchie, c'étaient des trahisons encore plus odieuses! Les partis d'Orléans et de Bourgogne, aux prises tour à tour avec les communes flamandes, ou avec la révolte des Maillotins, agitent en sens contraire le sort de la royauté. Donnant la main, tantôt au duché de Bretagne, tantôt aux fiefs des provinces septentrionales, ils rivalisent de violence pour s'arracher l'autre bout des difficultés, et en compliquent à l'envi la solution. Autour de ces grandes rivalités s'en groupaient mille autres suscitées par les intérêts ou les prétentions de race, de caste et de famille.

Ainsi, toute la noblesse se jouait comme à plaisir du sort du peuple, tandis que chez les princes du sang c'était à qui s'inquiéterait le moins du droit de succession au trône.

Cependant, Dieu ne tarda pas à faire justice de tant de folies et d'iniquités humaines. L'autorité de nos rois était impuissante; leurs lois constataient partout le mal, mais ne portaient remède nulle part; et c'est en vain que leurs ordonnances avaient permis à tout paysan de courir sus aux hommes d'armes, et de tuer même les princes du sang qui viendraient les dépouiller. De plus sanglantes immolations étaient devenues nécessaires, et la Providence y pourvut. La noblesse devint son propre bourreau; elle s'immola aveuglément à la vengeance méritée de ses pernicieuses discordes; et Crécy, Poitiers, Azincourt, furent les champs expiatoires où le pauvre peuple vit passer la justice de Dieu.

Il ne manquait plus qu'une dernière chute à la France pour toucher au fond de l'abîme, et ce fut un nouveau crime qui l'y précipita. Le dauphin Charles s'était couvert du sang du duc de Bourgogne au pont de Montereau.

Perdu dans l'opinion du peuple, il dut à la haine d'une mère dénaturée d'être également sacrifié par son propre père. C'est alors qu'involontaire complice des factions qui appelaient l'étranger dans ce royaume, Charles VI dépassa leurs projets parricides, en déshéritant son propre fils, en livrant lui-même à l'Angleterre la couronne de ses aïeux. En de telles complications, ne demandons pas à ce règne si triste dans nos annales, un de ces drames révolutionnaires, croissant d'émotion avec leur formidable unité, une de ces crises de développement où la fièvre donne à l'âme un ressort prodigieux, et porte au comble l'exaltation de l'orgueil humain. Pour de tels phénomènes, il faudrait un grand peuple, se levant comme un seul homme, le fer à la main, dans la suprême question d'être ou de n'être pas; mais la société qui nous occupe se débat en des périls moins tragiques et moins enivrans; embarrassée de mille entraves, elle est jetée sur la double voie du schisme et de la guerre civile. Tourmentée long-temps par des questions complexes, elle s'épuise à les résoudre

avec des demi-mesures contradictoires, et tombe enfin de défaillance sans noblesse comme sans espoir.

Considéré au point de vue plus général des grands intérêts de la république chrétienne, c'est encore le monde politique et religieux du moyen âge qui croule et s'affaisse dans l'Église et dans l'État. Le géant théocratique et féodal chancelle et trébuche par la marche inégale des idées et des faits, et sa robuste constitution succombe à la lutte intérieure de l'intelligence chrétienne, aux prises avec une recrudescence inouïe de vieilles mœurs païennes, et de brutalités renouvelées des premiers temps barbares.

Telle fut la société au milieu de laquelle nous allons bientôt étudier le docte et pieux Gerson, sujet de cet ouvrage. Deux mots la résument tout entière : elle avait vu s'ébranler jusque dans ses fondemens les institutions qui avaient fait la force et la gloire des époques précédentes ; et quand elle en releva les ruines, rien de neuf n'y avait encore été substitué.

Pourtant le spectacle de la restauration de

l'Église par le concile de Constance, et de l'affranchissement de la France par la mission de Jeanne d'Arc, saisit par des émotions inattendues, on renaît à la vie et à l'espérance. Ainsi, quand la tyrannie et l'impiété des princes descendans de saint Louis eut fait passer leur couronne à une famille étrangère, quand l'Angleterre eut fini son rôle de bourreau sur une noblesse coupable, et que l'expiation fut consommée, souvent au prix du sang le plus pur de la nation innocente, le royaume très chrétien sembla ressusciter comme le Christ après sa Passion.

Après le châtiment de la justice éternelle, après des épreuves et des douleurs inouïes, au milieu desquelles fut composé le livre sublime de l'Imitation, la main de Dieu revint avec amour et miséricorde sur notre patrie désespérée, le pauvre peuple se prit alors à réfléchir. Il pria et veilla sous les armes, et tout-à-coup, à défaut d'anciens preux, il s'arma lui-même chevalier. La vieille chevalerie ressuscita avec la pucelle d'Orléans, et retrouva en elle son enthousiasme primitif, tempéré et fortifié tout à la fois par le

bon sens plébéien. La fille de Domremy réveilla toutes les pensées de sacrifices et de dévouement, que l'excès des souffrances avait assoupies dans les cœurs les plus généreux, et après un siècle de douloureuses divisions entre l'Église et l'État, elle apparut comme la glorieuse personnification de toutes les vertus patriotiques et religieuses.

Mais Jeanne d'Arc fut autant le présage de la patrie moderne que l'image de l'ancienne chevalerie. La renommée lui attribua la découverte de *Joyeuse*, la redoutable épée de Charlemagne, et c'est avec l'épée du grand empereur, que l'imagination lui vit déployer la vive et simple allure de l'héroïsme populaire. C'est pourquoi, son dévouement devance, d'un côté, celui des soldats de la révolution de 89, volant, sans regarder aucun péril, à la défense de la patrie; comme, de l'autre, il rappelle la mission des premiers barons chrétiens, toujours alertes à la défense de leur sainte mère l'Église, ou à la délivrance du Saint-Sépulcre.

C'est ainsi qu'après l'épouvantable confu-

sion du grand schisme, la France, en reprenant conscience d'elle-même et de ses véritables destinées, se rattachait aux premiers souvenirs des croisades. A cette même époque, les peuples de la péninsule espagnole s'essayaient déjà sur le grand Océan atlantique, et allaient s'élancer dans la carrière des croisades maritimes qui devaient amener la découverte du Nouveau-Monde et le passage du cap de Bonne-Espérance. L'esprit des guerres saintes animait également les populations de la Flandre et de l'Angleterre, qui, par leurs relations avec les républiques marchandes d'Italie, participaient d'ailleurs aux immenses bénéfices du commerce d'Orient. La pensée des croisades était, en un mot, l'espérance de tous les grands cœurs. « Ah! si Dieu m'avait laissé vivre mon âge, disait à son lit de mort le vainqueur anglais, le jeune Henri V, c'est moi qui aurais conquis la Terre-Sainte! »

« Si j'étais libre, aurait pu répondre alors le pauvre peuple de France, c'est moi-même qui accomplirais cette tâche. » Et dans les regrets de son impuissance et de sa captivité,

dans cette passion vague et obscure, mais prophétique, qui l'avait ébranlé tant de fois au nom du Christ, il demandait les garanties de son avenir à un passé libérateur; et il se prenait à rêver de Charlemagne et des croisades, comme il se souvient aujourd'hui de l'immortelle expédition d'Égypte ou parle des questions d'Alger et d'Orient. Du reste, toutes les âmes élevées se préoccupaient de ces nobles réminiscences; et Christine de Pisan s'en fit l'interprète dans un poëme contemporain sur les triomphes de Jeanne d'Arc. Écoutons ici le poëte parlant de son héroïne dans les strophes suivantes, dont le langage est un peu rajeuni.

En chrétienté et en l'Eglise
Sera par elle mis concorde;
Les mécréans dont on devise
Détruira : Car ainsi l'accorde
Prophétie qui l'a prédit (1);

(1) Entre autres prophéties de ce genre reproduites dans les manuscrits contemporains, nous citerons la suivante, extraite d'un manuscrit du XV[e] siècle, de la Bibliothèque royale de Bruxelles, par M. le baron de Reiffenberg :

« An de la création dou monde et del incarnation nostre seigneur ou vij[e] ayege venrat I roy de France qui arat nom Carle qui est tres bials, grans et biens tailliés et sera le denrain roy et tenrat l'empire de Rome et dirat que c'est de son droit : puis venrat en Jhérusalem et mettrat sa jus couronne et son empire au mont d'Olivier, et adonc

Et n'aura point miséricorde
De Dieu, qui la foi-Dieu traït.

Des Sarrasins fera escart
En conquérant la sainte terre;
Là menera Charles, que Dieu gard!
Avant qu'il moure, il fera telle erre (voyage).
C'est lui qui la doit conquérir;
Mais elle y doit finir sa vie,
L'une et l'autre gloire acquérir,
Et sera sa mission remplie!

Voilà donc pourquoi Jeanne d'Arc apparut aux contemporains comme l'héritière des anciennes traditions chevaleresques, comme le génie même des croisades, prêt à se mettre au service de l'Église. Mais ce n'est pas tout; elle voulut frapper à son tour l'hydre du schisme, et l'empêcher de renaître. C'est dans ce but qu'elle écrivit au comte d'Armagnac, dernier soutien d'un obscur anti-pape, et s'efforça de lui faire reconnaître Martin V, élu dans le concile de Constance, unique et légitime successeur de saint Pierre.

Ainsi, la fin du grand schisme et la re-

serat si bon marchiet de toutes cozes qu'on arat I stied de bloid pour I denier, un aime de vin dou meilleur pour I denier, I aime d'olle pour I denier. » (Voir t. X, nº 8 des Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles.)

naissance des guerres saintes devaient signaler la nouvelle marche ascendante, d'où le catholicisme pourrait mesurer maintenant la profondeur de sa dernière chute, et la solution de continuité désormais établie entre les temps modernes et les beaux siècles du moyen âge. Une France nouvelle allait aussi surgir, séparée de l'ancienne par l'abîme infranchissable qu'avait creusé la chute du monde féodal. L'unité hiérarchique des fiefs y avait été brisée sans retour, et la souveraineté directe se substituant peu à peu à la vieille autorité du suzerain, y devait poser le principe d'une nationalité plus compacte et plus homogène, le germe d'un état social plus savant et plus régulier.

Tel est le tableau que nous présente à son tour la résurrection de la France, et qu'il faut avoir également sous les yeux pour comprendre celui de l'agonie et de la mort nationale, et saisir les rapports de notre sujet avec ce qui le précède et ce qui le suit, comme avec tous les faits contemporains.

C'est dans la mêlée de cette époque transitoire, où la patrie, personnifiée par Jeanne

d'Arc, doit passer de l'épreuve à la récompense, et du martyre à l'apothéose; c'est dans les incidens sans nombre de cette crise suprême où la politique subit dans son germe une complète transformation et où la société religieuse ne se releva que meurtrie et chargée de mille entraves par le pouvoir temporel, que nous allons étudier maintenant la vie de Gerson. Tâche difficile et délicate qui sollicite autant l'indulgence du lecteur, qu'elle a réclamé de notre part de recherches à la fois libres et patientes.

Et d'abord, laissant aux maîtres de la science théologique tout ce qui dans notre sujet tient exclusivement à la foi, nous n'envisagerons que la face humaine de toutes ces révolutions religieuses et politiques. C'est par ce côté que personne ne peut méconnaître, que nous pourrons les rendre plus accessibles à l'intelligence de tous, et y recueillir ces leçons morales, dont le privilége est d'être à la portée des esprits les plus simples comme des plus élevés, et qui devraient toujours être le premier fruit des études historiques.

D'un autre côté, si le secret de tant de révolutions est difficile à pénétrer, si le spectacle de leurs ruines est imposant à décrire, quoi de plus propice à l'entière vérité de notre sujet, que les angoisses d'une longue agonie sociale? C'est lorsque la société se dissout et s'abandonne elle-même, qu'il est facile d'étudier l'homme réel, trop souvent déguisé par les événemens extérieurs. En proie à mille incertitudes, dont chacune est pire qu'un malheur certain, l'individu montre enfin ce qu'il est, grâce à cette suprême épreuve où tout lui fait défaut, si ce n'est la force qui réside en lui-même, où tout s'abaisse à son entour pour ne laisser debout que la véritable grandeur. Eh bien! c'est dans ce moment fatal à toute réputation usurpée, que Gerson se placera à une hauteur inattendue où sa noble figure reluira plus belle de toute la pureté de son âme, de toute la sérénité de son génie.

A ceux donc de nos lecteurs qui n'auraient point déjà une première idée de sa vie, pour les encourager à connaître une si noble exis-

tence et à lui consacrer leur talent d'écrivains, nous rappellerions ce que Gerson disait de l'histoire de saint Louis, et nous les prierions d'appliquer à Gerson lui-même et au trop long oubli dont il a été victime, ses propres paroles sur la France catholique et chevaleresque, sur le royaume très chrétien presque aussi oublié dès la fin du quatorzième siècle, qu'il l'a été depuis au dix-huitième siècle ou de nos jours.

« Lorsque saint Remi, notre archevêque « de Reims, baptisait Clovis avec le chrême « miraculeux, il lui prédit que le royaume « de France serait stable et glorieux, tant « que ses monarques persisteraient dans la « confession de la foi, comme ils l'ont fait. « Où y a-t-il eu, en effet, un zèle de la foi « pareil, autant de promptitude à la défen« dre, et une poursuite plus ardente des hé« rétiques? Nulle part comme en France, ne « fut plus vraie, plus sincère confession de « la foi; et pour l'exalter, a-t-on jamais vu « d'autres souverains entreprendre autant « de guerres contre les infidèles, de ces

« guerres, dis-je, les plus saintes et les « plus justes, où il était heureux de mou- « rir et glorieux de triompher? *In qui- « bus mori beatum erat, et triumphare glo- « riosum.*

« Et plût à Dieu, s'écrie alors Gerson, qu'à « la hauteur de ces vertus éminentes de nos « rois, se fût élevée l'éloquence de nos écri- « vains! La France, à coup sûr, bien qu'a- « bondamment accrue et illustrée par la fa- « veur divine, en eût brillé d'un éclat plus « vif et en quelque sorte plus immortel au- « près de tous, et surtout de la postérité. « Nous aurions en outre des héros à préférer « ou à opposer à ceux de la Grèce et de l'Ita- « lie. Nous les aurions également pour re- « pousser les provocations jalouses et les « outrages des rivaux de la France. Enfin, « nous ne serions plus obligé d'aller deman- « der à l'étranger les modèles insignes des « vertus; car les nôtres seraient là, sous nos « yeux, et innombrables; car l'éclatante « renommée de nos grands hommes ne se « serait point éteinte dans l'oubli; et faute « d'avoir été confiée aux lettres, le souvenir

« de tant et si mémorables exploits n'aurait « pas été consumé par le temps (1)! »

Regrets trop fondés du véritable patriotisme! langage que devrait répéter aujourd'hui tout bon citoyen, magnifiques paroles et si pleines de vérité, qu'elles semblent écrites d'hier, adressées même au parlement, pour qu'il nous laisse librement réhabiliter le culte des aïeux, étudier de préférence les gloires de la patrie, et fonder enfin une instruction chrétienne et nationale à l'encontre des admirateurs exclusifs de l'antiquité.

(1) *Opera Gersonii*, t. III, col. 1466. Collatio in festo Beati Ludovici.

JEAN GERSON,

CHANCELIER

DE NOTRE-DAME ET DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de Jean Charlier de Gerson. — Son éducation de famille. — Son entrée au collége royal de Navarre. — Importance de ce collége dans l'Université de Paris. — Gerson y rencontre ceux qui doivent devenir les plus célèbres de ses contemporains. — Caractère encyclopédique de l'instruction universitaire. — La science et la chevalerie, double support de la société chrétienne. — Conduite de Gerson envers les siens. — Gerson professeur. — L'enseignement considéré comme préparation à la connaissance du cœur humain et au maniement des grandes affaires.

Jean Charlier, de Gerson, ainsi nommé du lieu de sa naissance, situé près de Rhétel, dans le diocèse de Reims, naquit le 14 décembre 1363. Son père s'appelait Arnoul Charlier; mais, d'après l'usage des lettrés contemporains, le fils échangea plus tard son nom patronymique trop obscur

contre celui du modeste village qu'il devait illustrer. Tout ce qu'on peut affirmer de ses parens, c'est qu'ils étaient honnêtes, et que l'aisance, s'ils en eurent, ne put être chez eux que le fruit du travail et de la bonne conduite; mais ce qu'ils avaient lieu de préférer à la fortune, c'était l'amour et la crainte de Dieu alliés à toutes les vertus domestiques; c'était aussi le nombre et l'union de leurs douze enfans, qui donnaient à leur famille un aspect vraiment patriarcal.

Jean Gerson était l'aîné de cinq garçons et de sept filles, et ses parens avaient coutume de dire : « Quand le premier des enfans se porte bien, les autres en sont communément meilleurs. » Ils lui créèrent donc un droit d'aînesse, usage alors fréquent, même dans la bourgeoisie, et ils firent des sacrifices pour lui procurer l'éducation, dont ils pensaient que les avantages se répartiraient un jour sur tous les siens (1).

Dans cette espérance bien légitime, sa mère Elisabeth lui prodigua, comme à son premier né, les priviléges de son amour. Elle l'éleva avec cette tendresse religieuse qui a donné à l'Eglise la plupart de ses saints, et qui la fit comparer plus tard par son fils à une nouvelle sainte Monique (2). Dans sa pieuse sollicitude, elle veillait à ne lui rien accorder qu'il ne l'eût d'abord demandé lui-même à Dieu par une fervente prière. C'est ainsi

(1) Gersonii Opera, t. III, col. 745.

(2) T. III, col. 805. *Dialogues spirituels de Gerson avec ses sœurs.*

qu'elle accoutumait ses premières pensées à monter vers le ciel. En même temps elle confiait à ses jeunes mains le soin et l'honneur de distribuer aux pauvres les aumônes domestiques : pratique bien digne et de la mère chrétienne et du fils qui devait faire sa gloire ! exemple touchant d'une éducation préparée par l'amour et la foi. Aussi le jeune Gerson reproduisit-il tout entière en son âme celle de sa mère Elisabeth, renouvelant ainsi la destinée des hommes célèbres par leurs vertus, qui la plupart ont dû, après Dieu, tout ce qu'ils furent à la providence maternelle.

Quant à la culture de son intelligence, nous en ignorons les premiers détails, et nous en voyons le fruit presque aussitôt que la fleur. Appliquons-nous toutefois à suivre, dans les facultés naissantes de Gerson, le rapide développement de son génie. Voyons comment l'enfant se fit homme ; comment il passa de la vie de famille à la vie de collége, et plus tard de la condition de clerc étudiant à celle de chancelier de l'église de Notre-Dame et de l'Université de Paris.

Ce fut en 1377, dès l'âge de quatorze ans, que Gerson fut envoyé à Paris, et admis, comme boursier, au collége de Navarre, sans doute à titre de récompense de ses premiers succès dans les écoles de Reims. Il y passa quatre années parmi les élèves de la société des *Artiens*, étudiant avec eux les sept arts libéraux, c'est-à-dire la grammaire, la logique, la rhétorique, l'arithmétique,

la musique, la géométrie et l'astrologie, premiers objets d'une instruction générale, comme on la comprenait alors. C'est l'époque où il se fit appeler du nom de son petit hameau natal; et ce changement de nom ne fut point sans influence sur la direction de ses idées, ni par suite sur les événemens futurs de sa vie.

Depuis long-temps, la Légende dorée, le plus populaire des livres du moyen âge, où chaque biographie de saint commence par l'étymologie de son nom, avait habitué les esprits à chercher dans les noms propres un sens prophétique et merveilleux. L'art de la divination était, de son côté, dans sa plus grande faveur, et, grâce à lui, on demandait alors à toute chose le secret de l'avenir, à la formation des mots aussi bien qu'à la chiromancie et à l'astrologie judiciaire. Or, *Gerson* signifie, en hébreu, *voyageur, étranger sur la terre*. Gersan, ou Gerson, était encore le nom du fils aîné de Moïse; *car les patriarches se réputaient pèlerins* (1). Ce rapprochement suffit à Jean Charlier pour prendre en affection le sens philosophique et religieux de son nom adoptif. Il y vit une sorte de prophétie, se complut à la jus-

(1) Expression d'un sermon français de Gerson. (Ellies Dupin, t. III col. 1598.) — Ce n'est donc pas l'orgueil, comme l'ont prétendu les adversaires de Gerson, qui portait celui-ci à se comparer au fils aîné de Moïse, mais seulement l'habitude générale au XIV[e] siècle de chercher les secrets de la destinée humaine jusque dans le sens caché des mots.

tifier, et, comme il arrive souvent, le présage qu'il s'était fait à lui-même, devint à la fin sa destinée.

Parmi les influences qui environnèrent ses premières années, parmi les faits primitifs qui, servant de moule à la substance de sa jeune âme, lui imprimèrent une part de leur physionomie, il ne fallait donc pas oublier l'histoire de son nom. Cette empreinte, en effet, se reproduira plus tard, et nous rappellera combien les moindres circonstances de l'éducation ont souvent de puissance pour mener l'homme à son insu, tandis qu'il s'agite dans la vie.

Reçu licencié ès-arts en 1381, Gerson passa dans la société des théologiens, où il eut pour professeurs les membres les plus célèbres de l'Université; car l'un des avantages du collége fondé par Jeanne de Navarre, épouse de Philippe-le-Bel, était d'être surtout renommé par l'excellence de son enseignement.

Gerson y trouva parmi ses maîtres et ses compagnons d'étude des hommes encore inconnus au monde, mais qui devaient bientôt, comme lui, prendre une large part aux affaires politiques et religieuses de leur temps. C'étaient Clémangis, Gilles Deschamps, Laurent de Chavanges, Pierre d'Ailly, tous encore incertains de leur destinée, mais confians en eux-mêmes, pleins d'ardeur pour les progrès de la foi et de la science; la plupart aussi plébéiens, sans fortune et d'une

condition fort obscure, rachetés de la misère et de l'ignorance par le bienfait de l'Église ou de la Royauté, ennoblis par le seul travail, et appelés par leur mérite personnel aux fonctions les plus hautes et aux rôles les plus importans.

Du reste, cette origine démocratique du talent n'appartenait pas seulement au collége de Navarre; elle formait alors le caractère le plus général et presque essentiel de l'Université de Paris, véritable république des lettres, dont l'indépendance et l'autorité furent, à l'époque qui nous occupe, la sauvegarde de la France, et communiquèrent aux classes moyennes cette conscience d'elles-mêmes qui, les faisant croître en force et en dignité, devait les conduire un jour au pouvoir.

C'est au milieu des élémens de cette société d'élèves et de professeurs, l'un des phénomènes les plus curieux de notre histoire nationale, que Gerson termina les hautes études qui donnèrent de la consistance à toutes ses facultés, et les préparèrent aux travaux de l'âge mûr. Il se forma particulièrement à l'école et dans l'intimité de Pierre d'Ailly, grand-maître du collége royal de Navarre, comme lui né d'une famille obscure, parvenu depuis aux premières dignités de l'Église, et surnommé *l'aigle des docteurs de la France et le marteau des hérétiques*. Gerson fut son disciple bien-aimé, et peu d'années après devint son auxiliaire dans une discussion importante, où nous les verrons chargés l'un et l'autre d'aller plaider, à

Avignon, devant le pape Clément VII, la cause de l'Immaculée Conception de la Vierge contre les religieux Dominicains. Pierre d'Ailly s'acquitta avec un tel succès de sa mission, qu'il fut nommé au retour chancelier de l'Université, et que Charles VI fit de lui son aumônier et son confesseur. C'est depuis lors que Gerson, dont l'éloquence, remarquée à la cour pontificale, n'avait pas eu moins de retentissement à celle de France, participa au crédit de son maître, et commença à recueillir les fruits de sa protection toute paternelle. Ainsi, le nouveau chancelier se préparait un successeur dans celui qui n'était encore que son fils dans la science, mais qui ne devait pas tarder a devenir son émule de gloire, en restant toujours son ami.

Comment Gerson parvint-il à cette supériorité intellectuelle qui le plaça si promptement au niveau des plus célèbres contemporains? Voilà ce qu'il faut examiner au point de départ de sa carrière.

Durant les sept années qu'il passa dans la société des *théologiens*, il dut s'occuper d'abord des sciences naturelles, philosophiques et morales, enseignées particulièrement d'après Aristote et ses commentateurs : c'étaient la physique et la métaphysique, la médecine, l'éthique, la politique et l'économique, comprises sous le nom de connaissances humaines, et trouvant dans les *sciences divines* leur sanction et leur complément.

Celles-ci formaient le brillant couronnement de toutes les études : c'étaient le droit canon et la théologie, clefs de voûte de cette vaste instruction encyclopédique qui n'a été familière qu'aux robustes intelligences du moyen âge (1).

Gerson tenait ainsi dans sa main le faisceau de toutes les connaissances de son époque; et il ne fut étranger à aucune de celles qui semblaient exiger ou un goût particulier ou une application exclusive. La méthode des études spéciales et de la division du travail était loin d'être appliquée de son temps comme elle l'est de nos jours. L'intelligence des contemporains se restreignait difficilement à un seul objet, afin de mieux l'embrasser; et la société prêtant alors peu de secours

(1) Jacques-le-Grand, contemporain de Gerson, constate la même distinction des branches scientifiques dans la division de son *Archiloge-Sophie* en quatre livres : « Le premier livre, dit-il, parle de l'amour de *Sophie*, et des raisons qui doivent un chacun incliner à sapience amer. Le second parle des sept arts libéraux; grammaire, logique, rhétorique, arithmétique, musique, géométrie et astrologie. Le tiers livre parle des sciences appartenant à la philosophie tant naturelle que morale, lesquelles sont : physique, métaphysique, médecine, éthique, politique, iconomique. Le quart livre parle des sciences divines, à savoir, de droit canon et de théologie. » (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XV, p. 797.)

En remontant au treizième siécle, nous trouverions encore plusieurs classifications générales des connaissances humaines, entre autres celle de saint Bonaventure : *De reductione artium ad theologiam.*

Voyez enfin la légende de sainte Catherine d'Alexandrie, patronne des philosophes. Elle contient l'énumération encyclopédique de toutes les sciences mathématiques, naturelles, psycologiques, morales et politiques.

à l'individu, chacun était obligé de se suffire à lui-même et de tout connaître, pour mettre tout à profit. Cette nécessité d'être universel, désespoir des faibles et encouragement des forts, fit la supériorité des grands docteurs du moyen âge et en particulier celle de Gerson. Il n'écrivit point *ex professo* sur toutes les connaissances de son époque, mais il les embrassa toutes dans le travail intérieur de son intelligence. Il s'en forma une classification et en régla tous les rapports sur la vérité religieuse. C'est ainsi que nous le verrons maintenir toujours l'accord (1) des sciences profanes avec la théologie, et se montrer, à beaucoup d'égards, homme complet pour son époque, formé d'autant de personnages distincts qu'il avait de facultés éminentes, et pouvant suffire à plusieurs renommées.

Mais avant que nous analysions tous les rôles auxquels il se prépare, Gerson nous rappelle encore vers sa famille désormais sauvée de l'oubli. Il la protégeait de son illustration naissante; et ses succès au collége de Navarre lui donnèrent bientôt le moyen de servir utilement ses frères. Il en appela plusieurs auprès de lui, pour diriger lui-même leurs études; car il n'avait jamais oublié

(1) Entre autres opuscules qui témoignent de cet accord, voir, pour la musique, *plures tractatus de canticis*. Opera Gersonii, tom. III, col. 619. Pour l'astronomie, *Trilogium astrologiæ theologisatæ*, t. I, col. 189. Pour la médecine, *Oratio pro licenciandis in medicina*, t. IV, col. 712; etc., etc.

que la préférence de ses parens l'avait rendu comptable envers tous les siens des premiers sacrifices de sa famille. « Nos bons père et mère, dit-il lui-même dans un écrit adressé à ses sœurs, ayant exposé leurs biens et héritages communs pour me faire apprendre la sainte Ecriture, raison veut que vous participiez au profit (1). » Il sembla donc ne les avoir devancés dans la vie que pour leur en élargir la carrière. Heureux de pouvoir surveiller leur éducation, il devint leur second père, et leur rendit en amitié et en encouragemens les faveurs et la prédilection dont il avait été l'objet. Modèle de piété filiale et d'amitié fraternelle, Gerson nous révèle déjà tous les trésors d'amour cachés dans son cœur; cette tendre affection fut le charme indestructible de sa vie privée, et il dut en être bien payé de retour, car tous les siens semblèrent à l'envi marcher sur ses traces. Il vit trois de ses frères embrasser la vie monastique; et d'un autre côté, il représenta si bien à ses sœurs les avantages de la virginité, qu'il persuada à quatre d'entre elles de se faire religieuses. C'est ainsi que l'attrait du cloître, où les plébéiens, surtout au XIVe siècle, aimaient à s'affranchir de leurs dernières servitudes, réunit la famille d'Arnoul Charlier dans l'amour et la science de Dieu.

Quelle autre destinée auraient d'ailleurs choisie

(1) T. III, col. 805.

ceux qui, sortis des derniers rangs de la société, se sentaient alors meilleurs que leur condition et aspiraient à goûter les plaisirs purs de l'intelligence, de l'imagination et du cœur? Dégoûtés souvent par l'éducation d'un travail matériel et sans loisir, ils faisaient irruption dans la vie religieuse, et s'y organisaient pour prendre leur part des bienfaits de la civilisation chrétienne. Plusieurs se faisaient ainsi moines sans trop de vocation, comme on se fait aujourd'hui homme de lettres ou journaliste; et ils usaient de la prédication à tous les degrés comme nous de la presse quotidienne et de la tribune politique. C'était d'ailleurs dans les couvents que fermentait le plus d'idées nouvelles, et que la fureur des lectures passionnait le plus les esprits ardens et enthousiastes. Là encore toute main un peu intelligente était sûre d'être honorablement occupée à transcrire et enluminer des manuscrits; et la haute considération des calligraphes et des copistes, ces imprimeurs d'alors, se trouvant à la portée de tous, c'était un attrait de plus qui invitait les plébéiens à cueillir dans les cloîtres le fruit doublement séduisant de la science et de la popularité.

De là l'élément monacal accepté par l'opinion comme une puissance à mille formes et d'une incessante activité, et c'est ainsi qu'il fut classé parmi les principes essentiels, et les conditions temporelles du moyen âge, à côté du clergé séculier dont il était le complément, et en face

des communes et des fiefs qui sentaient le besoin de le respecter et de s'en faire un appui.

Tous ces élémens, bien que divers, participaient avec la même légitimité au développement des idées politiques et religieuses, mais ils formaient avant tout des classes distinctes où les individus pouvaient prendre place, selon leur choix, leur vocation ou leur naissance. Ainsi furent constituées deux sociétés profondément distinctes, l'une temporelle et l'autre spirituelle, et c'est à ce titre que le moyen âge reposait encore sur deux professions particulières répondant chacune à l'idéal qu'on pouvait se faire alors des deux faces de civilisation : *c'était la chevalerie et la science,* distinctions morales, caractérisées par l'opinion bien plus que par des priviléges et des titres positifs, mais établies, dit un écrivain de cette époque, « comme deux piliers destinés à soutenir les ordres divers des lois divines et humaines, et sans lesquels le monde ne serait plus que confusion (1). »

Ainsi la chevalerie d'un côté, et de l'autre la science que l'on nommait *clergie,* parce que le clerc ou l'homme d'église était le savant par excellence, étaient devenues la représentation idéale et la plus haute expression de l'Église et de l'État; c'étaient les deux supports de l'univers chrétien,

(1) Livre des faits du maréchal Boucicaut, *Prologue.* « Iceux deux pillers sans faille sont chevallerie et science, qui moult conviennent ensemble, etc. »



où clercs et chevaliers se consacraient exclusivement aux progrès de l'idée chrétienne, les uns dans le monde politique et matériel, les autres dans le monde intellectuel et moral.

De là les plus curieuses analogies qui faisaient de la science scolastique de cette époque la chevalerie des intelligences, comme la chevalerie était la philosophie de la vie guerroyante, la science des prouesses et des nobles faits d'armes. Tandis que la chevalerie allait se répandant dans toute l'Europe ou en Orient pour y étendre, l'épée à la main, le royaume de la croix; la science, non moins ambitieuse, avait sa propagande intellectuelle, et ses champions couraient le monde pour y disputer, *de omni re scibili.* Or, ces derniers se retrouvaient toujours dans les universités; c'est là qu'ils maintenaient l'honneur des luttes intellectuelles, qu'ils engageaient leurs tournois, et que les jeunes étudians, pour gagner leurs éperons, allaient subir leurs diverses épreuves, d'abord celle de bachelier, c'est-à-dire de combattant avec le bâton qui était l'arme des chevaliers novices, puis de licencié, enfin de docteur, titres sérieux parmi lesquels le doctorat en théologie était comme la veille des armes pour celui qu'on devait armer chevalier.

Ainsi les armes et les lettres se partageaient les faveurs de la renommée, et ce qu'il faut dire à l'honneur de l'ancienne France, c'est que pour

entrer avec gloire et honneur dans l'une ou l'autre carrière, il fallait d'abord passer par la cour de nos princes ou par les écoles des nos universités, d'où la science et la chevalerie allaient se répandant par toute l'Europe comme la double expression de la civilisation française.

Toutefois, à l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire au milieu de la décadence politique de la nation, l'insuffisance d'une chevalerie dégénérée ne devint que trop évidente, tandis que la science restait encore le glorieux instrument de l'activité morale du royaume très chrétien. C'est ce qui nous explique pourquoi les lettrés se retrouvaient à tous les degrés de la hiérarchie sociale, également capables et ambitieux d'atteindre aux plus hauts pouvoirs. Ils s'y préparaient de bonne heure dans les travaux universitaires, dans les pratiques de l'enseignement et dans l'insatiable besoin de ces discussions religieuses et philosophiques où les hommes de lettres se rendaient comme à leurs passes d'armes, mais où les concurrents étaient admis à recevoir leurs grades sans présenter aucun titre de noblesse.

Au milieu de l'effervescence démocratique des écoles, un caractère particulier distinguait enfin le clerc ou le lettré de profession : c'était le célibat, condition si favorable à la vocation du savant, qu'elle en fut considérée comme inséparable et resta constamment obligatoire au moyen âge pour

les membres des universités. Ceux-ci d'abord appartinrent exclusivement, soit au clergé séculier, soit au clergé monastique, car les institutions laïques ne vinrent qu'à une époque bien postérieure. Au reste, le célibat ne supposait aucun engagement nécessaire dans les ordres sacrés, mais il y conduisait presque toujours les maîtres et les docteurs qui, n'étant rétribués ni par l'État ni par les corps universitaires, avaient besoin de jouir des bénéfices donnés par l'Église, non comme salaire du sacerdoce, mais comme moyen d'en accomplir les devoirs.

Gerson annonça de bonne heure sa vocation pour le célibat de lettré, qui, pour lui, devait être encore celui du sacerdoce. Déjà, à vingt-deux ans, il avait composé un ouvrage, où sa jeune âme révélait comme dans un reflet virginal le but instinctif de sa nature : c'était les *Noces du Théologien avec la Sagesse,* dont le titre attestait que la science religieuse était désormais sa seule fiancée (1).

(1) Le titre et la date de cet ouvrage se trouvent indiqués dans une lettre de 1423, du frère de Gerson, supérieur des Célestins de Lyon. On y lit : « Annotatio opusculorum Johannis Gersonii cancellarii Parisiensis; quorum multa deperierunt; de multis incertum est, si et ubi super sint. Collatio in primo cursu theologiæ Parisiis in regali collegio Navarræ et consequenter in secundo; ac deinceps in quadri partito libro sententiarum et ac tandem in magisterio anno ætatis ejus circiter XXII, sumpto super hoc themate : *Quæsivi sponsam mihi eam assumere*, sub metaphora nuptiarum theologi cum sapientia, in modum dialogi per prosas et metra more Boëcii *de Consolatione*, mixtum procedendo. » (*Opera Gers.*, t. I, introd., p. 117.)

Deux années auparavant, il avait été élu procureur de la nation de France; aussi le mérite de son premier ouvrage fut-il aisément remarqué de l'Université, qui lui offrit bientôt de nouvelles occasions de faire briller son savoir.

Mais déjà Gerson était chargé d'enseigner au collége de Navarre ce qu'il y avait si bien appris : c'était sans doute la philosophie qu'il y professait ou bien les cours élémentaires de la théologie dont Pierre d'Ailly lui donnait alors les dernières leçons. Quoi qu'il en soit, le professorat lui fournit l'avantage inappréciable de se rendre compte de bonne heure de ses propres études et lui donna le meilleur moyen de les compléter; car c'est en communiquant à autrui des notions nouvellement acquises, qu'on achève de s'en rendre maître. Obligé donc de savoir pour lui-même et pour ses élèves, Gerson dut apprendre doublement et donner, comme il le désirait, une base inébranlable à ses connaissances à venir.

D'ailleurs l'enseignement de cette époque était, comme de nos jours, une préparation à cette expérience supérieure du cœur humain qu'exige le maniement des affaires publiques. Le gouvernement de l'enfance et de la jeunesse ne réclame-t-il pas en effet, bien que dans un cadre plus restreint, les mêmes qualités que le gouvernement des hommes faits? Pour atteindre le but particulier que se propose l'éducation, ne faut-il

pas, comme pour celui de la société générale, étudier également les caractères et se mettre en état de régler les volontés? Prendre d'abord de l'autorité sur les élèves; se faire aimer et craindre; user du droit de punir et en redouter les abus comme en éviter les dangers; plus souvent encore montrer l'indulgence de la force, et tour à tour recourir au sentiment, à la raison, à l'émulation, et, par l'éloge, les récompenses, les caresses, entretenir sous toutes les formes la sensibilité d'une jeune âme qu'un moyen infaillible de rendre meilleure est toujours de supposer déjà bonne; former enfin les générations nouvelles au devoir comme à la vérité, et les instruire à se gouverner elles-mémes; quoi de plus efficace pour apprendre à gouverner les hommes? Aussi la carrière de l'enseignement a-t-elle toujours été le meilleur cours de ces études morales reconnues si nécessaires aux études politiques. En faisant apprécier le cœur humain sous toutes ses faces, elle préparera naturellement à de plus hautes destinées, ceux qui ne ravalent pas au rang de métier et de marchandise le sacerdoce et la paternité de l'éducation.

C'est ainsi que du professorat au collége royal de Navarre, Gerson fut bientôt appelé aux plus grandes affaires de son temps. Celle du schisme de l'Eglise dominait alors toutes les questions sociales; et l'Université de Paris, où s'agitaient li-

brement toutes les opinions contemporaines, avait déjà commencé le rôle où devait se produire, avec les trésors de sa science, l'ascendant de sa moralité et de son génie.



CHAPITRE II.

Schisme de l'Eglise. — L'Université ne consent à reconnaître le pape d'Avignon qu'après avoir proposé le seul moyen praticable de rétablir l'unité chrétienne. — Doute de Gerson sur le pape légitime. — Ses panégyriques de saint Louis et ce qu'il loue dans ce pieux monarque. — Débat entre l'Université et le chancelier de Notre-Dame. — Autre débat entre l'Université et les Dominicains. — Gerson fait partie de la députation envoyée à Clément VII. — Pierre d'Ailly chancelier de l'Université. — Influence de la piété française dans l'adoption de la croyance à l'immaculée conception de la Vierge.

Dès l'origine du schisme, en 1378, l'Université de Paris avait témoigné la plus vive répugnance à reconnaître Clément VII au détriment d'Urbain VI, élu à Rome, à la faveur des menaces populaires, mais pourtant dans une assemblée générale des cardinaux. La légitimité du pape d'Avi-

gnon, admise aussitôt et à l'unanimité par la cour et les prélats de Charles V, avait paru à l'Université, au contraire, la question la plus difficile comme la plus importante à résoudre. Aussi, dans sa première pensée, supplia-t-elle le roi de ne lui point demander de prompte décision sur ce fameux différend; mais cette demande fut repoussée par la politique qui triomphait alors. L'Université, où se reflétaient toutes les passions qui divisaient et la France et la chrétienté, fut encore obligée de prendre ses conclusions finales à la pluralité des suffrages et non à l'unanimité, comme elle le désirait. Elle trancha donc à son tour la question plutôt qu'elle ne la résolut; mais le désaccord intérieur et les votes divers des facultés et des nations qui la composaient, n'en révélèrent pas moins l'état des esprits sur ce champ de bataille de l'opinion et de la science ecclésiastique.

Ainsi les nations d'Angleterre et de Picardie, rendez-vous préféré des hommes du Nord, furent d'avis de ne reconnaître aucun des deux papes, jusqu'à ce qu'un concile général eût décidé lequel était légitime. La nation de Normandie suivit, au contraire, la nation de France dans l'obédience de Clément VII. Les facultés de médecine et de droit canon y furent unanimes dans le même sens, mais la faculté de théologie ne se décida qu'après de longs débats et seulement à la pluralité des suffrages. C'est au milieu de ces conflits que

brilla Henri de Hesse, célèbre théologien allemand, d'une naissance obscure comme la plupart de ses collègues, et vice-chancelier de l'Université. Dans le *conseil de paix tenu pour l'union et la réforme de l'Église*, il se fit l'organe de l'opinion qui, dans le doute à l'égard du pape légitime, ne croyait qu'au principe de l'unité du saint-siége, et en appelait au concile général pour dissiper les scrupules des consciences en résolvant la question des personnes.

L'ouvrage où il montrait la sagesse de ce parti, fut à la fois le premier et le meilleur sur ces graves débats, et servit de point de départ à tous les travaux de Gerson sur le même sujet. Ce dernier, en effet, devenu plus tard chancelier de l'Université, ne fit guère que développer les principes de Henri de Hesse, en les modifiant selon les circonstances. De sorte que, grâce à ces deux savans docteurs, le schisme ne fut guéri, après quarante ans de vicissitudes, que par les moyens de guérison proposés à l'origine même du mal.

Malgré ces efforts des hommes les plus éminens dans la science, la cour de Charles V n'en triomphait pas moins avec la décision arrachée à l'Université. Elle sanctionna donc l'anarchie qui allait diviser toute la société chrétienne.

Et maintenant, pour se faire une idée immédiate de ce grand schisme d'Occident, il faut comprendre comment il brisa soudain le faisceau des forces catholiques. A l'unité succéda partout le

dédoublement, et les abus déjà si nombreux se multiplièrent en proportion. Le clergé régulier se divisa en deux camps, de même que chaque ordre monastique en formait deux tout prêts à se faire la guerre au sujet du légitime successeur de saint Pierre. C'est alors que, pour continuer à vivre en paix et à faire le bien qui était encore possible, on fut le plus souvent obligé de ne parler d'aucun pape, de crainte d'envenimer le sujet de tant de discordes. De là, la notion du pouvoir et tous les principes du gouvernement de l'Église mis peu à peu en oubli ou dénaturés, et le christianisme déjà traité comme s'il n'était plus une société et un gouvernement.

Des principes nouveaux ou du moins des applications toutes nouvelles, que l'effervescence démocratique suscitait de tous côtés, particulièrement dans les ordres religieux, se produisirent aussitôt pour une circonstance aussi extraordinaire. Le trouble universel des consciences favorisait en même temps l'incessante fluctuation des esprits. Aucune délibération ne pouvait conserver le droit de la chose jugée; et toujours entre le bon et le mauvais parti, la société religieuse subissait les inconvéniens de tous les systèmes.

L'Université elle-même, en 1381, revint sur sa première décision en faveur de Clément VII, dès qu'elle vit ce pontife envahir par des collecteurs, partis de la cour d'Avignon, tous les béné-

fices réservés à ses propres membres. Indignés de ces exactions, plusieurs docteurs s'enfuirent à Rome vers Urbain VI. C'est alors que le recteur de l'Université, échappant aux violences du duc d'Anjou, complice de tous les actes arbitraires de Clément VII, entraîna à sa suite, avec une foule d'étudians, Gilles-des-Champs, chantre de Notre-Dame, et le jeune Gerson, âgé seulement de dix-neuf ans(1). Mais cette désertion n'eut aucune suite grave et ne semble avoir servi qu'à confirmer Gerson dans ses doutes sur la légitimité des deux pontifes; aussi nous le retrouvons bientôt à Paris, et nous le voyons en outre entouré de la confiance de la nation de France, cette portion si importante de l'Université. Mais avant de le mettre en rapport avec la vie publique et générale de cette corporation, étudions-le une dernière fois dans le collége de Navarre pour y surprendre quelques nouvelles tendances de sa nature, y apprécier les influences qu'il a subies comme celles qu'il a exercées, pour le juger enfin, non à la mesure des opinions modernes, mais d'après les idées et la moralité de son temps.

Or, parmi les discours qu'il y prononça devant ses anciens maîtres et condisciples, il ne se fit jamais mieux voir face à face que dans ses quatre panégyriques du roi saint Louis. Soit, en effet, qu'on examine celui que Gerson prononça n'é-

(1) Voir Historia Univers. *Bulæus*, tom. IV, p. 583, — et *Meyer*, lib. XIII.

tant encore que simple bachelier en théologie (1), c'est-à-dire peu après son retour de Rome, ou bien les autres prêchés plus tard, jamais assurément l'homme que nous cherchons ne se révéla mieux que dans ces éloges de la France du treizième siècle, tous pleins d'allusions et de blâmes pour la France du quatorzième.

Et d'abord ce qu'il nous importe le plus d'y remarquer, c'est ce que Gerson remarque et loue lui-même dans la vie de son héros, car son appréciation de la politique chrétienne de saint Louis n'est que la traduction de ses propres pensées sur le meilleur gouvernement de l'Église et de l'État sous le règne du jeune Charles VI.

Après avoir vu dans les armes de France au champ d'azur un symbole de l'excellence religieuse du royaume très chrétien, et dans ce royaume un jardin de délices arrosé par les sources pures de l'Université de Paris, dont les quatre facultés étaient autant de fleuves qui fécondaient toute la terre, Gerson vient à parler du saint Roi d'après la chronique et l'histoire bien connue de sa vie. « Qui ne sait, dit-il, qu'il fut le plus chrétien dans la défense de la religion catholique? Il fut encore l'ardent destructeur des hérésies; deux fois enflammé d'un saint zèle, il poursuivit les impies et infidèles barbares, et pour l'accrois-

(1) Opera Gersonii, tom. III, col. 1467, où on lit : *Collatio facta..., per dominum cancellarium, dùm adhuc esset solum baccalerius in theologia.*

sement du culte de Dieu il construisit plusieurs monastères et en répara un plus grand nombre. Personne, au reste, ne peut nier l'intérêt qu'il mettait à s'informer du bien-être matériel de ses sujets;.... lui-même entoura son peuple de la protection des meilleures lois, lui-même en surveillait l'exécution. Il défendit les duels, il punit les blasphémateurs, et peut-être aurait-il multiplié ses ordonnances, s'il n'avait craint que la multitude confuse des lois et des établissemens ne tendît quelquefois bien moins à protéger qu'à bouleverser une nation (1). »

Ce discours et les trois suivans surabondent, en outre, des plus belles maximes empruntées aux auteurs grecs et latins, ce qui nous permettra d'apprécier plus tard la renaissance littéraire de l'antiquité; mais ce qu'il faut y remarquer dès à présent, c'est l'influence des études classiques sur l'opinion des lettrés du quatorzième siècle et sur le développement et l'application de leurs idées démocratiques. Gerson lui-même ne fut pas étranger à ce mouvement de fière liberté qu'excitaient les traditions de la république romaine. C'est ainsi qu'au souvenir des Manlius, des Torquatus ou des Brutus qui avaient sacrifié leurs propres fils à l'exécution de la loi et à l'accomplissement de la justice, il rappelle que saint Louis fut également inflexible dans ce devoir, de crainte que

(1) Opera Gersonii, tom. III, col. 1432.

l'*injustice*, comme dit l'Ecclésiaste, *ne fît passer la royauté d'une famille à une autre*. Il le loue aussi d'avoir imité Charlemagne, que toute la postérité chrétienne a célébré pour ses guerres sans relâche contre les infidèles, et pour les insignes victoires dont il avait orné la chrétienté tout entière et particulièrement le royaume des Francs. « C'est à cet exemple, dit-il alors, et à celui de « son père Louis VIII, qui avait chassé les héré- « tiques du comté de Toulouse et de l'Albigeois, « que notre roi très glorieux passa deux fois les « mers pour briser la tyrannie des infidèles, et « souffrit avec constance la faim, la soif, la pri- « son et les maladies, faisant ainsi de la cause de « Dieu et de tous les chrétiens sa propre affaire, « au lieu de languir dans une inerte oisiveté et « dans de lâches plaisirs. »

Ainsi la justice, comme la comprenait le jeune Gerson, c'était la défense ardente, infatigable au dedans comme au dehors, de tous les principes du christianisme et sans distinction aucune de l'hérétique ou du musulman; car la loi chrétienne était pour lui la règle souveraine de la vie et de la discipline sociale, et il lui semblait aussi criminel de la violer dans le culte, la morale et le dogme, que de vouloir la détruire ou l'amoindrir politiquement (1). Nous pouvons donc pénétrer

(1) Dans le second des discours pour la fête de saint Louis, il dit encore de ce prince : « Quod omnes sortilegos, aruspices, magos, cæterosque dæmonum invocatores potenter aut extrusit aut cremavit. Quod

dès à présent dans la conscience même de Gerson; nous savons quel est pour lui le *criterium* du juste et du vrai, et il ne faudra pas nous étonner plus tard de le voir agir sous l'inspiration des mêmes pensées. C'est après avoir cité l'exemple des Brutus et des Charlemagne, que Gerson, poursuivant ses allusions à ce qui intéressait le plus son auditoire ecclésiastique, rappelle avec Aristote que le souverain d'un État n'en doit pas être le tyran, mais bien l'économe et l'administrateur. « Or, si les caractères de la tyrannie, dit-il, sont de rendre les sujets pauvres, méfians entre eux et ignorans, saint Louis ne s'est jamais réjoui de la pauvreté de ses sujets, lui qui répandait à profusion ses aumônes; il n'a jamais souhaité la discorde des siens, lui qui, au moins deux fois par semaine, écoutait et jugeait leurs causes. Désirait-il enfin que les citoyens fussent des ignorans? personne n'a témoigné aux savans plus de respect; personne n'a mieux joui de leur société, ni mieux profité de leurs avis. C'est lui, en effet, qui a toujours favorisé l'Université de Paris, cette source la plus célèbre de la science, lui qui l'a dotée des grands priviléges qu'elle conserve en-

bina vice, cum immensis sumptibus, sed multo majore sui capitis, clarissimorumque liberorum et fratrum suorum periculo adversus infideles transfretavit, tantorum et tam multorum vitam pro exaltatione Christianæ religionis exponere paratus. Quod, tempore adversitatis ipse erectior, atque constantior semper in fide assurgebat. Quod vel blasphemos in Deum et ejus sanctos adustione candentis ferri plectebat. » (Tom. III, col. 1442.)

core ; mais à leur tour, c'est par l'Université que règnent dignement les rois de France, c'est par elle qu'ils sont confirmés dans la vérité, et que de chrétiens ils sont devenus les *très chrétiens:* de sorte que s'il existait un homme assez méchant et assez pervers pour en souhaiter ou en chercher la désolation, moi, je ne le déclarerai pas seulement tyran, mais bien le tyran le plus damnable et le plus scélérat (1). »

Voilà donc Gerson livrant à son auditoire très chrétien du collége royal de Navarre toutes les impressions de sa jeune âme, et les appropriant sans doute aux sympathies de ses maîtres et de ses condisciples, comme au mouvement de l'opinion générale de l'Université. Nous reviendrons encore sur ces discours pour en apprécier les vues littéraires. Contentons-nous d'en rappeler ici les conclusions morales et politiques les plus directes, et voyons surtout comment Gerson montrait dans saint Louis le modèle des souverains.

« Un roi catholique, disait-il, a trois devoirs principaux à remplir : protéger l'Église, rendre la justice et garantir ses sujets de toute injure. » De ces trois devoirs, c'est le premier qu'il nous importe le plus de caractériser d'après Gerson, car nous y voyons comment sa science, aussi

(1) « Ego eum non tyrannum modo, sed damnabilissimum et sceleratissimum tyrannum judicarem. »

Voir le quatrième discours pour la fête de saint Louis. Opera Gersonii, tom. III, col. 1464 et 1465.

bien que sa piété, entendait les rapports si importans de l'Église et de l'État, que le schisme avait entièrement intervertis et bouleversés. Or saint Louis, comme le prouvent et les instructions qu'il avait lui-même écrites pour son fils, et le modèle qu'il lui avait proposé dans son aïeul Philippe-Auguste, monarque si empressé et si respectueux auprès des clercs, apportait, dit Gerson, dans ses rapports avec ces derniers, non seulement des égards, mais encore la plus grande condescendance, en échange de tous les avantages que lui et son royaume avaient dûs à l'influence du clergé.

« Plut à Dieu, s'écrie-t-il alors, plut à Dieu que les princes modernes portassent de pareilles pensées envers l'Église ; car elle ne serait pas restée abattue si long-temps sous un horrible schisme; ses droits et ses libertés ne seraient point violés chaque jour; enfin le nom jadis si vénéré du sacerdoce ne nous serait pas maintenant jeté par les pervers comme une insulte et un outrage! O bienheureux combattant du Christ, Louis, regarde, je t'en conjure, cette sainte Église que tu as tant aimée, protégée et exaltée (1)! »

Mais déjà les puissances temporelles, quand

(1) Utinam moderni principes, utinam similem animum ad Ecclesiam gererent! non enim ipsa hoc horrendo schismate tandiu prostrata jacuisset, non ejus libertates quotidie violarentur, non denique venerandum olim sacerdotii nomen, nunc exprobationis loco et vituperii, ab improbis objiceretur. O beatissime pugil Christi, Ludovice, respice, obsecro, hanc quam tantopere amasti, protexisti atque

elles ne méprisaient point l'Église, n'avaient aucun souci de ses libertés. La confusion des pouvoirs politiques et religieux était à son comble, et dans cette mêlée le droit du plus fort était seul capable de se faire reconnaître. Aussi « les hom-
« mes d'armes, continue Gerson (1), commence-
« ront toujours à rechercher les biens ecclésias-
« tiques pour en enlever tout ce qui peut servir.
« Quant à la population inoffensive qui habite
« les campagnes et les bourgs, elle n'est ni au-
« tant ni si souvent accablée par les ennemis que
« par nos propres chevaliers ou nos mercenaires;
« bétails et provisions, tout lui est ravi dans sa
« demeure; bien d'autres violences s'y commet-
« tent, que je rougirais de raconter. De sorte
« que le pauvre peuple est à la fois opprimé et
« dépouillé par l'ennemi, par nos armées, et enfin
« par les impôts et toutes les exactions crois-
« santes qui les accompagnent. »

Cependant la bourgeoisie parisienne n'était ni aussi débonnaire, ni aussi patiente que la population des champs et le clergé.

exaltasti Ecclesiam sanctam. (Second sermon pour la fête de saint Louis, tom. III, col. 1445.)

Inutile de dire que dans aucun des quatre discours il ne peut être question le moins du monde, directement ou indirectement, de la prétendue pragmatique sanction attribuée à saint Louis. En effet, au quatorzième comme au treizième siècle, en quoi pouvaient donc consister les libertés de l'Église gallicane si gratuitement travestie de nos jours? Évidemment à être libre à l'égard des princes temporels, et nullement à l'égard de la papauté.

(1) Idem, col. 1446.

Humiliée et foulée sans ménagement depuis la mort de Charles V, elle venait de se révolter au moment même où les fières communes de la Flandre allaient livrer bataille à la noblesse de Charles VI. Si cette dernière eût été vaincue, on ne voit pas où se serait arrêté le mouvement de Paris qui se communiquait déjà à toutes les provinces du nord. La noblesse comprit bien le danger qui la menaçait, quand, revenant victorieuse de la bataille de Roosebecke, elle fit abattre les portes de la capitale, supprima son échevinage et sa prévôté des marchands, et rançonna sans pitié tous les bourgeois rebelles. Ainsi commença la désorganisation de tous les pouvoirs politiques.

L'Université comprit en même temps l'immense autorité morale dont elle jouissait dans l'opinion; car à peine la révolte des *Maillotins* eut-elle reconnu son impuissance, que le peuple, revenu de sa première fureur, demanda grâce et ne crut pouvoir l'obtenir qu'en implorant la médiation de l'Université et du clergé. Ce qu'il y eut encore de remarquable, c'est que le recteur précéda l'évêque en allant solliciter la clémence du roi pour sa bonne ville de Paris. Cette cité n'en resta pas moins dépouillée de ses vieilles franchises communales, mais la médiation eut pour résultat de faire rendre les prisonniers à la liberté.

C'est alors que Gerson, à peine de retour de sa fuite à Rome, avait été nommé procureur de la nation de France et signalé pour la première fois à

l'attention des lettrés contemporains. Ainsi nous voyons le futur chancelier de l'Université briller au milieu d'elle, au moment même où celle-ci prend en main le rôle conciliateur qui devait la porter au comble de la puissance et de la renommée.

Peu d'années après, en 1386, Gerson, marchant sur les pas de son maître, Pierre d'Ailly, dut trouver une nouvelle occasion de se prononcer en faveur de l'Université et dans l'intérêt des lettres. Jean Blanchard, nommé par Clément VII chancelier de Notre-Dame et de l'Université, ce qui en faisait le représentant spécial du pape auprès de la corporation, voulut mettre une taxe sur les diplômes de licence, afin que ses honoraires lui permissent d'avoir « Hostel au cloître de N.-D. où il lui convient mener estat comme il appartient, et comme les autres chanceliers ont eu. »

La licence, en effet, que le chancelier, au lieu et place de l'évêque, avait droit de conférer pour l'enseignement de la théologie, du droit et de la médecine, n'avait pas toujours été délivrée gratuitement ni sur la seule appréciation des mérites du candidat.

Mais l'Université de la fin du XIV[e] siècle, toute dévouée à l'esprit de liberté chrétienne, voulait que, sous l'influence de l'Eglise, cette liberté présidât seule à la propagation des lettres et des arts libéraux. Elle soutenait donc que « de droit divin, canon et civil, on ne doit aucune chose recevoir,

pro licentia obtinenda (1).» A quoi le chancelier répondait *nemo tenetur propriis stipendiis militare;* et il réclamait au moins dix francs de chaque bachelier à licencier, *pro pœna, labore et expensis*, et non pour octroyer les lettres de licence.

Quant aux frais de représentation, l'Université répliquait que si la chancellerie était de petit profit, le chancelier nommé spontanément, ou sur sa demande, l'avait prise à sa charge, et que ce n'était pas à l'Université à lui payer ce qu'il demandait, d'autant que, comme chancelier, il n'était pas membre de l'Université, mais seulement en qualité de maître ès arts (2). Que, d'un côté, s'il convenait au chancelier d'avoir grand état, ce n'était pas les théologiens, les plus pauvres de l'Université, et dont les moines mendians faisaient partie, qui avaient à payer; « que si le chancelier, qui avoit anciennement ses despens en l'hostel de l'évêque, avoit reçu vin, bûches et épices des bacheliers, c'étoit si secrètement, que l'Université n'en savoit rien, mais que tels corruption et abus devoient enfin cesser. »

Ainsi les grades universitaires, bien que gratuits par eux-mêmes, s'obtenaient parfois moyennant finance secrète; et c'est pourquoi une bulle du pape Urbain V avait depuis long-temps imposé aux élèves de la Faculté des Arts le serment

(1) *Histoire de Paris*, par Félibien, tom. IV, aux preuves, p. 537.
(2) Bulæus, t. IV, p. 609.



de ne jamais rien payer pour leurs grades. Quant aux élèves en théologie, c'était surtout pour eux que la science devait être gratuite. Aussi Pierre d'Ailly, qui était alors régent de théologie et grand maître au collége de Navarre, prétendait-il que la demande du chancelier était hérétique et simoniaque; et c'est alors qu'il rappela avec chaleur comment l'enseignement de l'Université devait être aussi libre que l'apostolat. Dans cet enseignement, disait-il, la vérité scientifique était, comme la vérité religieuse, un bien spirituel, c'est-à-dire un don du Saint-Esprit. Nul ne pouvait donc la vendre ni l'acheter sans être coupable de simonie. Tels étaient les principes que faisaient valoir le maître de Gerson et les hommes les plus éminens de l'Université, sans voir peut-être toutes les difficultés qu'une aussi belle théorie de l'enseignement apportait avec elle dans l'application.

Quoi qu'il en soit, cette grave affaire fut portée en même temps à la cour d'Avignon et au parlement de Paris, et discutée avec toute la passion qu'on pouvait mettre alors dans une question d'enseignement libre et gratuit. Le parlement ne donnant qu'un arrêt provisoire, en attendant la décision du pape, déclara, « sans préjudice du plet qui pend en la cour de Rome, » que les bacheliers donneraient au chancelier la somme de dix francs pour la licence : somme qui leur serait rendue en cas que l'Université gagnât sa cause

auprès du saint-siége. Quant à Clément VIII, il défendit toute innovation aux anciens priviléges de l'Université ; ce qui ne remédiait à rien, puisque les grades, tout en restant essentiellement gratuits, comme accordés au seul mérite, n'en furent pas moins poursuivis par d'autres moyens.

Ce débat était à peine terminé, qu'une question de dogme, relative à l'Immaculée Conception de la Vierge, vint agiter de nouveau les esprits. Posée avec précision depuis près d'un siècle, cette question avait été souvent débattue en sens contraire par les dominicains et par les franciscains : les uns et les autres, représentant les diverses tendances de la société chrétienne, avaient épuisé sur ce sujet les textes de la primitive Église, et enrichi leur controverse de tous les argumens nouveaux suggérés par la logique ou la dévotion. Un tiers parti était souvent intervenu dans leurs démêlés, c'était la Faculté de théologie de Paris, dont l'autorité si imposante avait toujours penché, avec les disciples de saint François, pour l'origine immaculée de Marie. Aucune décision de l'Eglise ne consacrait pourtant cette éclatante exception à la loi commune du péché originel. Mais déjà l'on pouvait prévoir que si la cause de la Vierge venait à triompher, la victoire serait due certainement à la piété française. En effet, cette piété, aussi chevaleresque que le courage même de la nation, ne put souffrir le doute dans ce qui lui semblait une question d'honneur pour Marie, la

dame par excellence du chevalier chrétien. Elle se jeta donc au plus fort de la mêlée théologique, et voulut trancher la difficulté, quand l'Église ne conseillait encore, par son exemple, que la plus grande retenue. C'est ce qui arriva à la fin du quatorzième siècle, en 1387.

La croyance à l'Immaculée Conception, attaquée de nouveau par un moine jacobin, Jean de Montesson, vit tout aussitôt l'Université s'enflammer d'un commun enthousiasme pour la défense des priviléges de la Vierge. L'évêque de Paris, se rangeant alors sous la même bannière, fulmina une sentence d'excommunication sur le parvis de Notre-Dame, en présence de la multitude assemblée.

Cette flétrissure rejaillit sur tout l'ordre des frères prêcheurs; l'opinion leur fut partout hostile. L'Université les poursuivit elle-même dans leur dernier retranchement, et députa vers le pape, à Avignon, deux de ses religieux, Jean de Neuville, bernardin, et Pierre d'Allainville, bénédictin, avec deux prêtres séculiers, Pierre d'Ailly et Gilles Deschamps, qui se firent accompagner de Gerson.

Ces trois derniers appartenaient au collége de Navarre, où la doctrine attaquée était précisément enseignée avec le plus d'éclat. C'est là que Pierre d'Ailly lui faisait autant de prosélytes qu'il avait de disciples; et c'est là, parmi les siens et dans son camp, comme il s'exprima lui-même

devant ce pape, qu'il avait été attaqué par le frère prêcheur, Jean de Montesson. Mais le gant était ramassé, et les pieux et doctes champions avaient tous juré, avant leur départ, de se montrer dignes serviteurs de la Vierge, et défenseurs de sa conception immaculée.

Le pape et les cardinaux d'Avignon les reçurent avec de grands honneurs. Gerson prit à son tour la parole, et reçut un témoignage flatteur de Clément VII. La dispute dura trois jours, après quoi le pape se prononça pour les membres de l'Université, contre le frère Jacobin. Ce dernier fut alors condamné, sous peine d'être déclaré hérétique, à retourner à Paris pour y subir la réprimande de l'Université. Mais déjà cette corporation était allée plus loin, et avait exclu les frères prêcheurs, qu'elle avait rendus responsables des doctrines et de la conduite de Jean de Montesson. Jamais aussi plus belle occasion ne lui avait été offerte pour combattre leurs prétentions d'être curés, avec pouvoir d'administrer les sacremens, ouïr confession et percevoir les dîmes, sous la seule autorité du pape. Le pape était en effet leur évêque, et ces religieux croyaient avoir reçu de lui charge d'âmes; de manière à envahir, sous ce prétexte, la part du clergé séculier. Leur concurrence menaçait même d'être irrésistible, grâce à l'immense popularité dont ils jouissaient; mais l'échec qu'ils avaient provoqué et qu'ils venaient de subir, dans les débats sur l'Im-

maculée Conception, justifia pour lors, aux yeux de l'opinion publique, toutes les rigueurs dont ils furent l'objet.

On poursuivit de tous côtés la rétractation de leurs maximes sur la Vierge; et c'est alors que plusieurs frères prêcheurs firent, en langue vulgaire, c'est-à-dire en français, amende honorable devant *les bonnes gens* de Paris, qui avaient pu leur entendre prêcher la doctrine condamnée (1). Leurs adversaires purent, en même temps, jouir de tout leur triomphe, en voyant Pierre d'Ailly nommé bientôt après, par le pape, chancelier de Notre-Dame et de l'Université de Paris.

Pourtant cette victoire, qui parut alors décisive au fond, ne décidait rien; car elle émanait d'une autorité que le schisme a empêché de reconnaître comme légitime, puisque le pape et les cardinaux d'Avignon n'étaient point le pape et les cardinaux de l'Église universelle.

C'est pourquoi l'Église a toujours laissé à la libre adoption de ses fidèles, d'admettre ou de rejeter la croyance, qu'avaient défendue et propagée avec tant de zèle la piété française et la science de l'Université de Paris.

Est-il besoin de rappeler encore que le mouvement des croisades s'était opéré en arborant les couleurs sans tache de Marie, par la croix blanche des croisés? La bannière de la Vierge

(1) Bulæus, tom. IV, p. 644.

flottait alors dans toute l'Europe et en Asie, partout où combattait un chevalier franc. D'ailleurs les arts, comme la guerre et les lettres sacrées, s'inspiraient de son idéal : ils gravaient son nom sur le frontispice des cathédrales, ils lui faisaient, au fond de chaque basilique, une chapelle réservée aux plus intimes prières, aux plus touchantes effusions du cœur; et c'est là que le culte de Marie inspirait un art plus sublime encore, qui ne se gravait point sur la pierre et le marbre, mais se traduisait en actes de sacrifice et de dévouement, en œuvres d'amour pur et de sublime charité.

Ainsi la vierge Marie, cet idéal de la femme chrétienne, fut le point suprême où vinrent s'épanouir l'imagination et le cœur de tout le moyen âge : merveilleuse floraison de piété et de poésie, dont le royaume très chrétien, plus qu'aucun autre royaume, porte encore le magnifique témoignage dans ses innombrables monumens religieux. Or, de cet esprit d'amour et de pureté si fécond chez nous en grandes œuvres, sortit aussi, plus vivant que partout ailleurs, le dogme de l'Immaculée Conception, que le clergé de France s'est toujours plu à propager parmi ses fidèles. Mais cette croyance, remarquons-le bien pour en mieux apprécier le caractère, lui a été, en quelque sorte, imposée par les fidèles eux-mêmes, dignes héritiers de l'enthousiasme des croisés et des pieux artistes de la vieille France.

Écoutons en effet Bossuet, lorsqu'il traite de-

vant eux cette question délicate, où l'Église lui recommandait la plus grande circonspection.

« Si j'en dis peu, je prévois que votre piété n'en sera pas satisfaite ; que si j'en dis beaucoup, peut-être sortirai-je des bornes que les saints canons me prescrivent (1). »

Toutefois il ajoute : « Après les articles de foi, je ne vois guère de chose plus assurée. C'est pourquoi je ne m'étonne pas que cette célèbre école des théologiens de Paris oblige tous ses enfans à défendre cette doctrine. Savante compagnie, cette piété pour la Vierge est peut-être l'un des plus beaux héritages que vous avez reçu de nos pères. Puissiez-vous être à jamais florissante ! Puisse cette tendre dévotion que vous avez pour la mère, à la considération de son fils, porter bien loin aux siècles futurs, cette haute réputation que vos illustres travaux vous ont acquise par toute la terre ! »

Comme on le voit, le pieux enthousiasme qui respire dans le grand orateur du dix-septième siècle, est le même qui, au quatorzième, avait fait agir et combattre pour la Vierge les membres les plus éminens de l'Université de Paris. Quant aux résultats pratiques de cette croyance, et aux fruits auxquels la dévotion de la Vierge se fait reconnaître, ne peut-on pas les voir et les appré-

(1) Premier sermon pour la fête de la Conception de la sainte Vierge, prêché la veille de cette fête.

cier, maintenant, dans cette pureté de mœurs, qui entre tous les clergés a constamment distingué celui de France?

L'image de cette pureté si touchante et si persuasive, nous est également offerte dans la vie de Gerson. Sa foi dans l'Immaculée Conception fut d'ailleurs inséparable de la dévotion en tout temps si populaire pour saint Joseph. Il en fit le sujet d'un poëme héroïque intitulé *Josephina;* et plus tard, la recommandant aux princes et à la cour comme aux *bonnes gens* de la capitale, il fit honorer la fête du père nourricier de Jésus, et célébra partout la sainteté de son mariage virginal avec Marie (1).

(1) Voir, entre autres pièces, l'exhortation qu'il adressa en 1413 au duc de Berry dont il était alors le chapelain et l'orateur, en même temps que chancelier de Notre-Dame et de l'Université.



CHAPITRE III.

Prolongation du schisme. — Nouveaux efforts de l'Université pour y mettre fin. — Mort de Clément VII. — Benoît XIII lui succède dans la papauté d'Avignon. — Missions de saint Vincent Ferrier. — Il parcourt toute l'Europe. — Il représente la face populaire du catholicisme, comme Gerson en résume le côté philosophique.

Pierre d'Ailly, appelé du collége royal de Navarre à la chancellerie de Notre-Dame, y représentait l'influence croissante de l'Université, quand Urbain VI mourut à Rome. Clément VII dut alors concevoir l'espérance de faire légitimer sa propre élection; mais résidant à Avignon et soumis directement à l'influence politique de la France, comment eût-il été reconnu de toute la chrétienté? D'ailleurs les cardinaux d'Urbain lui avaient déjà donné un successeur dans Boniface IX, et les di-
les vertus, et faisait une guerre incessante au luxe

visions de l'Église se ranimèrent sans que nul pût en prévoir la fin (1389). Le schisme, comme une hydre à deux têtes aussitôt remplacées qu'abattues, devait renaître de même à la mort de Clément VII.

Mais déjà l'Université, toujours vigilante, avait repris son premier rôle, et réclamait avec énergie l'union de l'Eglise auprès de Charles VI. Gerson, occupé ailleurs à faire du bien, ne parut point dans ce débat; et ce fut son condisciple Clémengis qui en eut toute la gloire. Celui-ci écrivit lui-même au roi une lettre publique empreinte d'un singulier esprit de liberté, et commença la série de ses vertes réclamations en faveur des lettrés, dont tous les priviléges étaient méconnus et violés à la faveur du schisme.

Cependant, jouet depuis seize années des influences politiques qui se partageaient la France, Clément VII était mort en 1394. Les cardinaux d'Avignon s'occupèrent aussitôt de l'élection d'un nouveau pontife. Ils signèrent d'abord un acte, par lequel ils s'engageaient à poursuivre la fin du schisme par tous leurs efforts, et même, s'il le fallait, en cédant la papauté. Unanimes dans ces conditions, leur préférence s'arrêta sur le fameux Espagnol, Pierre de Lune, qui semblait la mériter par sa science et son habileté dans les négociations ecclésiastiques. C'était lui, en effet, qui était parvenu à faire reconnaître le pape d'Avignon par l'Université de Salamanque, la cour de

France et même par l'Université de Paris. Mais tous ses talens comme négociateur et diplomate, ne furent que les instrumens funestes de sa coupable ambition; et en lui faisant toujours éluder la promesse de se démettre du pontificat, ils ne servirent qu'à prolonger et envenimer d'autant plus les divisions qui désolaient l'Eglise.

Le nouveau pape prit le nom de Benoît XIII. Il était né d'une illustre famille d'Aragon, et il fut le plus instruit des pontifes qui parurent dans la durée du schisme. A l'exemple des plus remarquables de ses contemporains, il s'était fait connaître dans la carrière de l'enseignement; et il ne manqua pas de se faire un appui, dans le midi de la France, de tous les professeurs, ses anciens collègues ou amis, qu'il avait connus à l'Université de Montpellier, lorsqu'il y enseignait lui-même le droit canon. Cependant sa conduite ne répondait nullement aux engagemens qu'il avait signés, et comme l'opinion publique s'en révoltait au sein de l'Université de Paris, la cour de France resta plusieurs années sans le reconnaître. Elle se crut même obligée de le faire assiéger dans Avignon; mais n'ayant pu le forcer à capituler, elle finit plus tard par accepter son obédience (1403).

Pour résister à tant d'ennemis, Benoît XIII avait eu l'art de s'attacher un Espagnol, dont la haute vertu et l'éloquence avaient dû certainement contribuer au succès de son élection, et dont l'histoire, beaucoup trop négligée, peut tout à la fois

servir de contre-partie et de complément à celle qui nous occupe. C'était saint Vincent Ferrier. Ce saint personnage était alors la gloire des Dominicains; et l'avoir auprès de soi était un sûr moyen d'obtenir le concours d'un ordre religieux, qui pesait d'un si grand poids dans les affaires de la chrétienté. Benoît XIII le nomma donc maître du palais apostolique, et il put le retenir deux ans dans ces fonctions. Mais à la fin l'homme de Dieu, ne doutant plus de la mauvaise foi du nouveau pape, et voyant combien ses propres efforts restaient inutiles au bien de l'Eglise, se prit d'un souverain dégoût pour toutes les intrigues dont il était témoin; puis, désespéré des complications toujours nouvelles du schisme, il tomba dans de violens accès de fièvre. C'est alors, qu'ayant eu un songe où Jésus-Christ lui apparut entre saint Dominique et saint François, il crut recevoir l'ordre d'aller anathématiser sans crainte les crimes du peuple, et de lui annoncer l'arrivée prochaine du jugement.

A peine rétabli de sa maladie, saint Vincent Ferrier renonça pour toujours aux honneurs de l'Eglise, refusa l'épiscopat et puis le chapeau de cardinal que Benoît XIII lui offrit en plein consistoire, et s'éloignant du pontife qui avait trompé ses plus chères espérances, il commença le temps de son pélerinage. Il partit d'Avignon en 1398, et retourna d'abord à Valence sa patrie, évangélisant sur sa route les villes, les châteaux et les campa-

gnes. Il fut ensuite appelé d'Espagne dans la Lombardie, pour y convertir les Vaudois, et tour à tour fut demandé par les républiques d'Italie, les communes de France, les souverains de Castille et d'Aragon, et le roi d'Angleterre qui l'envoya chercher par ses vaisseaux, tandis qu'il évangélisait les habitans des îles Baléares. Enfin, l'empereur d'Allemagne, Sigismond, que nous verrons plus tard si zélé pour le bien de l'Eglise, lui envoya des ambassadeurs et le pria de satisfaire, avec le désir qu'il avait de l'entendre, l'impatience où étaient ses peuples de participer à ses saintes prédications.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans tous ces voyages de saint Vincent Ferrier, c'est l'empressement unanime des princes chrétiens et de leurs sujets à faire venir un prédicateur espagnol, sans jamais se demander, comme on a fait plus tard, si son origine étrangère ne devait pas l'empêcher de venir prêcher chez eux. D'où provenait donc cette différence? C'est qu'alors l'Europe ne formait encore, malgré les premières divisions politiques sorties du schisme religieux, qu'une vaste nationalité chrétienne, où les royaumes n'étaient eux-mêmes que de simples provinces. Les origines distinctes, les sympathies exclusives des diverses races, y avaient été effacées ou confondues par le catholicisme; et comme les religions nationales et égoïstes ne s'étaient pas encore formulées, les prédicateurs y conservaient avant tout leur caractère chrétien et universel.

D'un autre côté, pour comprendre le véritable missionnaire, il faudrait voir combien sa vie active différait de celle des docteurs de l'Université. Que fait, par exemple, Vincent Ferrier, cet homme sans famille, sans patrie, sans objet privilégié où ses nobles affections puissent se reposer et se satisfaire? Libre comme un apôtre, il épouse indistinctement toutes les misères qui se présentent. Le premier de ses frères est toujours l'homme qu'il peut servir, et son lieu de repos, celui où il y a quelque sacrifice à consommer : ainsi tout lui devient sujet de dévouement, de prières, de larmes et de charité. Voyez aussi comme cet Espagnol ardent et enthousiaste sait donner un bel objet à ses douleurs, en s'identifiant à tant de souffrances accumulées dans la chrétienté ! A la tête des processions si incroyables des Flagellans, il se dévoue, tout innocent qu'il est ou plutôt parce qu'il l'est, à l'expiation des maux du schisme, et il semble à lui seul remplacer l'Eglise, depuis que cette mère désolée ne protège plus ses enfans. Désespoir sublime d'un cœur aimant, dont l'exaltation croissait avec l'ébranlement des masses populaires, qui s'agitaient au souffle de sa parole. Or, s'il est vrai que chaque époque se trouve poussée par un homme aux saintes exagérations qui, tantôt la remue par l'ironie et le sarcasme, tantôt l'édifie par des prodiges d'abnégation et d'amour, Vincent Ferrier fut, sous ce rapport, l'homme de son siè-

cle, et l'homme que le nôtre n'a point encore apprécié. Né avec la passion du bien et de la vérité, il ne vit que mensonge et iniquité parmi ses contemporains ; et son temps lui apparut comme un siècle de fer aux pieds d'argile, croûlant sous le poids de ses crimes et de sa corruption. De là ses luttes corps à corps avec le mal et le caractère de ses prédications, où, à propos du schisme, l'Antechrist et la fin du monde jouent un si grand rôle; de là encore sa parole convaincue et passionnée devenue une puissance comme celle des anciens tribuns, et la liberté de son langage, toujours sûre de l'impunité, lorsqu'il déchirait en face le masque de la dépravation. Aucune dignité ne mettait à l'abri de son importune véracité, ni de l'amertume et de la véhémence de ses reproches. Nobles et prélats, moines et abbés, clercs et bourgeois, peuples et monarques, tous étaient repris sans ménagement; car toutes ces conditions se reconnaissaient justiciables de l'autorité religieuse du missionnaire apostolique qui régnait sans appel sur l'opinion.

Mais comme il est naturel de le penser, c'était dans sa patrie que lui étaient réservés les plus grands honneurs. Les princes d'Espagne sortaient avec leur cour, et allaient à pied à sa rencontre, quand il se rendait dans leurs villes. En 1410, à la mort de Martin V, roi d'Aragon, qui avait eu pour le saint apôtre une vénération toute particulière, la succession à la couronne fit naître les

prétentions de plusieurs illustres familles. Pour résoudre les difficultés survenues dans ce débat, les cours d'Aragon, de Catalogne et de Valence, nommèrent neuf arbitres. Parmi les trois députés de ce dernier royaume, se trouvaient les deux frères Vincent et Boniface Ferrier, dont la famille, ainsi honorée bien qu'appartenant à la bourgeoisie, devait toute son autorité à la science. Boniface avait d'ailleurs une réputation digne de la renommée de son jeune frère; car, après s'être illustré dans la jurisprudence, il avait préféré les études silencieuses du cloître aux clameurs du barreau, et avait été élu général de l'ordre des Chartreux. Lors donc que le moment fut arrivé de faire connaître la décision des arbitres, Vincent, qui avait déterminé leur jugement par des raisons tirées du droit politique et civil qu'il connaissait si bien, fut choisi pour prononcer la sentence; et il déclara légitime héritier de la couronne des trois royaumes, l'infant de Castille, Ferdinand, fils du roi Jean I[er] et neveu de Pierre d'Aragon, qui fut le père d'Alphonse-le-Magnanime, et l'aïeul de Ferdinand-le-Catholique. C'est ainsi que les princes, confiant aux mains de Vincent Ferrier le sort de leur couronne, témoignaient déjà de l'influence des moines sur la politique espagnole, et montraient les signes avant-coureurs du rôle que le cardinal Ximénès devait jouer un siècle après.

Le bruit des prédications de Vincent Ferrier

s'étendit jusque chez les musulmans, et fit naître, dans l'esprit du calife de Grenade, une violente curiosité de le voir et de l'entendre. Ce prince lui envoya un sauf-conduit pour lui permettre de venir répandre les croyances chrétiennes dans son royaume. Vincent partit sans retard et se rendit d'abord à la cour de Grenade; mais il la quitta bientôt après, pour éviter d'exciter le fanatisme musulman, qui ne pouvait admettre la liberté de discussion, et il alla prêcher en d'autres villes, où il fit de nombreuses conversions, surtout parmi les Juifs : témoignage curieux de l'état des esprits dans la Péninsule, au moment où le mouvement des croisades et la marche ascendante du christianisme s'y trouvaient tout-à-coup arrêtés par les divisions de l'Eglise.

Pour comprendre enfin la vie de Vincent Ferrier, il faut se la représenter comme un pélerinage merveilleux, où le cœur du saint missionnaire s'emplissait d'humilité, de prières et de mortifications, en proportion des honneurs, de la vénération, de la superstition même, dont on l'entourait au dehors. Son arrivée dans chaque ville y devenait une fête et un véritable triomphe, que les contemporains comparaient à l'entrée du Christ dans Jérusalem. A son approche, les fières communes du moyen âge se levaient pour courir à sa rencontre, et allaient le recevoir croix et bannières en tête, précédées du clergé, marchant en procession, et chantant des hymnes

religieux. Le peuple se pressait autour de lui et de la chétive monture dont il se servait sur la fin de sa vie, à cause d'une infirmité à la jambe ; et on lui baisait les mains, on coupait de ses vêtemens pour en faire des reliques. Tel fut l'accueil qu'il put recevoir dans toutes les parties de l'Europe, et en particulier dans la province de Bretagne, qui eut la gloire de fixer sur son sol religieux la vie errante du saint missionnaire.

Jaloux, en effet, d'avoir près de lui l'oracle du siècle et la lumière des Frères Prêcheurs, le duc Jean V fit prier par trois fois Vincent Ferrier de descendre en Bretagne et de communiquer à ses peuples les rares dons de son éloquence. Il lui envoya un de ses gentilshommes d'abord à Nancy en Lorraine, puis à Bourges, et enfin à Tours. Vincent Ferrier, cédant alors à ses prières, se rendit à Nantes, où l'évêque, le clergé, les religieux et tous les habitans nobles et bourgeois allèrent le recevoir au bord de la Loire. Il prêcha dans le cimetière de Saint-Nicolas, lieu propice au nombre de ses auditeurs et aux sujets sévères de ses discours ; et, comme toutes les chroniques du temps le rapportent, ses paroles, transportant la multitude d'enthousiasme, semblaient plutôt divines qu'humaines : elles faisaient époque dans l'histoire des cités (1).

(1) Le Talamus ou chronique consulaire de Montpellier rapporte sous l'année 1408, où saint Vincent Ferrier prêcha dans cette ville,

Honoré des grands, vénéré du clergé, idolâtré du peuple qui se pressait en foule sur ses pas, telle était l'autorité de sa vertu, qu'il recevait, de son siècle, en reconnaissance et en respect tout ce qu'il lui prodiguait lui-même en reproches et en condamnations ; aussi le verrons-nous, sur la fin de sa carrière, recevoir de l'Église assemblée au concile de Constance et du pontife qui eut la gloire de faire cesser le scandale du schisme, les témoignages d'estime les plus propres à exalter son cœur, si l'humilité la plus profonde ne l'avait toujours rendu maître de lui-même.

Ainsi parut Vincent Ferrier, l'homme le plus populaire de son temps, comme Gerson en fut le plus renommé pour la science théologique. Celui-ci régna sur la société lettrée par l'empire de la raison, par la supériorité de ses écrits; l'autre, au contraire, se servit de l'imagination comme d'un levier tout-puissant pour ébranler les multitudes, et son éloquence, soutenue par le prestige de sa sainteté, se promena d'un bout à l'autre de la chrétienté, comme un météore étincelant au milieu des lumières vacillantes et ténébreuses de son époque. Gerson se mit sans

qu'il « ne manqua jamais au point du jour de chanter solennellement la messe en musique, commençant de prêcher aussitôt après avoir changé de costume, » et ses paroles, ajoute le chroniqueur, semblaient plutôt divines qu'humaines; *semblarian mays paraulas divinals que humanals*.

(Voir les publications de la société archéologique de Montpellier, n° 2.)

doute aussi à la portée du peuple; et ce sera peut-être son plus beau titre; mais son activité s'exerça à cet égard dans un cercle assez restreint, où ses contemporains semblent avoir peu apprécié la douce clarté et la bienfaisante chaleur de son génie. Gerson ne fut guère, en effet, pour eux, que l'homme du monde ecclésiastique et de la haute société lettrée.

Quant à nous, pour ne pas comprendre à demi son influence religieuse et pour connaître tout ce qu'il fut, nous devions dire aussi ce qu'il n'était pas, en montrant tout à la fois son contraste et son complément dans la vie de Vincent Ferrier. Préparés simultanément à leur sainte mission, ce fut la même année, 1398, que ce dernier se fit missionnaire apostolique, et que l'autre devint chancelier de l'Université de Paris. Enfin, comme si, dans leur carrière si différente, ils avaient été destinés à poursuivre un même but de réforme, l'un par le sommet, l'autre par la base de la société, une de ces prophéties légendaires, qui résument si fidèlement la destinée des hommes célèbres, les avait présentés l'un et l'autre, à leur mère, dans une vision antérieure à leur naissance, chacun comme un petit chien aboyant, avec une incroyable ardeur, pour la conservation du troupeau de Jésus-Christ.



CHAPITRE IV.

Prédication de Gerson à la cour de France. — Pierre d'Ailly le fait nommer chancelier. — Perplexité de Gerson dans sa position nouvelle. — Il se retire à Bruges. — Etudes de son caractère. — Il consent à garder ses fonctions, et veut préluder simultanément à la réforme de l'enseignement théologique et à la propagation de l'instruction populaire.

La réforme morale que Vincent Ferrier, prêt à s'éloigner d'Avignon, allait essayer sur la place publique et en plein air dans les villes et les campagnes, Gerson la poursuivait déjà sur le théâtre de la cour, où sa réputation l'avait appelé. Il y adressait aux princes et à la noblesse le même langage, et leur prêchait la même pénitence qu'aux clercs de l'Université ou aux bourgeois et aux dévotes gens de Paris. Il recommandait toutes les vertus, et faisait une guerre incessante au luxe,

aux profusions de la cour, aux passions coupables qui l'agitaient, aux dilapidations des hommes de finance, innombrables tyrans du royaume. Mais c'est le schisme surtout qui le préoccupe et le désole; à cette pensée, son cœur saigne de toutes les calamités de l'Église.

« Hélas! très souverain Roy des chrétiens, disait-il en 1390 dans un sermon prêché devant Charles VI, vous véez comment chrétienté jà par l'espace de douze ans est tellement divisée que une partie répute l'autre schismatique, excommuniée et hors de l'état de grâce et de salut..... Comme grant dommage a esté et seroit-ce, si grant peuple et tant de princes qui sont en votre alliance périssoient si cruellement en corps et en âme! Las! comme incroyables maux viennent spirituellement et temporellement pour ce misérable et malencontreux discord! Commocions de guerres et de batailles, hayne de roys contre roys, de princes contre princes; commocions de peuples comme expérience l'enseigne. Il en vient exaltacion et promocion des non dignes, dépréhension des dignes. Les saints sacremens seront mis à viltée, dispensacions sont faites discipacions. Voirement les Juifs et les Sarrazins plus grant matière ne peuvent avoir de eux esjouir, et de hardiment envahir et assaillir chrétienté (1).

« O si Charlemagne-le-Grand, continue-t-il devant son auditoire chevaleresque, si Rolland et

(1) Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, N° 7282, fol. 98.

Olivier, si Judas Machabæus, si Éléazar, si saint Loys et les autres princes estoient maintenant en vie et qu'ils veissent une telle division en leur peuple et en sainte Église qu'ils ont si chèrement enrichie, augmentée et honorée, ils aimeroient mieulx cent fois mourir que la laisser ainsi durer, et que par négligence tout se perdît si malencontreusement (1).

« Et toutesfois en ce faisant il est certain, sire, que vous ferez œuvre plus glorieuse, plus plaisant à Dieu, plus digne de renommée pardurable, que si vous vainquissiez par bataille un grant peuple de Sarrazins. » C'est alors que, voulant guérir le mal dans sa source, il se préoccupait avant tout des périls intérieurs du royaume et de l'Église, et résistait à l'entraînement chevaleresque qui préparait la croisade de 1396, si malheureusement terminée par la défaite de Nicopolis.

Tel fut le langage de Gerson en présence des seigneurs et des prélats d'une cour corrompue, qui ne put s'empêcher d'admirer son talent et d'honorer son caractère. Tous les princes lui accordèrent leurs faveurs, et en particulier le duc de Bourgogne. Gerson attaché sans doute à la personne de ce dernier (1), on ne sait à quel titre, resta plusieurs années sur le brillant théâtre de

(1) « Mandatus sum ab illo cui, post Deum, me et omnes operas meas debeo, Dominum meum, Dominum Burgundiæ loquor... Ibam obediens, etc. » Oper. Gers., t. IV., col. 723 et col. 725, in fine.

(2) Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, N° 7282, fol. 101.

tous les vices chevaleresques. Là s'offrait à lui, avec une carrière d'ambition et de vanité, tout ce qu'il fallait pour l'éblouir. Mais son cœur, plus grand encore que son génie, sut résister à toutes les séductions. Il ne fut pas même séduit par l'espoir d'y faire le bien; car, pour cela, il eût fallu transiger avec le mal, lui reconnaître des droits acquis, le flatter peut-être, avoir en un mot la sagesse relative de son temps, lorsque l'homme de Dieu n'admettait que les principes absolus de l'éternelle sagesse.

C'est à cette époque transitoire de sa vie que Gerson commença à sentir combien sa conscience lui rendrait toute haute position précaire et tourmentée. Cependant la plupart de ses maîtres et de ses compagnons d'étude s'élevaient rapidement aux honneurs et à la fortune; et bien que ses services et sa réputation, qui égalaient déjà ou même surpassaient la leur, dussent lui rendre plus facile ou plus désirable l'élévation dont il était si digne, rien ne le poussait encore dans cette voie. L'amour de la science religieuse était sa seule passion; et il fallut toute l'autorité du duc de Bourgogne pour l'en faire sortir, et l'appeler à des destinées plus actives.

Mais un motif plus impérieux encore déterminait Gerson à ce changement : c'était l'impatience de s'affranchir de ses relations avec la cour, où rien ne pouvait plus lui donner la satisfaction de remplir utilement ses devoirs. Ainsi, comme

Vincent Ferrier avait été fatigué des intrigues du palais de Benoît XIII, Gerson ne put supporter long-temps le spectacle de la cour de Charles VI.

Ce malheureux prince était déjà tombé dans la démence qui fut si fatale à la France ; et les membres de sa famille, entraînant par leur exemple toute l'aristocratie, profitaient de la faiblesse ou plutôt de l'absence du pouvoir souverain, pour célébrer plus librement leurs orgies et insulter à la douleur publique. Gerson, témoin silencieux de ces coupables excès, n'attendait qu'une occasion pour sortir de la cour avec honneur, et il la saisit avec autant de joie que de désintéressement. Pierre d'Ailly, qui l'avait toujours honoré de sa confiance, venait d'être appelé à l'évêché du Puy. Renonçant alors à la chancellerie de Notre-Dame, il n'oublia pas son disciple et son ami, et le présenta comme le plus digne de lui succéder.

La soustraction d'obéissance au pape Benoît XIII durait encore. Le choix du nouveau chancelier, comme de la plupart des bénéficiers ecclésiastiques, dépendait surtout du pouvoir temporel ; et la protection du duc de Bourgogne ne laissa pas un instant incertaine la nomination de Gerson. Rien n'égalait, d'ailleurs, la popularité dont ce dernier jouissait à cette époque. Le monde lettré, avide de nouvelles questions, s'émouvait du moindre écrit sorti de sa plume ; et la curiosité publique se disputait ses nombreux ouvrages, avant même qu'il les eut achevés et corrigés. Aussi re-

gretta-t-il plus tard les circonstances de sa première réputation. Celle-ci était due, disait-il, à des domestiques infidèles ou indiscrets qui la lui avaient faite en dérobant ses écrits et les livrant à la publicité (1), tout informes qu'ils étaient et en feuilles détachées, dans un tel état d'imperfection, qu'en les relisant lui-même il aurait eu peine à les comprendre et les coordonner. Témoignage précieux pour cette époque que nous avions le plus besoin de connaître. Ainsi Gerson, malgré sa modestie et le peu de prix qu'il attachait à ses ouvrages, porté par le choix de l'opinion publique, autant que par la faveur de la cour, aux plus hautes fonctions de l'enseignement, prit alors en main la direction du pouvoir moral et civilisateur dont jouissaient le cloître de Notre-Dame et l'Université de Paris.

Mais ce succès ne fut pas suivi de toutes les satisfactions qu'il avait le droit d'espérer. Placé à l'égard des princes entre la reconnaissance et le soupçon d'ingratitude, obligé de se faire leur esclave ou d'encourir leur indignation, il eut à se débattre entre la voix de sa conscience, qui lui criait de réformer les abus universitaires et les demandes de la cour, qui tendaient à les maintenir et à les multiplier. C'est alors que, réduit à servir deux maîtres à la fois, il se trouva, comme il

(1) Cette publicité donnée aux œuvres de Gerson rappelle celle du *Télémaque* dont la copie fut dérobée de la même manière à Fénelon : et ce n'est pas la seule analogie qui existe entre ces deux écrivains.

l'avoue lui-même, dans la position qui, à cause de son irrésolution naturelle, répugnait le plus à son caractère. Moment critique et transitoire, où tout son avenir d'homme de bien allait dépendre d'une seule détermination. Nous connaîtrons plus tard la nature profondément mystique de son génie; mais d'abord quelles sont les tendances de sa volonté? C'est ici l'occasion décisive de résoudre ce premier problême. On néglige trop souvent de la saisir, quand elle se présente dans la vie des grands hommes. C'est pourtant le seul moyen de démêler la part de leurs vertus et celle de leur habileté; car une fois cette occasion passée, impossible de discerner leur mérite de leur fortune inattendue. Tout se mêle dans leur grandeur; le vrai et le faux leur servent également de piédestal, et nul n'est sûr de leur assigner la place qui leur revient devant leurs semblables et devant Dieu.

Telle était donc la position du nouveau chancelier, qu'aggravaient les obstacles de sa naissance obscure et la privation de toute fortune. Accueilli par la reine Isabelle de Bavière, et protégé par le duc de Bourgogne, conservera-t-il l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs? ou bien comme tant d'autres parvenus, après avoir paru dans les circonstances les plus solennelles, dans les ambassades de Charles VI et les députations de l'Université à Benoît XIII, élevé aux plus hautes fonctions de l'enseignement, ne sera-t-il qu'un homme de talent capable de gagner son

enjeu à la faveur des circonstances, sauf à réparer plus tard, dans les douceurs de la prospérité, les fautes légitimées par le besoin de parvenir? La fin de la carrière de Gerson en protège sans doute le début contre une accusation pareille, mais elle ne prouve pas qu'il n'ait point succombé dans les premières épreuves de la vie. Est-il donc resté toujours fort, ou s'est-il fortifié au souvenir de quelque chute inaperçue? Est-ce l'expérience qui l'a ramené dans le bien, ou s'y est-il maintenu inébranlable et sans faiblesse? mystères du for intérieur, que nous sommes heureux et sûrs de pénétrer, car c'est Gerson lui-même qui nous les révèle, en confiant à son prédécesseur, Pierre d'Ailly, les agitations secrètes auxquelles son âme fut bientôt en proie dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Le sentiment délicat de ses devoirs lui exagérait tellement les difficultés de sa haute position, qu'il délibéra long-temps avec lui-même et avec ses amis s'il n'abdiquerait pas la dignité de chancelier. C'était un labyrinthe et presque un piége dont il voulait échapper, comme il avait déjà fait de la cour; et il semblait n'attendre qu'une nouvelle occasion, quand le duc de Bourgogne la lui offrit, en lui procurant le doyenné de l'église de Bruges.

Ce bénéfice ecclésiastique, dont les revenus étaient d'ailleurs nécessaires à son entretien, lui permit de quitter Paris, foyer de toutes les intrigues ecclésiastiques et universitaires, et il alla

respirer en Flandre un air de religion et de liberté. Echappé au contact brûlant des affaires, il sentit aussitôt redoubler sa première ferveur pour le mysticisme, et il composa, dans sa nouvelle retraite, la *Montagne de la contemplation*, dont nous apprécierons plus tard l'importance.

Cependant le titre de chancelier, bien que purement honorifique en lui-même quand on ne voulait pas en faire une source de faveurs et un instrument de profits simoniaques, rappelait le titulaire à la résidence du siége de l'Université. Gerson avait si bien compris cette obligation de convenance que, pour rester au doyenné de Bruges, il avait songé à se démettre de ses fonctions à Paris, ne voulant pas, disait-il, être qualifié avec raison d'ambitieux et de monstre à deux têtes : c'était, comme on voit, qualifier sévèrement le cumul des places. Mais Gerson fit plus : au souvenir de ses vains efforts pour réformer les abus des séminaires de l'Université, il prit courageusement son parti, et signifia sa résolution de renoncer à la chancellerie de Notre-Dame. Rien ne pouvait le faire changer de sentiment, ni le scandale qui, ajoutait-il, devait malgré lui résulter de sa démission, ni les accusations de coupable légèreté auxquelles il s'attendait de la part de ses ennemis, ni les reproches que lui adressaient déjà ses amis et ses parens dont la fortune dépendait de la sienne. Enfin, pour se justifier auprès des siens et de Pierre d'Ailly, il rejetait sur son caractère tout

ce que son dessein pouvait avoir de blâmable à leurs yeux. « Pourquoi faire violence à ma nature, leur écrivait-il ; je me suis mille fois reconnu éminemment impropre aux choses pratiques, craintif, scrupuleux, facile à troubler, et par habitude, incapable d'une vie d'action (1). »

Considérant, d'un autre côté, combien sont rares les hommes contemplatifs imitateurs des premiers saints, il se sent porté vers ce genre de vie dont la fonction sociale, dit-il, est l'analogue de celle de l'œil qui, dans le corps humain, voit et ne travaille pas. Ainsi, au moment où Gerson résout si noblement le problème de son caractère, il nous révèle encore la nature mystique et contemplative de son génie. Dès lors, peu soucieux des secrets de la politique humaine, il ignorera volontiers et n'apprendra que malgré lui cet art si difficile de répondre à Dieu par la conscience aussi bien qu'aux hommes par le succès.

Dans cet éloignement pour les idées et les mesures d'application, n'y a-t-il pas aussi quelquefois la part à faire aux faiblesses un peu égoïstes de l'homme vertueux? Impatient d'échapper aux difficultés d'une position complexe, Gerson nous révèlerait-il par hasard ici une nature à la fois courageuse et timide, passionnée pour le bien et ne lui appartenant encore qu'imparfaitement, reculant devant les difficultés extérieures et s'indignant d'elle-même au fond du cœur comme d'une

(1) Tom. IV, col. 727.

lâche irrésolution? Mais avant de juger, attendons le dénoûment; car cette irrésolution momentanée tient en réserve pour l'avenir les efforts les plus énergiques; car cette nature supérieure et privilégiée, à qui nous reprochons peut-être de dissimuler maintenant ses ressorts et sa puissance, se redressera un jour pour ne plus fléchir, lorsque Gerson, représentant la France entière dans les plus graves affaires de la chrétienté, n'aura d'autre alternative que d'agir ou de trahir ses devoirs. Alors la conscience du théoricien mystique, jetée avec la vigueur d'un principe absolu dans l'application de la politique chrétienne, ira droit au but sans déviation, comme elle condamnera ses adversaires sans ménagement.

Ainsi poussé d'un extrême à l'autre, l'homme qui ne peut vivre aujourd'hui que de science et d'affection, l'homme dont l'âme respire tous les parfums de la douceur du Christ se montrera le plus inflexible contre les hérésiarques du concile de Constance, et servira d'excuse ou d'explication à l'acte le plus regrettable de cet immortel concile. Puis, ramené comme par un effort trop violent vers sa nature primitive, il rentrera sans retour dans les inspirations de la vie mystique, et ne songera qu'à les féconder par les actes du plus sublime dévouement.

Quant à présent, achevons de connaître Gerson, au moment où les membres de l'Université n'étaient sans doute pas plus satisfaits de lui qu'il

ne l'était de lui-même. Pierre d'Ailly, qui lui avait ouvert sa nouvelle fortune, intéressé à maintenir le successeur qu'il s'était donné, parvint à triompher de ses résolutions. Mais avant de revenir à Paris, Gerson sembla fixer les conditions de son retour, quand il écrivit de Bruges à son ancien maître du collége de Navarre la lettre de l'année 1400, si remarquable pour constater ses projets de réforme à l'égard de la théologie, l'enseignement supérieur d'alors. Cette réforme, il la réalisera plus tard, et nous en examinerons la nature et la portée ; mais, dès à présent, il propose aussi toutes les mesures à prendre pour établir ce que nous appelons de nos jours l'enseignement primaire : admirable institution dont la pensée éminemment chrétienne et nationale appelle déjà toute notre vénération sur le pieux chancelier qui en fut le propagateur. En attendant le moment où Gerson doit la mettre en pratique, remarquons ici par quels moyens il s'y préparait.

« C'était au moyen de livres religieux, élémentaires, composés, disait-il, à l'exemple du petit traité que la faculté de médecine de Paris avait autrefois publié pour faire connaître à chacun les contagions qui régnaient alors. De même les nouveaux traités devaient mettre la foi et la morale chrétienne à la portée des simples gens auxquels le clergé n'adressait jamais que de rares et mauvaises instructions (1). »

(1) Oper. Gers., tom. I, col. 124.

Cette doctrine qui livre les Orientaux à l'égoïsme et aux orgueilleuses tentations de la vie ascéti-

de quelque part qu'ils vinssent. En poursuivant l'erreur, il ne s'informait jamais de son origine, et c'est par là surtout qu'il mérita le surnom de docteur très chrétien.

Il ne faut pas croire non plus qu'il dédaignât le bon emploi de la scolastique, ni la méthode logique qui constitue cette philosophie ; il y excellait, au contraire, et il s'en servit souvent pour lutter avec avantage contre ceux qui l'employaient. C'est dans ces polémiques rendues si fréquentes par le schisme, qu'il recourait à la *Somme théologique* de saint Thomas, et s'armait de toutes pièces dans cet arsenal de l'*Ange de l'École*.

D'ailleurs, la scolastique prise à son principe et telle que la fit son fondateur Abailard (1), n'était que l'application méthodique de la dialectique à la théologie. Dès lors, cette dernière, élevée de la simple exposition des dogmes religieux à un enseignement systématique et rationnel, s'anima, comme par un souffle nouveau, de cet infatigable esprit de controverse qui en fit un reflet de la lutte universelle qui caractérisait le moyen âge. Mais, au quatorzième siècle, cette humeur batailleuse, sous les feux croisés du syllogisme, n'aboutissait qu'à faire des chevaliers errans de l'intelligence; et ces infatigables rai-

(1) Voir dans les OEuvres d'Abailard la belle introduction de M. Cousin. (Documens inédits sur l'histoire de France. — 1836.)

sonneurs ne savaient que s'agiter pour ou contre des fantômes sans rapport avec le monde moral.

Considérant donc la scolastique seulement comme une gymnastique de la raison humaine, préparation à un mode supérieur de connaissance, Gerson s'arrêta à ce dernier mode; et c'est alors qu'il devint le mystique par excellence de la société pour laquelle devait être composée l'Imitation de Jésus-Christ. Appelé par tous les instincts de son génie à la méthode des contemplatifs, il l'avait également étudiée dans les écrits de la primitive église et dans ceux des beaux siècles du moyen âge. Or, après son propre cœur qui fut toujours son premier guide dans cette voie, il suivit de préférence le docteur séraphique, saint Bonaventure, le plus glorieux interprète du mysticisme. Il avait déjà traduit en français, pour une de ses pénitentes, l'*Aiguillon de l'Amour divin* (1), de ce saint docteur. Bientôt après, en 1402, il avait pu admirer son *Itinéraire de l'âme*

(1) Cette traduction, il la fit, « non pas mot à mot, mais par telle manière, dit-il, que, en solitairement lisant, ô ma chiere fille, tu seras présens à ton ame comme docteur à son disciple, et à Dieu seras-tu présentée comme espose et amie familière de son fils, le doux Jhésu. » (Ms. Bib. Roy., n° 7275, f° 2, v°.)

Dans l'indication du troisième livre de cette libre traduction, il détermine ainsi le caractère des premiers chapitres : « Et au premier chapitre de la tierce partie, ô ma très chière fille, tu pourras contempler clèrement comment âme dévote fait son profit et s'avance en perfection de vie contemplative par dévotement méditer la passion de nostre Rédempteur Jhesus. » N'est-ce point là une *Imitation de Jésus-Christ?*

à Dieu, qu'il avait lu, disait-il, et savouré en un seul jour; et à l'enthousiasme avec lequel il l'opposait alors aux partisans du *Roman de la Rose*, on devine la trace profonde que cette lecture avait laissée dans son esprit (1). Gerson avait donc épelé tous les mots de ce livre de l'âme, feuilleté toutes les pages de la vie mystique, quand les événemens soufflèrent dessus et en interrompirent la méditation. Mais peu importe cette interruption au jugement que nous avons à porter de lui. Nous connaissons assez l'élévation de sa pensée, l'incomparable pureté de sa conscience pour découvrir en lui l'auteur futur de l'Imitation de Jésus-Christ; pour montrer au moins que dès aujourd'hui il mérite ce titre, en attendant les preuves qui viendront plus tard le lui assurer.

Intelligence contemplative faite pour vivre au pur soleil de l'amour divin, c'est là qu'il viendra se réchauffer et s'épanouir sans retour, lorsque, échappé à la désolation des affaires publiques, il rejettera également les fruits amers de la science humaine.

Et quant à son âme naïve, sympathique, toujours prête à déborder par l'affection, il continuera à la développer entre sa famille et son ancien maître Pierre d'Ailly, entre ses tendres sœurs et celui qu'il appelle son Père bien-aimé. Ainsi, dans la première phase de sa vie se révè-

(1) T. II, col. 709.

lent déjà tous les instincts de son âme. Ils pourront bien disparaître parfois dans la confusion croissante des événemens, mais ce sera pour s'y cacher, jamais pour s'y perdre.

Revenons maintenant à l'histoire générale du schisme.



CHAPITRE IX.

Suite de l'histoire du schisme. — Concile national de 1395. — Benoît XIII refuse la voie de cession. — Défaite de Nicopolis. — Deuxième concile national en 1398; soustraction d'obédience. — Le pape d'Avignon, assiégé par ordre du roi, est délivré par les manœuvres du duc d'Orléans. —Restitution d'obédience. —Gerson est chargé de l'annoncer à Benoît XIII; il réconcilie les dominicains avec l'Université. — Mort de Boniface VIII. — La mauvaise foi de Benoît XIII éloigne encore la paix de l'Église.—Innocent VII élu par les cardinaux de Rome. — Troisième concile national en 1406. —Mort d'Innocent VII; soustraction définitive d'obédience.

Tandis que les souverains de la chrétienté reconnaissaient presque unanimement l'autorité du pape de Rome, nous avons laissé Benoît XIII assiégé dans Avignon. Nous n'avons dit toutefois ni la cause ni les circonstances de cette captivité si extraordinaire dans l'histoire du royaume

très chrétien. C'est ce qu'il faut maintenant rappeler; car c'est là un événement significatif pour apprécier les rapports si tristement compliqués entre l'Église et l'État sous l'influence de la papauté d'Avignon. Et d'abord lorsque Benoît XIII eut refusé d'exécuter les promesses qui l'avaient fait élire, la légitimité des deux papes devenant également douteuse, ce doute suspendit de fait dans beaucoup d'esprits le pouvoir de l'un et l'autre pontifes. *Papa dubius, papa nullus :* telle fut la règle alors suggérée par le bon sens et plus tard adoptée par l'Église. Mais cette anarchie n'en faisait sentir que plus vivement les maux du schisme, et c'est pour y porter remède que le roi de France, avec le concours des princes, convoqua de lui-même à Paris l'assemblée ecclésiastique de 1395.

Cette convocation du clergé, en vertu du pouvoir royal et à l'effet de traiter une question purement religieuse, était nouvelle comme les circonstances où se trouvait l'Église. Dans le doute à l'égard du véritable pontife, ou plutôt en son absence, la suprématie religieuse du chef temporel paraissait une nécessité, et Gerson fut quelque temps de ceux qui la lui attribuèrent le plus explicitement. Mais en reconnaissant au monarque très chrétien ce privilége sacerdotal, c'était à la condition d'en faire une arme redoutable aux ennemis de l'Église. Pour mieux atteindre le schisme et l'hérésie, il con-

fondait donc en une seule main les pouvoirs politique et religieux, et c'est plus tard ce qu'il fit encore au concile de Constance, lorsqu'il y parut avec le double caractère d'ambassadeur du roi de France et de représentant de l'Université de Paris.

Considéré par rapport à cette confusion du temporel et du spirituel, le concile de 1395 peut compter pour le premier concile de l'église gallicane moderne, si différente de celle de Philippe-Auguste et de saint Louis. Rien n'égala du reste le zèle qu'on mit à le réunir, si ce n'est l'espérance donnée par les promesses trompeuses de Benoît XIII.

Deux patriarches, sept archevêques, quarante-six évêques, sans compter les abbés, doyens et docteurs, y délibérèrent, par ordre de Charles VI, sur le moyen de faire cesser le schisme dans l'Église; et sur l'avis de l'Université, il fut résolu que la cession des deux papes contendans était la voie la plus sainte et la plus sûre pour parvenir à l'union si nécessaire et si désirée (1), puisque les droits des parties étant moralement impossibles à demêler, la discussion en serait éternelle et sans résultats.

Une solennelle ambassade fut aussitôt envoyée au pape d'Avignon pour le mettre en demeure

(1) *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, publiée par M. Bellaguet, t. II, p. 227-245. (Documens inédits sur l'histoire de France.)

d'exécuter des promesses auxquelles on ajoutait encore foi. Les ducs de Berri et de Bourgogne en étaient les chefs, et Gilles Deschamps, chantre de Notre-Dame, en fut l'orateur. Mais le pape, après avoir montré son savoir et son éloquence dans la réception publique de l'ambassade, découvrit bientôt en particulier son insigne fourberie. Il osa même pousser l'audace jusqu'à déclarer sa résolution de retenir le pontificat, envers et contre tous et jusques à la mort, comme il fit en effet. Jamais scandale pareil n'avait éclaté dans l'Église, et c'était un pontife qui donnait au monde le spectacle de la violation flagrante des engagemens les plus formels et les plus sacrés. Les princes de France se montrèrent au contraire en ce moment dignes de la mission du royaume très chrétien. Voyant que le témoignage unanime de tous les cardinaux, moins celui de Pampelune, ne pouvait déterminer Benoît à accepter la voie de la cession, ils se jetèrent à deux genoux et les larmes aux yeux aux pieds du pontife et le conjurèrent de ne pas déchirer la tunique sans couture du Christ. Mais tout fut inutile, et lorsque les docteurs de l'Université voulurent insister sur la cession par de nouveaux écrits, Benoît leur fit de telles menaces, que l'Université en appela bientôt après, de tout ce que ferait contre elle le pape d'Avignon, au pape unique et indubitable qui serait élu après le schisme.

Retournés à la cour en des conjonctures aussi

inattendues, les princes s'occupèrent aussitôt des mesures réclamées par le bien de l'Église; mais tandis qu'ils en poursuivaient l'accomplissement auprès des souverains de l'Europe, un cruel désastre vint jeter dans la désolation tous les ordres de l'État. La plus noble chevalerie de France, vaincue par les janissaires de Bajazet à la bataille de Nicopolis (1395), y avait succombé, victime de sa bravoure indisciplinable et de son incurable présomption : notre vieille épée des croisades venait d'être brisée sans retour. A la nouvelle du massacre des chrétiens par les musulmans, les âmes religieuses avaient frémi de terreur; les plus exaltées avaient même cru y reconnaître le signe avant-coureur de l'Antechrist; et la chrétienté, ainsi désarmée à l'extérieur, tandis que le schisme la livrait intérieurement à l'anarchie, redouta les plus grandes calamités.

C'est alors que les prédicateurs, partageant les craintes publiques et ne sachant comment calmer un pareil désespoir, accrurent parfois le trouble des consciences par des remèdes pires que le mal.

« *Bonnes gens*, s'écriait Jean de Varennes, *ne vous déconfortez pas; car à pape ne pouvons faillir; car le doux Jésus est notre vray pape et chief de l'Église; et à la très douce vierge Marie ne pouvons faillir, à dame et maistresse du monde.* Et l'auditoire, s'accoutumant à voir omettre les chefs de la hiérarchie ecclésiastique, était bien

près de la sacrifier à son tour, en croyant qu'il n'y avait « point de pape, fors Dieu (1). »

Voyant donc le schisme s'aggraver et par la diversité des remèdes et par la collision des deux papes, l'Université de Paris réclama des mesures plus efficaces. Elle recourut de nouveau au pouvoir temporel, et par l'organe de Jean Courte-Cuisse, l'un de ses plus célèbres docteurs en théologie, elle remontra à Charles VI que pour forcer Benoît XIII à exécuter ses promesses, il fallait l'y contraindre par la soustraction d'obéissance religieuse, ou du moins par le refus des dîmes qu'il se croyait en droit de lever sur le clergé de France. C'est à l'effet d'examiner cette proposition, que fut convoquée à Paris, le 22 mai 1398, une seconde assemblée générale de l'Église gallicane.

Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie et partisan de la soustraction totale, avait présidé le premier concile ; il présida également celui-ci où figuraient onze archevêques, soixante évêques, soixante-dix abbés, soixante-huit procureurs de chapitres, le recteur de l'Université de Paris avec les procureurs des facultés, les députés des universités d'Orléans, d'Angers, de Montpellier et de Toulouse, outre un très grand nom-

(1) Opera Gers., t. I, col. 913. — N'oublions pas à ce sujet ce que Gerson nous dit de Jean de Varennes : « Visum est in magistro Johanne de Varennis qui propter austeritatem vitæ populos innumerabiles aggregabat ; nec æstimari potest fructus ille, quem protulisset, si fuisset comes humilitas et filia ejus discretio. » (T. III, col. 432.)
Voir aussi la Notice historique d'Ellies Dupin, t. I, col. 488.

bre de docteurs en théologie et en droit. Les princes du sang y assistaient avec Charles III, roi de Navarre, et les ambassadeurs du roi de Castille.

Les membres de cette assemblée ecclésiastique l'une des plus célèbres de notre histoire, ressentaient encore le contre-coup de la défaite de Nicopolis. A la faveur de cette impression, Simon de Cramaud ne manqua pas de leur faire remarquer combien le schisme avait déjà favorisé les progrès des musulmans, et combien il importait de prendre à l'intérieur contre Benoît XIII des mesures appropriées à la gravité des circonstances. La soustraction d'obédience au pape d'Avignon, jusqu'à ce qu'il eût renoncé au pontificat, parut aussitôt la première condition de salut à remplir. Cette mesure était dictée par l'opinion générale; et elle fut discutée avec des formes canoniques, que nous pourrions appeler parlementaires.

Six docteurs les plus éminens de chaque parti furent choisis pour instruire et discuter cette grave question et faire valoir de part et d'autre les meilleures raisons à l'appui de leur cause. Puis, quand il fallut voter, sur 300 suffrages, 247 conclurent pour l'entière soustraction d'obédience. Cette soustraction ne tarda pas à être publiée par ordre de la cour de France, et défense fut faite dans tout le royaume d'obéir au pape d'Avignon, et de rien payer à ses officiers. Mais il s'agissait aussi de savoir comment l'Église

gallicane, privée de son chef, serait administrée : cas tout nouveau dont les difficultés ne pouvaient être bien prévues. On décida toutefois qu'il serait pourvu aux bénéfices, selon le droit commun, par l'élection des chapitres et des couvens, ou par la collation des ordinaires, gratuitement, et sans rien prendre, sous quelque prétexte que ce pût être, de ce que les collecteurs pontificaux avaient coutume d'exiger (1). Les conciles provinciaux devaient en outre se trouver investis de tous les pouvoirs du Pape.

C'est alors que la fortune de cet ambitieux sembla se précipiter sans retour. Dix-huit de ses cardinaux lui signifièrent la soustraction, et se retirèrent à Villeneuve sur les terres du roi, au-delà du pont d'Avignon. Tout abandonné qu'il était, Benoît XIII, dont la jeunesse s'était passée dans la carrière des armes, conservait pourtant une ressource : c'était la garnison de son palais pontifical, et neuf cents soldats arragonais, que lui avait amenés son frère Rodrigue de Lune. Avec cet appui et deux cardinaux qui lui restaient fidèles, il fut bien loin de se croire perdu, et il attendit.

C'est en ces circonstances que le maréchal Boucicaut, étant venu l'assiéger, l'eut bientôt réduit aux dernières extrémités dans son palais. Les cardinaux retirés à Villeneuve, pressèrent alors (2)

(1) Voir dans les *Ordonnances des rois de France*, t. VIII, p. 259, cet acte de déclaration du 27 juillet 1398.

(2) *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, édition de M. Bellaguet.

le roi d'en finir avec cet obstiné dont les partisans intriguaient à la cour de France. Ceux-ci, ayant en effet le duc d'Orléans à leur tête, commencèrent bientôt à former un parti puissant. Ce prince parvint même à faire suspendre les travaux d'attaque et à autoriser l'introduction de vivres dans le château pontifical, en attendant que le siége, converti en simple blocus, lui fournît l'occasion favorable de délivrer son protégé. L'Université de Toulouse, qui avait toujours été fidèle à Benoît, renouvela de son côté ses protestations en sa faveur, tandis que plusieurs docteurs de Paris se laissaient gagner à la cause de ce pape, par le souvenir des faveurs qu'ils avaient reçues de lui ou par l'espérance d'en recevoir de nouvelles. C'est alors que Clémengis donna le triste exemple d'une âme vénale jointe à un beau talent, et paya son tribut aux faiblesses qui ont trop souvent déshonoré les hommes de lettres. Après avoir consacré sa polémique acérée à la poursuite du schisme, particulièrement dans la personne de Benoît XIII, il se laissa tout-à-coup gagner par les artifices de ce pape, qui lui promit de le faire son secrétaire; et il se retourna aussitôt contre ses anciens confrères, partisans de la soustraction d'obédience.

On était en 1402, année où Gerson, revenu de Bruges, semblait avoir pris le parti de se consacrer exclusivement aux fonctions de la chancellerie de Notre-Dame. Le malheureux Charles VI était dans une des crises de sa maladie; et les ducs de Berri

et de Bourgogne gouvernaient l'État au grand déplaisir du duc d'Orléans. Ce dernier, qui ambitionnait déjà tous les rôles impopulaires, publiait partout que le schisme était un moindre mal que la soustraction d'obédience; il alla plus loin, et déclara en plein conseil qu'il irait lui-même délivrer le pape d'Avignon pour mettre fin à l'horrible scandale de sa captivité; et comme ses deux oncles avaient à ce propos fait renforcer la garde de Benoît composée de compagnies normandes, toutes aussi mal disposées pour ce pape que l'était alors le clergé normand, le duc d'Orléans, pour n'en avoir pas le démenti, gagna un des chefs du blocus, Robert de Braquemont, et fit évader son protégé.

Benoît XIII, qui dans son opiniâtreté ne manquait pas d'élévation de caractère, ne songea aucunement à se venger de ses ennemis, et n'eut d'autre pensée que de tirer parti de sa nouvelle fortune. Il accepta toutes les conditions que lui imposa le duc d'Orléans, et il eut bientôt la satisfaction de voir les dix-huit cardinaux qui l'avaient abandonné lui rendre leur obéissance. De son côté, le duc d'Orléans, profitant de l'absence du duc de Bourgogne, alors occupé par les affaires de Flandre, surprit bientôt après l'esprit du faible monarque, et lui fit jurer sur la sainte croix de restituer à Benoît son autorité.

C'est ce qui eut lieu en effet le 30 mai 1403, mais non sans avoir suscité de vifs débats au

sein de l'Université de Paris. La nation de Normandie y avait protesté surtout vivement contre le pape d'Avignon. Néanmoins Charles VI l'avait fait reconnaître solennellement au nom de lui et de son royaume, et avait ainsi disposé, pour le bon plaisir de son jeune frère, de la conscience du plus grand nombre de ses sujets.

Dans l'intérêt de ses priviléges, l'Université n'eut alors d'autre parti que d'envoyer une députation à Benoît XIII, et c'est Gerson qu'elle choisit comme le plus propre à la représenter en ces circonstances. Mais celui-ci, en restituant l'obédience au sein de l'assemblée des cardinaux d'Avignon, parla avec une modération qui le fit accuser de n'avoir pas tout dit, ou d'avoir dit autrement qu'il n'aurait dû. Obligé de se justifier auprès du duc d'Orléans, qui dirigeait l'affaire de la restitution, Gerson le fit par une lettre où se révèle toute la variation de ses idées au sujet du schisme. Il y déclara, en effet, « qu'ayant beaucoup écrit et encore plus parlé sur les moyens de ramener la paix dans l'Église, il n'ignorait pas que ses opinions pouvaient être traduites en sens divers et même contraires; mais que si l'on fait la distinction des temps et la part des incidens si multipliés dans les débats du schisme, on trouvera que ses opinions peuvent s'accorder entre elles et converger toutes ensemble vers une même vérité, ou tout au moins vers le pieux désir de la trouver. »

« J'ai regardé, continue-t-il, la voie de cession « bien pratiquée comme la plus courte et la « meilleure, et sans qu'il y eût lieu de recourir à « la force. Je suis d'ailleurs resté étranger à la « soustraction d'obédience, de même qu'une fois « conclue, je ne l'ai point obstinément poursuivie. « Mais lorsque notre seigneur Benoît a été re- « connu pour accepter la voie de cession et les « autres conditions nécessaires à la paix et à la « réforme de l'Église, je n'ai pas craint, malgré « des haines et de vifs débats, de protester qu'il « n'avait pu ni perdre la papauté, qui est de fait « irréversible, ni être considéré comme hérétique « et schismatique (1). »

Gerson écrivit dans le même sens à Pierre d'Ailly, l'ami et peut-être aussi le directeur de conscience dont l'approbation lui tenait sans doute bien plus au cœur, et il lui déclara également qu'il était satisfait de la restitution d'obédience.

Ces paroles ne répondaient guère sans doute aux opinions tranchées de sa jeunesse, pas plus qu'elles ne s'accordèrent avec sa conduite ultérieure au concile de Constance, mais elles nous montrent dès à présent combien l'Église de France était elle-même irrésolue en ces graves circonstances ou partagée dans toutes ses résolutions. Il n'y eut, à vrai dire, que l'Université de Paris qui

(1) Du Boulay, *Hist. univers.*, Par., t. V, p. 81.

resta constamment fidèle au principe de la soustraction d'obédience. Elle avait compris dès l'origine du mal que la guérison ne viendrait que de ce remède, et elle seule en poursuivit l'application sans ménagement, comme on s'attache à une planche unique de salut. La modération qui temporise et aggrave souvent le mal par les demi-mesures régnait au contraire dans les rangs du haut clergé ; c'est là que l'autorité d'un pape quelconque, maintenant à certains égards le respect des bénéfices acquis et l'ordre extérieur, paraissait admissible en droit, du moment qu'elle était utile en fait. Les modérés par conviction retournaient d'ailleurs à l'autorité de Benoît comme à un point de ralliement provisoire contre la domination chaque jour plus directe du souverain temporel.

Celui-ci, en effet, le Saint-Siége vacant, avait eu la prétention d'être aussi pouvoir religieux ; dès lors la simonie, menaçant d'envahir toute l'Église gallicane, avait fait oublier à beaucoup d'hommes de bien l'espérance encore éloignée de voir le pape d'Avignon réduit, faute de fidèles, à se démettre du pontificat.

Gerson, au surplus, ne savait montrer un caractère décidé qu'en des causes évidemment justes : c'est ce qu'il fit en accueillant la supplique des Dominicains, qui demandaient à être réintégrés dans les priviléges universitaires. On n'a point oublié qu'ils en avaient été privés après de longs et

orageux débats sur l'immaculée conception. Quoique Gerson eût été et fût toujours un des plus fervens défenseurs de cette croyance, il n'avait jamais approuvé la violente expulsion des frères Jacobins. Leur rentrée dans l'Université était même une des pensées qui lui tenait le plus au cœur, et lors de sa retraite à Bruges (1) il avait écrit aux théologiens du collége de Navarre pour leur inspirer des sentimens de douceur et de charité à l'égard de ces frères prêcheurs.

Ainsi, tout en maintenant conforme à la raison et à la foi la condamnation des erreurs sur la conception de la vierge Marie; en s'écriant même: « Périssent ceux qui se glorifient de la tache imprimée à la mère et au corps mystique! » il avait déploré que les bacheliers des Dominicains, faute d'avoir prêté le serment exigé, n'eussent pu obtenir ni grades, ni prédications, et que l'Université eût également été privée de tant de sermons, de lectures et d'instructions salutaires faites par leurs professeurs.

Telles étaient les dispositions du chancelier

(1) Voir *Du Boulay*, t. V, p. 83, et dans Ellies Dupin (t. I, col. 112), la lettre écrite de Bruges: « Cogor illam deflere scissuram miserabilem et mutilationem luctuosam partis non modicæ Universitatis..... Nec loquar vexationes, opprobria et carceres ab illis quos loquimur perlatas..... Passa, ex adverso, fateor, Universitas laborum et expensarum damna plurima: ipsa tamen meo judicio leviter oblivisoenda aut contemnenda sunt pro commercio pacis, pro reintegratione tantæ partis abruptæ; tantum modò Fidei sua integritas et Universitati suus honor permaneant. (T. I, col. 112.)

de Notre-Dame, lorsqu'en 1403, la réconciliation avec Benoît XIII offrit l'occasion favorable de rétablir l'ordre de saint Dominique dans l'Université. Gerson y fit réintégrer les frères prêcheurs dans leurs titres et priviléges ; et jetant en même temps l'oubli sur les vieilles querelles théologiques, il consolida, par son esprit conciliateur, la communauté d'intérêt qui allait bientôt réunir toutes les corporations universitaires contre la tyrannie des pouvoirs politiques.

C'est à partir de cette époque que l'Université, retrempée, en quelque sorte, dans l'esprit d'unité qui lui avait été rendu, ne vit plus de bornes à sa puissance morale. Elle conquit sa grande popularité dans l'Etat, et se prépara au rôle décisif qu'elle devait également jouer dans l'Eglise.

Cependant, au milieu de l'anarchie générale de la chrétienté, la paix, qui avait reparu dans l'Eglise gallicane, n'y pouvait régner long-temps. Benoît XIII, à peine réconcilié avec ses anciens partisans, avait de nouveau étalé à leurs yeux sa mauvaise foi et sa cupidité. Au mépris des engagemens qui lui avaient seuls valu la restitution d'obédience, il s'obstina à vouloir reprendre la disposition de tous les bénéfices qui avaient vaqué depuis la soustraction d'obédience, et à considérer comme intrus les clercs qui en avaient obtenu la possession.

C'est alors qu'une prompte déclaration de

Charles VI ayant défendu de lui rien payer, pour quelque motif que ce fût, Benoît, forcé par la crainte de tout perdre, finit par laisser en paisible jouissance les bénéficiers qui n'avaient pas reçu de lettres apostoliques. En revenant à ses premiers engagemens, il sut toutefois rattraper par la ruse l'arriéré des revenus que lui refusait la force du bras séculier : ce fut en montrant un empressement extraordinaire à entrer dans la voie de cession et à y convier son compétiteur Boniface VIII. Il voulait même, disait-il, l'aller trouver à Rome, afin de mieux s'entendre avec lui; et aussitôt la cour de France de lui accorder tout ce qu'il voulut pour l'encourager dans cette voie. C'est ainsi que Benoît obtint une dîme sur les biens du clergé; après quoi il se contenta d'envoyer des ambassadeurs à Boniface. Mais celui-ci, voyant que les envoyés ne lui faisaient aucune proposition sérieuse, s'emporta violemment contre eux; et comme il mourut peu de jours après, Benoît publia partout qu'il était mort de colère en repoussant ses projets de réunion.

Jamais, au contraire, occasion plus propice de mettre fin au schisme! Les cardinaux romains se déclaraient prêts à suspendre l'élection de leur nouveau chef, et à se réunir à ceux d'Avignon pour faire tous ensemble un nouveau pape. Mais ils voulaient d'abord que Benoît accomplît sa promesse solennelle de se démettre du pontificat;

et voilà ce que ce pape refusa au moment même où il feignait le plus de le demander par ses ambassadeurs.

Les cardinaux romains élurent alors d'une seule voix, Innocent VII, dont les vertus et la science étaient également dignes d'un souverain pontife. Ce qui caractérise bien cependant l'esprit de l'époque, c'est qu'une fois sur le siége de saint Pierre, le nouveau pape ne se montra guère plus pressé que son compétiteur, d'employer la voie de la cession (1). (17 octobre 1404.)

Cependant l'Université, ayant découvert la nouvelle imposture de Benoît, et se rappelant toutes les infractions faites au traité de la restitution d'obédience, reprenait ses poursuites contre lui plus vivement et avec plus d'avantage que jamais. Par l'organe de Jean Petit, docteur normand au service du nouveau duc de Bourgogne, elle sollicita du roi et obtint, par un arrêt du parlement : d'abord, refus de tous subsides au pape d'Avignon, pour en finir et avec son oppression et avec la complicité de la cour, qui partageait avec lui le fruit de ses exactions sur le clergé; en second lieu, assemblée générale de l'Eglise gallicane, pour terminer le schisme par une soustraction définitive d'o-

(1) Voir à cet égard la discussion des témoignages contemporains dans le père Maimbourg. Édit. in-4°, p. 303.

bédience, et par la convocation d'un nouveau concile national.

Ce troisième concile fut réuni en 1406; plus important que les deux premiers, il fut aussi plus nombreux. L'Université, d'un côté, et de l'autre les partisans de Benoît XIII, allaient encore débattre la plus grave des questions de l'Eglise; et, comme on l'avait déjà fait, chaque camp choisit, pour cette lutte mémorable, six champions parmi les plus savans de ses docteurs théologiens et canonistes.

Simon de Cramaud et Jean Petit furent les deux principaux organes de l'Université. Ce dernier parla à plusieurs reprises; et, comme il était l'agent du duc de Bourgogne, il nous révèle l'importance que ce prince attachait à la soustraction d'obédience. Quant au premier orateur, il prouva que les papes étant établis pour conserver l'unité de l'Eglise, il fallait rejeter ceux qui, bien loin de la lui procurer, la troublent et la détruisent, comme faisaient les deux concurrens, et qu'en attendant d'assembler un concile œcuménique des deux obédiences, il fallait gouverner l'Eglise par les conciles provinciaux et les ordinaires. Parmi les avocats de Benoît, figuraient, au premier rang, Pierre d'Ailly, devenu évêque de Cambrai, et Guillaume Filiastre, doyen de Reims, et depuis cardinal. Ce dernier, que Juvenel des Ursins nomme *un bien notable légiste et canoniste*, se fit encore plus remarquer par la

chaleur et l'emportement de ses paroles; et comme il fut obligé de s'en excuser, il répondit « qu'il étoit né aux champs, qu'il étoit rude de « sa nature et n'avoit pas demouré avecques les « roys, ne les seigneurs, pourquoi il sache la ma- « nière ne le style de parler en leur présence(1). » Le fameux Jean Petit convenait également qu'il « parlait chaudement et comme en colère. » On eût dit que ces personnages se complaisaient à dessiner leur physionomie, pour attester aux yeux de tous leur fière indépendance.

Les convictions, du reste, répondaient à la véhémence du langage. Par exemple, Guillaume Filiastre ne mit aucune borne à la puissance des papes, lui, pourtant, qui devait être le plus démocrate contre la papauté, au concile de Constance. Ainsi, les extrêmes s'enfantent et se détruisent mutuellement en religion comme en politique; et la papauté d'Avignon, qui a produit les doctrines les plus exagérées en faveur du Saint-Siége, a donné également lieu aux doctrines de nos parlemens, si hostiles à l'unité de l'église, et si mal appliquées à la papauté romaine.

C'est au moment où le concile, ainsi agité, était prêt à prendre ses conclusions, qu'arriva la nouvelle de la mort de Clément VII (6 no-

(1) Juvenel des Ursins, p. 182. Histoire de Charles VI. — Voyez encore l'*Histoire du concile de Constance*, par Bourgeois du Chatenet, où se trouvent la plupart des discours français du Concile de 1406. (Paris, 1718.)

vembre 1406). — Le roi de France écrivit aussitôt à Rome pour qu'on y différât l'élection d'un autre pape; mais les cardinaux, craignant de se voir joués de nouveau par les manœuvres de Benoît XIII, élurent sans retard, sous le nom de Grégoire XII, Ange Corrario, noble vénitien, qui était patriarche de Constantinople.

L'assemblée générale du clergé de France n'eut plus alors qu'à poursuivre, de son côté, le but que cette élection éloignait de nouveau. Elle retira son obédience à la papauté d'Avignon, et se prononça pour la neutralité, en attendant qu'un concile général s'occupât de *réformer l'Eglise dans son chef et dans ses membres.*

Cette décision du concile était une victoire éclatante pour l'Université; ce fut également un succès pour le parti populaire, à la tête duquel se trouvait le nouveau duc de Bourgogne. Mais, pour comprendre cette autre face de la soustraction d'obédience, il faut nous transporter maintenant sur le terrain des passions politiques.



CHAPITRE X.

Faction du duc d'Orléans et de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. —Protestations unanimes des clercs contre la tyrannie de la cour. — Jacques-le-Grand accuse en face le duc d'Orléans et la reine Isabelle. — Rôle particulier de Pierre d'Ailly et de Gerson. — Gerson porte à la cour les remontrances de l'Université. — Le duc de Bourgogne fait assassiner le duc d'Orléans. — Apologie du meurtre par Jean Petit. — Maximes tyrannicides poursuivies par Gerson et condamnées par la Faculté de Théologie de Paris. — Triomphe du duc de Bourgogne. — Faction des bouchers à Paris. — Gerson refuse de leur payer une taxe illégale; il prêche devant les partis réconciliés.

Philippe-le-Hardi, premier duc de Bourgogne, était mort le 27 avril 1404 dans une pénitence austère. Victime d'une contagion, il fut pleuré par Gerson, qui perdait en lui son bienfaiteur, et regretté par tous les amis du bien public et de l'union de l'Église (1). Son fils Jean, duc de Ne-

(1) Dans sa complainte sur la mort de ce prince, Christine de Pi-

vers, célèbre déjà par la bravoure qu'il avait montrée à la bataille de Nicopolis, et depuis surnommé *Jean-Sans-Peur*, hérita de ses riches et nombreuses provinces. Couronné d'une auréole chevaleresque et doué de qualités solides, le nouveau prince nourrissait la même ambition que son père, mais sans avoir sa modération : c'était plus qu'il n'en fallait pour faire aussitôt éclater les haines d'Orléans et de Bourgogne.

san se fait le noble et touchant interprète de la douleur publique :

Plourez, Francoys, tout d'un commun vouloir;
Grans et petits, plourez ceste grant perte!
Plourez, bon roy, bien vous devez douloir;
Plourer devez vostre grevance apperte!
Plourez la mort de cil qui, par desserte,
Amer deviez et par droit de lignaige,
Vostre loyal noble oncle, le très-saige,
Des Bourguignons prince et duc excellent;
Car je vous dis qu'en mainte grant besogne
Encor direz trestuit à cuer dollent :
« Affaire eussions du bon duc de Bourgogne. »
....
....
Plourez, royne, et ayez le cuer noir
Pour cil qui feustes ou trosne offerte!
Plourez, dames, sans en joye manoir!
France, plourez; d'un pillier es déserte,
Dont tu reçoys eschec à descouverte!
Gar toy du mal, quant mort par son oultrage
Tel chevalier t'a toulu, c'est dommaige.
Plourez, pueple commun, sans estre lent;
Car moult perdez, et chascun le tesmoingne,
Dont vous direz souvent mate et relent :
« Affaire eussions du bon duc de Bourgongne. »

(Voir notre *Essai sur Christine de Pisan*, chez Waille, libraire, Paris, rue Cassette, 6.)

L'inimitié des deux maisons avait commencé en 1401, alors que le jeune duc d'Orléans, supportant avec impatience l'autorité que ses oncles de Berri et de Bourgogne exerçaient dans le conseil, s'en était pris à ce dernier comme à celui qui gouvernait presque seul durant la maladie du roi. Les duchesses, femmes des deux princes rivaux, encore plus fières et plus ambitieuses que leurs maris, contribuèrent de leur côté à les aigrir l'un contre l'autre; et, de là, la mésintelligence qui allait dégénérer en une haine mortelle et funeste au royaume. Les deux princes, ne marchant plus qu'entourés d'hommes d'armes, jetèrent l'un et l'autre l'effroi dans Paris; mais le duc d'Orléans, comme nous l'avons déjà vu, par sa conduite favorable à Benoît XIII, se rendit surtout odieux au peuple et à l'Université. Les fréquens démêlés qui éclatèrent durant les accès de la maladie de Charles VI, firent appréhender d'étranges révolutions dans le royaume; et telle fut la crainte du roi, quand il fut revenu à la santé, en 1403, que, pour remédier à ces périls, il ordonna aux princes de lui faire le serment d'être bons et loyaux sujets. A la mort du premier duc de Bourgogne, qui était arrivée l'année d'après, toute modération disparut dans les deux partis : la violence fut dans toutes les bouches en attendant l'occasion de passer dans les actes; et c'est alors que le rôle modérateur passa tout entier à l'Université de Paris.

Depuis la restitution d'obédience à Benoît XIII, les remontrances de cette puissante corporation contre la tyrannie des princes n'avaient point cessé, et elles avaient toujours été faites de concert avec les bourgeois de la capitale (1). Il faut encore se rappeler que l'Université restait soumise à la juridiction épiscopale, tandis que l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, maintenue de son côté dans la justice du Pré-aux-Clercs, était indépendante de l'évêque comme du roi. Dans cet état de choses (1404), un protégé du duc d'Orléans, Charles de Savoisy, insulta gravement les écoliers de l'Université au milieu d'une procession. Aussitôt réparation fut demandée à la cour; et comme le duc d'Orléans différait à l'accorder, le recteur, jetant sur Paris l'interdit scientifique, défendit les classes, et même les prédications, jusqu'à ce que le procès fût instruit. C'est alors qu'un arrêt du Parlement ordonna la démolition de l'hôtel de Savoisy et la vente des matériaux de l'édifice.

Cette satisfaction tardive d'un grief secondaire ne contenta personne: elle ne servit au contraire qu'à montrer combien d'autres griefs plus importans attendaient encore justice et criaient vengeance. Le gouvernement de l'État se trouvait alors entre les mains de la reine Isabelle et du duc d'Orléans. Le mécontentement était partout:

(1) Du Boulay, t. V, p. 86.

on se plaignait et des nouveaux impôts et de leur mauvais emploi. Un moine augustin, Jacques Legrand, se fit enfin l'interprète de l'indignation générale. C'était un jour de l'Ascension, il prêchait devant la reine, et chacun put la reconnaître, ainsi que le duc d'Orléans, aux énergiques et fidèles peintures du prédicateur. Quelques dames de la cour, ayant rencontré ce religieux après le sermon, lui dirent qu'elles s'étonnaient fort qu'il eût osé parler si publiquement du déréglement des princes. « Et moi, reprit-il aussitôt, je suis bien plus surpris que vous ayez l'effronterie de les commettre, et de plus grandes, de plus horribles encore que je ne craindrai point de révéler plus clairement, quand il plaira à Sa Majesté de les entendre. »

Le roi ayant voulu l'entendre en effet, lui fournit cette nouvelle occasion de signaler la conduite du duc d'Orléans. Le moine augustin, soutenant alors qu'il était du devoir d'un prédicateur de dire la vérité sans acception de personne, fit un éloquent tableau des désordres de la cour. « Il taxa aussi particulièrement une personne, qu'il ne désigna que par le nom de duc, qui, dans sa jeunesse, avait paru être de fort bon naturel, mais qui depuis, pour le déréglement de sa vie et pour sa convoitise insatiable, avait encouru la malédiction des peuples; et sa conclusion fut enfin qu'il craignait, si ce désordre durait plus long-temps, que Dieu, qui peut dé-

grader les rois, et leur ôter, quand il lui plaît, le baudrier de la chevalerie ou le sceptre de la puissance, ne permît que ce royaume ne passât dans une main étrangère, ou qu'il ne pérît dans les divisions dont il était menacé. Il continua de parler en excellent prédicateur qu'il était, et en généreux défenseur de la vérité; et s'il s'attira la malveillance de quelques-uns, il n'en fut que plus estimé des gens de bien et du roi même, qui loua son zèle et sa fidélité, contrairement à l'opinion des courtisans qui en médisaient (1). »

Le malheureux Charles VI voulait lui-même remédier aux scandaleux désordres qui venaient de lui être signalés; mais, peu de temps après, il retomba malade. Durant cette absence de sa raison, l'insolence des coupables ne connut plus de bornes; et ce n'est qu'au retour de sa santé que le monarque reconnut enfin l'indigne abandon où il se trouvait et dans quelle honteuse indigence le dauphin et ses frères avaient été délaissés par la reine et le duc d'Orléans.

S'il y a jamais eu crime de lèse-majesté, crime méritant la mort, n'est-ce pas la conduite de ce dernier prince? Il fit plus : il voulut enlever le dauphin; mais le duc de Bourgogne, arrivant à Paris et le traversant à la hâte, atteignit les jeunes

(1) Voyez aussi la Chronique du Religieux de Saint-Denys, publiée par M. Bellaguet, t. III, p. 263. Documens inédits sur l'histoire de France.

princes et les ramena au Louvre, où ils furent réinstallés par les ducs de Berri et de Bourbon.

Cependant la capitale se fortifiait, et le duc d'Orléans demandait des troupes à tous ses amis. Une guerre ouverte était près d'éclater, quand le roi, rendu de nouveau à la raison, défendit toutes voies de fait. L'Université, priée d'employer son crédit à consolider la paix, intervint auprès du duc d'Orléans ; mais ce prince n'eut aucun égard pour elle, et la renvoya rudement à ses écoles.

C'est dans ces circonstances que la démocratie lettrée fit explosion : les protestations contre la tyrannie s'élevèrent dans son sein plus vives que jamais, et les hommes les plus sages devinrent cette fois-ci les plus fougueux. Pierre d'Ailly composa peut-être alors en vers français sa pièce intitulée : *Combien est misérable la vie du tyran* (1) !

Quant à Gerson, dont nous avons déjà vu les énergiques protestations contre la tyrannie des princes temporels, à propos de ses panégyriques de saint Louis, il participe de nouveau à cette recrudescence d'idées libérales, à tous ces mouvemens de l'indignation publique, croissant avec les excès du duc d'Orléans et de la cour. Mais cette fois, il transforme ses sentimens de géné-

(1) Clémengis, qui préférait la correction de la langue latine et n'avait pas besoin de parler l'idiome populaire pour trouver la popularité, traduisit cette pièce en vers latins. (Dictionnaire historique de Marchand, t. II, p. 307.)

reuse liberté en principe de révolte, ou plutôt de défense active, et il les expose comme les thèses d'un cours qu'il veut développer en public, « pour obvier à aucunes faulses et foles informations, lesquelles on dit avoir esté faites naguères contre la vraie doctrine de notre foi. »

Or, cette doctrine, qui est celle de saint Thomas et de la plupart des grands docteurs de l'Église au moyen âge, s'exprimait ainsi par la bouche du chancelier :

« C'est erreur enfourmer ung roy ou prince qu'il peult, par son juste droit, user de ses subjets et de leurs biens tout à sa voulonté, sans aultre tiltre d'utilité ou nécessité publique, en imposant corvées, tailles et toutes exactions pour son vouloir; car faire ainsi sans autre raison seroit tyranniser, non pas régner, selon la propre et vraye distinction d'un roy et d'un tirant, comme le montre Aristote au cinquième livre de ses *Politiques*.... Vrai est que, pour la deffense du peuple, tout est à la juste ordonnance du prince par raison et bon conseil; car sa puissance est à édification, non pas à destruction, comme dit l'Apostre.

« C'est erreur dire que ung seigneur terrien ne soit de rien tenu ou obligé à ses subjets durant la seigneurie; car selon droit divin et naturelle équité, et la vraie fin de seigneurie, comme les subjets doibvent foy, subsides et service à leur seigneur, le seigneur doibt foy, protection et

deffence à ses subjects; et si les persécute manifestement et obstinément, à tort et de faict, doncques a lieu ceste règle naturelle : *Vim vi repellere licet;* et illud Senecæ in Tragediis : *Nulla Deo gratior victima quam tirannus.* »

« Si celuy clerc entendroit mal le texte de la Bible et perversement, qui à ses erreurs devant dites vouldroit tourner les paroles escriptes au VIIIe chapitre du premier *Livre des Roys*, qui parle de l'institution de Saül : *Hoc erit jus regis;* car le vrai sens littéral ici et ailleurs, en espécial au XVIIe chapitre Deutéronome, est tout au contraire; et aussi est tout bon jugement de raison naturelle, à laquelle n'est point contraire le droit divin, etc. »

Tels étaient les principes politiques des théologiens de l'Université de Paris ou plutôt de toute l'Église gallicane d'alors, si différente, à cet égard, de ce qu'elle devint plus tard au XVIIe siècle. Singulier contraste entre la servitude qu'on lui a reprochée à cette dernière époque, et les principes de fière indépendance qu'au temps du schisme elle proclamait contre les mauvais princes! Toujours est-il que Gerson, emporté peut-être au-delà du but par le sentiment de la justice, et ne songeant point encore aux abus de telles doctrines, avait prononcé cette parole homicide : *Nulle victime plus agréable à Dieu qu'un tyran!* Et cela, parmi des maximes

qu'il avait déclaré devoir « soubstenir plus en particulier et au long, se mestier est (1). »

Pour nous expliquer cette parole étrange dans la bouche du chancelier, n'oublions pas combien sa modération, lors de la restitution d'obédience à Benoît XIII, lui avait attiré le mécontentement de l'Université, et combien, d'un autre côté, il avait été dupe du pape d'Avignon et du duc d'Orléans. Ceux-ci, en effet, au lieu de travailler à la réconciliation de l'Église, s'étaient partagé la dîme accordée à cette intention sur les biens du clergé, et l'avaient fait servir, le premier à la prolongation du schisme, et le second aux plaisirs criminels et aux jouissances adultères de la cour. C'est alors que l'indignation, s'emparant de l'âme vertueuse du chancelier, l'avait un instant mise à l'unisson des plus fortes passions démocratiques et universitaires.

L'autorité de son caractère et de son talent le fit encore choisir pour porter devant le grand conseil du roi, de mémorables remontrances « sur le fait d'avoir union en l'Église. » Le 7

(1) Voir le texte original dans l'avant-dernière pièce du manuscrit français, de la Bibliothèque du roi, n° 7298³. La traduction latine en a été publiée par Ellies Dupin, sous ce titre : *Considerationes contrà adulatores*. (Voir surtout *Consider.* VI et VII. *Opera Gersonii*, t. IV, col. 621.) Quant au texte français qu'on vient de lire, comme il se trouve dans le manuscrit ci-dessus en forme d'Appendice au discours que Gerson prononça sur l'*union de l'Eglise et la réforme du Royaume* en novembre 1405, il est tout naturel de le rapporter vers la même époque.



octobre 1405, elles furent prononcées par Gerson au nom de l'Université, dans le château du Louvre, en présence de Charles VI et de sa famille, de la noblesse et des corps principaux du royaume.

Cette œuvre, tant de fois reproduite depuis (1),

(1) C'est des œuvres politiques de Gerson la plus fréquemment reproduite dans les manuscrits. C'est encore celle qui a été imprimée le plus souvent, d'abord en 1500, puis en 1560, 1561, 1588; ce qui en prouve suffisamment l'importance.

D'un autre côté, comme le titre d'un ouvrage en indique toujours le caractère et l'esprit, nous croyons devoir ici restituer celui que les contemporains donnèrent à ces remontrances de l'Université, prononcées par Gerson.

Et d'abord le manuscrit n° 7275, f° 279, sur lequel nous nous appuyons, contient le texte le plus ancien et d'une leçon préférable, sans comparaison, à toutes celles qu'on a données depuis. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer la fin de la table des matières, où l'on voit que le livre appartenait à la princesse Marie, fille de Jean, duc de Berri, frère de Charles VI, et qu'il fut écrit *par grant diligence*, sous la direction de frère Symon de Courcy, confesseur de la princesse, et terminé l'an 1406, le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire quelques mois après que le discours eut été prononcé. Le manuscrit n° 7275 contient donc en quelque sorte le texte original, et c'est à lui qu'il faut s'en rapporter pour le véritable titre à donner aux remontrances de l'Université de Paris. Or la même table des matières nous indique ces remontrances sous le titre de *notable et haulte matière sur le fait de sainte Eglise*.

En tête du texte, nous trouvons encore qu'il s'agit *du fait d'avoir union en l'Église*. Mais à la fin du discours nous trouvons l'origine du changement introduit plus tard dans le titre; car on y lit : « Explicit la proposition faitte de par l'Université de Paris devant les seigneurs du sang royal et tout le conseil qui étoit assemblé *pour la réformation du royaume*. » La réformation du royaume était l'objet de la réunion du grand conseil qui la poursuivait avant tout par des moyens politiques; tandis que l'Université la proposait par des moyens religieux, en faisant cesser le schisme et rétablissant l'unité de l'église.

Le titre primitif indique parfaitement ce dernier point de vue de

l'a toujours été comme un avertissement nouveau donné au pouvoir pour réformer les abus et bien administrer la chose publique. Elle abonde en maximes utiles empruntées aux écrivains de l'antiquité, et en excellens conseils fournis par les circonstances politiques où se trouvait la France. On y trouve toute la science gouvernementale telle que la comprenait, au point de vue religieux, l'illustre corps enseignant et son docte chancelier. Gerson y examine jusqu'à la vie privée des hommes d'État, qui n'est jamais complètement séparée de leur vie publique; et pour l'une comme pour l'autre, il trace des règles de conduite pleines de sagesse.

Toutefois, si le fond de ce travail religieux et politique est digne de tous nos éloges, on devine, à sa forme, qu'il fut composé à une époque où la manie de l'érudition gâtait le naturel des esprits les plus heureusement doués. Gerson fut donc obligé, pour être l'interprète fidèle du corps enseignant, d'en adopter les locutions pé-

la question comme propre à l'Université; au contraire le titre d'une date plus récente *sur la réformation du royaume*, fait entièrement disparaître ce point de vue, et tend par conséquent à donner une fausse idée du caractère et de l'esprit du discours.

Si nous insistons sur un aussi petit détail, c'est pour montrer comment on en est venu peu à peu à ne considérer l'histoire de cette époque qu'au seul point de vue politique, alors pourtant que la plupart des chroniqueurs, et surtout des écrivains légendaires, signalent les calamités où la France s'abîme de plus en plus comme la peine d'un crime religieux, comme l'expiation du schisme dont ses princes avaient été les principaux auteurs.

dantesques et le mauvais goût littéraire. Quoi qu'il en soit à cet égard, ce fut alors la plus solennelle circonstance où l'Université sortit du domaine de l'enseignement et des doctrines pour entrer dans le domaine des faits et y prendre en main une influence positive. Depuis long-temps, ses membres occupaient individuellement les plus hautes positions sociales : ils agissaient sur tout; et, à titre de clercs ou de lettrés, ils étaient presque les seuls instrumens du pouvoir politique. Mais ce qu'ils n'avaient guère fait encore qu'individuellement ou sans en avoir eu toute l'initiative, ils le firent, en 1405, d'un commun enthousiasme. Au surplus, jamais occasion plus urgente pour une telle manifestation, puisque c'était le moment où les querelles des princes menaçaient d'allumer partout la guerre civile, à la suite des prétentions rivales des ducs de Bourgogne et d'Orléans.

Les remontrances furent surtout dirigées contre la noblesse, dont les serviteurs insultaient aux *gens petits*. Elle-même dévorait la substance du pauvre peuple, et l'écrasait par ses misérables dissensions, tandis que d'un autre côté elle prolongeait le schisme pour disposer à son gré des bénéfices ecclésiastiques.

« Toy prince, continuait Gerson en s'adressant directement à Charles VI, tu ne faicts pas tels maux, il est vrai, mais tu les souffres ; advise si Dieu jugera justement contre toy en disant :

Je ne te punis pas; mais si les diables d'enfer te tourmentent, je ne les empêcheray point (1). »

Le duc d'Orléans, auteur principal des désordres de l'État, devait supporter naturellement tout le poids de la harangue. Les paroles courageuses de l'orateur furent en effet pour lui autant d'allusions sévères ou de reproches directs. Ce prince s'en plaignit à l'Université.

Mais Gerson, qu'avait guidé le seul amour du bien public, ne rétracta aucune parole; de même que plus tard il ne rétracta pas davantage celles qu'il prononça contre le duc de Bourgogne, après le meurtre du duc d'Orléans.

C'est ainsi qu'avant de parler, il ne regardait jamais si ses paroles allaient profiter à tel ou tel parti, dès qu'il les savait utiles à la vérité et au bien public. Ce courage, dont il fit toujours preuve dans son langage, nous le retrouvons également dans sa conduite politique, alors surtout que, poursuivi dans le cloître de Notre-Dame par une populace effrénée, instrument aveugle

(1) Voici comment s'exprime à propos de ce discours, l'historien de Charles VI, Jean Juvenel des Ursins :

« En cette saison un notable docteur, nommé maître Jean Jarson, *chancelier de Notre-Dame de Paris et curé de Saint-Jean-en-Grève*, fit une notable proposition et prit son thème, *Vivat rex, vivat rex, vivat rex;* laquelle proposition est assez connue et écrite en plusieurs lieux. Et si on eût voulu garder le contenu en icelle, en bonne police et gouvernement du royaume, les choses eussent bien été. Mais on avait beau prêcher, car les seigneurs ni ceux qui étaient autour d'eux n'en tenaient compte et ne pensaient qu'à leur profit particulier. » (Édition de Godefroy, p. 219.)

de Jean-Sans-Peur, nous le verrons refuser une taxe illégale au péril même de sa vie.

Cependant un crime odieux, fruit d'une vengeance particulière, mais dont la portée devait être incalculable sur les destinées de l'État, apprit bientôt à Gerson à modérer les mouvemens généreux dont il subissait l'influence. Le duc de Bourgogne n'avait pas seulement un rival politique dans le duc d'Orléans; dès le vivant de son père, il avait encore vu en lui un ennemi personnel, et il lui avait voué une haine mortelle par suite d'une atteinte portée, dit-on, à son honneur domestique (1). De là l'atroce assassinat de la rue Barbette, en 1407. Le duc d'Orléans y fut haché en morceaux sous les yeux d'un inconnu qui voulait s'assurer par lui-même de la mort de la victime. Les assassinats politiques, les crimes de l'ambition ne se commettant guère de la sorte, tout porte à admettre le motif d'une vengeance personnelle. Outragé par son rival, le duc de Bourgogne aurait donc cru que son déshonneur autorisait un assassinat; et le peuple frivole sembla d'ailleurs lui pardonner son crime en faveur de la réserve de ses mœurs et en haine de celles de son ennemi. Les gens de bien, au contraire, furent épouvantés de cet oubli de toute loi chevaleresque et religieuse.

(1) L'annaliste de Flandre, le judicieux Meyer, qui rapporte cette origine de la haine du duc de Bourgogne, est le seul qui par ce fait donne la clef de la conduite de ce prince.

Ce qui ne fut pas moins révoltant, fut l'affreuse hypocrisie avec laquelle le coupable voulut d'abord cacher son crime en assistant aux funérailles du malheureux prince.

« Le duc Jean fut moult blamé de ce qu'il avoit fait le dueil au corps, et tenu la main au drap, et depuis cogneu de sa bouche le fait (1). »

Mais l'auteur de l'assassinat devenant de jour en jour plus évident, le duc de Bourgogne eut bientôt l'audace du crime, comme il en avait eu l'hypocrisie. Après avoir salarié les assassins, il ne lui manquait plus qu'un *bravo* littéraire pour flétrir par l'apologie du meurtre la mémoire de sa victime; mais celle-ci, pour les âmes honnêtes, ne pouvait qu'être innocente en pareil moment, car ses crimes passés disparaissaient devant l'horreur du crime présent. Quant à la postérité, elle n'aurait point le droit d'absoudre de la sorte, et elle doit maudire et exécrer la mémoire du duc d'Orléans, qui fut, avec l'infâme Isabelle de Bavière, le principal auteur de l'abaissement et des malheurs de la patrie. Cependant le duc de Bourgogne, poursuivi par l'indignation des gens de bien, jugea prudent de s'éloigner. Lui qui s'était rendu populaire à Paris en parlant et agissant contre les abus, partit alors pour aller protéger en Flandre des abus

(1) *Mémoires de Pierre Fenin*, publiés par Mlle Dupont, édition de la société de l'histoire de France.



semblables, qui profitaient à ses partisans; mais pour faire bonne contenance, en même temps qu'il battait en retraite, il voulut frapper un grand coup, et en s'éloignant de la cour pour aller combattre les Liégeois révoltés contre leur évêque (1), il chargea son orateur, le fameux Jean Petit, du soin de sa justification. C'est alors qu'au grand scandale des âmes honnêtes, celui-ci prononça l'apologie du meurtre. Après avoir reproduit toutes les accusations qui pesaient sur la mémoire du duc d'Orléans, il soutint qu'à son égard, non-seulement l'assassinat était légitime,

(1) La cause de la révolte des Liégeois mérite d'être signalée, ne fût-ce que pour montrer le déplorable état de l'Eglise partout où elle s'était laissé inféoder au pouvoir temporel.

« L'an 1408, liégeois rebellèrent contre leur évêque, nommé Jean « de Bavière, frère au duc Guillaume de Hollande et à la femme du « duc Jean de Bourgogne. Parquoi ledit évêque étoit moult puissant « d'amis; et nonobstant qu'il fût évêque de Liége, *il se vouloit ma-* « *rier*, mais la plus *grant partie de ceux de Liége ne le vouloient souf-* « *frir*. »

« Pierre Fenin, dont nous citons le texte publié par la Société de l'histoire de France, est le seul historien de ce temps qui assigne un tel motif à la rébellion des Liégeois; les autres ne parlent que du mécontentement que leur causa le refus de Jean de Bavière, qui, dit Gollut (641), *haiant tenu l'évêché par dix-huit ans*, *ne vouloit se lier à l'église*. Le caractère connu de l'évêque de Liége, son ambition, son esprit guerrier, et surtout le mariage qu'il contracta dix ans plus tard avec la veuve du duc de Brabant, Elisabeth de Luxembourg, tout autorise à croire que Fenin indique ici la véritable cause de la révolte des Liégeois. Loyens (120) dit aussi que « Jean de Bavière avait conçu le dessein d'abandonner son évêché *pour se marier*, à raison que Guillaume, son frère, n'avait laissé qu'une fille nommée Jacqueline. »

Voyez encore à ce sujet l'*Hist. du Schisme*, par le P. Maimbourg, in-4°, p. 341-350.

mais était encore acte méritoire, et qu'en outre tous les moyens, même les plus perfides, comme faux sermens, embûches et trahisons, devaient être employées de préférence pour se débarrasser d'un tyran. Cette doctrine infâme révolta la conscience du chancelier, qui répondit à l'audace de l'apologiste soldé avec le courage d'un citoyen vertueux.

Fort de sa position ecclésiastique, qui le faisait gardien des bonnes doctrines, Gerson ne se borna pas non plus à prononcer, dans sa cure de Saint-Jean-en-Grève, l'éloge funèbre du prince assassiné; il poursuivit et fit condamner par la Faculté de Théologie les maximes criminelles de Jean Petit; et ce fut encore sur sa requête, que le discours de cet orateur fut, trois années après, publiquement brûlé sur le parvis de Notre-Dame, par ordre de l'évêque de Paris (1).

Cette réparation courageuse, alors impuissante à venger la morale publique, fut surtout trop tardive pour l'infortunée duchesse d'Orléans, la vertueuse Valentine Visconti. Privée de son

(1) Jean Petit, que nous avons déjà vu figurer dans les assemblées ecclésiastiques de 1406, n'était pas, comme on l'a souvent avancé, de l'ordre des Frères Mineurs. C'était simplement un docteur en théologie, orateur du duc de Bourgogne, et qui, au début de son apologie, avait dit de ce prince : « Je lui ai fait serment de le servir il y a trois ans passés, et il me donna une grosse et bonne pension dont je tire une grande partie de ma dépense.

A ce sujet voyez Labbe, *Chronologia historica*, pars tertia, p. 298, et l'histoire littéraire de Lyon, t. II, à l'article *Gerson*.

époux, cette princesse était morte de douleur en voyant ses jeunes enfans sans appui et leur père sans vengeance (1). D'un autre côté, le duc de Bourgogne, banni et condamné par arrêt du conseil, avait remporté sur les Liégeois la victoire de Tongres, où il avait mérité le surnom de *Jean-Sans-Peur*. Après s'être fortifié dans les Pays-Bas, il revenait en France pour faire reviser son jugement, rentrait dans Paris aux acclamations du peuple dont il était l'idole, et se réconciliait avec les enfans de sa victime, en s'excusant auprès du roi *du fait qu'il avoit commis envers le duc d'Orléans, son frère, pour le bien de son royaume et de sa personne.* Réconciliation à laquelle ne manquèrent point les sermens prononcés sur l'Évangile, mais que le peuple clairvoyant qualifia de paix *fourrée.*

Ce palliatif trompeur ne fit qu'endormir un instant les discordes politiques; ce fut pourtant assez pour que la France pût hâter et protéger la convocation du concile de Pise. Là fut tenté le premier effort général pour mettre fin au schisme d'Occident. Le duc de Bourgogne eut le mérite d'y prendre un vif intérêt, mais son ambition poursuivait surtout un but temporel.

(1) On sait qu'elle avait pris pour emblème une *chantepleure* (arrosoir) entre deux S, initiales des mots *soupir* et *soucy*, et pour devise ces mots répétés sur les murs tendus de noir de tous ses appartemens :

Rien ne m'est plus :
Plus ne m'est rien.

Maître de la faveur populaire dans la capitale, fort de la puissance que lui donnaient ses vastes provinces, et en outre soutenu par l'Université dont l'influence morale balançait les pouvoirs les mieux constitués, il ne restait plus à ce prince qu'à s'emparer d'un roi imbécile, et à régner sous son nom. C'est ce qu'il fit en éloignant des affaires le dauphin Louis, prince sans énergie, que sa jeunesse ne put sauver du mépris que méritèrent ses désordres.

C'est alors que les fils du duc d'Orléans redoublèrent d'efforts auprès du parti de la noblesse pour venger la mort de leur père.

On s'arma de chaque côté; et le duc de Bourgogne ayant auprès de lui Charles VI, soutenu d'ailleurs par les communes flamandes et par les ducs de Lorraine et d'Anjou, réunit sous l'étendard royal une centaine de mille hommes. Contre un ennemi aussi redoutable, le jeune Charles d'Orléans recourut à des secours étrangers et ne rougit point d'appeler des Anglais au sein de la France. Mille hommes d'armes et trois mille archers lui furent promis, lesquels, aux termes du traité conclu à Londres le 18 mai 1411, devaient *gagner leur vie comme ils pourraient*, jusqu'à ce qu'ils fussent rendus à Blois. Mais c'est assez de montrer le parti d'Orléans préparant alors l'invasion qui devait quelques années plus tard livrer la couronne de France à l'Angleterre : qu'il nous suffise de dire aussi comment la recrudescence

féodale naissait partout sur les pas de la guerre civile. Les troupes indisciplinées des deux partis mettant les populations au pillage, la force et l'audace surnageaient seules, dans cette anarchie. Chaque manoir devenait une forteresse dans les campagnes; et dans l'intérieur des villes on crénelait les maisons comme à la première époque des révoltes communales.

C'était, d'un autre côté, à qui pourrait s'emparer de la capitale et saisir ou enlever le roi et le dauphin. Les citoyens honnêtes, victimes des fureurs des Bourguignons et des *Orléaniens*, s'efforcèrent vainement de ramener la concorde. Plusieurs trèves, plusieurs paix furent aussitôt violées que signées, jusqu'à ce qu'enfin la populace de Paris, les bouchers et les écorcheurs devenus sous leur chef Caboche les séides du duc de Bourgogne, vengèrent leurs propres haines, en satisfaisant celle du prince qui les stipendiait.

Le contre-coup de ces violences démocratiques nous ramène à Gerson qui en fut une des victimes. On était en 1413, et on ne pouvait pardonner au chancelier de s'être déclaré contre les excès du parti bourguignon. Les cabochiens se mirent alors à percevoir violemment des contributions sous forme d'emprunt. « Ils faisaient venir devers eux, tant du parlement que des marchands et bourgeois de Paris et leur demandaient à emprunter.

« Il y avoit, ajoute Juvenel des Ursins, fils du prévôt des marchands de Paris qui fut rançonné à 2000 écus en cette occasion, il y avoit un notable docteur en théologie et de grande réputation, nommé maître Jean Jarson, lequel étoit chancelier de Notre-Dame de Paris et curé de Saint-Jean-en-Grève, lequel avoit accoutumé de s'en acquitter loyaulment. Et pour ce que en compagnie où il étoit, il dut dire que les manières qu'on tenoit n'étoient pas bien honnêtes, ni selon Dieu, et le disoit d'une bonne amour, on le voulut prendre; mais il se bouta ès hautes voultes de Notre-Dame de Paris; et fut son hôtel tout pillé et robbé (1). »

L'enceinte respectée de la grande cathédrale le sauva de la fureur des cabochiens.

C'est ainsi que Gerson éprouva son courage civil contre l'anarchie, comme il l'avait déjà montré contre la tyrannie des princes. Mais ce qui nous le fait admirer bien davantage, c'est de le voir à cette même époque composer son *Traité sur la Musique*. Au milieu des scènes démocratiques les plus violentes, il s'écrie dans l'admirable candeur de son âme : « Ne voulant pas garder « inutile le don d'un talent divin, qui, parmi tant « de troubles affreux de la patrie, nous a fait « goûter le repos, nous a délivré de la calomnie « des hommes, et nous a donné à souhait le né- « cessaire; considérant d'ailleurs que *Dieu envoie*

(1) Voir *Hist. de Charles VI*, déjà citée, p. 320.

« *sa miséricorde au jour de la prospérité*, et *son* « *cantique au jour de la tribulation*, nous croyons « de quelque à-propos, dans les ténèbres pro- « fondes de cette tempête publique, d'écrire sur « les cantiques et de nous adresser à la postérité, « si la malignité bruyante a rendu sourdes à nos « paroles les oreilles de l'âge présent (1). »

Nous avons déjà dit que ce traité sur la musique, embrassant à la fois l'harmonie des sens et celle du cœur, était le complément de la mystique de Gerson. Or, l'auteur capable de l'écrire en pareil moment, devait appartenir tout entier au parti de la modération. Gerson y tenait avant tout par son caractère personnel, mais c'était encore par suite de sa position auprès du duc de Berri.

Ce prince jouait, à cette époque, un rôle conciliateur entre la noblesse et la bourgeoisie parisienne; et il s'était attaché à titre de chapelain et d'orateur le vertueux chancelier de l'Université (2). L'Université elle-même vint bientôt après s'interposer au milieu des partis pour leur inspirer des sentimens de concorde; et l'autorité morale de cette corporation parvint à la fin à rétablir la paix. Il ne restait plus qu'à remercier le ciel de cette union inespérée, et Gerson fut en

(1) *Plures tractatus de canticis*, t. III, col. 619.

(2) Voir la lettre où Gerson, engageant le duc de Berri à célébrer la fête de Saint-Joseph, le loue fort de son ardent amour pour l'art chrétien et pour l'embellissement des églises. (T. IV, col. 729.)

cette occasion l'éloquent et digne interprète de la reconnaissance publique.

Juvenel des Ursins dit à ce propos : « En 1413, après la paix conclue entre les princes, le samedi fut faite une grande assemblée à Saint-Bernard de l'Université de Paris. Et là envoyèrent monseigneur de Guienne et les seigneurs remercier l'Université de ce qui avoit été fait, et de ce qu'ils s'y étoient grandement et notablement conduits en montrant la grande affection qu'ils avoient eue au bien de la paix. Et firent ceux de la dite Université une bien notable procession à Saint-Martin-des-Champs. Et il y eut du peuple beaucoup, et fit un bien notable sermon maître Jean Jarson qui étoit un bien notable docteur en théologie, et prit son thême *in pace in idipsum* : lequel il déduisit bien grandement et notablement, et tellement que tous furent très contens (1). » Ne dirait-on pas le bon génie de la France présidant à la conciliation de tous les partis. Au surplus, ce concours solennel peut être regardé comme la dernière circonstance notable où la vie de Gerson se trouve mêlée directement à la politique. C'est à la suite de ses travaux ecclésiastiques qu'il faut demander maintenant le complément de ses nobles destinées.

(1) *Hist. de Charles VI*, déjà citée, p. 233.



CHAPITRE XI.

Suite du schisme. — Promesses trompeuses de Grégoire XII et de Benoît XIII de se démettre du pontificat. — Ils sont abandonnés par la plupart de leurs cardinaux. — Efforts des deux papes concurrens pour se soustraire au concile œcuménique qui menace de les déposer. — Benoît XIII excommunie ses adversaires. — Sa bulle lacérée sur la demande de l'Université de Paris. — Concile gallican de 1408. — Concile général de Pise. — Ecrits de Gerson sur les pouvoirs de l'Eglise à l'égard du pape. — Benoît XIII et Grégoire XII déposés ; élection d'Alexandre V. — Jean XXIII lui succède. — Schisme croissant dans l'Eglise. — Désolation de la chrétienté.

Nous avons laissé l'histoire du schisme au moment où le concile gallican de 1406 s'était prononcé pour le principe de la neutralité. Il faut ajouter que la déclaration solennelle de ce principe avait été suspendue, pour donner à Grégoire XII et à Benoît XIII le temps de réfléchir.

En effet, ces deux pontifes, également menacés par l'exemple de cette soustraction d'obédience et de redevances pécuniaires, firent aussitôt de nouveaux efforts pour se concilier l'opinion de la chrétienté. Ils crurent conjurer l'orage en se promettant l'un à l'autre, par lettres, de céder le pontificat; mais ni l'un ni l'autre n'en avaient envie, quoique l'Église, qui le souhaitait si ardemment, y vît le seul moyen régulier d'en finir avec le schisme. Sur la foi de ces apparences trompeuses, Gerson fut alors député auprès des deux papes, à Gênes et puis à Rome, pour aider à réaliser d'aussi favorables promesses; mais tous ses efforts n'aboutirent qu'à rendre plus évidente l'incurable obstination de ces pontifes.

La cour de Charles VI, après quelques hésitations, revint définitivement à l'opinion de l'Université. D'accord avec le clergé de France qui refusait de reconnaître aucun des deux contendans, elle poursuivit avec plus d'instance que jamais l'union de l'Église par la voie de soustraction. Elle réussit aussi à détacher successivement plusieurs cardinaux romains. Grégoire, employant tour à tour les menaces et les promesses de pardon à l'égard de ces transfuges, chercha à les rappeler à son obédience, mais ce fut en vain. Ceux-ci, retirés à Livourne, y furent joints par quatre cardinaux de Benoît XII.

On apprit en même temps par les envoyés de France que la Hongrie et la Bohême avaient ré-

pondu à l'appel de Charles VI, et embrassé la neutralité. Les cardinaux des deux prétendants écrivirent alors à chaque pape pour lui représenter les maux de l'Église, à leurs collègues pour les presser de concourir au rétablissement de l'union, et à tous les prélats de la chrétienté de se rendre dans le même but au concile qui allait s'assembler à Pise. Au milieu des préparatifs de ce concile œcuménique, tandis qu'une diète assemblée à Francfort, entre les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Pologne et d'Allemagne, consentait à la convocation; tandis que l'empereur, les rois, les princes, les prélats, les chapitres, les communautés religieuses, les universités et tous ceux qui avaient droit d'y apporter leurs suffrages étaient dans l'attente des grandes questions qui devaient s'y résoudre ou s'y compliquer, les deux concurrens redoublaient de ruse ou d'audace pour se soustraire au coup de ces mesures décisives, et ils convoquaient, chacun de leur côté, un concile œcuménique pour annuler celui qui menaçait de les déposer. Grégoire remplaça d'abord par d'autres cardinaux ceux qui l'avaient abandonné, malgré l'appel que ceux-ci faisaient à lui-même, à Jésus-Christ et au concile général où l'on a, disaient-ils, « coutume d'examiner et de juger toutes les actions, même celles des papes. Ils en appelaient encore au pape futur, auquel il appartient de réformer ce que son prédécesseur a mal fait, et

ils protestaient contre tout ce qui pourrait être fait à leur préjudice pendant le cours de cette appellation.» Grégoire ne déféra point à cet appel.

Quant à Benoît XIII il alla plus loin, et prenant l'initiative, il excommunia « tous ceux, de quelque condition qu'ils fussent, même rois, ou princes, qui rejetaient la voie de la conférence pour réunir l'Église; tous ceux qui approuvent la voix de la cession; tous ceux qui ne pensaient point comme lui.» C'est alors que fut réuni le concile gallican de 1408. La bulle y fut condamnée par l'Université de Paris, et sur sa demande lacérée, comme blessant la foi, comme séditieuse et injurieuse à la majesté royale. Pierre de Lune fut à son tour déclaré schismatique, opiniâtre, et même hérétique, perturbateur de la paix et de l'union de l'Église. « Il ne doit plus être nommé Benoît, ajoute-t-on, ni pape, ni cardinal, et personne ne lui doit plus obéir sous peine d'être déclaré fauteur du schisme. »

On sévit encore plus rigoureusement contre les deux Espagnols, porteurs de la bulle d'excommunication. Ces deux émissaires furent amenés en tombereau du Louvre au palais, chacun revêtu d'une dalmatique noire, avec un écriteau portant : *ceux-ci sont desloyaux à l'Église et au roi;* et ils furent exposés aux insultes de la populace. Le lendemain on les ramena dans le même équipage du Louvre au parvis de Notre-Dame, où ils essuyèrent un long sermon plein d'invec-

tives contre eux et contre Benoît, après quoi ils furent condamnés, l'un à finir ses jours dans les fers, l'autre à une prison de trois ans. Le roi, d'accord avec l'assemblée, fit ensuite publier à Paris et dans tout le royaume la soustraction d'obédience et la neutralité; et puis il fit inviter tous les souverains de l'Europe à suivre cet exemple, afin qu'on pût d'un commun consentement procéder à l'élection d'un vrai pape. Dans ce même concile on nomma les prélats et autres députés qui devaient assister au concile de Pise.

Tels furent en France les préludes de ce concile général, vers lequel se tournaient toutes les pensées et toutes les espérances de l'Europe chrétienne.

La nécessité d'en finir avec le schisme fit trancher la question de savoir au nom de quelle autorité serait convoqué le concile. Dans le doute sur la légitimité des deux papes, comme dans l'impossibilité de les mettre d'accord, on conclut que les deux colléges de cardinaux réunis auraient le droit de convocation, avec le consentement de la plus grande partie des princes, prélats et fidèles qui, étant eux-mêmes l'Église, pouvaient autoriser les cardinaux à cet effet. C'est ainsi que la raison de nécessité commençait à peser de tout son poids sur les difficultés de cet interminable conflit.

Le 25 mars 1409, le concile général, si ardemment désiré, s'ouvrit enfin dans la vaste et

magnifique nef de la cathédrale de Pise. Peu d'assemblées de l'Église furent aussi nombreuses et dépensèrent plus d'efforts pour obtenir moins de résultats. La plupart des princes d'Allemagne s'y firent représenter après avoir abandonné Grégoire XII; et le rusé Benoît XIII y envoya trop tard ses légats pour y porter des propositions dilatoires. C'est alors que le pape d'Avignon et celui de Rome, sommés vainement d'assister au concile, furent déclarés contumaces. Cités de nouveau, ils furent à la fin déposés, retranchés même comme hérétiques et schismatiques de la communion des fidèles. Mesure de circonstance aussi extraordinaire que le grand schisme lui-même, et si nouvelle qu'on ne l'employait qu'après avoir essayé de tous les autres moyens!

Gerson particulièrement n'y eut recours qu'à la dernière extrémité. C'est ainsi qu'il n'approuvait avant le concile ni la soustraction, ni la neutralité d'obédience, croyant seulement légitime la cession libre et volontaire de la papauté; mais bientôt persuadé de l'invincible opiniâtreté des deux concurrens, il avait changé de principes à leur égard, et n'avait vu d'autre remède au schisme qu'un appel au concile général. C'est à l'approche de l'assemblée de Pise que, se faisant l'ardent propagateur des mesures les plus décisives, il les avait développées dans un traité adressé à Pierre d'Ailly sur *les moyens de rendre la paix à l'Église*,

de la réformer et d'y rétablir l'unité (1). Bientôt après, durant le temps même du concile, il fit un pas de plus dans cette voie réformatrice et presque révolutionnaire : il publia son fameux écrit sur la *Déposition du pape par l'Église* (2), objet de tant de controverses pour ceux qui depuis ont invoqué ou combattu son autorité.

Tout s'explique pourtant dans ce traité, si au lieu de le considérer d'une manière absolue, on veut bien ouvrir les yeux sur le mal inouï qu'il devait guérir : mal si invétéré que les remèdes extrêmes, étant les seuls applicables, étaient aussi les seuls raisonnables. La témérité devenant ainsi de la prudence, Gerson, ordinairement si sage et si modéré, revint à l'énergie de ses premières convictions, se trouva à l'unisson des passions religieuses de l'Université, et dans le doute sur la légitimité des deux compétiteurs, trancha la difficulté en les déposant et les excommuniant l'un et l'autre.

On pourvut enfin à l'élection d'un pape unique et indubitable chef de l'Église, et le suffrage unanime des cardinaux désigna Philargue de Candie, qui prit le nom d'Alexandre V; celui-ci ratifiant alors toutes les mesures adoptées pour

(1) De modo pacificandi, reformandi et uniendi Ecclesiam, t. II, col. 210.

(2) *De auferibilitate papæ ab Ecclesiâ.* Voyez encore à ce sujet son traité *De examinatione doctrinarum.* (Oper. Gers., t. II, col. 214.)

l'extinction du schisme, remit au prochain concile, indiqué pour 1412, la réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres.

Le nouveau pontife, né dans la misère et l'abandon, avait été recueilli dans son enfance par un Franciscain. La reconnaissance lui avait fait embrasser l'ordre de son bienfaiteur; et c'est après de fortes études perfectionnées dans les Universités d'Oxford et de Paris qu'il s'était élevé par tous les degrés de la hiérarchie jusqu'au suprême pontificat. On sait que de pareilles fortunes n'étaient pas rares dans l'Église; et celle d'Alexandre V, jointe à ses talens et à ses mœurs irréprochables, ne le rendait pas indigne de mettre fin aux maux de la chrétienté.

La nouvelle de sa nomination fut à Paris le triomphe des ordres mendians et surtout des Franciscains, qui étaient fiers de l'avoir donné à l'Église. Ceux-ci, glorieux d'avoir un pape sorti de leur rang, montraient avec une orgueilleuse joie les priviléges qu'il venait de leur accorder. Ils couraient les rues, la bulle pontificale à la main; et plusieurs d'entre eux, insultant aux curés, comme à de purs agens du pouvoir temporel, s'arrogeaient presque un droit exclusif d'instruire le peuple, de lui administrer les sacremens, d'enterrer et de lever les dîmes. Cette démagogie monacale, qu'appuyaient d'ailleurs toutes les sympathies plébéiennes, ne put être réprimée que par une ordonnance de Charles VI, et

par l'alternative où l'Université plaça les turbulens religieux, de renoncer à leurs priviléges ou d'être exclus de son sein.

La vieille querelle du clergé régulier et du clergé séculier était prête à se ranimer plus forte que jamais, et d'autant plus favorable cette fois-ci aux moines mendians qu'ils avaient affaire à des séculiers plus asservis aux influences féodales. Mais Gerson, qui s'était déjà fait un devoir et une gloire de défendre les Dominicains persécutés, puisait dans cet antécédent une irrésistible autorité contre les prétentions nouvelles. Il prêcha du reste beaucoup plus contre l'abus des priviléges concédés par Alexandre V, que contre les priviléges eux-mêmes; et il en imposa de la sorte aux moines indisciplinés, en même temps qu'il usa des ménagemens les plus respectueux pour le nouveau pontife, dont il était si important d'affermir l'autorité.

Cependant Alexandre V mourut le 3 mai 1410, soupçonné, non sans raison, d'avoir été empoisonné par des agens politiques, qui craignaient de le voir bientôt se fixer à Rome. Le sénat, le peuple et le clergé romain, aussitôt après son élection, s'étaient empressés de le reconnaître pour vrai pape et l'avaient très humblement supplié de se rendre au milieu d'eux. Mais Alexandre, sur la persuasion du cardinal Baltazar Cossa, qui était maître absolu dans Bologne, était d'abord parti pour cette ville, et c'est en traversant les Apennins qu'il avait succombé.

Avant de mourir, ce saint vieillard exhorta vivement les cardinaux à se tenir unis pour le bien de l'Eglise qu'ils avaient, disait-il, si heureusement pacifiée, et il leur recommanda d'être constamment d'accord avec la France, surtout avec l'Université de Paris, qui avait travaillé avec tant de zèle et de gloire à l'extirpation du schisme : recommandations dignes de sa vertu et de son grand cœur, mêlées à des espérances, hélas! trop peu fondées.

Ce qu'il y eut d'étrange, c'est que le successeur d'Alexandre V fut le même Baltazar Cossa qui avait occasionné sa mort en le conduisant à Bologne. Il fut élu à la recommandation du duc d'Anjou, par les cardinaux français et napolitains qui formaient la majorité des dix-sept entrés au conclave. Baltazar Cossa était lui-même un gentilhomme napolitain très versé au maniement des affaires, mais plus fait pour les armes ou les plaisirs du monde que pour sa nouvelle position. Il prit le nom de Jean XXIII, et commença à se concilier l'Université de Paris, en révoquant, à sa demande, les derniers priviléges des ordres mendians et encore mieux en ne disposant des bénéfices ecclésiastiques que sur les rôles qu'elle lui envoya. Il essayait d'ailleurs, mais en vain, de faire comprendre à cette république de docteurs combien les subsides de l'Eglise gallicane lui étaient nécessaires pour travailler à l'extinction du schisme et à la réunion des Grecs et des Latins.

L'Université se contenta de lui promettre *un subside charitable* pour les seuls cas d'indispensable nécessité.

La protection de la cour de France servit mieux ses desseins et lui permit de rentrer dans Rome, qui fut alors enlevée à Ladislas, roi de Naples. Jean XXIII envoya contre ce prince Louis d'Anjou, qui remporta une victoire sur les bords du Garigliano, fut nommé gonfalonier du Saint-Siége et investi du royaume de son ennemi vaincu. En même temps le nouveau pape fortifiait son parti par la nomination de quatorze cardinaux, parmi lesquels se trouvaient Pierre d'Ailly, Gilles Deschamps et Guillaume Filastre, doyen de Reims, tous trois anciens membres de l'Université. Gerson eut aussi sa part des honneurs par lesquels Jean XXIII cherchait à s'attacher le clergé de France. Il devint pénitencier de l'Eglise de Paris : ce qui lui conférait le droit d'y décider certains cas de conscience réservés au Saint-Siége.

Jean XXIII avait encore ouvert à Rome, sur la fin de 1412, le concile indiqué pour travailler à la réforme de l'Église; mais cette assemblée fut peu nombreuse, et le seul acte qui en reste est une bulle contre les écrits de Wiclef.

Cependant Ladislas reparaît tout-à-coup en vainqueur et dicte à son tour les conditions de paix. Louis d'Anjou est aussitôt abandonné par Jean XXIII; à une condition toutefois, c'est que Ladislas abandonne aussi Grégoire XII retiré dans

ses États. Ce dernier pape trouve bientôt un asile auprès du seigneur de Rimini, et continue à maintenir sous son obédience une partie de l'Allemagne.

De son côté, Benoît XIII avait été chassé d'Avignon. Réfugié dans le château fort de Peniscola, il fortifie son autorité dans le royaume de Valence, fait élire Ferdinand de Castille roi d'Arragon, et lui donne même l'investiture des îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse pour les tenir en fief de son autorité pontificale.

Ainsi les sentences de déposition, portées au concile de Pise contre ces deux papes, n'avaient détaché de leur obédience aucun des princes intéressés à les maintenir. De sorte que ce concile, comme tout remède violent qui manque son effet, au lieu de guérir le mal, n'avait fait que l'aggraver; et l'élection d'un troisième pontife n'avait abouti qu'à compliquer davantage toutes les questions de discipline et de politique chrétienne. N'oublions pas enfin que les envoyés de l'empereur Robert, en paraissant devant le concile, avaient protesté contre sa légitimité, sous prétexte que cette assemblée n'avait point été convoquée par leur maître le roi des Romains, défenseur officiel de l'Église. L'appel qu'ils firent alors à un autre concile général avait sans doute été méprisé, mais il n'en contenait pas moins un nouveau germe de division, en même temps qu'il

réservait les prétentions jadis si importantes du Saint-Empire.

Bien que cet empire ne fût plus qu'un nom et un véritable anachronisme, il portait toutefois en lui-même la force d'un grand principe; aussi bien que le Saint-Siége, il avait derrière lui tout le passé fondé par Charlemagne. L'empire et la papauté, l'un armé du glaive, l'autre de la parole, représentaient encore la force et l'intelligence du monde. Double expression de l'unité chrétienne, ils s'étaient rencontrés au concile de Pise, mais pour se déclarer leur divorce; et cette rupture avait éclaté au moment même où leur accord si désiré pouvait calmer toutes les agitations, et rétablir l'ancienne harmonie de l'Occident.

C'est alors qu'à l'espérance d'une guérison assurée, succéda dans tous les cœurs déçus comme un redoublement de fièvre. Tous les dévouemens, toutes les convictions furent un instant près de s'abîmer dans le doute et le désespoir. Désolation inouïe des âmes croyantes! Au grand scandale des justes et des saints, le Saint-Siége ne donnait plus ses bénédictions *à la ville et au monde*. Trois papes s'excommuniaient les uns les autres. Ils se disputaient le pouvoir avec des anathèmes impuissans, et semblaient n'avoir de force et d'audace que pour semer la discorde, au nom même de l'unité chrétienne que chacun d'eux avait eu mission de rétablir.

Un instant il y eut aussi trois empereurs (1), et dans la solidarité de tous les pouvoirs publics, le schisme impérial n'était guère moins effrayant à l'imagination que celui de la chrétienté. De toute part le monde semblait se précipiter vers sa ruine, et aux yeux des contemporains, le temple du Seigneur présentait l'abomination de la désolation prédite par l'Évangile et par l'Apocalypse. Des signes célestes annonçaient l'avénement de l'Antechrist; le jour était proche et chacun se hâtait de le prédire. Les prophéties arrivaient surtout en foule de la Grèce et de Constantinople, soit par un effet de la politique des empereurs bysantins, soit comme résultats de l'imagination des chrétiens d'Orient qu'épouvantaient l'invasion des barbares Osmanlis, et le souvenir des luttes gigantesques de Bazajet et de Tamerlan.

(1) Le Saint-Empire romain n'était pas descendu moins bas que la papauté. Le débauché Wenceslas continuait d'aliéner les droits et les domaines de l'Empire, lorsqu'en l'année 1400 les électeurs prononcèrent sa déchéance et nommèrent à sa place Robert, comte palatin du Rhin. A la mort de ce dernier, arrivée en 1410, Sigismond fut élu le 20 septembre de la même année par une partie des électeurs à Francfort, tandis que l'autre élut dans la même ville, Josse, marquis de Moravie, alors âgé de 60 ans. Wenceslas maintenait toujours ses prétentions à l'Empire et avait un parti pour les appuyer; mais après la mort de Josse, arrivée le 8 janvier 1411, il acquiesça à l'élection de son frère Sigismond, et ce dernier, élu de nouveau le 21 juin par tous les électeurs réunis, eut la gloire de mettre fin au schisme impérial, comme il eut plus tard celle de terminer le schisme de l'Église en protégeant de tout son pouvoir la tenue du Concile de Constance.

Jamais le mysticisme ou la superstition n'avait trouvé, pour s'exalter jusqu'au délire, plus d'événemens sinistres ou extraordinaires. Vincent Ferrier lui-même, cette puissance populaire de l'époque, qui jusqu'alors avait dirigé les idées, les sympathies et les croyances religieuses des classes inférieures, fut plus faible que le torrent. Emporté par l'effervescence des idées mystiques qui bouillonnaient autour de lui, il se fit leur interprète, et il nous a laissé, dans une lettre adressée à Benoît XIII sur la venue prochaine de la fin du monde, le témoignage le plus fidèle et le plus curieux de l'état des âmes croyantes au début du quinzième siècle (1).

(1) Nous réservons l'analyse de ce document pour une vie particulière de saint Vincent Ferrier, qui fut, comme on sait, une des quatre colonnes de l'ordre de saint Dominique.



CHAPITRE XII.

Rôle du Saint-Empire romain en Occident. — Le concile de Constance convoqué par Jean XXIII et protégé par l'empereur Sigismond. — Importance de ce concile. — Les Grecs eux-mêmes s'y rattachent comme à un dernier espoir de salut. — 100,000 étrangers et 18,000 ecclésiastiques s'y donnent rendez-vous. — Gerson s'y rend après avoir appelé toute la sévérité du bras séculier contre Jean Hus. — Il fait prendre au concile les mesures les plus énergiques. — Déposition de Jean XXXIII. — De la souveraineté religieuse du concile et de ses caractères les plus généraux. — Abdication volontaire de Grégoire XII. — Obstination de Benoît XIII, qui est déposé. — Élection de Martin V et fin du grand schisme d'Occident.

Cependant le support temporel du moyen âge s'était un instant raffermi. L'empereur Sigismond avait réuni dans une seconde élection tous les suffrages des électeurs d'Allemagne; en l'année 1411 il avait rétabli l'unité du saint empire romain; il ne lui manquait plus pour se montrer digne successeur de Charlemagne, que de porter la même union au sein de l'Église. Tel fut, en effet, le but de son ambition; et ce prince généreux le poursuivit avec un désintéressement et

un zèle vraiment admirable pour ces temps de basse cupidité. Fort des traditions du moyen âge qui le considéraient comme chef politique de la chrétienté, comme avoué-né du Saint-Siége, Sigismond eut la gloire de protéger le concile de Constance qui mit fin au grand schisme d'Occident.

Mais comment ce concile fut-il canoniquement convoqué? Ce fut par une circonstance plus forte que la volonté de Jean XXIII. On se rappelle que ce pape, après avoir fait chasser Ladislas de Rome, s'était réconcilié avec lui, et l'avait reconnu gonfalonier de l'Église et roi de Naples, à la condition d'abandonner Grégoire XII. Mais Ladislas n'avait accédé à cette condition, que pour donner à son allié le temps de se mettre en sûreté; aussitôt après il était revenu sur Rome, et s'en était emparé d'un coup de main. Jean XXIII avait à peine eu le temps de se jeter sur un cheval et de fuir précipitamment de ville en ville jusqu'à Florence. Tandis qu'il informait tous les princes de la chrétienté de la perfidie et du sacrilége dont il était victime, son ennemi pillait ses trésors, massacrait ses partisans, et traitait Rome comme une ville prise d'assaut. Jean fut alors réduit à demander asile à l'empereur Sigismond qui était en Lombardie, et, pour gagner sa faveur, de lui parler d'un nouveau concile qu'il savait être l'objet de tous ses vœux.

C'est de ce concours de circonstances vraiment providentielles que sortit la convocation du concile

œcuménique qui devait rendre la paix à l'Église. Mais pour mieux apprécier la guérison, rappelons d'abord toute la profondeur du mal.

L'Europe était alors divisée en trois obédiences reconnaissant chacune un pontife, dont la voix ne se faisait entendre que pour anathématiser ses deux compétiteurs et dont l'autorité précaire ne se maintenait qu'au service et par le bon plaisir des souverains intéressés à la défendre. Les intérêts politiques s'étaient groupés sur de nouvelles bases autour de ces trois puissances religieuses, les plus nombreux s'étant toutefois réunis à l'autorité sortie du concile de Pise. La plupart des maisons électorales d'Allemagne, qui avaient protesté avec l'empereur Robert contre la tenue de ce concile, continuaient à reconnaître Grégoire XII. Ce pontife avait encore pour lui plusieurs villes du royaume de Naples, avec la Romagne gouvernée par les seigneurs de Malatesta et de Rimini. Benoît XIII retiré dans le château fort de Peniscola était soutenu par les maisons de Castille, d'Arragon, de Navarre, de Foix et d'Armagnac, par les îles de Corse et de Sardaigne et par l'Écosse. Quant à la France, unie cette fois-ci à l'Angleterre, aux royaumes du Nord et à tous ceux de l'Allemagne indépendans de l'empire, elle favorisait la cause de Jean XXIII. Ces diverses confédérations, mobiles et flottantes au gré des passions et des intérêts des familles princières, brisaient et disséminaient tous les élémens

du pouvoir central religieux, et créaient autant de centres particuliers, autant de chancelleries apostoliques, de colléges de cardinaux, d'hiérarchies ecclésiastiques, d'administrations monacales, en un mot autant de superfétations funestes ou scandaleuses qu'il en fallait pour combler trois gouffres d'ambition.

Ainsi la désorganisation de l'Europe était à son comble lorsque Sigismond, fort du consentement de Jean XXIII, réalisa avec autant de bonheur que d'habileté la pensée qui préoccupait tous les esprits, celle d'un concile destiné à mettre fin à tant de maux.

L'Université de Paris répondit la première à ces désirs d'union, et les seconda de tous ses efforts; elle promit une gloire immortelle à l'empereur, s'il parvenait à rassembler le bercail de Jésus-Christ sous l'autorité d'un seul pasteur, et entraîna dans son opinion la cour de France, qui voulait s'en tenir aux décisions du concile de Pise.

C'est à Constance, ville impériale du cercle de Souabe, où l'autorité de Sigismond pouvait déjouer toutes les intrigues et briser toutes les résistances, que l'Église universelle avait été convoquée. Le 5 novembre 1414, Jean XXIII y ouvrit le fameux concile œcuménique, dernier espoir du monde chrétien, remède suprême à toutes les discordes qui l'agitaient.

Depuis le premier concile de Nicée dont le symbole avait sauvé le dogme évangélique des

invasions de la philosophie, aucune assemblée représentative de l'Église universelle n'avait eu à répondre de si graves destinées. Ce n'était plus comme au quatrième siècle l'esprit, l'intelligence pure et orthodoxe du christianisme à défendre; mais son corps, mais sa constitution organique, sa réalité extérieure et sociale, tout ce qui lui donnait prise et action immédiate sur le monde, qu'il s'agissait d'arracher à une affreuse anarchie. Ce n'était plus l'hérésie d'un seul ou de plusieurs à combattre; mais un schisme inouï, l'œuvre de tous où les plus justes et les plus saints, malgré eux et à leur insu, avaient pris part. Douloureuse fatalité d'où était née sur les débris de l'unité chrétienne une hydre à trois têtes monstrueuses qui se dévoraient elles-mêmes et qu'il fallait enfin abattre pour faire place à un seul et légitime chef.

Sigismond, qui avait rétabli l'unité du Saint-Empire, arriva à Constance la nuit de Noël. Il y parut comme un nouveau Constantin ou comme un second Charlemagne avec tous les honneurs dus au défenseur-né des droits de l'Église. De là le rendez-vous donné à tous les pouvoirs religieux et politiques, héréditaires ou électifs, dont les intérêts, depuis si long-temps compliqués, allaient bientôt se débattre, et à tous les hommes éminens de l'Europe dont les lumières pouvaient féconder de si grandes discussions. Immense amphictyonie du monde moderne, concours de

princes et de cardinaux, de prélats et de docteurs, clercs ou laïques élus par les universités ou par les communautés religieuses, enfin de tout ce que l'Occident possédait alors de personnages considérables en autorité, en talens ou en vertus, depuis la Norwège jusqu'à la Sicile, depuis Lisbonne jusqu'à Constantinople : réunion de tous les talens, de toutes les vertus, de toutes les ambitions, *tout le pur froment de la chrétienté* auquel il était sans doute impossible qu'il ne se mêlât pas beaucoup d'ivraie.

Les Grecs eux-mêmes, malgré leur haine invétérée contre l'Église latine, mais frappés d'épouvante par les invasions des Tartares et des Osmanlis, députèrent à Constance leur patriarche et deux évêques pour y représenter la part d'intérêt qui les rattachait encore aux destinées communes du monde chrétien, et y réveiller en leur faveur l'esprit des Croisades, cette source inépuisable de gloire, de force et de liberté pour l'Occident.

Au premier moment d'effroi et de terreur, inspiré par les succès de Bajazet, quelques efforts avaient été tentés pour secourir les Grecs; Benoît XIII, le plus obstiné, mais aussi le plus capable de tous les pontifes qui se disputaient le Saint-Siége, avait appelé les princes chrétiens à la croisade. Manuel Paléologue lui-même, empereur d'Orient, était venu solliciter les secours des Latins. Il avait parcouru toutes les cours de

l'Europe ; et sa présence y avait piqué la curiosité, sans exciter l'intérêt dont il avait besoin. L'invasion soudaine de Tamerlan, la défaite et la captivité de Bajazet l'avaient seules pu sauver d'une complète destruction; mais sa ruine lui semblait toujours imminente, et les craintes de ses sujets étant alors plus fortes que leur haine pour les Latins, il en avait profité pour rattacher ses dernières espérances au sort de l'Église d'Occident. Plusieurs prélats de l'Église grecque, devançant la politique de cet empereur, s'étaient ralliés d'ailleurs à l'Église romaine. Ainsi avait fait son envoyé auprès des princes latins, Manuel Chrysolore, l'un des savans qui contribuèrent le plus à la renaissance des lettres classiques en Italie. Ce prélat était même devenu un des légats de Jean XXIII chargé de s'entendre avec Sigismond pour la convocation du concile de Constance. Le but de cette assemblée était, en effet, de réunir les Grecs et les Latins autant que les Latins entre eux ; et il y allait, comme on voit, de toutes les destinées du monde chrétien.

Depuis long-temps on s'était préparé aux grandes questions qui devaient se résoudre dans ce concile. Les esprits élevés, surtout ceux qui avaient figuré dans l'assemblée de Pise, sachant tout ce qui surgit d'inattendu dans les nombreuses réunions d'hommes, avaient prévu les difficultés nouvelles qu'allaient infailliblement y provoquer les passions ou les événemens. Quant à Gerson,

aguerri par l'expérience du premier concile, il était cette fois-ci résolu à l'action comme à la parole, et plus que personne déterminé à pousser les principes jusqu'à leurs dernières conséquences.

Qui pourrait dire maintenant la multitude d'affaires traitées par les Pères de Constance et le nombre d'idées ou nouvelles ou rajeunies des époques précédentes mises par eux en circulation. Près de 100,000 étrangers et 18,000 ecclésiastiques, prélats, simples prêtres ou pasteurs, s'y étaient donnés rendez-vous. L'Université de Paris seule y comptait deux cents de ses docteurs; jamais elle ne s'était montrée plus digne de la mission qui la plaçait à la tête de la civilisation chrétienne.

Cette corporation avait tenu plusieurs assemblées pour l'élection de ses représentans. Chaque faculté, chaque nation y avait choisi ses députés; et Gerson s'était mis à leur tête avec le double caractère de chancelier de l'Université et d'ambassadeur du roi de France.

Cependant Jean XXIII, persuadé du gain de sa cause, n'avait consenti à convoquer le concile que pour obtenir une décision sur la légitimité respective des trois papes compétiteurs; mais cette fin parut secondaire, et fut bientôt dépassée par le mouvement des esprits. Des mesures plus décisives obtinrent toute la faveur de l'assemblée. Gerson, l'organe le plus éloquent de l'Université de Paris et du clergé de France, avait déjà lancé

dans le monde des lettrés et des clercs plusieurs écrits sur le mode d'union le plus prompt et le plus sûr pour l'Église. Il avait réclamé comme préliminaire indispensable l'abdication des trois papes compétiteurs : c'était la voie de cession, telle, à peu près, qu'elle avait été proposée par l'Université de Paris dès le début du schisme. Mais avant que la députation de l'Université de Paris eût paru au concile, deux de ses anciens membres y représentaient déjà et y propageaient ses principes : c'étaient les cardinaux François-Pierre d'Ailly et Guillaume Filastre, dont les convictions s'étaient modifiées ou complétées comme celles de tant d'autres bons esprits, et qui, pour en finir avec les demi-mesures, demandaient à réédifier sur un fondement tout nouveau.

Dès lors il ne s'agissait plus, comme le voulait Jean XXIII, de la continuation du concile de Pise, duquel émanait l'autorité de ce pape, mais d'une assemblée nouvelle, sans aucun antécédent, tirant d'elle-même tous ses pouvoirs et libre dans son but comme dans ses moyens. Néanmoins ces attaques contre Jean XXIII étaient encore couvertes et détournées. Dans ces débats préliminaires, dont Guillaume Filastre et Pierre d'Ailly eurent tout l'honneur, chaque parti essayait ses forces et cherchait à se concilier l'opinion générale. Les mesures que l'on adoptait n'étaient d'ailleurs que provisoires, tant qu'on n'était pas sûr de les faire triompher dans la dé-

libération générale; or, comme le succès définitif y dépendait entièrement de la manière de voter, la question du suffrage allait décider de l'issue du concile.

Le pape voulait réduire le nombre des votans aux cardinaux, aux évêques et aux abbés, mesure qui aurait fait prédominer dans ces délibérations l'élément aristocratique de l'Église et aurait livré toute l'influence aux partisans de Jean XXIII; mais les cardinaux français combattirent cette mesure, en invoquant cette fois-ci les antécédens du concile de Pise, en déclarant même que les simples prêtres, diacres ou docteurs, ambassadeurs des princes et simples fidèles, clercs et laïques, toute personne présente devait être admise au droit de suffrage : « Car, disait Pierre « d'Ailly, il ne s'agit pas de la foi des sacremens « et des matières purement spirituelles; extermi- « ner le schisme, voilà notre seul but. » Et tous les chrétiens y étaient intéréssés (1).

Il fut alors décidé que les députés et les docteurs laïques auraient voix délibérative, et qu'on

(1) Pour comprendre la part d'influence que l'élément démocratique se fit dans les délibérations du Concile, il suffit de lire le mémoire ou plutôt le pamphlet religieux du cardinal français Guillaume Filastre. Ses raisons pour étendre le droit de suffrages sont passablement révolutionnaires. Il l'accorde aux docteurs, *parce qu'il sont communément plus habiles que les évêques; aux simples prêtres, parce qu'il n'y a, dit-il, aucune différence entre eux et les évêques; aux diacres, parce qu'ils sont ordonnés et employés dans l'église.*

(Voyez Von-der-Hardt, t. II, p. 226 et suiv.)

opinerait par nations et non par personnes. Cette dernière mesure devait prévenir la confusion qu'aurait inévitablement engendrée la multitude des votans; mais elle avait aussi pour but d'amoindrir l'influence des partisans de Jean XXIII, la plupart Italiens et en très grand nombre. Ceux-ci, en effet, n'entrèrent dès lors que pour un quart dans les décisions du concile. La France, l'Allemagne et l'Angleterre formèrent les trois autres divisions, et on leur joignit plus tard la nation Espagnole, lorsqu'elle eut abandonné la cause de Benoît XIII.

C'est durant ces premiers travaux du concile que Gerson avait été retenu à Paris par l'examen et la condamnation des doctrines de Jean Hus et par la députation que l'Université envoyait à tous les révoltés de Bohême. La censure des théologiens de Paris avait essayé de les convertir; mais la discussion et les voies de douceur ne purent ramener ni même ébranler ces rebelles. C'est alors que Gerson écrivit, le 27 mai 1414, à l'archevêque de Prague pour réclamer des mesures énergiques contre les sectaires qui troublaient la Bohême et de là menaçaient la chrétienté tout entière.

Après avoir émuméré les divers moyens précédemment employés dans l'Église pour extirper les hérésies, Gerson disait à l'archevêque « que de nouvelles discussions seraient inutiles avec des esprits obstinés qui nient les faits les plus

évidens et se fortifient par leur propre science. D'ailleurs, trop discuter serait compromettre la vérité, scandaliser le peuple et aller même contre la suprême charité. Le remède, en pareil cas, ne ferait qu'accroître le mal. » « Il ne reste donc « plus, dit-il, si les moyens de douceur ne ser-« vent à rien, qu'à poser la hache du bras sécu-« lier à la racine de l'arbre stérile et maudit. « Appeler ce bras par tous les moyens, importe « au salut de tous vos fidèles. » Quant à lui, afin d'être glorifié en Dieu, il est déterminé à montrer ce que peut encore pour la foi le zèle du très chrétien roi de France et de sa fille la plus illustre, l'Université de Paris (1).

Ainsi Gerson se rend à Constance, non en mystique contemplatif, mais en homme déterminé cette fois à renverser tous les obstacles qui s'opposeraient à ses pensées de réforme et d'amélioration. Le contact des affaires, le spectacle

(1) « Superest igitur, si præmissorum nihil prosit, quod ad radicem infructuosæ, imò maledicæ arboris ponatur securis brachii secularis. Quale vos brachium invocarè viis omnibus convenit, et expedit ad salutem omnium vobis creditorum, etc. »

« Denique monstraturi quam vigeat, etiam adversùs suos, zelus fidei apud Christianissimum Regem nostrum Franciæ et præclarissimam Filiam suam Universitatem Parisientem, undè gloriamur in Domino,.... dignum duximus mittere litteras... »

(Apud Cochlœum, lib. 1. *Hist. Huss.* — Cité par Du Boulay, t. V, p. 269.)

Est-il possible qu'on suspecte l'authenticité de cette lettre, comme l'a fait M. Onézime Leroy? Il faudrait alors nier tout ce qui ne fait pas Gerson à l'image et à la ressemblance des hommes religieux de nos jours.

des guerres civiles lui avaient enfin donné ou plutôt exagéré le sens pratique et gouvernemental nécessaire à sa mission. Il n'a d'ailleurs quitté Paris qu'après de pompeuses funérailles faites au duc d'Orléans, dont le corps mutilé était resté jusqu'alors déposé dans l'église de Saint-Bernard. Ces honneurs tardifs, rendus à la mémoire du prince, avaient annoncé à la France que la mission spéciale de son ambassadeur était de poursuivre les odieuses maximes dont avait été victime le malheureux frère de Charles VI. La cour du moins prescrivait cette poursuite comme l'objet essentiel de la mission du chancelier; mais cette arme, purement politique, qu'elle entendait lui faire manier contre le duc de Bourgogne, et qu'elle dissimulait vainement sous des prétextes religieux, n'était-il pas imprudent de la tirer contre le plus fort, alors qu'un seul échec dans le concile pouvait y déconsidérer la France et lui faire perdre tous les avantages que lui assuraient déjà la vertu et la science de ses docteurs? Pour la sûreté de la France, n'y avait-il pas d'ailleurs souveraine témérité à irriter un prince puissant qui pouvait se donner à l'étranger à l'approche d'une nouvelle invasion anglaise? Toute cette conduite fut digne des chevaliers qui devaient bientôt après se faire exterminer à Azincourt.

En arrivant au concile, Gerson trouva tout organisé; mais c'était bien plus un assemblage de parties mal jointes et disparates, qu'une réunion

compacte et homogène. Des discussions sur le droit de préséance s'y élevaient parfois entre les quatre nations et compromettaient leur bonne harmonie qu'il était si nécessaire de raffermir.

Cependant Jean XXIII voyait chaque jour son autorité plus compromise et sa position plus critique. Ses affidés l'instruisaient de toutes les menées sourdes qui se tramaient dans les sections particulières de l'assemblée pour presser la voie de l'abdication volontaire, et il ne manquait pas d'habileté pour en détourner ou en amortir les coups; à la fin, toute sa politique échoua devant un mémoire contenant le récit des crimes et des infamies vraies ou supposées dont on chargeait sa conduite. La question de savoir si le mémoire serait ou non supprimé lui en fit boire jusqu'à la lie l'amertume et l'humiliation; tandis qu'il achevait lui-même de dégrader son autorité par les contradictions et la perplexité des derniers actes de sa vie publique.

C'est alors que les discours, les mémoires, les écrits de toutes sortes qui circulaient dans cette multitude, et les conférences secrètes des sections du concile auxquelles Sigismond prenait part et d'où Jean XXIII était exclu, échauffèrent tous les esprits. Chacun s'y faisait arme de tout, sans songer si les principes qu'il invoquait pour le moment ne lui seraient point opposés plus tard. Mais une seule pensée domina bientôt toutes les autres : ce fut de trouver le moyen de

faire abdiquer de gré ou de force les trois compétiteurs. Il s'agissait d'y procéder avec des formes juridiques et le moins révolutionnaires possibles; mais par où et comment commencer? Nul ne le savait, ni ne l'osait. Un organe manquait donc au concile, qui restait comme un corps sans âme et sans mouvement. A Gerson fut alors réservée la gloire de le tirer d'incertitude et de lui donner le branle par son éloquence; grâce à la direction commune qu'il sut lui imprimer, tout changea de face, et les plus graves difficultés furent abordées de front.

La première mesure qu'adoptèrent les envoyés français, fut de dresser, de concert avec les Anglais et les Allemands, une formule de renonciation au suprême pontificat; et cette formule fut présentée à Jean XXIII. Ce fut un éclair sur tous les périls de sa position, un coup de foudre après lequel il ne restait plus que la fuite pour conjurer l'orage. Déguisé en palefrenier et l'arbalète à l'arçon de la selle, ce pape sortit à cheval et put gagner la ville de Schaffhouse, où depuis longtemps il s'était ménagé l'hospitalité de Frédéric, duc d'Autriche. La nouvelle de cette retraite inattendue frappa à son tour le concile comme d'une menace de dissolution. Tout fut en mouvement à Constance, et la consternation régna parmi les nouveaux Pères de l'Eglise. Il ne fallut rien moins que l'inébranlable confiance de Gerson et la promesse solennelle de Sigismond de

maintenir l'assemblée, pour rassurer ses esprits; c'était encore le moment favorable de lui rendre avec le courage la conscience d'elle-même; et c'est alors que le concile ouvrit sa quatrième session, le 30 mars 1415.

Le chancelier y prit la parole au nom de l'Université de Paris, et proclamant la souveraineté absolue du concile œcuménique, il le déclara supérieur au pape, même élu canoniquement et menant une vie régulière. Appliquant ensuite ces principes à l'Église universelle assemblée à Constance, il reconnut qu'elle était nécessairement investie par le suffrage des fidèles de tous les pouvoirs nécessaires à l'extinction du schisme et à la réforme de l'Eglise dans son chef et dans ses membres : doctrine brûlante dans l'application, et par cela même trop vitale pour ne pas organiser dans le concile une majorité favorable ou contraire, mais compacte et de longue durée. Vivement combattue par les cardinaux italiens, cette déclaration de principes fut appuyée par les cardinaux français, et triompha de toutes les oppositions. Ce fut le vote par nation qui maintint l'affirmative; et l'assemblée générale arrêta que si l'abdication était jugée utile à l'Eglise, elle serait par cela même obligatoire pour le pape, et que s'il la refusait ou la différait, il serait considéré comme déchu de plein droit. En attendant, le concile avait déclaré, par un décret solennel, « que légitimement assemblé au nom du

« Saint-Esprit et formant un concile général qui « représente l'Eglise catholique militante, il a reçu « immédiatement de Jésus-Christ une puissance « à laquelle toute personne, de quelque état et « dignité qu'elle soit, même papale, est obligé « d'obéir en ce qui appartient à la foi, à l'extir- « pation du présent schisme et à la réformation « de l'Eglise dans son chef et dans ses mem- « bres. »

Cette déclaration fixa le caractère du concile. Dès lors, l'immense assemblée, jusque-là mobile et flottante, prit de la consistance, connut sa force, et put accomplir sa mission. La durée de ses travaux ne dépendait plus que de la lenteur des formes canoniques nécessaires à l'abdication volontaire ou forcée des trois pontifes rivaux.

Des négociations s'engagèrent aussitôt entre le concile et le pape fugitif; les partisans de Jean XXIII essayèrent vainement de parer les coups qu'on lui portait; mais leur opposition, forçant Gerson à déployer toutes les forces de sa dialectique et de son éloquence, n'aboutit qu'à lui faire tirer de nouvelles conséquences du principe qu'ils voulaient méconnaître. La cinquième session, confirmant alors le décret de la précédente, y en ajouta un autre sur « l'obligation indispensable aux fidèles de tout état, de quelque dignité qu'ils fussent revêtus, d'obéir aux décisions du présent concile, et de tout autre concile général légitimement assemblé. »

C'est dans ces derniers débats que Gerson joignit à la rigueur logique du canoniste théologien toute la hardiesse de ses premiers principes politiques. Ces principes puisés dans saint Thomas, et que nous avons vus conformes à l'esprit général du moyen âge, allaient directement jusqu'à la déposition du souverain violateur des priviléges de ses sujets. Or, au moment critique dont il s'agit, Gerson ne pouvait avoir plus de ménagement pour une souveraineté religieuse, qui, existant sous trois noms différens, n'engendrait sous cette triple forme que des doutes quant à sa légitimité. De là donc les théories qu'il proposa et qui furent appliquées au gouvernement de l'Eglise, mais dans lesquelles il serait aussi étrange de chercher l'expression pure de l'orthodoxie religieuse que, dans les luttes flagrantes d'un parlement en révolution, les règles parfaites de l'orthodoxie politique.

C'est à ce point de vue qu'il nous paraît sage d'apprécier les diverses opinions du célèbre chancelier sur la nature de la puissance transmise par le Christ à ses apôtres, sur l'autorité du Saint-Siége soumis en matière de foi et de discipline aux décisions du concile général, sur le retour périodique et la juridiction des conciles, sur l'élection des papes et leurs droits dans la distribution des bénéfices, sur le temporel des pontifes romains, enfin sur tous les rapports du pouvoir ecclésiastique avec les souverainetés sé-

culières. Ces diverses questions, presque toujours posées et traitées d'une manière absolue comme des thèses scolastiques, renfermaient sans doute plus d'un élément destructeur de l'organisation catholique du moyen âge. Mais Gerson qui les avait d'abord résolues dans un sens si différent, nous indique par la variation de ses idées, que c'étaient là des remèdes d'urgence uniquement applicables au schisme. Ce qu'il importe enfin de rappeler, c'est qu'en proclamant, d'après la doctrine de Gerson, la supériorité des conciles généraux sur le pape, le concile de Constance avait eu soin d'organiser la périodicité des assemblées de l'Église : c'est-à-dire qu'en proclamant leur puissance, il les avait mises à même de l'exercer; en leur indiquant le but, il leur donnait aussi le moyen. Conséquent avec lui-même, et ne séparant pas le principe de l'application, il organisait ainsi la société chrétienne en gouvernement démocratique et représentatif. D'où vient donc qu'au nom des mêmes principes, c'est précisément tout le contraire qu'ont fait dans les temps modernes et l'Église gallicane de Louis XIV et tout le clergé du dix-huitième siècle si tristement inféodé au pouvoir absolu? C'est que ce clergé ne proclamait la supériorité du concile que pour annuler le pape au profit du souverain temporel, lequel annulait à son tour le clergé en s'opposant à la convocation des conciles. Tel a été le triste rôle de l'Eglise gallicane moderne, si différente

de celle de saint Louis qui aurait dû lui servir de modèle, et de celle de Gerson, qui, en introduisant dans l'Eglise universelle un principe de liberté mal défini, n'entendait certainement pas en faire l'instrument de la servitude.

Cependant les Pères de Constance, bien qu'armés des fameux décrets de leurs quatrième et cinquième sessions, étaient loin encore d'en finir avec Jean XXIII et ses deux compétiteurs. Profitons du moins des retards apportés à l'application de ces décrets pour apprécier quelques uns des caractères de l'assemblée.

L'esprit de légalité et de procédure est d'abord ce qui la distinguait le plus. Inhérent à tous les théologiens du moyen âge, qui, en qualité de canonistes, étaient les meilleurs juristes d'alors, cet esprit seul fait bien comprendre comment une pareille assemblée put rester près de quatre ans sous l'empire des doctrines religieuses les plus démocratiques, sans en tirer des conséquences destructives pour elle-même, et comment elle fit, au contraire, servir les mesures les plus révolutionnaires à reconstituer le gouvernement de l'Eglise et l'union de la chrétienté. Pourrions-nous ensuite ne pas admirer la profonde habileté politique et administrative des principaux membres du clergé (1)? Si

(1) Qu'on nous permette de citer dans cette question deux témoignages d'autant plus concluans, qu'ils sont moins suspects de partialité ; celui de M. de Talleyrand dans son éloge de M. Reinhart, et

quelque chose est à regretter, c'est seulement d'en voir un trop grand nombre d'habiles, et surtout, d'ambitieux. Cela tenait à ce qu'on admettait alors aux fonctions ecclésiastiques bien plus de juristes et de canonistes quade véritables théologiens : Pierre d'Ailly et Gerson en faisaient eux-mêmes la remarque. Au surplus, les uns et les autres se préparaient de longue main

celui de M. Mignet dans l'éloge qu'il ne tarda pas à faire de M. de Talleyrand, mort, comme on sait, peu de temps après sa dernière lecture à l'Académie des sciences morales et politiques. « C'est à la carrière diplomatique, disait d'abord M. de Talleyrand, que M. Reinhart donna la préférence. Je hasarderai de dire ici que ses études premières l'y avaient heureusement préparé. Celle de la théologie surtout, où il se fit remarquer dans le séminaire de Denkendorf et dans celui de la faculté protestante de Tubingue, lui avait donné une force et en même temps une souplesse de raisonnement que l'on retrouve dans toutes les pièces qui sont sorties de sa plume. Et pour m'ôter à moi-même la crainte de me laisser aller à une idée qui pourrait paraître paradoxale, je me sens obligé de rappeler ici les noms de plusieurs de nos grands négociateurs, tous théologiens et tous remarqués par l'histoire comme ayant conduit les affaires politiques les plus importantes de leur temps. Le cardinal chancelier Duprat, aussi versé dans le droit canon que dans le droit civil, et qui fixa avec Léon X les bases du Concordat, dont plusieurs dispositions subsistent encore aujourd'hui. — Le cardinal d'Ossat, qui, malgré les efforts de plusieurs grandes puissances, parvint à réconcilier Henri IV avec la cour de Rome. Le recueil de lettres qu'il a laissé est encore prescrit aujourd'hui aux jeunes gens qui se destinent à la carrière politique. — Le cardinal de Polignac, théologien, poète et négociateur, qui, après tant de guerres malheureuses, sut conserver à la France, par le traité d'Utrecht, les conquêtes de Louis XIV.

« C'est aussi au milieu de livres de théologie qu'avait été commencée par son père, devenu évêque de Gap, l'éducation de M. de Lyonne, dont le nom vient de recevoir un nouveau lustre par une récente et importante publication.

à la conduite des grandes affaires, à la discussion des intérêts publics; en effet, par la science et par la discipline de l'Eglise, ils embrassaient également le gouvernement des hommes et des choses, une gestion de richesses terriennes immenses, et la direction des esprits les plus simples comme les plus élevés.

Constamment appliqué aux études morales et à l'analyse des passions, le prêtre catholique,

« Les noms que je viens de citer me paraissent suffire pour justifier l'influence qu'eurent, dans mon opinion, sur les habitudes d'esprit de M. Reinhart, les premières études vers lesquelles l'avait dirigé l'éducation paternelle. »

(Voir l'éloge du comte Reinhart prononcé par M. de Talleyrand à l'Académie des sciences morales et politiques, le 3 mars 1838.)

Voici maintenant ce que M. Mignet dit à son tour de l'influence des études théologiques dans son éloge de M. de Talleyrand :

« M. de Talleyrand était né avec des qualités rares. L'éducation qu'il reçut à Saint-Sulpice et à la Sorbonne, en ajoutèrent d'autres à celles qu'il tenait de la nature, et dont quelques-uns prirent même une autre direction. Il était intelligent, il devint instruit; il était hardi, il devint réservé ; il était ardent, il devint contenu ; il était fort, il devint adroit. L'ambition qu'il avait eue partout, et qui, inséparable de ses grandes facultés, n'était en quelque sorte que leur exercice, emprunta aux habitudes de l'Eglise sa lenteur et ses moyens. Témoin, depuis qu'elle existe, de tant d'arrangemens mobiles et de tant d'idées passagères, l'Eglise a mis sa politique dans sa patience : se croyant l'éternité, elle a su toujours supporter le temps et attendre en toute chose le moment propice pour elle. C'est à cette grande école que M. de Talleyrand s'instruisit dans l'art de pénétrer les hommes, de juger les circonstances, de saisir les à-propos, de s'aider du temps sans le devancer, de se servir des volontés sans les contraindre..... Tous les clercs étaient au moyen âge des hommes d'Etat; car l'Eglise était un Etat, avec des terres, des revenus, des impositions, des justices, etc. »

directeur des consciences, et initié à tous les mystères du cœur humain, joignait, aux pratiques de l'enseignement et aux fonctions du sacerdoce, l'expérience de la vie commune et des passions populaires. Aussi, quelle aptitude n'avait-il pas, lorsqu'après avoir épuisé toutes les controverses du droit civil et du droit canon, après avoir professé, discuté, pratiqué dans les chapitres métropolitains, les couvents ou les conciles provinciaux, toutes les maximes de morale publique et privée, il était appelé, par la confiance des princes ou le suffrage de ses pairs, dans les chambres représentatives de la chrétienté. Spectateur et juge des drames ignorés et terribles qui se révèlent au tribunal de la pénitence, conciliateur et arbitre officieux des luttes privées ou de famille, quels n'étaient pas les avantages et la supériorité de ses moyens pour dénouer les difficultés publiques! Mais aussi, lorsqu'une ambition criminelle venait à l'aveugler, quelle funeste habileté n'avait-il pas pour compliquer ces problèmes et les rendre inextricables!

Voilà précisément ce qui désespère dans la vie des pontifes coupables qui se disputaient l'héritage du Christ : c'est l'astuce profonde de ces diplomates consommés, c'est la contradiction de leurs actes avec leurs paroles toujours spécieuses et dilatoires, et l'impossibilité de les convaincre d'erreur, à moins d'en appeler contre eux à la force brutale.

Mais la même habileté que les pontifes et leurs adhérents employaient à prolonger le schisme, Gerson l'employa à y mettre fin, et hâta, simplifia par tous les moyens l'issue des procès intentés contre les trois pontifes. Le plus puissant fut le premier sacrifié; et Jean XXIII, fuyant de ville en ville, fut enfin ramené captif, accablé des accusations portées contre lui, et forcé de souscrire à sa propre condamnation. (juin 1415.) — L'abdication spontanée de Grégoire XII, sa bonne foi et la dignité de sa conduite, spectacle nouveau et consolant après tant de promesses trompeuses et de lenteurs perfides, le couvrirent de gloire aux yeux du monde chrétien. (4 juillet.) — Mais, pour l'opiniâtre Benoît XIII, rien ne put le forcer à renoncer au pontificat. Vainement Sigismond fit-il le voyage de Constance à Perpignan, pour conférer avec lui sur les maux de l'Eglise et obtenir par la persuasion ce qu'on ne pouvait lui arracher par la force. Ce pape, déterminé à ne rien céder, et restant le seul obstacle à la réunion des fidèles, s'était enfui clandestinement, malgré sa promesse formelle de traiter avec l'empereur des affaires du schisme.

Cette conduite odieuse de Benoît eut au moins l'avantage de détacher de sa cause l'Arragon et la plus grande partie de l'Espagne chrétienne, qui, pour la première fois, au concile de Constance, fut comptée au nombre des grandes na-

tions de l'Occident. C'est alors que Vincent Ferrier, dont le nom était aussi une puissance dans la chrétienté, se détacha d'un pape dont il regretta trop tard d'avoir été le soutien. Gerson fut l'organe de son adhésion à tous les décrets du concile, et Benoît XIII fut déposé à son tour, le 26 juillet 1417.

Tout marchait donc vers un rapide dénouement : on était à la quarante-unième session; et l'impatience générale appelait enfin le nouveau pontife, qui, reconnu universellement pour unique et légitime vicaire du Christ, allait extirper, par le seul fait de son élection, les derniers restes du fatal schisme dont l'Eglise était encore désolée.

C'est dans ce moment d'attente universelle, où tous les cœurs étaient haletans du dernier espoir de salut, que Sigismond, après dix-huit mois d'absence, se trouva de retour au concile. Il arrivait pour assister à la péripétie d'un drame qui durait depuis trois ans, à la guérison d'un mal qui, depuis près d'un demi-siècle, s'envenimait de jour en jour.

Ce prince, dont les prétentions à la suprématie temporelle de Charlemagne ne furent pas très bien comprises de ses contemporains, et en France moins que partout ailleurs, venait de parcourir l'Europe dans le double but de travailler à la réunion de l'Église et à la restauration du

saint empire romain; poursuivant ses deux idées favorites avec plus d'imagination que de bon sens pratique, et avec autant d'égoïsme politique que de désintéressement religieux, il les avait plus d'une fois compromises l'une par l'autre, et il était surtout loin de soupçonner combien la dernière était devenue inapplicable à l'état social du quinzième siècle.

Dans les deux grandes et décisives questions du concile, touchant l'élection du pape et la réformation de l'Église, il ne montra ni moins de bonne volonté, ni plus d'intelligence. Oubliant d'abord tout ce qu'il avait fallu de palliatif, de concessions et de ménagemens pour amener les diverses nations de l'Europe à se réunir au concile de Constance, il ne vit point qu'on n'avait pu les mettre d'accord sur les questions de foi, qu'en laissant indécises toutes les questions d'intérêt et en réservant les droits politiques de chacun, comme il était arrivé à chaque discussion complexe.

Sigismond, ne réfléchissant donc à aucune de ces difficultés qui avaient compromis tant de fois l'existence du concile, crut pouvoir lui demander et même exiger obstinément de lui qu'il procédât avant l'élection du pape à la réformation de l'Église, c'est-à-dire qu'au moment de mettre fin au schisme par le seul fait de l'élection, il touchât d'abord à toutes les plaies irritantes politiques ou religieuses, dont une seule pouvait détruire l'u-

nion momentanée des rois et des nations chrétiennes.

Mais Pierre d'Ailly, celui qui nous semble avoir le mieux compris la monarchie constitutionnelle de l'Église, s'écria : « Comment réformer un corps sans tête et des membres sans chef? » Il demanda donc que l'élection précédât la réformation.

Le cardinal de Florence, le ferme et prudent Zarabella, parla de son côté dans le même sens et avec tant de chaleur, que son discours fut le dernier de sa vie : noble victime de sa conviction, il mourut quelques jours après, au moment où la voix unanime du concile allait lui confier les destinées de l'Église et du monde chrétien.

Pour Gerson, dans ce moment critique où les faits parlaient plus haut que les théories, où le concile se précipitait vers le but de sa mission, il croyait pouvoir accomplir ce dénouement avec les mêmes principes qui l'avaient préparé. Après avoir remis à flot et fait voguer à pleines voiles la nef de l'Église, il ne sentit pas, comme la plupart de ses collègues, la nécessité d'un pilote unique pour l'empêcher d'échouer à l'entrée du port. Il voulut donc la pousser dans les voies démocratiques qu'il lui avait ouvertes; mais sa voix n'eut plus d'écho, car son œuvre était accomplie, et cette œuvre suffisait à sa gloire.

Comment, en effet, réformer l'Église avant de lui donner un chef, instrument naturel de toutes

ses réformes? Le sentiment de Pierre d'Ailly l'emporta donc, et avec lui la nécessité du présent sur les dangers de l'avenir! Le concile comprit le principe de la théocratie chrétienne comme le cardinal de Cambrai, et, effrayé de la grandeur de l'édifice qui pouvait s'abîmer sur lui, il se hâta d'y mettre la clef de voûte; et le président de la session, Jean de Brogny, né pauvre Savoyard et gardien de pourceaux dans son enfance, proclama l'élection du noble Othon Colonne, qui prit le nom de Martin V.—Quelle ne dut pas être la joie du monde chrétien en apprenant que ce chef unique et suprême lui était enfin donné! Mais, d'un autre côté, quelle prudence ne fallait-il pas au nouveau pape pour répondre à ce qu'on attendait de lui! pour écraser d'abord et sans retour l'hydre du schisme dont les têtes menaçaient encore de renaître sous ses pas!... Il faut s'aveugler gratuitement sur la gravité de cette dernière menace, pour ne pas voir qu'il était impossible à Martin V d'accomplir toutes les réformes décrétées par le concile avant sa séparation.

Celle-ci fut proclamée à la quarante-cinquième session tenue le 22 avril 1418, après que le pape eut confirmé les décrets des Pères de Constance. Ainsi finit la longue anarchie de l'Occident, qui depuis quarante années appelait les regards et le contrôle de la foule sur les dépositaires du pouvoir religieux. L'autorité suprême de l'Église ruinée par ses propres divisions, minée par toutes

les licences de l'esprit d'examen, venait de se relever et se raffermir avec grandeur : heureuse si elle eût pu simplifier également ses relations avec les puissances politiques, héritières de Philippe-le-Bel. Plus tard, en effet, la solidarité de cet héritage devait abattre une partie de son édifice et produire les ruines du seizième siècle ; mais du moins le christianisme put réparer toutes ses pertes, grâce aux principes d'unité que lui avait rendus le concile de Constance.

Pour comprendre enfin l'importance de cette immortelle assemblée, n'oublions pas combien les résultats en furent décisifs pour la civilisation, alors que l'islamisme, reprenant des forces inattendues, s'élançait avec l'ardeur de la conquête et l'ivresse de l'espoir sur les destinées de l'Occident. Que serait devenue l'Europe, si l'Église, qui en retenait encore les divers royaumes dans une seule et même nationalité, avait attendu les règnes destructeurs d'Amurat et de Mahomet II, pour la reconstituer dans l'unité religieuse ? Plutôt les Turcs que le pape ! auraient dit, comme Luther, vingt églises particulières nées de la prolongation du schisme ; et les flots envahissans des Osmanlis auraient pu rejoindre à la course ceux des Sarrasins refoulés depuis les guerres carlovingiennes au-delà des Pyrénées. Mais la France était destinée de nouveau à sauver la civilisation chrétienne ; et si elle ne put la défendre et l'agrandir alors par de nouvelles croisades, elle eut du moins la gloire

d'en raffermir la constitution au concile œcuménique de Constance, comme sept siècles auparavant elle en avait sauvé le territoire à la bataille de Poitiers. Elle ne fit donc guère moins par l'éloquence des Gerson et des Pierre d'Ailly que par l'épée de Charles-Martel.

Le concile avait d'ailleurs pourvu aux soins de la défense extérieure en les confiant au plus digne. L'empereur, qui, dans les traditions du moyen âge, était le chef temporel de la chrétienté contre les infidèles, devait être élu aussi bien que le chef spirituel; le sacre pontifical vint alors sanctionner son élection. Le 24 janvier 1418, dans une assemblée mixte composée des cardinaux et des électeurs de l'Allemagne, des principaux chefs de l'Eglise et de tous les princes et ambassadeurs venus à Constance, Martin V confirma le premier couronnement de Sigismond; et l'empereur, qui au début du concile avait servi en habits de diacre la messe de Noël célébrée par Jean XXIII, reçut, à genoux, aux pieds du nouveau pontife, la couronne d'or du saint empire romain (1). La dignité impériale se releva à la hauteur de la tiare et compléta l'image de la vieille république chrétienne qui devait avoir

(1) On pourrait encore dire que l'Allemagne moderne date de cette époque; car c'est pendant le concile de Constance, et à Constance même que Frédéric Ier, le chef de la maison royale de Prusse, acheta de Sigismond la marche de Brandebourg et en reçut l'investiture avec la dignité électorale.

deux têtes ou plutôt un double front. Ainsi reparut, mais pour la dernière fois, la double personnification du monde politique et religieux conçu par Charlemagne et dont le Dante s'était fait l'interprète et l'admirateur (1). Rajeunie par le suffrage universel des fidèles, clercs ou séculiers, cette apparition fut le dénouement des états généraux de la chrétienté au quinzième siècle. Après un séjour de quatre ans sur une terre étrangère, les nouveaux Pères de l'Église s'étaient séparés le 22 avril 1418; et, à considérer les suites de leur œuvre, la société moderne devrait peut-être enregistrer sa naissance sous cette date mémorable.

(1) Voir son traité *De Monarchiâ.*



CHAPITRE XIII.

Suite du concile de Constance.— Prise de Ceuta par les Portugais.— Périls de l'Eglise orientale. — Réunion des Grecs. — Affaires de Jean Hus et de Jérôme de Prague. — Sévérité de Gerson. — L'affaire de Jean Petit portée au Concile.— Vains efforts de Martin V pour réconcilier les Armagnacs et les Bourguignons. — Gerson obligé de fuir en Bavière et en Autriche. — Il compose la Consolation de la théologie. — Désolation de la France. — Gerson à Lyon.

Nous venons de voir l'élection de Martin V rendre à l'Occident son principe d'unité et de paix intérieure; mais la réunion des Grecs aux Latins et les destinées extérieures de la chrétienté à défendre par les croisades (1), avaient également préoccupé le concile. On était en effet à l'une des époques les plus critiques pour la civilisation, et déjà l'orient de l'Europe tremblait

(1) Voir entre autres ce que dit Pierre d'Ailly, dans ses *Monita de Reformatione Ecclesiæ*, cap. XIV : « De conversis principibus Turcis ac Paganis juramento obstrigendis ; et cap. XV : De expeditione in Palestinam ad purgandam Italiam et Europam. » (Opera Gersonii, t. II. col. 893.)

sous le cimeterre chaque jour plus terrible des Osmanlis, quand une merveilleuse suite d'expéditions chrétiennes vint tout-à-coup rétablir l'équilibre du côté de l'Occident. Le génie des guerres saintes y reprit son essor avec une audace sans exemple ; et telle fut la gloire de ses nouvelles conquêtes, qu'elle devait un jour faire oublier la perte de Constantinople et la chute de l'empire bysantin. Le signal fut donné le 21 août 1415 ; Ceuta qui, par ses richesses, ses fortifications et sa position maritime, était encore sans rivale sur le détroit de Gibraltar, Ceuta qui faisait l'union et la force du Maroc et de l'Espagne musulmane, tombait ce jour-là par une attaque audacieuse au pouvoir des Portugais. Ces nouveaux croisés étaient entrés pêle-mêle avec les Sarrasins ; puis, grâce aux marchands génois, ils avaient couronné leur premier succès par l'occupation entière de la place.

Quand cette nouvelle parvint à Constance, grande fut la joie du concile, et des félicitations furent adressées au roi de Portugal. Tous les regards élevés se tournèrent du côté de la Péninsule. Une espérance inattendue s'y levait pour la civilisation ; les îles Fortunées, conquises par des Français, s'étaient mises sous la souveraineté de la Castille, et l'accroissement d'importance que prit à ce point de vue la nation espagnole ne fut sans doute pas étrangère à son adjonction aux quatre grandes nations de la chrétienté. Les

Pères du concile avaient également songé à l'Orient, et ils étaient parvenus à s'entendre avec les ambassadeurs de l'empereur Manuel sur les bases de la réunion de l'Église grecque. Martin V avait en outre permis à ce prince de marier ses fils à des princesses catholiques. C'est alors que cet empereur, d'accord avec le patriarche grec Euthymius, résolut d'embrasser la croyance des Latins (1). Ayant conclu une trêve peu de temps après avec un des fils de Bajazet, le sultan Mahomet Ier, il profitait de ce repos pour préparer l'exécution de ses projets. Affaibli par l'âge et les maladies, il s'était enfin associé son fils Jean Paléologue VII; et pour le mettre en état de se prévaloir de l'alliance de l'Occident, il avait envoyé de nouveaux ambassadeurs à Florence au pape Martin V. C'est là que ce pontife, s'étant arrêté quelque temps, en se rendant de Constance à Rome, accueillit avec empressement les propositions de Manuel, et lui procura les secours qu'il demandait, en l'exhortant de nouveau à se réunir à l'Église latine (2).

Alors furent raffermies les bases encore si précaires de cette réunion si désirée et si difficile, qu'avait ébauchée le concile de Constance, et qui devait se poursuivre successivement aux conciles de Bâle, de Ferrare et enfin de Florence en 1439.

(1) Voir apud *Allatius*, Joann. Palæolog. post sess. 23, conc. Florent.

(2) Voir apud Raynaldum, Epistolæ Martini Papæ. — Liber 8, ann. 1420—1422.

C'est à cette dernière époque seulement que la crainte des invasions chaque jour plus formidables des Osmanlis, l'emporta sur les antipathies du clergé grec, et fit proclamer la réunion au nom de l'empereur Jean Paléologue et du pape Eugène II. Dans ce dernier concile, il fut aussi traité de l'union avec les jacobites, et un député du patriarche Jean et du roi d'Éthiopie Constantin, accepta ce décret au nom de tous les jacobites d'Égypte et d'Abyssinie.

C'est ainsi que les questions d'Afrique et d'Orient préoccupaient l'immense assemblée de Constance, ces états-généraux de l'Europe latine. Au surplus, Constantinople menacée par l'islamisme, Ceuta glorieusement conquise sur les sectateurs de cette religion, n'étaient-ils pas des sujets de crainte et d'espérance dignes alors des plus grands cœurs? Pierre d'Ailly fut un de ceux qui appelèrent le plus vivement l'attention du concile sur la nécessité de pourvoir aux intérêts extérieurs de la chrétienté. Gerson se serait également signalé dans cette voie, s'il ne s'était laissé absorber dans les discussions de foi et de discipline intérieure; et ce qui le prouve, c'est la demande qu'il avait déjà faite au concile de Pise, d'envoyer des missionnaires jusque dans les Indes au secours des chrétiens opprimés ou menacés par les Musulmans.

Le discours qu'il avait alors prononcé pour la

paix de l'Eglise et l'union des Grecs (1), ne permet aucun doute sur la valeur religieuse et même politique qu'il attachait aux relations des Latins avec l'Orient; mais il crut à Constance qu'il était plus urgent de guérir les maux intérieurs, et de poursuivre l'hérésie. De là son rôle si actif dans l'affaire de Jean Hus et de Jérôme de Prague.

Indépendamment de l'union des Grecs qui intéressait également toutes les provinces de l'Eglise latine, trois questions particulières, avant d'être soumises au vote du concile, avaient été l'objet de vifs débats dans les assemblées de la nation de France. C'étaient la condamnation de Jean Hus, celle des doctrines de Jean Petit et la question des annates et autres droits pécuniaires qu'exigeait la cour pontificale. Cette dernière affaire, toujours débattue, devait enfin régler la part des contributions de l'Eglise de France à l'égard du Saint-Siége.

Celui-ci, en effet, pour soutenir la dignité de la tiare, comme pour achever l'extinction du schisme, se croyait en droit d'exiger les mêmes subsides qu'en politique tout pouvoir central exige d'une province confédérée; et Gerson, Pierre d'Ailly, ni les docteurs de l'Université, ne contestaient nullement le principe de cet impôt ecclésiastique. Rendus toutefois méfians par les exac-

(1) Voir t. II, col. 141.

tions scandaleuses des papes d'Avignon, ils en subordonnèrent l'application au cas de suprême nécessité; ce qui permit à la cour et à l'Eglise de France de s'en déclarer juges le plus souvent, selon leur fantaisie. Cette solution incomplète et que tant d'entraves empêchaient de mieux définir, prouvait incontestablement la décadence de la confédération chrétienne, malgré son apparente restauration. D'interminables discussions en devaient également sortir, étrangères du reste à notre sujet; car les intérêts de la foi et de la morale, la condamnation des maximes de Jean Petit et l'extirpation de l'hérésie de Jean Hus préoccupèrent bien davantage l'esprit du chancelier.

Proscrire une doctrine funeste et punir un perturbateur de la chrétienté, furent alors, pour Gerson, la conséquence d'un même principe. Emporté par son zèle à l'égard de ce double but, ou peut-être égaré par les instructions de la cour de France, il sembla s'en être préoccupé davantage que de rétablir l'unité de l'Eglise par l'élection d'un pape unique.

Nous ne raconterons pas le supplice de Jean Hus et de Jérôme de Prague, son disciple, aussi connu dans ses détails que mal apprécié dans ses causes. C'est un des drames du moyen âge, si éloigné de nos mœurs, qu'on ne peut et qu'on ne doit le juger qu'après s'en être fait le contemporain. Condamnés comme hérésiarques et livrés

par le concile au bras séculier, ils périrent victimes de leur courageuse obstination sur un bûcher dont les flammes se rallumèrent plus violentes dans la Bohéme, et propagèrent dans tout ce royaume les doctrines incendiaires de leurs partisans. Le concile essaya plus tard, mais en vain, de guérir par la douceur le mal qu'un remède violent n'avait fait qu'irriter.

Quant à Gerson, il avait été, avec Pierre d'Ailly et quelques autres docteurs de l'Université, de la commission chargée d'instruire le procès des accusés. C'est lui qui signa la condamnation des dix-huit articles de Jean Hus, en déclarant « qu'une hérésie aussi scandaleuse devait être « extirpée nécessairement, de peur que le monde « n'en fût infecté (1). »

La rigueur qu'il montra plus tard à l'égard de Jérôme de Prague, et qui fit donner à Pierre d'Ailly sa démission de commissaire examinateur, est de même constatée par l'écrit intitulé : *Jugement sur les protestations et les rétractations en matière de foi.* Gerson y expose, pour la circonstance, son système d'inquisition; et pas plus

(1) Parmi ces articles était celui-ci : « Qu'un homme en péché mortel n'était plus ni pape, ni évêque, ni prêtre, ni chrétien : » doctrine dont les conséquences étaient de rendre l'église invisible et de ne laisser aux supérieurs ecclésiastiques qu'une autorité précaire, à la merci de l'opinion que les fidèles auraient de leur vertu.

Jean Hus avait emprunté de Wiclef cette erreur capitale, et comme lui, il l'étendait à la domination séculière. Un roi n'était plus roi, un seigneur n'était plus seigneur, dès qu'il avait sur sa conscience un péché mortel. De là le bouleversement de tous les Etats.

dans ce cas que dans l'autre, il ne faut juger l'auteur à la mesure de nos idées modernes.

Le concile avait, du reste, témoigné tous les égards possibles pour Jean Hus : d'abord par le soin qu'il mit à faire marcher, avant l'instruction de son procès, la condamnation de la doctrine, des ouvrages, et de la mémoire de Jean Wiclef, son maître; ensuite par les lenteurs qu'il mit à son jugement, et le désir de lui voir rétracter ses erreurs.

Ce qui caractérise donc la condamnation de cet hérésiarque, c'est qu'elle émana surtout de Gerson et des docteurs du clergé gallican, de ceux précisément qui avaient déjà fait prendre au concile les mesures audacieuses et décisives. C'était eux, par exemple, qui avaient communiqué à l'assemblée, dans la séance de la déposition de Jean XXIII, l'esprit d'ensemble et d'unité qui pouvait seul hâter la fin du schisme. Après un service aussi éclatant, ces cœurs généreux pouvaient-ils hésiter dans la voie qui leur avait si bien réussi? Il eût fallu à cet effet plus de modération et de sens pratique que de force et d'enthousiasme. Mais ce n'est point là ce qui a le plus distingué l'esprit français aux jours de ses chaleureuses convictions. Ayant donc armé le concile d'une souveraineté sans contrôle, absolue même à l'égard des papes, Gerson en fit un tribunal suprême pour la pensée, un jury sans appel pour les consciences; autorité dont relevait

tout autre pouvoir, et dont un sauf-conduit donné par Sigismond aux révoltés de Bohême ne pouvait suspendre un instant la juridiction dogmatique et morale. Le chancelier ne se trompa donc que pour avoir été trop conséquent avec lui-même. D'ailleurs, s'il fut si sévère à l'égard de Jean Hus, c'est qu'ayant mission de l'être également à l'égard de Jean Petit, il ne pouvait, disait-il, avoir deux poids et deux mesures.

Le zèle extrême qu'il mit dans cette nouvelle affaire lui a valu des éloges exagérés, dont nous devons ignorer les motifs. Pour être, avant tout, fidèle à la vérité, nous laisserons parler ici les contemporains.

« Puis que est fait mention du concile de Con« stance, » dit Jouvenel des Ursins dans son Histoire de Charles VI (1), « est à savoir que de « la condamnation qu'avoit fait Montaigu, évê« que de Paris, de la proposition de maître Jean « Petit, fut appelé de la partie des ducs de « Bourgogne; et fut la cause commise par le « concile à deux cardinaux, et fut la matière « discutée et ouverte. Et pour montrer que jus« tement elle avoit été cassée, étoient maître « Pierre d'Ailly, maître Jean Jarson et maître

(1) Edition de Théodore Godefroi, 1614, p. 359. — Si nous citons volontiers Jouvenel des Ursins, c'est comme résumant avec une parfaite fidélité le grand historien de cette époque, le religieux de Saint-Denys, dont le récit impartial est en ce moment publié par M. Bellaguet avec autant d'érudition que de sagacité. (Documens inédits sur l'histoire de France.)

« Jordain Morin, lesquels il fesoit bel ouïr.
« Aussi étoient-ils grands et notables clercs. De
« l'autre part étoit l'évêque d'Arras, qui leur ré-
« pondit par écrit et lisoit les réponses en une
« cédule, à chacune fois qu'il falloit répondre
« et répliquer. Et après plusieurs propositions,
« les cardinaux dirent par leur sentence qu'il
« avoit été bien appelé par les gens du duc de
« Bourgogne. Car, premièrement, ils disoient
« que l'évêque de Paris n'étoit pas juge compé-
« tent, et ce alléguèrent plusieurs raisons. Se-
« condement, que la partie principale, c'est à
« savoir le duc de Bourgogne, n'avoit point été
« appelée. Tiercement, qu'en la manière qu'on
« avoit tenu et par les raisons qu'on avoit allé-
« guées, c'étoit faire un nouvel article de foi. Et
« il y eut derechef grandes disputations et allé-
« gations; et après plusieurs débats de la partie
« dudit Jarson et de ses adhérens fut appelé des-
« dits cardinaux; et par ce moyen demeura la
« matière indiscusse. »

Les propositions extraites de Jean Petit avaient pourtant été condamnées, mais seulement comme thèses générales et indépendamment de l'application personnelle que Gerson avait instamment réclamée contre son auteur. C'est alors que les partisans du duc de Bourgogne prétendirent, comme Jean Hus l'avait du reste fait lui-même, mais sans de meilleurs motifs, que les articles condamnés n'étaient point des extraits fidèles.

Ainsi, l'aumônier du duc de Bourgogne, qui s'était rendu à Paris pour repousser les accusations que le parti d'Armagnac portait contre ce prince, exposa dans l'Université « à la nation de Picar-
« die qu'aucuns de la secte de Jarson, avoient
« divulgué que la proposition de maître Jean
« Petit avoit été condamnée et arse au concile de
« Constance; et que ce, avoit été pour occasion
« d'une proposition forgée et composée par maî-
« tre Jean de Jarson qui avoit été là condamnée.
« Et montra ledit aumônier que ce n'avoit pas
« été la proposition de maître Jean Petit, mais
« la proposition dudit Jarson ; et que celle
« condamnation tournoit au grand diffame du
« royaume de France, pour ce qu'on ne trouvoit
« pas qu'elle eût été confirmée par aucuns. Par-
« quoy on publioit communément à Constance
« *que l'hérésie de France étoit condamnée.* Parquoy
« ledit aumonier requeroit que ledit Jarson chan-
« cellier fût désavoué et révoqué de son ambas-
« sade. Et que icelle nation allast devers monsei-
« gneur de Guyenne, et qu'elle montrast l'injure
« faite au royaume de France, par ladite publi-
« cation, et le requérit qu'il voulût pourvoir et
« récrire audit concile, et que le royaume de
« France ne fut aucunement en ce vétupéré, le-
« quel par la grâce de Dieu ne le fut oncques.
« Et ainsi l'octroya, et le fit monseigneur de
« Guyenne (1). »

(1) Jouvenel des Ursins, idem, p. 371.

Mais ce jeune prince bientôt après tomba subitement malade et mourut (25 décembre 1415), ainsi que son frère Jean (18 avril 1417), soupçonnés l'un et l'autre d'avoir été empoisonnés pour s'être déclarés du parti du duc de Bourgogne. Ce qu'il y a de sûr, c'est que leur oncle, le duc d'Anjou, attendait ces deux morts pour faire passer la couronne de France sur la tête de son gendre Charles, comte de Ponthieu. Celui-ci, dernier fils de Charles VI, était l'ennemi juré de la maison de Bourgogne. Les d'Armagnac, les seigneurs de la faction d'Orléans, l'avaient élevé et constamment poussé vers le trône. Ils triomphaient enfin, sous son nom, mais c'était au milieu des calamités publiques, car depuis la défaite d'Azincourt, la France se trouvait livrée à l'invasion des Anglais et à l'ambition de Henri V.

A la faveur de ces tristes circonstances et avec l'appui de son caractère et de son talent, Gerson était resté au concile où il avait déjà rempli un si beau rôle. Alors aussi, Martin V, occupé tout entier à réparer les maux de l'Eglise, n'oublia point ceux de la France; un instant il se jeta entre les partis qui la déchiraient, et leur parla de conciliation; mais les mauvaises passions étouffèrent sa voix. Le connétable d'Armagnac méconnut en politique l'intervention du Père commun des fidèles, qu'il ne reconnaissait point comme chef religieux; partisan du schisme dans la personne de Benoît XIII, il le fut aussi de la guerre

civile pour satisfaire aux intérêts du parti d'Orléans. Dès lors, comment le duc de Bourgogne n'aurait-il pas triomphé? Tandis que la cour de Charles VI prolongeait sans pudeur le scandale du schisme en différant de reconnaître le nouveau pontife, l'habile duc de Bourgogne, toujours du côté des intérêts les plus généraux ou les plus élevés, donnait l'exemple de la soumission au concile de Constance, et participait en tout ce qui dépendait de lui à la guérison des maux de l'Église. Aussi partisan du pape en religion, et en politique partisan du peuple, il vit bientôt le succès de son parti populaire répondre en France au triomphe du principe pontifical.

Le contre-coup des nouvelles passions qui s'agitèrent à Paris se fit sentir à Constance, où le parti bourguignon avait empêché la condamnation de Jean Petit. C'est alors que Gerson, malgré la confiance dont l'environnait Martin V, se vit obligé de fuir le théâtre où il venait de se couvrir de gloire. Du haut de l'édifice de la chrétienté où nous reportaient toutes ses pensées, il nous faut à présent descendre à la base de l'édifice pour suivre le chancelier de l'Université déguisé en pélerin.

Victime de ses courageuses convictions, et poursuivi par la haine du duc de Bourgogne, celui à qui la voix unanime du concile avait naguère décerné la palme du talent et de la vertu, et que toutes les nations de l'Occident devaient

bientôt surnommer le docteur très-chrétien, est maintenant fugitif, exilé; et, nouvel Athanase, il va chercher la paix et la sécurité de monastère en monastère.

Il trouva d'abord un asile à Rathembourg, dans le Tyrol, et de là en Bavière, dans l'abbaye de Mœlk, où il composa la *Consolation de la Théologie*. Ce dialogue apologétique de ses poursuites contre la doctrine de Jean Petit, fut le dernier écho de sa vie politique, terminée à Constance. C'est alors qu'il aurait pu dire avec Boëce, le dernier des vieux Romains que le moyen âge vénérait comme le père de sa littérature et de sa philosophie, et dont il avait lui-même imité plusieurs fois les ouvrages : « J'ai joui sans crime des faveurs précaires de la fortune; je puis y renoncer sans regret, et dédaigner la fureur impuissante de mes ennemis, qui me laissent le bonheur, puisqu'ils me laissent la vertu. »

Après cette protestation d'une conscience vertueuse qui n'est point abattue, Gerson se rendit auprès de Frédéric, duc d'Autriche, qui lui accorda la plus généreuse hospitalité. Ce prince l'agrégea comme professeur à l'Université de Vienne, et se serait estimé très-heureux de pouvoir le retenir à sa cour; mais l'amour de la patrie parlait trop haut dans le cœur du chancelier, pour qu'il restât long-temps éloigné de France. Il partit donc, et en 1419 il était rendu à Lyon, où la cause du Dauphin triomphait de la

faction bourguignonne, et où il avait d'ailleurs été appelé par l'amitié de son frère Jean, prieur du couvent des Célestins. C'est auprès de ce frère qu'il passa dans la retraite les dix dernières années d'une vie remplie de vicissitudes.

Le voilà donc redescendu dans l'obscurité d'où il était sorti; mais il y rentre en y apportant la charité, qui guérit tous les maux, et une lumière nouvelle, auprès de laquelle notre raison n'offre que ténèbres et ignorance. Qu'a-t-il vu, en effet, après avoir essayé de tous les remèdes humains pour guérir la société? Il les a vus produire les effets les plus opposés à ceux qu'il en attendait. Il a poursuivi Jean Hus; et le bûcher qui lui paraissait devoir éteindre l'hérésie en a propagé la flamme dans toute l'Allemagne. Il a proscrit les maximes de l'assassinat politique; et le duc de Bourgogne est tombé au pont de Montereau, frappé par de nobles seigneurs, sous les yeux même du Dauphin.

Que peuvent donc les hommes, puisque le mal empire toujours? Pour guérir tant de plaies qui s'enveniment et deviennent incurables, il lui faut désormais un baume étranger aux illusions d'ici-bas, celui que Dieu verse lui-même goutte à goutte dans l'âme croyante qui sait aimer et prier. Mais avant de lui voir goûter ces douceurs mystiques qu'il a répandues à flots dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, et qui l'ont fait surnommer le *docteur de la consolation*, n'oublions pas les

larmes amères qu'il dut verser sur la France, et tout ce qu'il dut souffrir en contemplant l'effrayante progression de ses déchiremens et de ses désastres! Le Dauphin Charles, complice de la faction d'Orléans, fuyant devant les vengeances démocratiques; les Bourguignons, rentrés dans la capitale, y ramenant avec eux le triomphe des doctrines régicides; les d'Armagnacs, massacrés par le peuple; le meurtrier du duc d'Orléans assassiné à son tour dans une conférence pour la paix; et soudain la guerre se rallumant plus furieuse contre l'héritier du trône; son patrimoine vendu à l'Angleterre par une reine déshonorée; le vainqueur d'Azincourt expirant, à Vincennes, au milieu de ses conquêtes; et après la mort de l'infortuné Charles VI, le duc de Bedford proclamant roi de France un prince étranger, encore au berceau; enfin, pour mettre le comble au désespoir, le jeune Charles VII réduit à se défendre derrière les rives fatales de la Loire, s'abandonnant à d'indignes favoris, et s'obstinant dans une révoltante légèreté, plus funeste encore à sa fortune que la démence de son père : telles étaient les chutes rapides et profondes de la monarchie en décadence.

C'est dans cette effrayante progression de calamités que Lyon, capitale du sud-est de la France, avait offert un premier asile au Dauphin fugitif. Ce prince s'occupa d'y rétablir la prospérité, et d'y rappeler le commerce que Genève s'é-

tait approprié à la faveur de nos discordes civiles. Le 9 février 1419, il y institua deux foires, et plus tard une troisième.

« Sur l'humble supplication, dit-il, de nos bien-aimés les conseillers, manans et habitans des cité et ville de *Lyon sur le Raosne*, contenant que icelle cité et ville est une des clez de ce royaume, assise en pays de frontière, marchissant ès pays de Savoye, de Dauphiné, de Italie, Allemagne et autres de l'empire; d'un costé, à Beaujolais et Bourgoigne, au long de la rivière de Saosne, et de l'autre, de Languedoc, au long du Raosne; de Forestz et Aulvergne. Cette ville et cité, de très grand service et *grandeur comme* la ville de Paris ou environ, et en plusieurs parties inhabitée de gens et semblablement fortifiée, et maintenant à verre (à vrai dire) très-piteusement peuplée par mortalités pestilentielles, charges de vivres, guerres et passages de gens d'armes et aultres charges, dommages et inconvéniens, etc. (1). »

On est heureux de voir encore le même prince ne pas oublier Gerson dans la distribution du peu de faveurs que sa mauvaise fortune lui permettait alors (2). C'est, du reste, dans cette même

(1) Fonds Harlay, n° 101, t. XII, vers la fin. (Ms. de la Bibl. du roi.)

(2) On lit dans l'Histoire de Charles VI, par Jouvenel des Ursins (aux annotations de Godefroy, p. 796), l'extrait suivant des registres de la cour des Comptes : « A maistre *Jean Jarson*, chancelier de Nostre-Dame de Paris, et *Girart Machet*, chanoine d'icelle église, docteurs en théologie, auxquels monsieur le Régent, par ses lettres

année que Gerson composa pour lui son *Astrologie théologique*, pour le préserver des superstitions vraiment inouïes auxquelles la noblesse irréligieuse d'alors s'abandonnait le plus volontiers.

Telles furent les premières occupations de Gerson rentré sur le sol de la patrie ; mais, pour achever de le connaître, nous n'avons plus à nous occcuper maintenant d'affaires publiques ou profanes ; c'est à son retour à la théologie mystique, c'est à ses écrits et à ses actes de piété qu'il faut demander les derniers secrets de sa vie.

du 25 janvier 1419, a donné, sçavoir : audit *Jarson* deux cents livres, et audit *Machet* cent livres, tant en considération des bons et grands services qu'ils luy ont dès long-temps faits, comme pour leur ayder à supporter les pertes et dommages, en quoy ils sont encourus dernièrement en la ville de Paris, par la rébellion advenue en icelle. »



CHAPITRE XIV.

Gerson se prend d'une nouvelle admiration pour les anciens mystiques. — Son projet d'ouvrage contre l'indifférence religieuse de son temps ; tel est aussi le but de l'Imitation de Jésus-Christ. — Gerson élève à la plus haute valeur la philosophie mystique et complète sa réforme de la théologie. — Il poursuit son projet d'éducation religieuse du peuple et se fait instituteur de pauvres petits enfans. — Dernière appréciation de sa vie; il meurt. — Son tombeau entouré de la vénération populaire. — Culte dû à la mémoire des rands hommes de la patrie.

Gerson est enfin revenu où l'appelait sa nature contemplative, à l'ascétisme, c'est-à-dire, à l'enseignement et à la pratique de la piété. Pourquoi faut-il que cette époque, la plus importante pour l'histoire de son âme et de sa vie intime, en soit également la plus inconnue sous le rapport de la philosophie mystique?

Nous savons seulement que Gerson se prit alors d'une profonde pitié pour ses premiers écrits, et d'une admiration toute nouvelle, pleine de conviction et d'enthousiasme, pour les anciens mystiques et les Pères de l'Eglise. Bien loin, d'ailleurs, de rester inactif dans sa retraite du couvent des Célestins, il en profitait pour nourrir ses pensées, approfondir de nouveau les sujets favoris de ses méditations, ou revoir quelques uns de ses premiers ouvrages dont il déplorait la publicité prématurée. Dédaignant pour jamais la science raisonneuse, comme un vain bruit de roseau qu'agite le vent, il se replia sur lui-même pour mieux interroger son cœur dans le recueillement de la solitude. C'est là que l'expérience de la vie, après lui avoir découvert les secrets les plus cachés de notre destinée mortelle, lui livra tout entier le domaine de l'âme dont il avait déjà sondé les abords dans la *Mendicité spirituelle* et *la Montagne de Contemplation.*

A cette même époque, et depuis qu'il avait été éprouvé par l'adversité, il ne s'était jamais senti l'esprit plus calme et plus éloigné du monde, plus vif et plus clairvoyant des choses de Dieu. C'est pourquoi, mettant en pratique le précepte du Sage, qui ordonne « d'*écrire la sagesse dans le temps du repos,* » il avait écrit, dit son frère, des traités remarquables; et quand il me les a récemment communiqués, je les ai lus

avec tant d'avidité, que je me suis enivré de leur doctrine comme d'un vin généreux (1). »

Quels étaient donc ces nouveaux traités que son frère, sans les nommer, signale comme d'un mérite supérieur à ses précédens écrits? Ne seraient-ils point les diverses parties d'un ouvrage dont Gerson nous apprend lui-même qu'il avait formé le projet, et dont la simple préface nous révèle les vues profondes de l'auteur (2).

Il y était en effet question d'une sorte d'*Essai sur l'Indifférence*, avant-coureur de celui de M. de La Mennais. Aux yeux de ce dernier écrivain, notre époque a dit, comme Pilate : *Qu'est-ce que la vérité?* et, à l'exemple de ce juge stupide, elle s'est lavé les mains. Eh bien! les contemporains de Gerson, comme il le dit en propres termes, n'agissaient pas différemment.

« Leur demande-t-on s'ils ont compris et goûté combien le Seigneur est doux, combien il importe d'adorer Dieu *en esprit et en vérité*, ils ne peuvent répondre en connaissance de cause; mais si je persiste, ils savent très-bien demander avec Pilate : *Qu'est-ce que la vérité* (3)? »

(1) Ab hoc etiam egregie scripsit opuscula quæ, dùm mihi nuper communicavit, tam avidè perlegi, ut illorum doctrinâ veluti vino meracissimo ebriatus fuerim. (T. I, introd., p. 177.)

(2) Procemium operis cujusdam *de studio monachorum*. (T. II, col. 693.)

La date de cette préface doit être environ celle du traité *de Laude scriptorum*, c'est-à-dire de 1423.

(3) « Et primum quod si quæstio fiat, an gustaverint et viderint

Quel jour nouveau ces paroles fugitives, mais si explicites, jettent sur l'état religieux du XV[e] siècle!... Au milieu de l'indifférence des esprits, ne croit-on pas voir dans les cloîtres percer déjà les raisonneurs du XVI[e] siècle ou ceux de nos jours?

C'est ainsi que les querelles religieuses du schisme avaient engendré, après nos guerres civiles, sous Charles VI, ce scepticisme et cette indifférence (1) que nous avons retrouvés nous-mêmes après les révolutions de la République et de l'Empire. Une frénésie de nouveautés littéraires et philosophiques s'emparait en même temps de tous les esprits : chacun se pressait d'écrire et de publier. « Vraie manie d'enfants, s'écriait Gerson, qui préfèrent goûter les fruits verts que savourer les fruits mûrs! » Jamais situation intellectuelle ne représenta plus tristement l'anarchie et l'effervescence de la société

quam suavis est Dominus, et quia oportet adorare Deum *in spiritu et veritate*, respondere nequeunt ex scientiâ; sed neque si perstem et interrogare cum Pilato, *quid est veritas?*

(1) « Le mal était si profond, a dit Chateaubriand, que l'hérésie même de Luther devait y porter un remède, comme firent plus tard les persécutions de la révolution française. »

Bayle avait déjà fait dans le même sens une observation pleine de profondeur et de sagacité.

« On peut assurer que le nombre des esprits tièdes, indifférens, dégoûtés du Christianisme, diminua beaucoup plus qu'il n'augmenta par les troubles qui agitèrent l'Europe à l'occasion de Luther. Chacun prit parti avec chaleur; les uns demeurèrent dans la communion romaine, les autres embrassèrent la protestante. Les premiers conçurent pour leur communion plus de zèle qu'ils n'en avaient, les autres furent tout feu pour leur nouvelle créance. »

contemporaine. Il fallait pourtant calmer cet état de fièvre qui tarissait toutes les sources de la foi; et c'est alors que Gerson entreprit sur l'homme moral un des plus beaux essais de réforme qu'on ait tentés sous l'inspiration de l'Évangile.

« Chaque jour, ajoute-t-il, on soulève toutes sortes de questions sur la diversité des traditions humaines; et, pour la sérénité des consciences, pour les progrès de la perfection, il serait d'autant plus utile de les résoudre, qu'elles offrent plus de difficultés. Voilà ce qui m'a fait réfléchir bien souvent, surtout lorsque je vois tous les religieux de notre temps servir Dieu dans la sécheresse de leur esprit, comme dans l'aridité d'un désert sans eau..... C'est ainsi qu'ils perdent l'intelligence de toute chose, ne voyant presque partout que matière, et l'esprit nulle part; n'agissant pas même comme des êtres raisonnables dans la conduite de la vie : ce qui pourtant ne les empêche pas de se donner à eux-mêmes une louange d'autant plus incurable et dangereuse, qu'ils ont plus de fatuité et moins de sagesse. Mais peut-être ailleurs reviendrai-je là-dessus, si Dieu me le permet (1). »

Ainsi, l'ouvrage qu'il projette et dont nous avons à découvrir le sujet précis, s'adressera à des religieux, et tendra à les guérir des vanités et des sécheresses de la science, pour leur apprendre à servir Dieu en esprit et en vérité. Si

(1) T. II, col. 693.

l'on se rappelle maintenant les traités mystiques qu'il écrivait à cette même époque, et dont son frère vient de nous signaler l'excellence avec tant d'enthousiasme, on ne doutera pas que l'ouvrage en question n'ait été composé; et ce fait une fois admis, on devine à quel ouvrage, connu de tous, s'appliquent les caractères généraux du livre projeté.

L'Imitation de Jésus-Christ n'est-elle pas, en effet, un ouvrage contre l'indifférence religieuse des raisonneurs? N'est-elle pas écrite pour des cénobites et dans le but de faire prédominer l'affection sur la science, et le sentiment des choses divines sur leur définition? C'est donc là une présomption de plus et jusqu'ici trop oubliée, que Gerson est l'auteur de ce livre sublime, puisque les paroles précédentes du chancelier semblent si bien écrites pour en être la préface.

Deux faits sont du moins hors de doute : Gerson médite une œuvre capitale, son frère nous atteste qu'il l'a composée. Cette œuvre existe donc nécessairement : et pourtant elle n'aurait point survécu à cette époque de maturité, et l'on chercherait vainement une œuvre quelconque témoignant de la profonde connaissance du cœur humain, de l'expérience complète des misères de cette vie et de tout ce que Gerson avait dû acquérir de supériorité dans le sentiment des choses divines! Inexplicable contradiction, dont il faut enfin sortir!

Qu'on se rappelle donc les circonstances qui, depuis sa fuite du concile, l'avaient préparé aux émotions et jusqu'aux formes du style propres à l'Imitation de Jésus-Christ. Dans sa retraite en Bavière, il vécut d'abord retiré à l'abbaye de Mœlck, et c'est là précisément qu'on a trouvé plus tard dix manuscrits de l'Imitation, dont l'un, n'en comprenant que le premier livre, porte la date la plus anciennement connue de 1421. Si l'on considère ensuite que l'auteur dit en ce premier livre : « Il n'est personne en ce monde, fût-il ou *roi* ou *pape,* qui soit exempt de tribulations (1), » ne peut-on y voir une allusion aux misères de l'infortuné Charles VI, et à la fuite ou à la déposition de Jean XXIII? Or, de quelle autre plume que de celle de Gerson cette allusion pouvait-elle mieux sortir? quel autre encore pouvait employer ce mot de pèlerinage plusieurs fois reproduit dans l'Imitation, si ce n'est lui dont le nom signifiait pèlerin, et qui n'avait encore trouvé dans la vie que des stations passagères et constamment agitées. Mais c'est assez de ces coïncidences que nous pourrions d'ailleurs multiplier à l'infini; et puisque nous devons établir plus bas tous les titres de Gerson à l'Imitation de Jésus-Christ, mieux vaut ici, d'après ce chef-d'œuvre de l'ascétisme chrétien, apprécier une dernière fois sa philosophie mystique. Maintenant, en effet, il la porte à sa plus haute valeur en

(1) Chap. XXII, vers. 3.

pratique aussi bien qu'en théorie; et il touche enfin au but poursuivi dans ses premiers ouvrages, en nous faisant aimer la piété comme l'infaillible moyen d'aller directement à la sagesse et à la vertu, c'est-à-dire à la force et à la saveur de la vérité.

L'amour, ajoute-t-il, c'est la connaissance parfaite; car on connaît d'autant mieux la vérité qu'on l'aime davantage; » et il rend témoignage de ce précepte par sa propre expérience (1).

Une autre maxime de sa philosophie mystique, c'est que la pureté du cœur est une condition essentielle pour connaître la vérité. Un cœur pur pénètre le ciel et l'enfer : pensée de l'*Imitation* profondément vraie, et qui pourrait servir d'épigraphe à cette dernière période de la vie du chancelier.

Gerson n'avait, en effet, l'esprit si juste, le jument si ferme, la raison si élevée, que parce que son cœur était essentiellement bon, sa conscience toujours droite, son âme toujours pure. Eclairé par cette lumière intérieure qui s'allume au rayon de la grâce, au contact de la raison divine, il cherchait le bien et le trouvait sans peine, comme l'aiguille aimantée trouve la direction du pôle. C'est ainsi qu'à travers les passions et les ténèbres que l'homme porte en lui-même, Gerson agit

(1) « Conscius est animus meus, experientia testis,
« Mystica quæ retuli dogmata vera scio. »
T. III, col. 428.

toujours comme s'il voyait la vérité chrétienne face à face ; sa vie en réfléchit tous les traits, en représente l'image fidèle et complète. C'est la vérité pratique, la charité née de la science des choses divines ; tel est le fruit de la doctrine religieuse et philosophique qui, s'appliquant à l'étude du vrai dans ses rapports avec l'amour, réunit constamment le savoir et l'affection, et définit la sagesse une *science savoureuse*. C'est elle qui a produit l'*Imitation*, et qui se placerait par ce seul livre au-dessus de tous les éloges, si elle n'était encore mieux louée par les actes mêmes qu'elle inspire.

C'est par elle, en effet, que Gerson, suivant chaque jour de plus près les traces de son divin modèle, se rapprocha, comme avait fait Jésus-Christ, des petits enfans, et convia leur innocence à prendre part au lait bienfaisant de la doctrine évangélique. Reprenant alors ses premières tentatives d'éducation religieuse du peuple, il voulut cette fois réaliser lui-même son projet, et il se fit instituteur dans un faubourg de Lyon.

Il conservait néanmoins son titre de chancelier de Paris, bien entendu sans en avoir ni les honneurs ni aucun avantage. Il n'en avait retenu que les charges, et il s'en acquittait si scrupuleusement, que son frère, le prieur des Célestins, écrivait en 1423 qu'on ne pouvait obtenir de lui la publication d'aucun ouvrage, et qu'il ne communiquait que les traités prescrits par les devoirs

de ses fonctions. Il dut encore revoir les catéchismes qu'il avait autrefois écrits pour l'usage des *simples gens,* et il les fit apprendre à ces pauvres enfans qu'il instruisait chaque jour. C'est ainsi que, devenu simple ouvrier dans la généreuse entreprise dont il avait jadis été le chef, il en accomplissait les moindres détails, n'en trouvant aucun indigne de celui qui avait rempli les Universités de sa doctrine et les conciles de l'autorité de son nom.

Sans doute dans tous ces traités pour l'instruction chrétienne du peuple, il ne faudrait pas maintenant chercher le génie de Gerson; mais en voyant l'orateur des conciles de Pise et de Constance s'y faire l'interprète littéral de la doctrine de l'Eglise, comment n'y point admirer la charitable intention de servir les plus petits? noble abnégation de la gloire, qui fit toujours des grands hommes les plus dignes bienfaiteurs de l'humanité.

Il est pourtant un opuscule empreint d'une simplicité sublime, d'une onction et d'une douceur qui rappelle toute la tendresse des paroles du Sauveur aux petits enfans. On peut dire encore de ce traité qu'il a pour l'éducation de l'enfance, la même valeur que l'*Imitation* a déjà eue pour l'enseignement supérieur et la réforme de la théologie (1).

« Venez avec confiance, disait Gerson à ses pauvres élèves, échangeons nos biens spirituels,

(1) Voir le *De parvulis ad Christum trahendis.*

car pour vos biens temporels je n'en veux pas; venez, je vous donnerai l'instruction et vous me la rendrez en prières, ou plutôt nous prierons tous ensemble et les uns pour les autres. »

Quelle effusion! quelle douce sympathie! et comment l'enfance aurait-elle résisté à cette voix qui la caressait avec tant d'amour! Cet art de l'instruire et de la cultiver, qui ne s'apprend pas, mais qui vit dans le cœur des mères, appartient aussi à l'homme de bien, et le touchant spectacle en a été donné à toutes les époques par les plus éminens docteurs du christianisme. Chez eux l'amour devint la source toujours jaillissante des pensées pieuses et des œuvres méritoires; et la philosophie mystique, qui n'est que la doctrine de la grâce, les conduisit à la pratique de toutes les vertus, à l'accomplissement scrupuleux de tous les devoirs. Aussi Gerson, dans ses actes comme dans sa doctrine, fut-il un des plus fidèles imitateurs du Christ; et ce qui le distingue de nouveau de plusieurs moralistes modernes, de ceux même qui le citent sans le connaître complètement, c'est qu'il présente l'humilité et la prière comme la voie de vérité par excellence, la voie sûre et ouverte à tous; tandis que les routes de la science conviennent seulement au petit nombre, et ne les conduisent trop souvent qu'à des labyrinthes sans issue.

Gerson est donc un moraliste éminemment chrétien et catholique, un catéchiste digne de la

primitive Eglise, et que l'Eglise moderne peut proposer pour modèle à ses enfans. C'est ainsi que, pénétré des devoirs de l'expiation chrétienne, il écrit des traités sur la confession, et recommande sans cesse à une société frivole et sceptique *de se repentir et de croire à l'Évangile. Pœnitemini et credite Evangelio.* Jusqu'à la fin de sa vie, on le vit justifier l'excellence de cette méthode par ses préceptes et par ses exemples; et tels sont les fruits qu'il en retira dans la voie de la perfection chrétienne, qu'il a été cité à l'envi par tous les imitateurs du Christ (1).

On comprend donc qu'à l'abri des orages de l'orgueil et du moindre souffle des vanités humaines, la paix inaltérable de son âme lui donnait comme l'avant-goût du ciel. Mais peut-être dira-t-on que cette paix n'était qu'une transformation de l'égoïsme, un oubli de la solidarité qui attache l'homme à ses semblables et à sa patrie. Ah! Gerson n'oubliait pas plus sa patrie que les enfans dont il s'était fait le second père. Gerson pleurait sur la France, et cette douleur profonde était la seule qui lui rappelât qu'il n'est point ici-bas de repos ni de bonheur. Après les actes de courage civil dont il avait rempli sa carrière, comment n'aurait-il pas compris les devoirs d'un bon citoyen? Aussi quelle dut être sa joie,

(1) On a trop oublié que saint Ignace de Loyola fut un des plus grands admirateurs de Gerson. Le jésuite Alphonse Rodriguez le cite non moins volontiers dans sa *Pratique de la perfection chrétienne.*

lorsque prêt lui-même à s'éteindre, il vit se lever à l'horizon assombri de la France l'étoile radieuse de Jeanne d'Arc! Appelé à prononcer sur la mission de cette vierge inspirée par la religion et le patriotisme, il la défendit contre des accusations superstitieuses et la salua comme l'aurore de l'affranchissement national.

Cette même année l'union de l'Eglise, à laquelle Gerson avait si puissamment concouru au concile de Constance, fut définitivement consommée par l'abdication de Gilles de Mugnos, élu successeur de Benoît XIII en 1424, par deux cardinaux restés fidèles à ce dernier. L'abominable maison d'Armagnac, qui soutenait l'anti-pape et semblait bien plus se réjouir que profiter de la prolongation du schisme, venait également d'être mise par Martin V au ban de la chrétienté.

Ainsi l'unité rendue à l'Église, et l'honneur avec la liberté politique assuré désormais à la France, tels étaient les événemens civilisateurs qui se levaient alors sur le monde. Gerson avait eu la gloire de n'y être point étranger; et tandis que son influence à la fois douce et forte, corrosive pour les abus, vivifiante pour les améliorations, avait accéléré la chute du moyen âge en décadence, il avait présidé d'un autre côté à la naissance d'un monde nouveau, à l'éducation des générations nouvelles qu'il embrassait avec amour pour les préserver du contact impur d'une société en dissolution. On eût dit un abri formé

sur le berceau de la société moderne, un dôme verdoyant sous lequel un prêtre, *le docteur très chrétien*, baptisait d'une main un nouveau-né et de l'autre absolvait un mourant plein de malédiction et de désespoir. Double sujet de méditation qui, à travers le règne douloureux et ensanglanté de Charles VI, au milieu du spectacle le plus déchirant et le plus honteux qu'offre notre histoire, résume une destinée pleine de jours et de nobles pensées, de vicissitudes et de bonnes œuvres; tableau complet qui nous révèle toutes les faces d'un grand caractère et d'un beau génie, et nous faisant assister aux épreuves de la prospérité comme à celles de l'infortune, nous montre comment on peut faire le bien dans toutes les conditions sociales, dans toutes les circonstances de la vie.

Gerson n'eut donc qu'à bénir le ciel à son lit de mort, quand le soleil couchant de sa vie éclairant dans ses souvenirs la condition obscure de sa naissance, il put comparer la modestie de ses premiers jours à celle de sa fin dernière! Nuls regrets, nulle envie ne durent troubler la sérénité de son regard. Tout ce que la Providence d'une mère avait fait pour lui; tout ce que Dieu lui avait prêté de faveurs et de vertu dans sa première éducation, lui venait de le rendre à de faibles et douces créatures qui ne méritaient pas d'être moins bien partagées que lui... C'est au milieu de ces pensées consolantes et dans la pratique de tout ce

qu'il avait enseigné pour bien mourir, qu'il dut recevoir le saint Viatique : provision dernière du pèlerin partant avec joie pour le grand voyage de l'éternité, secours bienfaisant à quiconque s'est fait précéder de ses bonnes œuvres pour entrer après elles dans la céleste patrie (1).

Gerson mourut à Lyon le 12 juillet 1429, au milieu de sa famille adoptive, de ces pauvres petits enfans qui perdaient en lui le meilleur père, mais qu'il ne devait point oublier.

Ainsi, dans sa carrière pleine de vicissitudes, Gerson nous est apparu tour à tour témoin, acteur et juge dans les débats où s'agitaient les destinées de la France et de la chrétienté : d'abord éloigné de la vie active et dévorante de ses contemporains ; ensuite obligé de parler et d'agir sous le feu des passions et des événemens, et séparant alors, sinon avec un bonheur constant, du moins avec un désintéressement et une sincérité admirables, la part du bien et celle du mal pour combattre sans ménagement celle-ci et s'identifier à l'autre tout entier. Touchant à tout par des points de ressemblance ou d'opposition, il s'est placé au milieu de son époque, comme au centre d'un réseau vivant, dont il tenait tous les fils.

(1) « Aliquid boni præmittere », dit l'Imitation, admirable simplicité qui rappelle le verre d'eau donné au pauvre et résume toute la morale de l'Évangile. C'est dans le but de populariser cette pensée chrétienne que Gerson avait écrit en langue vulgaire, *la science de bien vivre et celle de bien mourir*.

C'est ainsi qu'il a pu s'emparer de toutes les pensées de découvertes, s'approprier tous les germes d'améliorations, et en féconder, en multiplier les résultats, surtout dans le monde moral; car c'est là qu'il établit son empire et sa royauté, là que brilla vraiment sans égal le célèbre chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris. Aussi est-ce constamment à ce point de vue que nous avons essayé d'étudier en lui le théologien mystique et le philosophe, le littérateur et le poète (1), l'orateur politique et religieux; enfin l'un des Pères de l'Eglise, l'oracle d'un des plus grands conciles, devenu l'instituteur des enfans pauvres, et rayonnant au milieu des ténèbres et de la confusion de son époque, de toutes les clartés de la science, de toutes les émanations de la vertu.

Gerson avait été enseveli dans l'église Saint-Laurent, contiguë à l'église collégiale de Saint-Paul et desservie par le même clergé. C'est dans cette dernière que quelques jours avant sa mort il avait rassemblé ses petits enfans et leur avait appris à répéter cette prière : « Mon Dieu, mon Créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson (2). » Son image fut placée au-des-

(1) Vossius (De poetis latinis, p. 78. Amstelodami, 1654) a placé Gerson parmi les poètes latins de la renaissance des Lettres; le poème héroïque, intitulé *Josephina*, justifie pleinement cette place accordée à notre chancelier.

(2) Wimphelingius memorat, qui sub finem Gersonini sæculi vixit, his verbis : « Retulerunt viri graves et fide dignissimi, dominum Johannem Gerson ante obitûs sui diem, in eâ urbe in quâ tum

sus d'un autel, et on écrivit au-dessous, avec sa pieuse devise : *Pœnitemini et credite Evangelio*, cette parole du prêtre sacrifiant : *Sursùm corda*. Puissions-nous maintenant lui répondre : *Habemus ad Dominum* : ce serait le plus bel hommage qui pût être rendu à la mémoire du docteur très chrétien.

La ville de Lyon, qui avait dix années durant admiré sa vertu, ne tarda pas à honorer ses restes précieux. Elle le mit lui-même au nombre de ses plus chères illustrations.

Cependant la renommée de Gerson, comme toutes les gloires du moyen âge, devait un jour disparaître dans les troubles de la Réforme. La chapelle où la voix du peuple l'avait proclamé saint, tomba on ne sait comment à l'époque de l'établissement du calvinisme ; et la fausse persuasion où l'on était que son tombeau avait été violé et ses cendres vénérées jetées dans la Saône avec celles de saint Bonaventure, couvrit d'un profond oubli la mémoire du célèbre chancelier.

Mais pour Gerson, comme pour tout le passé religieux de la France, le règne civilisateur de Richelieu fut une époque d'intelligence et de justice. On a trop oublié que ce grand ministre,

habitabat, multos collegisse puerulos, quorum tanquam præceptor erat, quos quotidie ante summam missam in templum adduxit, clausisque undique ostiis, ipsum in medio eorum stantem jussisse ut verbis gallicis post sese in hunc loquerentur tenorem : Mon Dieu, mon Créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson! » (Vita Gersonii, p. 60, apud von der Hardt.)

impitoyable tyran d'une noblesse insoumise, mais sage modérateur des autres classes de l'État, fut chez nous le véritable propagateur de la réforme catholique, déjà introduite à Rome par les souverains pontifes, et successivement par sainte Thérèse en Espagne, par saint François de Sales en Savoie, et saint Charles Borromée dans le nord de l'Italie. Ambitieux de toutes les gloires, comment ce puissant cardinal, à la tête du royaume très chrétien, aurait-il négligé d'y restaurer la religion? Il en féconda la source tarie par les discordes de l'aristocratie protestante et de la Ligue; et ce fut lui qui ouvrit la carrière religieuse du dix-septième siècle en protégeant, dans saint Vincent de Paul, le maître de Bossuet et l'instituteur d'un nouveau clergé aussi charitable que savant. Richelieu eut donc à se féliciter de voir renaître sous ses auspices et par les soins de son frère, le culte jadis rendu à la mémoire de Gerson.

Le tombeau du célèbre chancelier avait été découvert par des fossoyeurs le 14 avril 1642; Alphonse de Richelieu, ancien chartreux et cardinal-archevêque de Lyon, accourut aussitôt à l'église Saint-Laurent pour y constater lui-même l'authenticité de la découverte. Il lut l'épitaphe du cercueil : *Johannes de Gerson cancellarius Parisiensis*, et il retrouva le corps enveloppé d'habits sacerdotaux dans une parfaite conservation. Tous les souvenirs de la saintetеté de Gerson se réveillèrent alors dans la reconnaissance popu-

laire ; l'archevêque s'empressa de rendre au culte des fidèles les reliques vénérées; et cet heureux événement, par la relation qui en fut dédiée au Ministre dépositaire des destinées de la France, sembla se rattacher à sa gloire, en venant se placer sous sa protection. Ainsi fut réhabilitée une première fois la mémoire du vertueux chancelier que l'Église de France n'aurait peut-être jamais dû priver des honneurs de la sanctification.

Mais il était dans la destinée de Gerson de subir dans sa renommée comme dans sa vie toutes les vicissitudes de la faveur populaire. De mauvais jours se levèrent encore sur son tombeau et son culte si glorieusement restauré déchut de nouveau. Le dix-huitième siècle, de son haleine glacée, souffla sur sa gloire; et le clergé français la laissa s'éteindre, indifférent qu'il était devenu pour un nom dont il avait fait trop souvent une pomme de discorde à l'égard de l'Eglise romaine. C'est alors que la révolution vint à son tour en faire disparaître les derniers témoignages. L'église Saint-Laurent ayant été démolie en 93, la chapelle et la renommée du chancelier disparurent dans nos orages politiques comme trois siècles auparavant dans nos discordes religieuses; et cette fois-ci, il y avait à craindre que ce fût pour jamais.

« Depuis la tourmente révolutionnaire, dit la *Revue du Lyonnais*, le souvenir du tombeau de Gerson s'était effacé, lorsqu'en mars 1842,

M. Tony Dunod, architecte de Lyon, retrouva le lieu où fut enseveli l'auteur présumé de l'*Imitation de J.-C.* A l'aide des renseignemens donnés par M. le curé de Saint-Paul et d'un ancien plan de l'église Saint-Laurent, il dirigea ses recherches assez heureusement pour pratiquer les fouilles précisément au-dessus de la voûte du caveau. On y trouva des ossemens et quelques débris de cercueil; au mur du fond, une portion de maçonnerie plus récente que le reste, indique l'endroit par lequel, en 1653, l'archevêque Alph. de Richelieu pénétra dans le caveau, comme le rapporte, dans sa *Relation,* Etienne Vernay, écrivain contemporain. »

Ainsi nous ont été rendues les cendres du docteur très chrétien. Et maintenant pourquoi tarder à rendre à Gerson ses premiers honneurs? Pourquoi ne ferions-nous pas revivre dans la maison de Dieu une des plus belles renommées de l'Église? Serait-ce donc plus difficile pour nous que pour le dix-septième siècle? ou bien serait-il moins honorable à la France nouvelle de se rattacher à celle de Louis XIV et de Richelieu, qu'à celle-ci de s'être unie à l'ancienne France du moyen âge? Imitons ce noble exemple d'un grand siècle qui fut aïeul du nôtre. Renouons comme lui la chaîne des temps; et s'il doit y avoir solution de continuité dans l'histoire de notre patrie, que ce soit seulement pour ses mauvais souvenirs, et non pour ses traditions de gloire et de vertu.



CHAPITRE XV.

De l'état de la question relative à l'auteur de l'*Imitation de J.-C.*

Jadis les villes de la Grèce se disputèrent l'honneur d'avoir donné naissance à l'auteur de l'Iliade; de nos jours, on s'est également demandé quel est l'auteur de l'IMITATION de Jésus-Christ. A qui donc revient la gloire de ce petit livre, *le plus beau*, dit Fontenelle, *qui soit parti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en vient pas?* Cette question a tellement préoccupé la critique moderne, que jamais problème d'histoire littéraire n'a suscité de plus longues, ni peut-être aussi de plus vives controverses.

Objet d'une rivalité croissante et disputé par

de puissantes corporations religieuses, l'honneur d'avoir écrit l'*Imitation* a de même été revendiqué par diverses nations chrétiennes jalouses chacune d'avoir donné le jour au pieux auteur que toutes vénéraient sans le connaître. C'est ainsi que les ambitions les plus contraires, comme les vanités les plus diverses, intervenant de toutes parts dans le débat, chaque parti, après avoir tour à tour plaidé, répliqué, dupliqué, n'a songé, de guerre lasse, qu'à vider le procès, et s'est provisoirement donné gain de cause, faute de savoir où étaient les bonnes raisons et les juges compétens.

Et maintenant, avec de pareils obstacles apportés à la solution définitive du problème, comment s'étonnerait-on si, depuis quatre siècles, la recherche en occupe encore la sagacité des érudits?

Quant à l'importance du problème, elle a de plus été constatée par les milliers d'éditions que l'*Imitation* a eues depuis l'invention de l'imprimerie, et par les traductions qui en ont été faites dans toutes les langues vivantes ou mortes, savantes ou vulgaires. A quoi l'on pourrait ajouter qu'en France seulement, et depuis 1604 jusqu'à nos jours, près de deux cents dissertations ont été consacrées à en rechercher le véritable auteur.

De cet interminable conflit, il résultera pour bien des gens que la question est insoluble,

et qu'il faut une singulière manie d'antiquaire pour oser de nouveau l'aborder. Qu'on ne s'effraie point. Je ne viens pas prolonger la discussion, je viens uniquement montrer le chemin qu'elle a parcouru et la voie dans laquelle elle est entrée. Le lecteur ensuite jugera si le peu de chemin qui reste à faire pour atteindre au but si désiré, ne vaut pas la peine qu'il achève lui-même la route.

Et d'abord, l'histoire de la discussion, en nous ramenant aux pièces primitives du procès, c'est-à-dire aux manuscrits, nous rappelle combien le débat dut être mal engagé au début du dix-septième siècle, époque où les plus anciens, les plus corrects et les plus beaux manuscrits de l'*Imitation* étaient encore inconnus. Ces manuscrits, en effet, n'ont été découverts que depuis une trentaine ou une quarantaine d'années, grâce à ce mouvement de la Révolution française et des guerres de l'Empire, qui, en donnant le branle à toute chose, ont aussi secoué la poussière des archives ecclésiastiques, et en compensation de tant de pertes irréparables, ont souvent amené les plus précieuses découvertes.

Si l'on se rappelle maintenant que ces nouveaux manuscrits portent la plupart le nom de Jean Gerson, on concevra que la question a pu être ranimée en faveur de ce pieux chancelier; et elle l'a été en effet par les travaux de M. Gence à partir de l'année 1810.

Grâce donc à la découverte des documens primitifs, qu'ignoraient les érudits du dix-septième siècle, Gerson, oublié par eux, menace à son tour de faire oublier tous les compétiteurs qui lui ont été préférés à cette dernière époque. Alors, en effet, on n'argumentait contre lui qu'avec des traditions de seconde et troisième main, tandis que la plupart des traditions primitives parlaient au contraire en sa faveur. Ce fait si important est aujourd'hui prouvé par les manuscrits en question, auxquels il faut joindre les premiers textes imprimés qui montrent également combien l'opinion primitive fut généralement favorable à notre chancelier (1).

Tel est l'état où la question a été conduite jusqu'à ce jour : il n'y a pas encore de droits formels et positifs pour Gerson ; il est seulement prouvé qu'il a eu la première possession de l'ouvrage.

Avant d'examiner si cette première possession ne vaut pas titre de propriété pour lui, et si l'autorité des preuves qui lui sont favorables n'équivaut pas à une certitude morale, il faut éliminer du procès les concurrens dont les prétentions sont maintenant reconnues illégitimes.

Les prétentions de saint Bernard, par exem-

(1) Voir dans la Dissertation de l'abbé Cancellieri sur l'auteur de l'*Imitation*, une notice en 5 pages des éditions du XVe siècle, sous le nom de Gerson. *Dissertat. sul' autore dell' Imitatione*, p. 298-303.

ple, cèdent devant l'impossibilité qu'un livre pareil sorti des mains de ce Père de l'Eglise vers le milieu du XII[e] siècle eût pu rester dans un oubli complet, plus de deux siècles et demi durant, et au milieu de ses disciples qui eussent tous connu et proclamé à l'envi ce livre comme son ouvrage (1). Admettre un fait aussi incroyable, serait ne pas tenir compte du caractère même de la question où toutes les corporations religieuses ont déployé tant de zèle et souvent tant de passion pour attribuer l'*Imitation* à un de leurs membres, et s'en faire pour elles-mêmes un titre de gloire aux yeux de la chrétienté. Ainsi firent les Belges, les Hollandais et les Allemands de la congrégation des chanoines réguliers de saint Augustin en faveur de leur confrère Thomas à Kempis; de même qu'il arriva plus tard aux Bénédictins en faveur d'un certain abbé de Verceil, Jean Gersen, qui aurait vécu, selon eux, dans la première moitié du treizième siècle.

Quant aux premiers jésuites, on a trop oublié qu'à l'exemple de leurs fondateurs, ils furent

(1) Une édition latine de l'*Imitation*, sans date, a été estimée de l'an 1470. Il en existe une traduction française, imprimée en 1488. Dans l'une et dans l'autre se lit le nom célèbre du chancelier Gerson, mais réuni au nom plus célèbre encore de saint Bernard. Voici le début de la version française: « Cy comance le livre très salutaire de « la Ymitation de Jhesu-Christ et mesprisement de ce monde, pre- « mièrement composé en latin par saint Bernard, ou par autre dé- « vote personne, attribué à maistre Jehan Gerson, chancelier de « Paris, et après translaté en françois en la cité de Tholose. » (Voir Brunet, des traductions de l'*Imitation*.)

grands partisans de Gerson, surtout en Italie. Saint Ignace de Loyola, au rapport de son biographe italien, lisait et faisait lire à ses religieux le livre de l'Imitation qu'il appelait un *Gersone*. Cependant les jésuites des Pays-Bas prirent fait et cause pour leur compatriote Thomas à Kempis, et les jésuites d'Italie de la fin du seizième siècle, ayant découvert dans leur maison d'Arone, près de Milan, un manuscrit sans date qui portait le nom de Jean Gersen abbé, crurent que ce dernier était un abbé de Verceil, et se portèrent fort pour lui.

C'est alors que Gerson, dont le nom se trouvait pourtant inscrit, et sur le plus grand nombre et sur les plus anciens des manuscrits à date certaine de l'Imitation, fut abandonné de toutes les communautés religieuses, parce qu'il n'avait appartenu à aucune d'elles. Singulière destinée qui lui faisait porter la peine de son isolement après sa mort comme pendant sa vie. On sait, en effet, que même de son vivant, l'Université de Paris, désorganisée par l'invasion anglaise, l'avait entièrement oublié dans sa retraite de Lyon, et dès lors n'avait pu se porter héritière de son plus beau titre.

Voilà comment la gloire de Gerson n'intéressant personne en particulier, personne aussi ne la revendiqua en son nom ni ne lui survécut, pour contredire ses vœux sublimes d'humilité : *Da mihi nesciri.* Ainsi a pu se réaliser trop long-temps

cette prière qu'il adressait à Dieu dans les dernières années de sa vie, et qu'il n'est pas surprenant de retrouver dans l'Imitation.

Grâce donc à la persévérance des corporations religieuses qui prenaient fait et cause pour l'illustre anonyme dont elles ne voulaient pas laisser s'accomplir le vœu d'être ignoré, les deux concurrens de Gerson ont pu lui disputer ou même usurper trop long-temps ses droits d'auteur. Il s'agit maintenant de montrer la parfaite nullité de ces prétentions rivales. Une fois ce fait établi, nous verrons si les probabilités favorables à Gerson, ainsi mises à l'abri de toute attaque, ne constituent point une véritable certitude morale, et si une pareille certitude ne doit point déterminer la conviction des esprits sérieux.

Quant au titre du premier de ces concurrens, Thomas à Kempis, le manuscrit d'Anvers, où on lit ces mots : *Finitus et completus per manus fratris Thomæ à Kempis, anno* 1441, constate bien qu'il a fait cette copie de l'Imitation, mais nullement qu'il en soit l'auteur. Les mots *finitus et completus* n'ont jamais eu d'autre sens en paléographie; mais ce sens est surtout exact relativement à Thomas à Kempis, l'un des chanoines réguliers de saint Augustin, où la transcription des manuscrits était en si grand honneur, que Gerson en parle comme d'un modèle à suivre, dans son opuscule *de Laude scriptorum*. D'ailleurs, ce moine Augustin nous apprend lui-même qu'il a

exercé la profession de copiste ; et si dans un de ses traités ascétiques on trouve mot pour mot un passage important de l'Imitation, on ne doit évidemment y voir qu'une réminiscence d'un livre qui lui était familier. Enfin le manuscrit de l'abbaye de Saint-Tron, mentionné par les Bénédictins et aujourd'hui possédé par M. Onésime Leroy, porte à la fin du troisième livre de l'Imitation : *Perfectus fuit anno MCCCCXXXVII*, ce qui décide la question touchant Thomas à Kempis, qui par ses écrits ascétiques est placé à une distance infinie de l'Imitation et qui ne pouvait en être l'auteur en 1441, puisque ce livre existait déjà en 1437.

Par son titre de copiste, il nous offrirait toutefois une présomption favorable à Gerson; car il nous rappelle, sinon les relations personnelles qu'il put avoir avec le chancelier, du moins celles que ce dernier eut avec l'ordre des chanoines réguliers. On sait à cet égard que Gerson prit la défense de cet ordre par écrit et de vive voix au concile de Constance, et qu'il le représenta comme destiné à l'instruction de la jeunesse et à l'enseignement des lettres et des bonnes mœurs. On comprend dès lors que si Gerson est l'auteur réel de l'Imitation, son ouvrage dut facilement passer aux mains des chanoines de saint Augustin; et de là les premières copies qui en furent faites par Thomas à Kempis. Dans tous

les cas, ce dernier, à titre de simple copiste, est bien et dûment mis hors de cause.

La question du véritable auteur de l'Imitation n'est donc plus à débattre qu'entre le moine bénédictin Jean Gersen, abbé de Verceil, et Gerson, notre compatriote. M. de Grégory a gagné dernièrement à l'opinion qui favorise l'abbé de Verceil quelques convictions incertaines et flottantes; mais, selon nous, à l'aide d'argumens d'une extrême faiblesse, ou, pour mieux dire, de nulle valeur.

C'est d'abord en s'appuyant sur les notes d'un nouveau manuscrit de l'Imitation (1), lesquelles ne remontent pas au-delà de 1527, que M. de Grégory a prétendu prouver que ce manuscrit était antérieur à 1349 (2). Pour donner ensuite à son hypothèse la valeur d'une certitude, M. de Grégory s'est procuré du comte Avogadro, seigneur de Cerione de Valdengo, l'extrait d'un ancien *Diarium* de cette famille, où on lit au 15 février 1349 *qu'un de ses ancêtres, Joseph de Advocatis, donna à son frère Vincent, domicilié à Cerione, le manuscrit de l'Imitation à l'occasion d'un partage de biens, en déclarant que depuis long-temps il*

(1) C'est en lisant 13 au lieu de 15 qu'on était parvenu à donner à ce texte de l'*Imitation* deux siècles de plus. (V. les nombreux jugemens diversement motivés des membres de l'Acad. des Inscript., publiés par Moquet, 1835.)

(2) Ce manuscrit, en parchemin, se trouva en 1830, le 4 août, chez le libraire Techner, et fut acheté par M. de Grégory, qui le fit publier à 100 exemplaires.

était conservé dans sa famille. L'Imitation mentionnée dans ce *Diarium* serait donc bien antérieure à Gerson, et partant, n'ayant pu être composée par lui, aurait dû l'être par Jean Gersen, qu'on suppose avoir été abbé de Verceil, de 1220 à 1240. Tel est le raisonnement opposé à notre pieux chancelier.

Mais à cette conclusion il manque une première condition de vérité : c'est l'identité de l'Imitation de 1349 avec celle que nous possédons d'après les manuscrits du quinzième siècle. Or, M. de Grégory n'ignore pas que depuis saint Bernard, le premier auquel l'Imitation de Jésus-Chrit ait été attribuée, les traités de ce nom n'ont pas manqué au moyen âge. Ainsi l'*Aiguillon de l'amour divin* de saint Bonaventure, traduit en français par Gerson, et l'*Arbor vitæ crucifixi Jesu*, du pieux et enthousiaste Ubertino, ne sont autre chose que des Imitations de Jésus-Christ (1).

La conclusion de M. de Grégory pècherait donc absolument par la base, alors même qu'on s'en rapporterait à l'extrait du *Diarium*. Mais cet extrait, auquel la bonne foi de M. de Grégory a pu seul donner un instant quelque valeur, est aujourd'hui d'une authenticité plus que suspecte.

Tout est donc encore à prouver dans ce dernier système qui doit être relégué parmi tant

(1) Dans le prologue de son *Arbor vitæ*, Ubertino nous en donne la preuve. « *Nihil in hoc libro intendit nisi Jesus-Christi notitia et dilectio viscerosa et imitatoria vita.* » (Prolog., lib. 1.)

d'autres hypothèses suscitées à propos de l'auteur de l'Imitation.

Du reste, pour achever de l'apprécier, il n'y a plus qu'à nous en rappeler l'origine. Celle-ci ne date que de la fin du seizième siècle, et à cette époque Jean Gersen n'a dû son existence imaginaire qu'à l'apparition du fameux manuscrit d'Arone : lequel a été déclaré par les paléographes italiens du dix-septième siècle comme postérieur à l'année 1400, et par nos érudits modernes les plus distingués, comme étant plutôt du milieu ou de la seconde moitié du quinzième siècle que du commencement (1). Il ne resterait donc plus de ce manuscrit que la

(1) Les diverses opinions sur l'âge de ce manuscrit méritent d'être rappelées. Assemani et Foggini, les doctes bibliothécaires du Vatican, et Joseph Bianchini, de la congrégation de l'Oratoire de Rome, etc., jugèrent le manuscrit postérieur à 1400; les diplomatistes français contemporains le crurent, au contraire, bien antérieur : c'était le président Cousin, Ducange, Baluze, Hardouin, Casimir Oudin; mais de nos jours, MM. Dacier, Gosselin, Van-Praët, Petit-Radel, Daunou, Hase, Renouard, etc., sont venus réformer leur jugement. De cette diversité d'opinions résultera toujours une grande incertitude sur l'âge du manuscrit; et pour nous, élève de l'école des Chartes, c'est le moment de rappeler une question de paléographie à laquelle on songe trop peu : savoir, qu'avant de fixer l'époque d'un manuscrit il faudrait nécessairement connaître les traditions locales sous l'influence desquelles il a été composé. En effet, selon que ces traditions ont été plus ou moins persistantes pour les anciens calligraphes, il en résulte dans leurs œuvres des caractères graphiques d'une apparence toute différente, quoique datant de la même époque. Ici, par exemple, ces traditions prolongeront le passé; là, au contraire, elles le modifieront pour devancer l'avenir; et de là des exceptions sans nombre dans les règles générales de la paléographie. L'incertitude chronologique

suscription *Jean Gersen, abbé,* où il est facile de reconnaître le nom de Gerson dénaturé, puisque dans plusieurs autres manuscrits Jean Gersen se retrouve suivi de la qualification de *chancelier de l'église de Paris.*

Ce qui prouverait encore que Gersen n'est que le nom de Gerson défiguré, c'est la première édition des œuvres du chancelier publiée à Bâle en 1483, et portant imprimé *Gersen* sur le frontispice du deuxième volume. Quant au mot *abbé* ajouté par le scribe, qui s'est déjà trompé dans l'orthographe du nom de l'auteur, il a pu être appliqué à Gerson, soit dans un sens vague et général, soit parce que le chancelier avait eu une cure en commende dépendante de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, et qui conférait le titre d'abbé.

M. Gence, dans ses nouvelles considérations sur l'auteur de l'Imitation, ajoute à ce propos que la qualification vague d'abbé précédant le nom sans aucune désignation, était donnée aux commendataires et aux séculiers, particulièrement dans les lieux de la domination française,

qui en résulte souvent, ne peut donc être fixée que par la connaissance du lieu où a été composé le manuscrit et de l'école de calligraphes dont il est sorti. Si maintenant ces règles pouvaient s'appliquer au manuscrit d'Arone, alors on aurait une base sûre pour en fixer l'âge. Sinon, le parti le plus sage est de douter; ce qui détruit en même temps toute objection tirée de ce manuscrit.

telle qu'était Gênes, d'où est provenu le manuscrit d'*Arone* (1).

Le titre d'abbé n'offre donc qu'une difficulté sans importance, et dès lors il ne saurait plus être ici question du prétendu moine bénédictin de Verceil, qui n'a laissé aucune trace dans l'histoire, et n'a été édité par les Bénédictins à une époque si postérieure, que pour le besoin d'une cause où ils croyaient leur gloire intéressée.

Ainsi, tandis que le prétendu Gersen et Thomas à Kempis ne peuvent répondre aux conditions de l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, ils ne peuvent non plus affaiblir les présomptions favorables au chancelier Gerson. Or le chanoine régulier hollandais et le prétendu moine de Verceil une fois mis hors de cause, à qui donc attribuer la propriété du livre sublime? Evidemment à celui qui l'a eue avant eux dans l'opinion la plus générale du quinzième siècle, dépositaire fidèle des premières traditions; à celui qui n'a pu en être dépossédé que par l'activité des corporations religieuses, qui, n'ayant point à défendre en lui un de leurs membres, s'accordèrent toutes à lui refuser un titre dont chacune en particulier espérait tôt ou tard se faire honneur! Celui-là, sans doute, réunira toutes les conditions de succès

(1) En général, selon Laurent Bouchel, dans sa *Somme*, et Lelio Zecchi dans son livre *De Republica*, « Ecclesiarum secularium Rectores seu dignitatem habentes in Ecclesiâ sæculari *abbates* dicuntur. »

auprès des juges impartiaux; mais c'est précisément parce que sa cause présente d'elle-même toutes les apparences du bon droit, qu'il faut bien se garder de la compromettre, comme on l'a fait de nos jours, par une incroyable précipitation. Gagner un si bon procès par de détestables raisons, serait maintenant la pire des choses ; car elle nous exposerait infailliblement à le perdre en cour d'appel, et à tout recommencer sur nouveaux frais.

Pour échapper à ce danger d'un enthousiasme sans critique, nous sommes obligés de parler ici d'un manuscrit de Valenciennes, dont on a fait beaucoup trop de bruit depuis quelques années, et où se trouve un mauvais texte français des trois premiers livres de l'Imitation. M. Gence avait connu ce texte et l'avait signalé ; mais lui, si heureux de multiplier les argumens en faveur de Gerson, s'était bien gardé d'en tirer, comme l'a fait depuis M. Onésime Leroy, *des preuves entièrement nouvelles* que notre pieux chancelier en était l'auteur. Il n'en avait tiré, au contraire, que de simples présomptions pour la thèse qu'il a su rajeunir avec tant de patience et non sans succès. Mais voici maintenant que la conjecture de M. Gence, en passant dans les mains de M. Onésime Leroy, est devenue tout à coup une certitude, laquelle s'est changée, aussitôt après, en évidence dans un rapport de M. Mangeart à M. Cousin.

M. Mangeart, naguère professeur de philosophie de Valenciennes, où est né M. Onésime Leroy, n'a pas voulu rester en arrière de ce dernier en fait de patriotisme local, et il a rivalisé avec lui à qui porterait plus haut la valeur du manuscrit en question : on eût dit qu'il s'agissait entre eux du trésor le plus précieux pour la cité. Or, comme M. Onésime Leroy avait été le premier à y voir les *preuves positives* si long-temps désirées, M. Mangeart, qui avait pu feuilleter le manuscrit plus à loisir, voulut compenser sa dernière venue par une découverte beaucoup plus complète. De là un *crescendo* d'exagérations et une petite rivalité, pleine d'ailleurs de convenances, mais qui rappellerait celle des plaideurs de la fable, s'il y avait au fond du procès quelque chose qui pût profiter à l'une des parties (1).

Je ne viens pas maintenant m'emparer de l'objet du débat; je viens, au contraire, le détruire comme une des illusions les plus étranges et la plus funeste qui pût entrer de nos jours dans le domaine de la science. Déjà même cette illusion devient une réalité : les érudits citent le manuscrit de Valenciennes et en parlent comme s'ils le connaissaient. M. Onésime Leroy, qui en

(1) Voir d'abord *les Etudes sur les mystères et sur quelques manuscrits de Gerson*, par M. O. Leroy; ensuite le rapport de M. Mangeart à M. Cousin, et, en dernier lieu, *Corneille et Gerson*, par M. O. Leroy. Paris, 1841.

parle et en fait parler par tous ses amis, ne peut naturellement le déprécier; mais au nom de Gerson lui-même, auquel il a consacré des pages si intéressantes, il est grand temps que les droits du docteur très-chrétien à l'imitation de J.-C. reposent ailleurs que sur du sable.

Arrivé tout récemment de Valenciennes, où j'étais allé pour examiner le manuscrit en question, je viens dire à présent une seule chose et fort simple :

C'est comment la première inspection de ce manuscrit m'a immédiatement convaincu que les *preuves entièrement nouvelles* qu'on a cru pouvoir en tirer pour Gerson, lui sont parfaitement étrangères, si même elles ne lui sont point un petit peu contraires.

C'est ce qu'il s'agit maintenant de démontrer, et pour cela commençons par faire connaître le manuscrit de Valenciennes.

Ce manuscrit, sur vélin in-folio, contient d'abord la fin du miroir d'humilité, « grossé par David Aubert en la ville de Bruges, l'an mil IIII^c. LXII. »

2° « Cy commence la Passion Nostre Seigneur Jhesucrit, moult solempnelle prononcié à Paris en l'église Saint-Bernard (*au matin* pour la première partie et *après dîner* pour la seconde), par vénérable et excellent docteur en théologie, maistre Jehan Jarson, chancelier de Nostre-Dame de Paris. » Et à la fin de cette Passion divisée

en deux discours précédés chacun d'une belle miniature, où Gerson est représenté dans son brillant costume de chancelier, on lit : « Explicit la Passion de Nostre Seigneur Jhesu Crist, Fils de Dieu, le Père tout-puissant, *abrégie....* grossée par moy, David Aubert, en la ville de Bruxelles, l'an mil CCCC soixante-deux. »

3° « Cy commencent les admonitions tirans aux choses interneles — et parle de internelle conversation. »

Ce dernier ouvrage du manuscrit est le texte français des trois premiers livres de l'Imitation de Jésus-Christ, dans l'ordre où on les trouve le plus souvent dans les manuscrits ou dans les anciens imprimés, qui les contiennent sous le nom d'*Internelle Consolation* (1), c'est-à-dire que les premier et second livres de celle-ci correspondent aux deuxième et troisième livres des éditions modernes de l'Imitation, tandis que le premier livre de ces éditions correspond lui-même au troisième et dernier livre de l'ancien texte français. Chacun de ces livres est en outre précédé, dans le manuscrit de Valenciennes, d'une miniature dont nous parlerons plus bas.

Il s'agit maintenant de savoir si ce texte, qui est anonyme dans le manuscrit en question, peut

(1) Nous devons à M. le comte de Montalembert la communication du même ouvrage qu'il possède sous le titre d'*éternelle consolation*. On y trouve un chapitre final *contre la vanité de ce monde*, qui manque parfois à l'*internelle consolation* et entre autres à celle de Valenciennes.

être attribué à Gerson, dont le nom figure en tête de la Passion ci-dessus mentionnée.

De la simple juxta-position de ces deux œuvres si diverses, l'une avec et l'autre sans nom d'auteur, on ne peut assurément rien conclure touchant la communauté d'origine : c'est pourtant ce que l'on a fait avec une intrépidité sans exemple. Mais pour voir combien les motifs de cette conclusion sont futiles, il suffit de connaître l'histoire du manuscrit et de savoir comment il a été composé. Il a été *grossé*, y est-il dit, partie à Bruges, partie à Bruxelles, par David Aubert qui dit en outre avoir *abrégié* la Passion de Gerson.

Or, il faut savoir que ce David Aubert était un copiste de profession et tenait un atelier de calligraphie (1). C'était un des nombreux *escripvains* et *enlumineurs* que le duc de Bourgogne occupait sans cesse en Flandre et qui employaient eux-mêmes de nombreux auxiliaires. Le mouvement de tous ces copistes témoignait d'un besoin insatiable de multiplier les livres, et c'est ce besoin qui alors même allait faire inventer l'imprimerie à caractères mobiles. A cette même époque, Bruges était un foyer commercial, littéraire et artistique d'une incroyable activité. A Bruges, surtout dans la première moitié du quinzième siècle, la compagnie de Saint-Jean l'Évangéliste

(1) Voir sur David Aubert le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, imprimé à Bruxelles. Introduction, p. 82, t. Ier.

était composée d'écrivains, de copistes de livres, d'enlumineurs et d'imprimeurs (1); tandis que les chanoines réguliers de Saint-Augustin et Thomas à Kempis se livraient aux mêmes occupations.

David Aubert, copiste d'une prodigieuse fécondité, nous fait maintenant connaître le caractère du manuscrit de Valenciennes; et notez que M. Mangeart et M. Onésime Leroy n'ont pas dit un seul mot de ces circonstances, qui pouvaient les éclairer sur la valeur du manuscrit. Ils n'ont vu qu'une chose : la Passion prêchée par Gerson; d'où ils ont voulu conclure que l'*Internelle Consolation*, bien que sans nom d'auteur, avait été composée par lui. Mais avant d'adopter cette étrange conclusion, ne fallait-il pas rappeler que le texte de cette Passion est l'un des plus mauvais qui se puisse rencontrer? Nous avons publié nous-mêmes, en 1837, l'exorde de ce sermon d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 8188, et il suffit de lire quelques lignes de ce manuscrit de Paris, pour voir combien celui de Valenciennes lui est inférieur (2). La mauvaise

(1) L'existence de ces imprimeurs est constatée 12 années avant les premières éditions de Mayence, mais c'étaient sans doute des imprimeurs qui se servaient de planches gravées sur bois. (Voir le Messager des sciences historiques de Belgique, t. VII, p. 162.)

(2) Lisons, en effet, dans ce dernier manuscrit, le texte latin du sermon que Gerson, selon son habitude, reproduisait en vers :

Ad Deum vadit.

A Dieu va et à mort amère
Jhesus veant sa doulce mère;

leçon de ce dernier confirme donc ce que nous savons déjà : c'est que David Aubert copiait à la hâte ou plutôt faisait copier pour suppléer au défaut de l'imprimerie qui commençait alors, mais dont il ne connaissait pas encore l'emploi.

M. Onésime Leroy, trop entraîné par l'exemple de M. Mangeart, a malheureusement adopté ses conclusions, tandis que les siennes propres avaient d'abord été beaucoup moins affirmatives; c'est dire donc ce qu'il faut penser *des preuves entièrement nouvelles* qu'il a prétendu tirer en dernier lieu du manuscrit de Valenciennes pour restituer à Gerson l'Imitation de Jésus-Christ.

Si devant bien par pénitance
De ce duel avoir ramembrance.

D'après le manuscrit de la Bibl. Royale, on lit, et il faut évidemment lire pour l'harmonie du vers et pour le sens :

A Dieu s'en va par mort amère, etc.
. . . .

avec les mots pénitence au lieu de *pénitance*, et remembrance au lieu de *ramembrance*.

Dans le manuscrit de Valenciennes, ce premier vers est répété plusieurs fois avec la même faute, sauf une seule fois où il est écrit correctement : ce qui prouve que le copiste aurait dû l'écrire ainsi dès le début. Nous n'insisterons pas sur les variantes assez nombreuses entre le manuscrit de la Bibl. du Roi et celui de Valenciennes et qui témoignent la plupart de la mauvaise leçon de ce dernier. Nous rappellerons seulement que le sermon de Gerson, divisé en deux parties, se compose alternativement du texte de la passion et de son développement, et que dans le manuscrit de Valenciennes cette alternance est indiquée par ces rubriques : *Le Teuste, Exposition.* Cette orthographe le *teuste* pour le texte et le ch si fréquemment reproduit à la place du c, ne laisse pas douter de la mauvaise leçon du texte dans toute l'étendue de ce manuscrit.

Ajoutons qu'une des miniatures de ce manuscrit lui a fourni matière à d'autres conjectures non moins étranges. C'est la miniature qui précède immédiatement l'Imitation et dans laquelle on voit un moine prêchant au peuple, ce qui a fait conclure à M. Onésime Leroy (1) :

1° Que l'Imitation avait d'abord été composée sous forme de sermon ;

2° Que Gerson l'avait prêchée de la sorte à Bruges ;

3° Enfin, que le texte paraphrasé et affaibli de la leçon du manuscrit de Valenciennes accuse l'ébauche primitive, qu'il suppose avoir été composée vers 1400.

Ainsi M. Onésime Leroy oublie :

1° Que Gerson, à cette dernière époque, nous fait connaître avec détails tous ses travaux, et qu'il n'eût pas dès lors manqué d'y mentionner l'Imitation ;

2° Que les mauvaises leçons de ce livre ont toujours accusé une date postérieure (2) ;

3° Que le texte dont il parle, loin de porter l'indice d'un sermon, commence par ces mots : *Chapitre Ier*, et se divise par chapitres ;

Et 4° que la miniature sur laquelle il appuie tant

(1) Voir Corneille et Gerson dans l'*Imitation de J.-C.*, par M. O. Leroy, p. 22. Paris, 1841, chez Adrien Leclerc.

(2) Comme l'a très bien remarqué M. Gence, et comme le prouve l'étude de tous les textes du moyen âge, les plus anciens textes sont toujours les plus purs. Quand ils sont corrompus, c'est qu'ils sont d'une date récente.

d'assertions nouvelles et inattendues ne représente pas Gerson tel qu'on le voit par deux fois dans le manuscrit, en tête des deux parties de sa passion, bonnet écarlate avec hermine, robe rouge avec bordure pareille au bas et aux manches, ainsi qu'un *camail* et un petit mantelet vert avec bordure blanche ; mais, bien au contraire, un moine à large tonsure, n'ayant qu'une couronne de cheveux et revêtu d'une robe vert foncé et bordée d'un filet d'or aux manches et au collet (1). Ce dernier costume nous semble tout-à-fait de fantaisie et imaginé par David Aubert ou ses enlumineurs ; car aucune moine, que nous sachions encore, ne s'est revêtu d'un pareil costume. Il nous paraît donc impossible de tirer une conclusion de cette miniature, d'autant plus que celles qui précèdent les deuxième et troisième livres de l'Internelle Consolation accusent également la fantaisie de l'artiste, et n'ayant aucun rapport avec la prédication d'un religieux, repoussent également la supposition gratuite que l'Imitation a pu se présenter d'abord sous la forme de trois sermons.

Remarquons ici que le passage du chapitre xxv, relatif aux Ordres religieux, ne se trouve pas dans le troisième livre, qui est le premier de

(1) M. Mangeart a bien voulu dire que ce costume était « une espèce de manteau noir en drap grossier, » page 6 de son rapport à M. Cousin. Cette inexactitude peut donner une idée de la précipitation avec laquelle a été rédigé ce rapport.

l'Imitation; mais ce passage a pu être retranché par le copiste, qui a déjà abrégé la passion de Gerson. Ce retranchement s'explique d'ailleurs par la première miniature où le moine est représenté s'adressant à la foule des fidèles, et encore mieux par la destination séculière que lui avait donnée David Aubert, qui l'avait *grossé par le commandement et ordonnance de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.* On ne peut donc tirer de cette lacune aucune induction touchant l'âge du manuscrit.

Quant à la miniature, si l'on s'obstinait à lui donner une valeur quelconque, comme elle représente un personnage tout différent de Gerson, qui est figuré deux fois dans le même manuscrit, la seule conséquence à tirer de cette différence, c'est que, dans l'opinion de David Aubert (opinion du reste fort peu importante dans la matière), Gerson n'était pas l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, et que c'est à un tout autre personnage, et je ne sais lequel, qu'il faudrait l'attribuer (1).

C'est ainsi que le manuscrit de Valenciennes,

(1) A ce sujet, la science de M. l'abbé C. Carton, instituteur des sourds-muets de Bruges, a été mise en défaut par sa trop grande confiance dans les assertions de M. O. Leroy. (Voir l'opuscule intitulé : *Preuves que l'Imitation de Jésus-Christ a été composée à Bruges par un doyen de Saint-Donat.* Bruges, 1842.)

Si nous relevons, du reste, cette erreur de M. l'abbé Carton, c'est pour le remercier ici de la bonne hospitalité qu'il nous a offerte durant notre séjour à Bruges, et rectifier nous-même, d'après une de ses lettres, l'erreur qui nous est échappée au commencement de cet

au lieu de servir la cause de Gerson, lui deviendrait défavorable, si on le citait de nouveau comme étant de quelque valeur dans la question. Le seul résultat de l'examen qu'on vient d'en faire avec nous, est donc de constater dans ce manuscrit un texte de plus, mais nullement un des meilleurs, de l'*Internelle Consolation* répandue dans le milieu du quinzième siècle, et si souvent imprimée à la fin de cette époque, ainsi que dans le cours du siècle suivant.

Nous en sommes donc encore réduits à chercher le sublime inconnu qui semble avoir ravi au Christ, pour la communiquer aux hommes, toute la douceur et toute la sagesse des paroles divines.

ouvrage touchant la date de l'arrivée de Gerson à l'église de Saint-Donat.

Nous lisons sous la date de 1397, 11 octobre, à Bruges.

« Requête dans laquelle les chanoines du chapitre de Saint-Donat, à Bruges, font connaître au duc de Bourgogne, comte de Flandre, que, après la mort de Guillaume Vernachten, dernier prévôt de Saint-Donat, décédé le 21 septembre dernier, ils se sont assemblés selon la coutume, et ont, sauf l'approbation du comte, désigné à l'unanimité pour succéder au défunt, maître Beaudouin de Nieppe, licencié-ès-lois, doyen de Lion. — Reconnaissant les droits du comte en cette matière, ils lui députent, avec les présentes, JEAN DE GERSON, DOCTEUR EN SAINTE ÉCRITURE, DOYEN, Nicolas Scorkin, Guillaume de Fossâ et Gilas Husman, chanoine de cette église, pour le prier de vouloir ratifier le choix de l'élu. »

L'acte original se trouve aux archives de la Flandre Orientale, chartes de Rupel-Monde, invent. analytiq., n° 585 provisoire du XIV° siècle.

D'après cet acte il n'y a plus de doute que Gerson n'ait été à Bruges en 1397, et l'on est porté à admettre l'exactitude de l'auteur du *Compendium chronologicum Episcoporum Brugensium*, qui assure que Gerson vint résider à Bruges en 1396. (Communiqué par M. l'abbé C. Carton, le 21 octobre 1843.)

Ainsi, la question de l'auteur de l'Imitation n'a pas fait un pas depuis M. Gence, qui avait consacré sa vie à la rajeunir et à la résoudre en faveur de Gerson. Après lui, l'éloge de ce pieux chancelier de l'église de Paris, mis au concours par l'Académie française, les discours purement littéraires des lauréats, MM. Faugères et Dupré Lasalle, diverses publications, parmi lesquelles il nous sera permis peut-être de compter quelques uns de nos articles relatifs au même sujet, en ont entretenu le souvenir et la ferveur dans le public, mais n'ont pas laissé la question mieux résolue qu'elle ne l'a été par M. Gence. Toutefois cet estimable écrivain, en la faisant avancer sous plusieurs rapports, l'avait compromise à certains égards par quelques inexactitudes de détails (1) et par un enthousiasme peu compatible avec l'examen d'une question si long-temps controversée. En pareil cas, l'esprit d'une saine critique ne saurait montrer trop de calme. Libre est-il sans doute et même heureux de faire sentir la chaleur de sa conviction, mais ce ne doit être jamais qu'après en avoir montré la lumière.

Tel était l'état de la question, lorsque le manuscrit de Valenciennes est venu fournir matière

(1) C'est ainsi qu'il fait demeurer Gerson au doyenné de Bruges de 1400 à 1408, intervalle pendant lequel M. Onésime Leroy lui fait composer l'*Imitation* sous forme de sermon. Mais Gerson n'a guère pu séjourner dans cette ville que jusqu'à la fin de 1401, puisqu'en mai 1402 il se trouvait réinstallé à Paris et composait sa *Vision* contre le *Roman de la Rose*.

aux plus étranges illusions. Nous croyons les avoir pour jamais détruites; et il ne nous reste plus qu'à montrer la voie dans laquelle il faudrait maintenant entrer, si l'on veut pousser plus avant la solution de cet intéressant problème.

Constatons d'abord ici l'état où en est venue la question.

Grâce aux travaux de M. Gence, les premières difficultés à la reconnaissance des droits de Gerson ont été résolues, et les seuls prétendans sérieux qu'on eût à lui opposer ne peuvent désormais soutenir la concurrence. Il semble donc qu'on pourrait dès à présent remettre notre pieux chancelier dans sa première possession, en déclarant que possession vaut titre à l'égard de l'Imitation comme de toute autre propriété.

Cette reconnaissance des droits du premier possesseur est exigée par le bon sens comme par la justice, et la saine critique en fait naturellement notre point de départ dans la recherche de l'auteur de l'Imitation. Restent donc à présent et dans toute leur intégrité, ces témoignages primitifs qui, en Italie comme en France, parlèrent également en faveur de Gerson.

Mais en rappelant ces témoignages, n'oublions pas l'autorité si imposante en pareille matière du fondateur de la Compagnie de Jésus. Pendant tout le temps que saint Ignace de Loyola écrivit ses constitutions, il n'eut jamais, dit son historien, d'autre livre dans sa chambre que le *Gerson*

et l'Évangile ; et plus tard, quand il se rendit au Mont-Cassin pour donner à l'agent de Charles-Quint ses *Exercices spirituels*, il porta avec lui autant de *Gerson* qu'il y avait de moines dans ce saint lieu (1).

« In tutto il tempo, ch' egli scrisse le costituzioni, non ebbe in camera altro libro che il *Gersone* et gli Evanglj (2). » Ainsi s'exprime le P. Daniello Bartoli, historien fort estimé de saint Ignace, et qui reproduit ici le témoignage contemporain de Louis Gonzalès. Le même auteur dit plus bas ce qu'il entend par un *Gersone*, quand il ajoute : *Quel piccolo libricciuolo de Imitatione Christi, che va con titolo di Gersone.*

Et quant à l'autorité historique de Louis Gonzalès, il ne faut pas oublier qu'il avait vécu avec

(1) Nous devons l'indication de ces faits à l'obligeance infinie de MM. les Jésuites de Bruxelles, continuateurs des Bollandistes ; et il nous semble que cette indication devrait faire diriger des recherches dans la Bibliothèque ou les archives du Mont-Casssin. Peut-être y trouverait-on parmi ces livres donnés aux religieux quelque preuve nouvelle favorable à Gerson.

(2) Libro tertio, n° 3. Della vita et dell' Instituto di S. Ignazio, del D. Daniello Bartoli. In Venezia, 1735.

Le même auteur, dans son livre IVe, n° 12, ajoute à propos de saint Ignace :

« ..... Quando andò a Monte Casino, per quivi dare all' agente di Carlo V, gli Esercisj spirituali, portò seco tanti *Gersoni,* quanti erano i Monaci di quel santo luogo, e a ciascun di loro uno ne donò, presente degno di chi lo dava ugualmente e di chi lo recivera. Or questo è il libro, di cui il viver di S. Ignazio, era una tacita ripetizione, ma pratica, viva, ed efficace a muover quegli, che il vedevano a farne in sè medesimi copia somigliante. »

saint Ignace, et qu'il avait même écrit sa vie une année avant sa mort et après en avoir appris de lui toutes les circonstances. Ce que dit le P. Bartoli à propos du P. Louis Gonzalès est d'ailleurs confirmé par Mabillon. « Saint Ignace, ajoute ce dernier, avait coutume de lire tous les jours deux chapitres du petit livre de Jean Gerson (car Thomas à Kempis n'avait pas l'honneur d'être connu de lui) (1). »

Ce qui confirme enfin ces témoignages du P. Gonzalès, c'est de les voir reproduits dans le *Directorium in exercitia spiritualia*, publié en 1599, par ordre du P. Aquaviva, cinquième général de la Compagnie de Jésus. Dans ce *Directoire*, joint ordinairement aux *Exercices spirituels* de saint Ignace, on trouve au chapitre XXIe, « de meditationum horis, lectione spirituali, et eo qui exercetur visitando. » 1°.......... « 2° Potest etiam in hac hebdomada et sequentibus, post absolutas meditationes reliquo tempore legi aliquis liber, sed ejusmodi, qui pietatem potius nutriat, quam intellectum novitatibus exerceat, ut sunt aliqua ex operibus S. Bernardi, vel Gerson *de Imitatione Christi*, vel Granata (Louis de Grenade). »

Au surplus, dans les *Vindiciæ Kempenses*, publié en 1621, le P. jésuite Ros-Weyde reconnaît lui-même qu'en Italie on attribuait l'Imitation à Gerson : *Vulgò in Italia*, dit-il. Là donc c'était

(1) V. dans les *OEuvres posthumes* de Mabillon, et D. Ruinart, Contestations sur l'auteur de l'*Imitation de J.-C.*, p. 24.

comme en France; et dès lors les deux nations qui, par leurs lumières, constituaient la plus haute autorité en pareil cas, résolvaient la question en faveur de notre chancelier.

Après une première possession aussi bien établie, et lorsque tous les autres prétendans à l'*Imitation* sont mis hors de cause, comment les probabilités favorables à Gerson ne constitueraient-elles pas un titre réel? Comment ne se changeraient-elles point en certitude morale, surtout quand on voit la nature essentiellement contemplative du pieux chancelier?

Que le lecteur se rappelle ce que nous avons dit de ces écrits mystiques, ou plutôt ce qu'il en a pensé lui-même, et qu'il réponde maintenant si le sublime inconnu que nous cherchons, n'est pas Gerson lui-même. Quel autre que lui aurait donc pu composer l'*Imitation*, si bien faite pour être le miroir de son cœur détaché de la terre et brûlant de l'amour du ciel? quel autre encore, au XVe siècle, aurait pu écrire cet essai si efficace contre l'indifférence religieuse, cruelle maladie de l'âme dont le grand schisme d'Occident, et, après lui, la réforme protestante, ont laissé le germe dans toutes les sociétés modernes? Non, personne ne s'est trouvé en des circonstances aussi propices pour composer un tel livre, personne n'y a mieux été prédestiné par les instincts de son génie et par les penchants de son cœur!

Les titres positifs et matériels manquent, il est vrai ; mais quand les présomptions favorables s'enchaînent les unes aux autres, quand elles se groupent d'elles-mêmes en faisceau pour établir la force de l'unité dans les convictions, c'est pousser trop loin l'esprit de la critique que de le mettre toujours à la remorque du doute. On doit faire alors comme dans la conduite de la vie : on agit, c'est-à-dire qu'on affirme, parce que le bon sens ne distingue jamais les hautes probabilités de la certitude.

Nous croyons du moins, par l'enchaînement chronologique de ces probabilités, telles qu'elles résultent des actes et des écrits de Gerson, avoir fait faire un pas de plus à la question. C'est en effet par l'absence complète de chronologie qu'ont péché jusqu'à ce jour tous les débats relatifs à l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. En faisant abstraction des dates il a été facile de tout brouiller; et cette confusion seule a pu jusqu'à ce jour prolonger les prétentions illégitimes. Mais l'ordre que nous avons mis dans la vie du chancelier est venu le servir à son tour, et il nous a prouvé en effet que sa nature, toujours ouverte à la contemplation, comprenait tous les chants d'un cœur pieux et toutes les harmonies de l'amour divin.

C'est donc là un élément de plus, et trop négligé, à coup sûr, pour la solution définitive du problème.

Ajoutons qu'en montrant le premier la valeur

des œuvres françaises de Gerson, inconnues à M. Gence, qui n'a cité que ses traités latins, et dont M. Onésime Leroy n'a lu que quelques mauvais textes (1), nous avons achevé de remettre dans sa véritable voie « l'un des plus difficiles problèmes d'histoire littéraire qui ait été offert jusqu'à ce jour à la sagacité des érudits (2). »

L'étude du problème était sans doute difficile, quand on n'y apportait ni méthode chronologique, ni aucune connaissance intime de l'âme de Gerson; et nous comprenions en ce cas l'indifférence de ceux qui gratuitement déclaraient insoluble la question des prétendans à l'Imitation de Jésus-Christ. Moitié paresse, moitié persiflage, c'était là tout le fond de leur commode scepticisme; mais c'était aussi souffler trop légèrement sur une gloire de l'Eglise de France, ou bien mettre trop de lenteur à la restituer à autrui. Dans l'un ou l'autre cas, l'examen était un devoir, et, si

(1) « La langue de Gerson, dit ce dernier, c'est celle de l'Eglise et des Conciles, c'est le latin de l'Ecriture, dont l'*Imitation de J.-C.* est le résumé le plus substantiel. »

« Quant à notre texte français, tout curieux qu'il est, mais non moins raboteux et hérissé d'épines, on n'en fera pas sa lecture, si ce n'est par pénitence. » (Corneille et Gerson, p. 23, 24.)

Ainsi M. O. Leroy ignore le point de départ des études sur Gerson, savoir que ses traités mystiques ont presque tous été composés en français. Ailleurs, M. Onés. Leroy place la *pauvreté spirituelle* parmi les traités latins de Gerson; et c'est pourtant un des plus remarquables qu'il ait composés en français sous le nom de *Mendicité spirituelle*.

(2) Expression du savant Barbier (Dissertation sur soixante traductions françaises de l'*Imitation*, 1812.)

nous l'avons entrepris avec confiance, c'est que nous pouvions y apporter des élémens nouveaux de solution.

Maintenant une dernière preuve nous reste à l'appui de la solution proposée : c'est de laisser parler Gerson lui-même dans un de ses entretiens pieux avec ses sœurs, où son âme leur versait à flots les douces larmes de la passion de Jésus-Christ.

LE CHANCELIER GERSON A SA SOEUR.

DE LA MORT ET PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR IÉSUCHRIST.

Manuscrit inédit de la Bibliothèque du Roi (1).

Très-chière seur en doulx Jhesu et especiale amye, en accomplissant ce que requis plusieurs fois m'avez, j'ai coppié en françois cestui petit traicté de la mort et passion de Nostre-Seigneur Jhesucrist, affin que plus dévotement et profondement puissiés icelle piteuse, crueulse, doloreuse et très angoisseuse passion contempler, pencer et en votre cuer fichier, pour en faire

(1) Ms. 7867. Ce manuscrit, intitulé *Traités de dévotion*, contient d'abord un Traité sur l'examen de conscience et la confession, un autre sur les X commandements, ensuite sur l'art de bien vivre et de bien mourir, enfin l'*a b c* des simples gens. Tous ces traités, destinés à l'instruction morale du peuple, ont été composés par Gerson, d'après l'indication, non du manuscrit n° 7867, mais de plusieurs autres manuscrits; c'est ce qui nous fait attribuer au même auteur l'instruction sur la Passion, dont le style, les pensées et surtout l'allocution à *sa sœur* ne laissent pas douter qu'il ne soit de Gerson.

boucler et targe contre toute mauvaise temptacion, et pour acquérir la vertu de pacience contre toute adversité, persécucion et tribulacion. Car ainsi, comme dit saint Augustin, il n'est si dure chose ne si grant adversité et persécucion que on ne seuffre voulentiers et de gré, se on a en son cuer parfaicte mémoire de la mort de Jhesucrist et de sa passion. Et saint Bernard dit qu'il n'est chose si propice ne convenable à curer les vices et les péchiez, que souvent pensser ès plaies de Jhesucrist. Et pour ce, ma seur et amye, euvre ton cuer par vraye amour et dilection et le donne à ton doulx espoux Jhesu, lequel voulut faire ouvrir son cousté en la croix pour toi donner le sien et pour ta rédemption. Et icy tu le prieras dévotement en disant : O très doulx Jhesu je vous requier et prie que tu veuilles escripre en mon cuer de ton précieulx sang tes playes, affin que je puisse lire en elles ton amour et ta douleur: ton amour, affin que je t'ayme de vray amour sur toutes choses; ta doleur, affin que toute peine et doleur je preigne en gré pour l'amour de toi. Après saichiez, ma seur, se tu veulx contempler et toy délicter en la mort et passion de ton espoux, il te faut abstenir de trop boire et trop mengier, mais seulement en prande à sobriété et pour la nécessité du corps. Après, il te fault garder de trop parler et de vaine inutile locucion; car qui veult la doleur de Jhesucrist sentir et contempler, il ne se doit pas en ris et vaines locu-

tions occuper. Après, il te faut fouir et laissier toute délectacion charnelle, et te fault garder le plus que tu pourras de trop grand solicitude temporelle. Car délectation charnelle et consolacion temporelle et contemplacion de la mort de Jhesu ne pourroient estre ensemble, car elles sont du tout contraires. Après se tu veulx parfectement contempler en ceste passion, il convient que par contemplacion tu te disposes aussy comme se te feusses présent quand il fut crucifié. C'est assavoir en regardant, en doulant et en parlant aussy, comme se tu veisses présentement ton doulx espoux Jhesu devant toy crucifié, affin que tu en ayes plus grant doleur et compassion et que tu puisses avoir plus parfecte contemplacion de sa passion. Laquelle affin que plus légièrement et parfaictement tu puisses retenir et avoir en ton cuer et en ta mémoire, je la diviseray en sept parties selon les sept œuvres de miséricorde de saincte Eglise : Complies, Matines, Prime, Tierce, Midy, Nonne et Vespres, selon lesquelles heures il fut prins et tormenté moult griefment pour nous.

COMPLIES.

Heure de complies est ainsy appellée, car communément à telle heure le jour est accomply; et aussy le bon Jhesu, après ce qu'il eust accomply ce qui avoit esté dénoncié de luy par les prophètes et ce qui lui estoit ordonné de faire de

par son père, et qu'il eust accompli sa saincte prédication, et que le temps fut accomply qu'il devoit souffrir mort et passion, il voult accomplir la Pasque qui estoit ordonnée selon la loy, et voult faire la cène avec ses disciples et mangier de l'aignel pasqual; lequel cène, ma seur, tu dois souvent et dévotement recolir et contempler; car tu y trouveras parfecte humilité, vraye charité, doulce refflection et amoureuse prédication. Parfaicte humilité, car après ce qu'ils eurent mangié l'aignel pascal, le bénigne Jhésu se leva de table et dépoilla sa cocte et va ceindre ung drap et vint à saint Pierre, et après à tous les appostres et à genoulx sans chapperon, il leur lava moult humblement les piez, et doulcement les essuya; lesqueulx estoient bien ors, car ils estoient tous piez nuds et avoient marché celle journée. O ma seur, quelle humilité! le Roy des roys, Seigneur des seigneurs, le Créateur de toutes choses est à genoulx sans chapperon devant une pauvre créature et lui lave les piez; celluy lequel adouroient et honouroient les benoistz anges et toute la cour de paradis est incliné jusques à terre devant son disciple et varlet. O doulx Jhésu d'où te vient ceste humilité, et pourquoy te humilies-tu si grandement? La responce il fist à ses appostres quant il leur eust lavé les piez : Saichiez, dit-il, pourquoi j'ay fait cecy; certes pour vous donner exemple d'humilité. Ainsy comme moy qui suis vostre maistre et seigneur vous ay lavé les piez,

vous devez l'ung l'autre vous laver les piez. Et celui qui est le plus grant se doit repputer le plus petit. Tu y trouveras aussy vraye charité; car aussy lava-il les piez à Judas comme il fist ès aultres. Et nous démonstrant que nous devons, pour l'amour de luy, amer nos ennemis, et leur plaisir, amour et charité, se mestier en ont, et les servir et conforter. Tu y trouveras aussy doulce reffection, car après ce qu'il leur eust lavé les piez, il ordonna le saint sacrement de l'autel et leur donna son précieulx corps en semblance de pain, et son précieulx sang en semblance de vin : et leur dist bien doulcement : «Tenez et beuvez et mangiez de cecy, car c'est vrayement de mon propre corps et mon propre sang, lequel sera aujourduy mís à mort et espandu en la croix pour votre rédemption. Et pour ce, toutefois que vous recepvrez cestuy saint sacrement, faictes en mémoire et remanbrance de ma mort et passion.» Et icy puis pensser l'amour que avoit quant il a voulu que nous le pussions prendre et recepvoir pour nostre salut et pour avoir de noz péchiez rémission. Car ainsy comme dient les docteurs, quiconque reçoit cestuy saint sacrement, dévotement et de vraye, pure et necte affection et saincte, il a de ses péchiez tant mortelz que vénielz rémission. Et pour ce, ma seur et amye, pensse bien de tout ton cuer à cesty bon et saint amy et te disposes à le recepvoir bien souvent, et ayes en cestuy saint sacrement grant amour et dévocion.

Après tu y trouveras grant amoureuse prédication; car après ce qu'il eust lavé les piez et administré son précieulx corps, il leur dénonça comme l'ung d'eulx le devoit trahir, et comme il devoit souffrir mort et passion et ressusciter le tiers jour et comme tous le laisseroient; et aussy leur adnonça comme ils amassent l'ung l'autre ainsy comme ils les avoit aimez. Et après leur va dire qu'il devoit être livré aux Juifs, et leur dist: «Allons-nous en d'icy, levez sus.» Et certes, ma seur, icy dois-tu dire par contemplacion et demander à ton espoux: «O mon très doulx espoux, où veux-tu aler?» Et il te respondra: «Je vueil aler à ma passion au lieu où je serai séparé de vous corporellement.» Et adoncques lui respondras en disant: «O mon doulx Créateur, je te prie et requier que tu ne me veuilles faire que ne soies tousjours avec toi et à la vie et à la mort.» Après cecy Jhésucrist se sépare d'avec ses disciples et va prier Dieu son père en disant: «Mon père, je te prie que, s'il est possible que la rédemption d'umaing lignaige se face sans moy souffrir si crueulse mort, qui soit fait. Toutevoies non mie ma voulenté, mais la tienne soit faicte.» Et icy le doulx Jhésu nous voulut enseignier la manière comme nous le devons prier. Car premièrement nous devons lessier les créatures et devons quérir lieu secret. Après nous devons agenoillier et à terre encliner et regarder droit devant nous, non pas derrière. C'est assavoir que nous devons avoir

parfaictement en notre pencé ce que nous prions, et non pas dire de la boche une chose, et une aultre pensser du cuer; et devons longuement orer fervement et en grant amertune du cuer comme luy qui sua sang. O ma seur, pensse icy quelle douleur, quelle angoisse et affection avoit ton doulx espoux quant en lieu d'eaue son précieulx corps mettoit hors de toutes pars goutes de sang et si habondamment qui dégoutoit jusques à terre. O doulx Jhésu! quelle sueur! quelle peine ne quel labour souffrez-vous! Et considère, comme te prie trois fois en toy enseignant, que tu dois prier pour toy et pour tous tes amys et pour les mors et pour les vifs; et garde que, comme il fist en toutes ses prières et oraisons, tu mettes tousjours la voulenté de Dieu ton père devant; c'est-à-dire que tu requierez que sa voulenté soit accomplie, non mie la tienne; et saiches de vray se tu pries ainsy ton Créateur, l'ange ainsy comme il fist à luy t'aydera et viendra et te confortera et représentera la prière devant Dieu. Après, regarde comment il eust petit déconfort de ses disciples; car tous se prindrent à dormir et ne leur challoit de leur maistre; et pour ce, après ce qu'il eust prié Dieu son père, il vint à eulx et les admonesta moult doulcement, en disant: « Et qu'est cecy et comment m'avez-vous sitost oublié! Levez sus et veilliez et vous mettez en oraison affin que vous n'entrez en temptacion, car saichiez que l'esprit est tout prest; mais ma chair

est moult tourmentée et malade. » Et icy tu diras à ton doulx espoux : « O mon très-doulx Dieu, vous commandez que nous veillons et orons; mais saichiez que nonobstant que notre esprit et voulenté soit prompte à ce faire, toutevois nostre miserable chair est toute malade et toute paresceuse et sompnolante et si débile à toy prier; car elle ne peult souffrir que seulement nous soions avec toy par l'espace d'une heure en dévote oraison et par vraye contemplacion. Et pour ce, nous te prions que de ce faire tu nous vueilles donner pouvoir et puissance

Après, ma seur et amye, considère et regarde une grant multitude de gens et une très-fervelle compaignie secrecte qui vient pour prendre ton doulx espoux, et comment il va au devant d'eulx et ses disciples avec luy, lesqueulx il confortoit. Adoncques le faulx Judas s'aprocha de luy et luy dit : « Dieu te gard, maistre! » Et regarde la douleur de ton créateur; car il appelait celui qui le trahist son amy; en disant : « Mon amy, pourquoi est-tu venuz? que demandez-tu? » Et regarde après comme il interrogua benignement cette faulce compaignie et leur dit: « Que querez-vous? si vous me querez, vez me cy tout prest; mais gardiez que vous ne touchiez à mes disciples. » Adoncques le prinrent et le lièrent moult cruellement de toutes pars. Après considère quelle douleur et angoisses eurent ses disciples quant il convint qu'ils feussent séparés de leur maistre et sei-

gneur. O comment estoient-ils tristes, désolez et plains de pleurs et de gémissemens! Quelles voix et quels soupirs donnaient-ils au département et disoient : « O nostre bon maistre, ô doulx père, ô nostre benigne seigneur, comme sommes-nous ainsy séparés de vous? comment nous en sommes-nous ainsy fouiz ; hélas! que ferons-nous et où irons-nous? » Et comment se tenoient-ils souvent en regardant comment leur seigneur estoit liez et cruellement traitié. O! quantesfois se giectoient-ils souvent à terre en criant et souppirant! Après, ma seur et ma mye, considère se ta dame sa doulce mère y feust, qu'elle eust fait. Or parle luy et luy dy en ton cuer : « O madame, peussez tu point ne songer comme ton doulx enffant est traictié. A! madame, tu auras demain cruelle journée. Hélas! que diras-tu, ne que feras-tu quant tu le verras si cruellement demener? » O doulx Jhesu, qui est le cuer si doux qui ne soit tout rompu de douleur et compassion, se il veult parfectement pensser comme vostre très doulx aignel pur et innocent [est] aliez entre les loups; les quieulx comme chiens enragiez vous mordoient de toutes pars et vous mistrent une grant cheine à vostre doulx col et vous lièrent très aprement voz mains tant que le sang en sailloit, et aussy ferant et frapant en tirant et boutant très honsteusement et angoisseusement vous admenèrent à Anne et d'ilecques à Cayphas là où les princes de la loy estoient assemblez et vous attendoient. Et

icy peux-tu bien pensser comment il fut meschamment resceu et sans honneur, et comme ilz le firent seoir à terre comme vil garnison murtrier et larron. Et icy te suffise quant à heure de Complies.

MATINES.

Quant viendra à heure de Matines, après dormir que tu te esveilleras, tu retourneras à penser à la passion de ton doulx espoulx et regarderas des yeulx du cuer comment il est tout seul entre ses ennemis assis et lié, et de tous ses amys et disciples délessié et accompaignié de très crueulses et mauvaises personnes. Et adoncques viendras à luy et lui diras : « O mon très bon Jhesu, comment estez-vous assis à terre tant despiteablement, tant deshonsteusement et vilainement? où sont voz amis et disciples qui se vantoient si fort de ne vous point lessier? O mon bien, ma singulière joye, mon conseil et mon espoulx, que feray-je? ne que deviendray-je, quant je vous voy ainsy délinqué et desprisié? » Et après retourne à Pierre et à Jehan qui sont là au deloing, et leur dy : « Hélas! comment est vostre maistre et seigneur ainsy délessié et desprisié? » et pensse quelle douleur ilz avoient de luy en leurs cuers, quant ils le regardoient ainsy traictier. Après regarde et considère les injures et villenies qu'ils disoient, et comme de luy se truffoient et faulcement devant le prince de la loy

l'accusoient. Et regarde après la patience et bénignité de luy ; car nul mot il ne respondoit; mais paciemment tout escoutoit, et tant que mesmes le prince de la loy en fut tant esmerveillié et luy va dire : « N'oys-tu pas ce que ceulx-cy disent contre toy? que ne repons-tu et que ne te excuses-tu? » Auquel il ne respondit rien; pourquoy il fut tout courroucié et esbahy; et le va conjurer, en disant et commandant de par le Dieu, le vif tout puissant, que se tu es filz de Dieu que tu le dies devant tous plainement. Adonc le doulx Jhesu respondit : « Tu as dit vray. Je le suis vrayment, et saiches que encores me verrés vous seoir à la dextre de Dieu mon père. » Adoncques le prince de la loy fut moult doulant et va dessirer sa robe, en disant : « Avez-vous ouy le grant blaphème qu'a dit cestuy mauvais homme cy? que vous en semble-il? » Lesquieulx respondirent tous ensemble qu'il estoit digne de mort. Ha! Dieu! quelle sentence, ne quel jugement! Car, pour dire vérité, Jhesus est à mort condempné. Mais ce n'est pas merveilles, car ceulx mesmes sont juges et parties. Et ici, ma seur et amye, regarde bien des yeux de pitié comme toutes celles mauvaises gens tantost vindrent à ton doulx espoulx. Les ungs lui donnoient de très grans buffes en son saint visaige ; les autres lui batoient son doulx chef; les autres son benoist col; les aultres luy crachoient au visaige; les autres le tiroient par ses cheveulx vénérables, et gectoient

contre terre et le frapoient et marchoient moult asprement de leurs piés; les aultres se galoient de luy, et luy mussoient sa clère face et luy bailloient de très grans collées en luy disant: « Prophétize qui t'a féru? » Et ainsy sans pitié, sans compassion très villenement traictoient ton Créateur; et ne t'en esbahis pas, car ilz estoient très crueulx et sans miséricorde, et pour ce, tout le mal qu'ilz luy povoient faire, ilz lui faisoient. Et aussi pour complaire aux princes de la loy qui estoient aussi crueulx comme eux. O ma doulce seur, que eusses-tu fait se tu eusses esté présente, quant on traictoit ainsy villenement ton doulx espoulx? Ne te feusses tu mie gettée sus luy en disant aux faulx juifz: « Ne veuillés pas ainsy tourmenter mon Créateur; véez me cy frappez moy, et le laissiez en paix. » Et adoncques te feusses agenouilliée devant luy et l'eusses mis doulcement en ton giron, et eusses receu les coups pour luy. Et ce que tu eusses fait présentement, fay maintenant par cogitacion et contemplacion en luy disant: « O mon doulx amy et père, qu'est cecy que tu es ainsy crueulsement traictié et villenié? n'es-tu pas filz de Dieu! Que fait ton père qui ne te deffant maintenant de ces mauvais enffans du dyable qui te font tant de maulx? Certes puis que ainsy est, je me serre à terre avec toy et te tiendray compaignie; car je voy bien qu'il n'y a personne qui t'aime; mais sont tous tes ennemis mortelz. » Après regarde comment Pierre est au feu, et comment il renioit

son maistre trois fois si honteusement; et considère la bénignité de Dieu qui le regarda de ses yeulx de miséricorde; et tantost Pierre s'en ala, et s'en repentit et ploura moult amèrement. Et considère la douleur qu'il eut au cuer quant il considéra les biens et amour que son maistre luy avait faitz, et comment l'avoit renié si facilment, et après retorne à Dieu et dy: «O doulx Jhesu, benoist soient tes yeux qui ainsy toust enflament la créature à ton amour et lui font congnoistre son erreur. Je te prie qu'il te plaise de m'en regarder souvent, affin que je te puisse du cuer aymer et mes faultes congnoistre et amender.» Après considère et voy en ton cuer comment les princes de la loy et les Juifz et leurs faux ministres quant ilz eurent ainsy tormenté Jhésucrist, ilz s'en alèrent dormir et le laissèrent tout seul ainsy tormenté et très estroictement lié et le mistrent en un anglot de la maison, là où il souffroit moult de douleur et d'affliction et de grant froidure, car il estoit en yver et estoit nuyt. Et adonc ma seur tu t'en viendras à luy et teoffreras à ses piez doulant et gémissant, et très dévotement tu luy bayseras ses mains et ses piez et ses liens dont il est liez et luy diras: «O mon doulx Jhesu, puisque ainsy est que je ne vous puis délivrer, au moins plaise vous de vous repouser ung petit en mon giron et encliner vostre teste sus mes espaules.» Et adonc dévotement tu te recommanderas à luy et moy aussi et tous tes amys les vifz et les mors.

Et saiches de certain que tout ce que tu lui demanderas il le te octroyera. Et après luy diras : « Ha, Sire! que diray-je demain à vostre doulce mère? » Et ainsy tu luy tiendras compaignie jusques au matin. Et ainsy finira heure de Matines.

PRIME.

A heure de Prime, ma seur, tu penseras comment, quant vint au matin, les princes de la loy et les Juifz rassemblèrent et tindrent leur conseil comment ils feroient le doulx Jhésu mourir. Adoncques le vindrent quérir les ministres et luy distrent : « Liève-toy, liève Jhésu, que fais-tu? dors-tu ou quoy? viens t'en, car les princes et les prestres de la loy sont au conseil et te actendent pour toy mener et livrer à Pylate pour toy faire mourir. » Et adoncques toy qui seras encores avec luy par contemplacion et ne l'auras point laissié, lui diras : « Ha, Sire, hélas! que feray-je, car ilz vous veullent perdre et livrer à mort. Ha, Sire! que véez cy crueulses nouvelles et doloureuses rimeurs! Ha, Sire! quant vostre doulce mère et tous vos amys orront telles terribles nouvelles, que feray-je? iray-je avec vous, ou se iray dire à vostre mère qu'elle viengne à vous? » Après cecy tu considéreras comment il est admené au conseil et comme chacun se mouquoit de luy, et le monstroient au doy et luy disoient : «Jhésu, se tu es prophète comme tu dis, pourquoy ne t'es-tu gardé de nos mains et de ce qui t'est

advenu? et moult d'aultres opprobres et injures. Et adoncques ainsy lié et vitupéré le menèrent par la cité de Jérusalem cheulx Pylate pour le faire juger à mort. Et ainsy finiras Prime.

TIERCE.

Quant viendra l'eure de Tierce, ma seur, tu pensseras et considéreras comment la rimeur vient par la cité de Jérusalem que Jhésu est tenu et prins et que on le veult faire crucifier. Et adoncques tous ses amys furent moult doulans et courrouciez. Et pour augmenter ta dévocion tu pensseras comment tu viendras dénoncer ces nouvelles à sa mère, et comme tu viendras à son hostel; et en plourant et gémissant demanderas: Est point séans la mère de mon Seigneur Jhésu? et quand tu seras devant elle : « Ha! Madame, ha! la mère de Jhésu; ha! mon espérance, je vous viens adnoncer dures nouvelles. Certes il me desplaist moult de les vous dire, mais amour m'y contraint et nécessité. » Adoncques toute eshabie et doulente te dira : «Qu'as-tu? pourquoy ploures-tu? dy le moy tantost et ne le me vueilles plus celler. » Et tu luy respondras : « Ha! ma très doulce dame, venez tantost à vostre doulx enffant, car certes on le tient prins et lié et le veullent jugier à mort; venez tantost affin que vous le puissiés trouver vif. » Et tantost qu'elle ouyt ses nouvelles, elle cheit à terre toute pasmée; et ne pouvoit parler ne ouvrir les yeulx et perdit avec son sens

et sa mémoire, et aussy tous ses amys qui estoient avec elle. O ma seur, pensse bien quelle doleur elle avoit ; et en ceste doleur on la mena par la cité de Jérusalem en plourant et gémissant, en disant : « Hélas! pouvre mère, où est ton très saint enffant? ô mon très doulx filz, où es-tu, où te trouveroy je? Hélas! comme l'ay-je perdu? pourquoy le m'ont enblé les Juifz? » Après pensse quelle douleur elle eut quant elle fut devant son filz; elle le vit si tourmenté et de tous ses amis destitué, elle cheoit à terre comme morte, et ses seurs qui estoient venues avecques elle. O ma seur, arreste toy ung petit icy et pensse quelles douleurs avoient le filz et la mère. O bon Jhésu, tousjours se multiplient tes douleurs; et toy, doulce dame, es toute remplie de douleur et affliction! Après retourne au doulx Jhésucrist et regarde comment il est devant Pylate et comment les princes l'accusent faulcement en disant que c'estoit un très mauvais home plein de l'ennemy, qui subornoit tout le peuple de Galilée et de Jérusalem et qui deffendoit qu'on ne baillast le tribut à César et qu'il se disoit estre roy : desquelles choses il n'estoit riens. Et toutteffois il ne respondit oncques riens à toutes ces choses en donnant signe de patience ; et quand on dit mal de nous nous devons tout endurer pour l'amour de luy et ne devons dire mot. Après considère comme il fut mené à Hérode et comme tout le monde aloit après luy et s'en truffoit. Et quant il fut de-

vant Hérode, il le interroga de plusieurs choses; mais le doulx Jhésu estoit là comme ung aignel doulx et débonnaire qui ne disoit mot. Adoncques Hérode fut moult doulant et luy fist vestir une robe blanche en signe de fol et le renvoya à Pylate. Et ici, ma seur, tu dois pensser comment ton doulx espoulx Jhésu avoit ses tendres piez tous desrompus et mal menés, car il les avoit tous nudz, et les faulx Juifz le menoient moult durement et hastivement. Quant il fut devant Pylate, pour ce qu'il ne trouvoit en luy cause de mort, il le voult délivrer; et pour ce qu'il estoit de coustume que à Pasques il leur délivroit ung prisonnier tel qu'ilz demandoient, il leur dist lequel voulez-vous que je délivre ou Barrabas qui est ung larron meurtrier, ou Jhésucrist auquel n'a point cause de mort? Adoncques ils distrent haultement : «Nous voulons avoir Barrabas, et voulons que Jhésu soit cruciffié. » O faulx Juifz, que vous estes aveugles de faire ung tel eschange! Adoncques fist Pylate le doulx Jhésu devestir tout nud et le fist lier à une colompne, et le fist tant batre de corgiez, que le sang luy couloit à terre de la teste jusques aux piez, et que la terre estoit autour de luy couverte de sang tant que tout son corps estoit plain de plaies. Et se tu veulx savoir le nombre, saiches qu'il fut révellé à une saincte personne, qu'il eut en son corps *cinq mille quatre cens quatre vins et dix plaies;* et se tu les veulx adourer, dy chacun jour quinze fois le *Pater*

Noster et autant *Ave Maria*, et au bout de l'an tu auras adouré toutes ses plaies. Hélas! ma seur, pensses tu doncques comment son corps fut tout desrompu et destranchié! Après ilz luy mistrent une couronne de rougmarin qui estoit toute plaine d'espines poignans comme aguilles sur son benoist chief et prindrent ung baston et frappoient sus celle couronne, tant que les espines perçoient la chair et le test, et entroient jusques au cervel, tant que le sang et la cervelle descendoient à bas et lui couvraient son cler et bel visaige en tant qu'il sembloit estre mézel. Et après luy mistrent ung ceptre en la main, et par dérision et mocquerie s'agenoilloient devant luy en luy disant: « Dieu te gard, roy des Juifz, maintenant semble-tu bien estre roy, car tu es très bien couronné et ordonné selon ton estat.» Et luy crachoient au visaige, et luy donnoient de très grans collées par ses joues et sa teste. O ma seur, pensses bien icy les douleurs que avoit ton doulx espoulx, et regarde que luy qui estoit le plus bel et le plus plaisant qui oncques fut, estoit le plus lait et le plus deffiguré et hideulx à veoir que oncques fut homme; car son doulx visaige estoit tout couvert de sang, de cervelle et de crachats ensemble, qui est très hideuse chose à regarder et moult abhominable. Après, considère en quelle tristesse estoit sa benoiste mère quant elle le veoit ainsy villenement ordonné et deffiguré. Certes, on ne le pourroit expliquer. O très amère

mère, je te prie que tu me faces sentir une partie de ta douleur, afin que je puisses plourer et douloir avec toy. Après, regarde comme en icelluy estat ainsy vitupereusement ordonné, Pylate le fist admener hors devant tous et va dire : « Regardez cestuy homme, en quel estat il est et comme il est très durement tormenté. Laissiez le aller, car s'il a de riens mesprins, il a très bien porté la pénitence, et en est très griefment tormenté. » Adoncques les faulx Juifz se prindrent à crier à haulte voix : « Nenny, nenny; hoste, hoste-le et le fay cruciffier, ou aucunement nous te accuserons à César; car il fait contre sa magesté en tout qu'il a dit qu'il estoit nostre roy. » Adoncques Pylate le condempna à mort et le livra pour le cruciffier. Pensse quelle tristesse eust sa mère quant elle l'ouyt condempner à mort et si cruelle, comme de la croix; car si tu y pensses bien, tu en auras grant compassion. Et cecy te suffira de l'eure de Tierce.

MIDY.

Quant viendra à midy, tu pensseras comment les faulx Juifz furent moult joyeux quant ils l'eurent à leur voulenté. Et adoncques le prindrent et le lièrent moult asprement et luy baillèrent la croix à porter. Hélas! il n'avoit pas besoing de tel fardel, car elle estoit grande et rude et moult pesant, et il estoit si travaillié et tormenté, que à grant peine se pouvoit il soutenir. O ma seur et amye, porte

bien et considère bien en ton cuer ceste honsteuse et piteuse procession. Regarde ton créateur, ton roy, ton doulx espoulx, comment il va mourir pour toy si honsteusement, et comme il porte sa croix. Regarde après, comme tout le monde va après, et comme ilz se mocquent de luy ; l'ung le frappoit, l'autre le boutoit, l'autre le tiroit et les aultres luy gectoient la boe au visaige ; les aultres luy disoient de très grans villenies et injures. Et ainsy le tormentant, le menèrent jusques au mont de Calvaire. Regarde aussi sa doulante mère, qui vait après luy où est portée de ses amys, qui crie moult haultement et piteusement, et se desrout et démène comme une personne moult désolée. Et aussy ses amys qui vont après plourans et gémissans si troubliez que l'ung ne povoit conforter l'autre. Après regarde le doulx Jhésu, comme il retorne piteusement devant eulx et les conforte en disant : Mes amys, ne veuillez point plourer sur moy ne pour ma passion ; car c'est tout pour vostre grant utilité et pour vostre redemption. Et adoncques luy dy : «O bon Jhésu, je te prie que tu me bailles la croix, car elle te griefve trop. O vous, Juifz, je vous requier humblement que vous me ostez celle croix de dessus les espaules de mon Jhésu et la me baillez à porter pour luy ; car je le feray voulentiers. Ha! madame Marie, que tu l'eusses voulontiers portée en lieu de ton chier enffant! » Après, considère, quant ils furent au mont de

Calvaire, ils prindrent le doulx Jhésu et le dévestirent tout nud devant tout le monde. O ma seur, que grand douleur il souffrit au despouillier de sa derrenière cocte; car tout son corps estoit plain de plaies, et celle cocte estoit prinse à sa chair et à ses plaies; et quant ilz le dévestirent, ils tirèrent si rudement qu'ils admenèrent la peau avec la cocte, et tant qu'il fut tout escorchié, et que le sang lui sailloit de toutes parts, et en iceluy estat le couchièrent sus la croix, et prindrent l'ung des cloux et luy clouèrent l'une des mains dedans la croix. Après ils prindrent l'autre des mains et la vouldrent aussy clouer, mais elle ne povoit advenir au pertuis qui estoit fait en la croix pour la clouer; et que firent-ils? Ils prindrent une corde et luy attachièrent au bras et par la force de tirer luy alongièrent le bras et firent venir la main jusques au pertuis. Las! quelle douleur et angoisse tu avois, doulx Jhésu! Après ils prindrent ses deux piez; mais pour ce qu'ils avoient tiré ses bras son corps estoit haulcié et ne povoient advenir au pertuis; adoncques ils prindrent cordes et le lièrent aux piez et tirèrent si fort que le corps se rabbaissa arrière si que les piez vindrent jusqu'au pertuis et prindrent ung clou et lui percièrent les piez l'ung sur l'autre et affichièrent à la croix. Et certes il fut tiré si fort et estendu que, ainsy comme avoit dit le prophète, on luy povoit compter tous ses os, ses jointures et ses nerfs, car ilz

tandoient tous. O ma seur, regarde en quelle peine est ton Créateur ainsy estandu et de trois clous percié, certes on ne le pourroit expliquer. Et pour ce penssez-y par le mieulx que vous pourrez et en ayez grant compassion. Après considère comment et en quelle affiction estoit sa benoiste mère quant elle veoit son chier filz ainsy tormenté, certes si grant, qu'elle estoit à terre comme morte et toute pasmée et ne povoit dire mot. Toutesvoies quant elle vit son filz ainsy tout nud, elle print son queuvrechief et le mist devant luy. Adoncques les faulx Juifz prindrent la croix et en cestuy estat le levèrent en hault et fut cruellement cruciffié. O quelle doleur, quel torment eust-il adoncques! Qui est celuy qui le peust pensser! car il convint que ces trois gros cloux quarrez le soustenissent du tout et luy desrompirent du tout les piez et les mains et luy rompirent les nerfs et les voynes, et tant que le sang en sailloit de son corps en si grant habondance qu'il descendoit jusques à terre à grant ruisseaulx. Après considère en quel torment estoit sa mère; car quant elle vit son filz en la croix elle se leva et vint à la croix et luy cuida touchier, mais pour ce qu'il estoit trop hault elle n'y povoit ad venir. Adonc elle print à embracier la croix et la baisier en tant que son visaige estoit tout plain de sang, et puis se gectoit contre terre et se tournoit au sang de son enffant, en tant qu'elle estoit toute ensangonnée. O quelle pitié, quelle

doleur de veoir en tel estat le filz et la mère en la tristesse où ils estoient et tous ses autres amys! Certes se tu y pensses bien, tu en auras grant compassion. Et cecy souffist pour l'eure de Midy.

NONNE.

A heure de nonne, ma seur, tu te esleveras en contemplacion et regarderas des yeulx de contemplacion ton doulx espoulx tout nud en hault eslevé en la croix au froid et à la bise, car il estoit en yver. Et en plourant considéreras en quel douleur, en quel affliction est celuy doux aignel en la croix fichiez; et se tu considères bien, tu ne trouveras sur luy membre qui ne soit tormenté: car son chief est coronné d'espines qui l'ont percié jusques au cervel; ses yeulx sont tous troublez; sa face est toute descoulourée et pleine de sang, de cervelle et de crachats; sa bouche est palie et toute retraicte; ses piez et ses mains tous perciez de gros cloux; son corps est estandu en la croix et tout plain de plaies et escorchié. Et adoncques en gémissant tu diras avec saint Bernard: « O pitié, ô charité, ô merveilleuse grâce et misération du Fils de Dieu qui pour nous souffrit telle mort et passion! O mon très doulx Dieu, quelles louenges ne quelle retribucion te puis-je faire de si grands bénéfices. Certes se toute la science et puissance des anges estoient en moy, et se tous mes membres estoient tornez en langues, je ne pourroye suffire

à toy rendre grâces et mercis. » Après tu considéreras comme luy, estant en cestuy torment, il se plaignoit et disoit : « O vous tous qui passez icy regardez et considerez se vous veistes oncques telle douleur comme la mienne. O créature humaine regardes les peines et les douleurs que j'ay et comme je meurs en grief torment pour toy. Mais je voy bien que tu n'y penssez guères et qui ne t'en chault, car je regarde que tu es coronnée de flours et de pierres précieulses, et moy qui suis ton Dieu et créateur, suis coronné d'espines. Tu as les *jolis gans* ès mains, et je les ai perciées de gros cloux; tu as les précieulx vestemens, et je suis tout nud en la croix au vent; tu dances avec les piez, et je les ay de cloux en la croix affichiez; tu en dansant a les bras estandus en la croix d'opprobre et de vitupéracion ; tu as *le cousté fendu en signe* de vanité, et je l'ay percié d'une lance pour ta grant utilité. Mais quoy, retorne toy à moi et je te recevray; car je suis plain d'amour et de charité. » Après, ma sœur et amye, tu considéreras comment il n'y a homme qui le conforte; mais tous se mocquent de luy : l'ung luy disoit : « Va qui cuidoies destruire le temple de Dieu et au tiers jours le réediffier. » L'autre luy disoit : « Regarde, il sauve les aultres et toutes voies il ne se peult sauver luy mesme. » L'autre disoit : « Qu'est cecy? tu as plusieurs fois dit que tu estoies fils de Dieu ; s'il est doncques ainsi que tu soies fils de Dieu, dy luy qu'il te délivre de la

mort et descens de la croix. » Et moult d'autres reproches qu'ils luy disoient; mais le doulx Jhésu ne disoit mot. Après regarde comment les chevaliers déportent ses sains vestemens et le jouent aux dez et en faisoient leurs desrisions. Quand le doulx Jhésu vit sa vie approucher, il fist son testament; premièrement il commanda à Dieu le père son esprit; à St Jehan sa mère; il laissa à ses disciples persécution; au larron paradis; son corps aux Juifs, à tous chrestiens la croix. Après, ma seur, reteurne les yeulx et regarde de cousté la croix, et illec trouveras une très belle dame, très bénigne vierge et très sainte. C'est assez la doulce vierge Marie mère du Cruciffié toute dolouleuse plourant et gémissant et moult piteuse se complaignant; certes se tu y penssez bien tu en auras pris d'aussy grant pitié et compassion comme de son filz. Quantes douleurs, quantes larmes, quantz soupirs, quelle peine elle souffroit ne quelle passion, quant elle veoit son doulx enffant ainsi cruciffié devant tous entre les larrons et à mort livré! Certes on ne le pourroit exprimer dire ne pensser. Et pour ce, dit St Bernard, qui est celluy qui peult pensser ne ymaginer la grant douleur que la mère de Dieu avoit quant elle penssoit de son filz, comme elle l'avoit conceu sans péchié? comme moult doulcement elle l'avoit alaictié? comme moult déligemment elle l'avoit nourry et gardé, et comme c'estoit toute sa joye, sa douleur et consolacion,

son reffuge, son confort et son aide? Et toute voies elle le veoit si cruellement morir. O quelle douleur, car quant elle le veoit, elle s'escrioit et disoit : « O pouvre misérable mère, que feras-tu, que deviendras-tu et où iras-tu, avec qui? ô mon très doulx enffant, ne me veuillez point laissier après toy, mais fay que je meure avec toi, car tu meurs mauvaisement tout seul, et pour ce fay que ta très doulce mère te tiengne compaignie! » Et puis disoit: « O mort misérable, ne me vueilles point pardonner, mais vien et prens la mère et la tue avec son filz. Et tu, mon doulx enffant, ma singulière joye, la vie de mon âme et mon soulas, fay que je meure avec toy, puisque je te engendray pour morir; et vous, meschans juifz et desloyaulx, puisque ainsy est que vous avez mon filz cruciffié, vueillez aussy cruciffier la mère ou la faictes morir de quelque autre mort, affin qu'elle meure avec son enffant. Hélas! moy doulante, pourquoy vivray-je après mon filz; prenez-moy et me cruciffiez tantost avec lui; car c'est plus doulce chose à moi de morir que de vivre en telle douleur et misère. Hélas! mon enffant, tu m'estoies père et espoulx et tout mon bien : or suis-je orpheline de père et vefve d'espoux et désolée de ma lignée, et par ainsy je pers tout. O mon chier enffant que feray-je, où iray-je, qui me donnera aide, confort et secours? Au moins laisse moy aucun reffuge, puisque tu ne veulx pas que je meure avec toy. » Adoncques le doulx

Jhésu ouvrit les yeulx et la regarda en pitié; et luy dist de saint Jehan evvangeliste: « Femme, veez-cy ton fils! » et à Jehan: « Veez-cy ta mère! » et non-obstant que ce feust petit change, toute voies lui fut-il aucun confort; et certes vrayment fut-il petit change; car en lieu de Dieu elle eut homme, en lieu du ciel et de la terre elle eut ung filz d'ung pouvre pêcheur, en lieu du maistre elle eut le serviteur. Et certes ceste doulce mère fut tellement tormentée qu'elle fut martir et plus que martir, ne oncques martir ne souffrit tant de martire comme elle; car elle fut tormentée en esprit et les aultres en corps. Ayes doncques, ma seur, compassion de ceste doulente mère; pleure et gémis avec elle pour la douleur de son enffant; après considère la miséricorde et la grant libéralité de ton créateur: car à ung des larrons qui estoit cruciffié avec luy, voire que l'ung avoit de grands injures et villenies, il ne luy donna pas seulement ses péchiez, mes luy promist qu'il seroit celluy jour mesmes avec luy en paradis. Retorne ici de devot cuer à ton créateur et luy dy: « O doulx Jhésu, je suis une mauvaise larronneresse, car j'ai emblé le temps que tu m'as donné et ne l'ay emploié a faire bonnes œuvres comme je deusses; et je suis murtrière voire de mon âme, par péchié d'aultruy et par mauvais exemple et désordonnée contenance. Mais te prie dévotement que tu me pardonnes mes péchiez; et fay que quant mon

âme partira du corps tu luy vueilles donner paradis comme tu feis à celluy du larron. » Après escoute de ton oreille de pitié comme le doulx Jhesu se complaint piteusement à Dieu son père en disant à haulte voix : « Ha mon Dieu! mon Dieu mon Père, pourquoy me laisse-tu ainsy sans secours et sans aide et ne fais nul semblant ne conte de moy? Hélas! ne suis-je pas ton seul enffant voir pardurablement? pourquoi me seuffres-tu à faire telles obprobres et afflictions? hélas! tu es si misericors aux aultres et à moy si cruel et sans compassion! Que ne seuffres-tu que les anges ne viennent maintenant pour moy délivrer de cestuy torment? » Adoncques, ma seur, tu luy respondras moult doulcement en esprit: « Certes, mon seigneur et amy, ce n'est pas pour vous ne pour vostre fait; mais est pour moy, pour mes peschiez et pour nostre redemption; car si vous estiés maintenant délivré, le salut de l'umaing lignaige ne seroit pas accomply; mais je vous prie que le me vueillez pardonner et me donnez grâce de la recongnoistre et de vous en rendre grâces et mercis et de vous amer de cuer entier et de brave dilection. » Après considère le doulx et benigne Jhésu qui demandoit à boire et dit qu'il a soif. Adoncques luy tendirent à boire. Dieu! quel breuvaige! certes ce ne fut pas eaue claire ne ypocras. Mais ma chiere seur et amye, retourne toy du tout et te dispose en grant pitié et compassion, en larmes et en pleurs de regarder et con-

sidérer comme ton doulx espoulx est près de la mort et veult morir, et voy comment il encline sa teste, car il ne la peult plus soustenir. Il ferme et clot ses doulx yeulx, toute sa face lui palist, la bouche luy retraict et ne luy demeure seulement que la langue de laquelle il prie pour ceulx qui l'ont cruciffié et pour ses ennemis et dit à Dieu le père : « Je te prie, dit-il, que tu leur veuillez pardonner les maulx qu'ilz m'ont faits, et ma mort et passion ; car en vérité, ils ne savent ce qu'ilz font. » Et icy, ma seur, te dois disposer à l'exemple de ton Dieu et prandre tout en gré ce que on te fait et que on te dit, et d'avoir parfaicte pacience, et d'aymer ceulx qui mal te font et de prier pour eulx. Après le doulx Jhésu s'écria : « Mon Dieu, mon père en tes mains je recommande mon esprit. » Et adoncques il enclina son chief et rendit son esprit. Et ici te dois prompter le corps à terre en disant dévotement : « Ha! mon très doulx Dieu, je vous prie en l'onneur de vostre mort et passion que vous me vueillez donner mémoire de douleur et compassion de vostre mort et passion ; et me veuillez donner force et puissance que je puisse tellement servir et faire les euvres que quant mon âme partira du corps vous la vueillez recepvoir et mectre en cette belle gloire de paradis. » Après considère quel torment eut sa mère et tous ses amys quant ilz l'entendirent ainsy crier et si crueulsement morir et trespasser. Et certes ils estoient en tel effet que

l'ung ne povoit conforter l'autre. Après considère la manière des faulx juifz. Car il ne leur suffisoit pas de l'avoir si vilainement fait morir; mais après ce qu'il fut mort ilz luy firent fendre et percier le cousté d'une lance jusques au cuer. Et adoncques à grant abondance yssit de son corps sang et eau et aloit jusques à terre. Or, regarde maintenant ma seur, ton Dieu est en la croix mort pour toy. Et considère qu'il a encliné son chief pour toy baisier; les bras estandus pour toy embracier; les piez attachiez pour toy actendre; le cousté fendu pour toy ouvrir et tes prières exaulcier; son corps affichiez pour le toy donner. Et de toutes ces choses tu luy rendras grâces et luy prieras de toy donner grâce de les avoir tousjours en mémoire et le desservir de tout ton cuer et honourer. Et icy finiras Nonne.

VESPRES.

A heure de Vespres tu considéreras comme Pylate donna le corps de Jhésu à Joseph Ahrimathbie, comme on vient à la croix pour le desclouer et oster. Et icy considère comme sa doulente mère le resceut piteusement, et quant elle le veoit ainsy ordonné toutes ses douleurs luy renouvelloient; car de l'abondance de ses larmes elle luy lavoit son visaige, et tant plus le veoit tant plus se resconfortoit et moult piteusement disoit : « O mon enffant! qu'est devenu la beauté de ton visaige et sa grant clarté et de ses yeulx



et de sa bouche? tout est perdu; car tu es maintenant le plus deffiguré que oncques homme fut. » Après, comme on prent son filz pour l'ensevelir et comme les Maries portent la doulce mère après; car elle estoit si tormentée qu'elle ne povoit aller, ne soy soustenir; mais tousjours plouroit et gemissoit et crioit si piteusement, car non pas seulement ses amys mais les juifz mêmes et tous ceulx qui la regardoient en avoient grant pitié et compassion. Et quant ilz furent là où estoit le tombel pour le mettre, ilz l'oignirent de précieulx oignemens et le vouloient mettre dedans; mais sa doulce mère ne le vouloit souffrir; ains se giectoit dessus luy et l'embraçoit et baisoit et crioit piteusement et leur disoit ainsy: « Au moins puis que ainsy est que je ne puis avoir mon chier enffant vif, laissiez-le moy avoir mort; car ce me sera aucun reconfort et consolacion. » Toutevoies ilz luy ostèrent et le mistrent au tombel. Mais, ma seur, pensse quelle douleur elle eust quant il fut mis au tombeau, et qu'elle l'eust de tout perdu. Certes je ne le pourroye exprimer, et penssez que tu luy eusses voulentiers aidié et conforté se tu y eusses esté. Et icy finiront vespres; et par conséquant toutes les heures de quoy je t'avoies promis au commencement pour contempler du doulx Jhésu la mort et passion. Touteffois se tu ne puis à une fois ou en jour cecy pensser et imaginer; si le fay selon le temps et espace que tu auras et t'y disposes à l'aide de Dieu, le mieulx que tu pour-

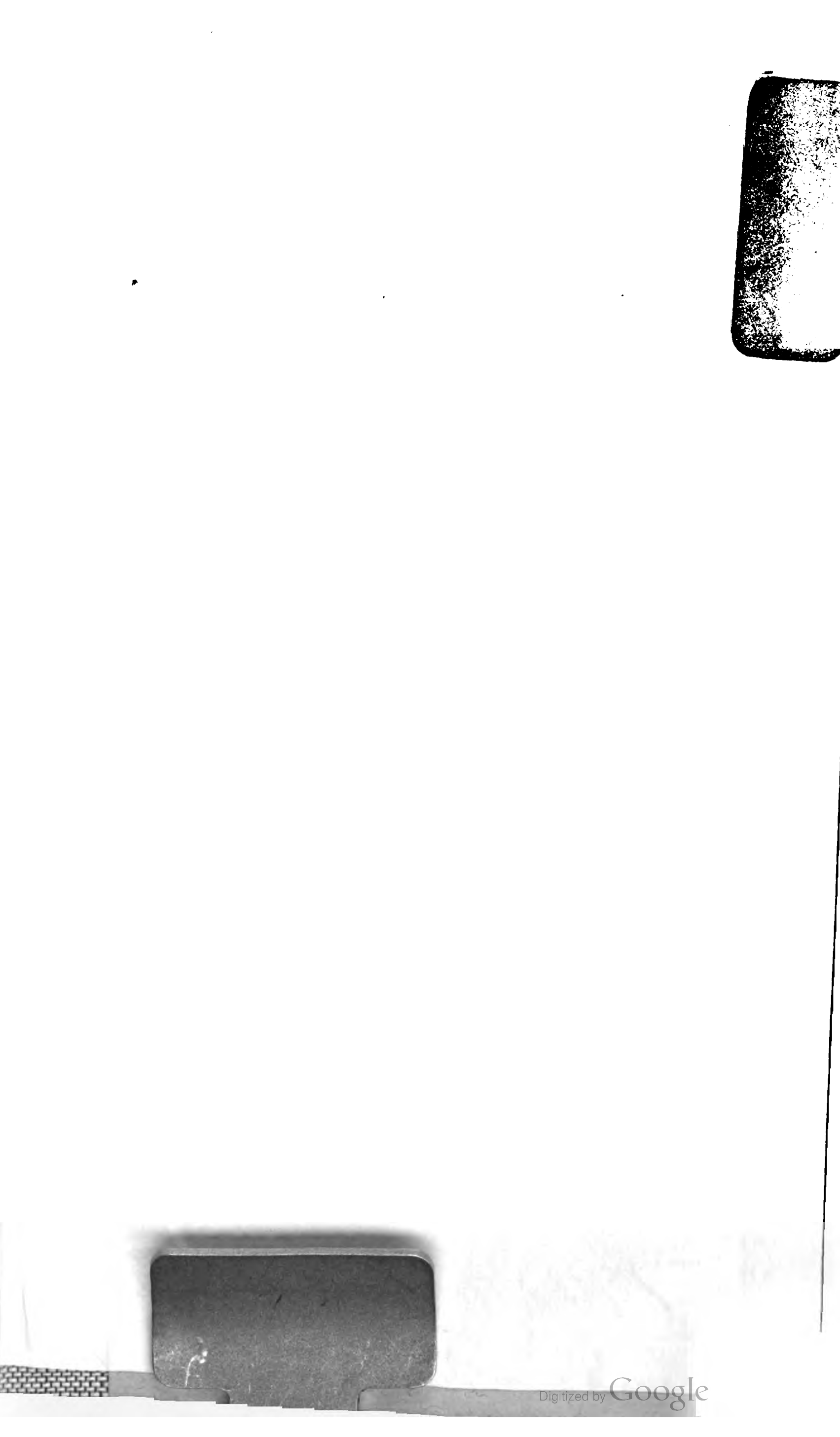
ras ; et quant tu seras en vraye contemplacion et dévote oraison, souviengne toy de moy, pouvre pécheur, en priant Dieu dévotement que je puisse son plaisir et ma salvation faire. Et que je puisse acquérir de paradis la parfaite joie et sûr habitacion : laquelle nous vueille donner et octroyer et à tous nos bons amis, le doulx Jhésu pour le mérite de sa mort et passion.

Qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat, Deus, per omnia sæcula sæculorum. AMEN.

FIN.

TABLE.

FIN.



Ouvrages du même auteur :

Christine de Pisan : ses écrits politiques et sa vie littéraire.

De la fausse pragmatique sanction attribuée à saint Louis.

Recherches scientifiques sur l'Algérie.

De la colonisation militaire de l'Algérie.

La question d'Orient sous Louis XIV.

Le Maroc et ses relations avec la France (2e édition).

Du monopole des sels par la féodalité financière.

De l'impôt et du libre commerce des sels dans les États-Romains (*Rome*, 1849; imprimé aux frais de la chambre apostolique).

Imprimerie de W. REMQUET et Cie, rue Garancière, 5